This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Stanford University Libraries
3 6105 117 430 335

LELAND·STANFORD·JVNIOR·VNIVERSI

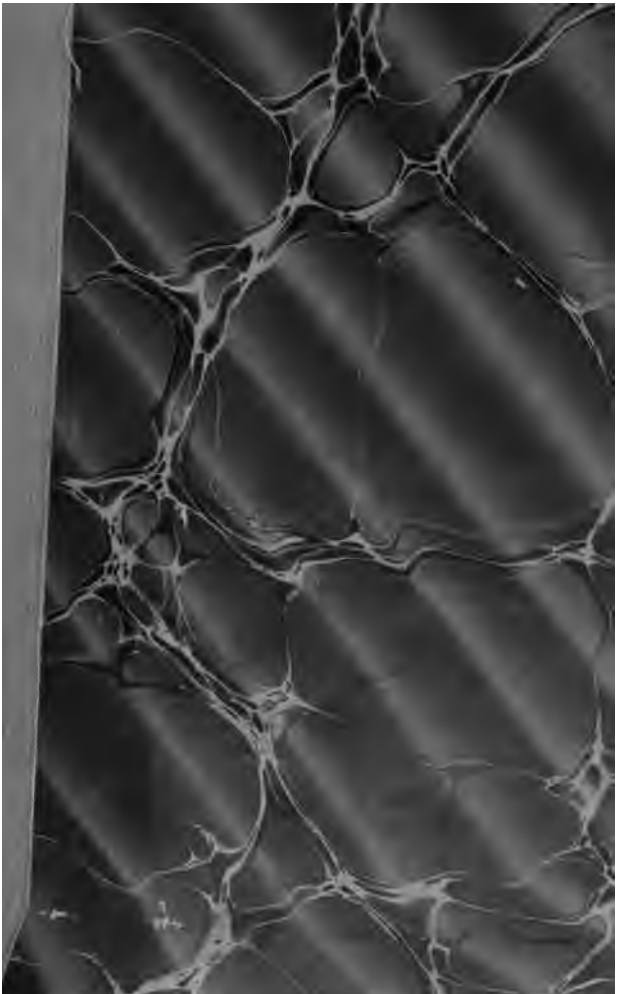

ANNUAIRE

HISTORIQUE

a

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rue de Fleurus, 9

ANNUAIRE

HISTORIQUE

POUR L'ANNEE 1863

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ

DE

'HISTOIRE DE FRANCE

27e ANNÉE

A PARIS

CHEZ Mme Veuve JULES RENOUARD

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

RUE DE TOURNON, N° 6

1863

119844

ANNÉE 1863.

Comput ecclésiastique.		*Année.*	
Nombre d'or.....	2	De la période julienne	6576
Épacte.....	XI	Des Olympiades.....	2639
Lettre dominicale.....	D	De la fondation de Rome..	2616
Indiction romaine.....	6	De l'Hégire	1279
Cycle solaire.....	24		

Fêtes mobiles.

Septuagésime, 1 février.	Pentecôte, 24 mai.
Cendres, 18 février.	Trinité, 31 mai.
Pâques, 5 avril.	Fête-Dieu, 4 juin.
Rogations, 11, 12 et 13 mai.	1er Dim. de l'Avent, 29 novembre.
Ascension, 14 mai.	

Quatre-Temps.

Février...	25, 27 et 28.	Septembre.....	16, 18 et 19.
Mai.....	27, 29 et 30.	Décembre.....	16, 18 et 19.

Commencement des Saisons.

Printemps, le 21 mars à 2 heures 41 m. du matin.
Été, le 21 juin à 11 heures 13 m. du soir.
Automne, le 23 septembre à 1 heure 27 m. du soir.
Hiver, le 22 décembre à 7 heures 17 m. du mat.
} Temps moyen de Paris.

Éclipses en 1863.

17 mai, Éclipse partielle de Soleil, visible à Paris. Commencement à 2 h. 57 m. du soir. Temps moyen de Paris. Fin à 7 h. 22 m.

1er juin, Éclipse totale de Lune, visible à Paris. Commencement à 11 h. 3 m. du soir. Fin à minuit 9 m.

10 novembre, Éclipse annulaire du Soleil, invisible à Paris. Commencement à 6 h. 59 m. du matin. Fin à 10 h. 56 m.

24 novembre, Éclipse partielle de Lune, en partie visible à Paris. Commencement à 7 h. 25 m. du matin. Fin à 10 h. 45 m.

Phases de la lune en 1863.

Janvier.

P. L. le 5, à 3 h. 42 m. du mat.
D. Q. le 13, à 0 16 du mat.
N. L. le 19, à 4 11 du s.
P. Q. le 26, à 5 3 du s.

Février.

P. L. le 3, à 10 h. 34 m. du s.
D. Q. le 11, à 10 56 du mat.
N. L. le 18, à 3 16 du mat.
P. Q. le 25, à 0 43 du s.

Mars.

P. L. le 5, à 2 h. 55 m. du s.
D. Q. le 12, à 7 5 du s.
N. L. le 19, à 2 46 du s.
P. Q. le 27, à 9 7 du mat.

Avril.

P. L. le 4, à 4 h. 18 m. du mat.
D. Q. le 11, à 1 32 du mat.
N. L. le 18, à 3 14 du mat.
P. Q. le 26, à 4 17 du mat.

Mai.

P. L. le 3, à 3 h. 31 m. du s.
D. Q. le 10, à 7 25 du mat.
N. L. le 17, à 4 58 du s.
P. Q. le 25 à 8, 56 du s.

Juin.

P. L. le 1, à 11 h. 39 m. du s.
D. Q. le 8, à 2 1 du s.
N. L. le 15, à 7 46 du mat.
P. Q. le 24, à 10 44 du mat.

Juillet.

P. L. le 1, à 6 h. 55 m. du mat.
D. Q. le 7, à 10 38 du s.
N. L. le 15, à 11 3 du s.
P. Q. le 23, à 9 42 du s.
P. L. le 30, à 1 42 du s.

Août.

D. Q. le 6, à 10 h. 15 m. du mat.
N. L. le 14, à 2 12 du s.
P. Q. le 22, à 6 29 du mat.
P. L. le 28, à 9 4 du mat.

Septembre.

D. Q. le 5, à 1 h. 18 m. du mat.
N. L. le 13, à 4 51 du mat.
P. Q. le 20, à 1 42 du s.
P. L. le 27, à 6 11 du mat.

Octobre.

D. Q. le 4, à 7 h. 31 m. du s.
N. L. le 12, à 6 51 du s.
P. Q. le 19, à 8 15 du s.
P. L. le 26, à 6 5 du s.

Novembre.

D. Q. le 3, à 3 h. 43 m. du s.
N. L. le 11, à 8 9 du mat.
P. Q. le 18, à 3 14 du mat.
P. L. le 25, à 9 11 du mat.

Décembre.

D. Q. le 3, à 0 h. 23 m. du s.
N. L. le 10, à 8 33 du s.
P. Q. le 17, à 11 55 du mat.
P. L. le 25, à 3 0 du mat.

Tableau des plus grandes marées de l'année 1863.

urs et heures de la Syzygie.						Haut. de la marée.
	P. L. Le 5,	à 3	h. 42	m.	du matin.	0m,77
	N. L. Le 19,	à 4	11		du soir.	1 ,05
	P. L. Le 3,	à 10	34		du soir.	0 ,86
	N. L. Le 18,	à 3	16		du matin.	1 ,08
	P. L. Le 5,	à 2	55		du soir.	0 ,95
	N. L. Le 19,	à 2	46		du soir.	1 ,03
	P. L. Le 4,	à 4	18		du matin.	0 ,99
	N. L. Le 18,	à 3	15		du matin.	0 ,91
	P. L. Le 3,	à 3	1		du soir.	0 ,98
	N. L. Le 17,	à 4	58		du soir.	0 ,80
	P. L. Le 1,	à 11	39		du soir.	0 ,97
	N. L. Le 16,	à 7	46m		du matin.	0 ,74
	P. L. Le 1,	à 6	55		du matin.	1 ,00
	N. L. Le 15,	à 11	3		du soir.	0 ,77
	P. L. Le 30,	à 1	42		du soir.	1 ,07
	N. L. Le 14,	à 2	12		du soir.	0 ,84
	P. L. Le 28,	à 9	4		du soir.	1 ,10
re.	N. L. Le 13,	à 4	51		du matin.	0 ,91
	P. L. Le 27,	à 6	11		du matin.	1, 06
	N. L. Le 12,	à 6	51		du soir.	0 ,95
	P. L. Le 26,	à 6	5		du soir.	0 ,95
re.	N. L. Le 11,	à 8	9		du matin.	0 ,95
	P. L. Le 25,	à 9	11		du soir.	0 ,83
e.	N. L. Le 10,	à 8	33		du soir.	0 ,97
	P. L. Le 25,	à 3	0		du matin.	0 ,78

Quantièmes.	Jours de la semaine.	JANVIER 1863. Fêtes du Martyrologe romain.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
			H. M.	H. M.	H. M. S.
1	Jeudi.	CIRCONCISION.	7.56	4.12	0. 3.45
2	Vendredi.	S. Basile.	7.56	4.13	0. 4.13
3	Samedi.	Ste Geneviève.	7.56	4.14	0. 4.41
4	DIM.	S. Siméon.	7.56	4.15	0. 5. 8
5	Lundi.	Ste Émilienne.	7.56	4.16	0. 5.35
6	Mardi	ÉPIPHANIE.	7.55	4.17	0. 6. 2
7	Mercredi.	S. Theau.	7.55	4.18	0. 6.28
8	Jeudi.	S. Lucien.	7.55	4.19	0. 6.54
9	Vendredi.	S. Julien.	7.54	4.21	0. 7.19
10	Samedi.	S. Guillaume.	7.54	4.22	0. 7.43
11	DIM.	1er *ap. l'Ép.*	7.53	4.23	0. 8. 7
12	Lundi.	S. Césaire.	7.53	4.25	0. 8.31
13	Mardi.	S. Hilaire.	7.52	4.26	0. 8.54
14	Mercredi.	S. Félix, pr.	7.52	4.27	0. 9.16
15	Jeudi.	S. Maur.	7.51	4.29	0. 9.38
16	Vendredi.	S. Marcel.	7.50	4.30	0. 9.59
17	Samedi.	S. Antoine, abbé.	7.49	4.32	0.10.19
18	DIM.	IIe *ap. l'Ép.*	7.49	4.33	0.10.38
19	Lundi.	Ste Germaine.	7.48	4.35	0.10.57
20	Mardi.	S. Fabien.	7.47	4.36	0.11.15
21	Mercredi.	Ste Agnès, v.	7.46	4.38	0.11.33
22	Jeudi.	S. Vincent.	7.45	4.39	0.11.49
23	Vendredi.	S. Ildephonse.	7.44	4.41	0.12. 5
24	Samedi.	S. Timothée.	7.43	4.42	0.12.20
25	DIM.	IIIe *ap. l'Ép.*	7.42	4.44	0.12.34
26	Lundi.	S. Gabriel, ab.	7.41	4.45	0.12.48
27	Mardi.	S. Julien.	7.39	4.47	0.13. 0
28	Mercredi.	S. Charlemagne.	7.38	4.49	0.13.12
29	Jeudi.	S. François de Sales.	7.37	4.50	0.13.23
30	Vendredi.	Ste Bathilde.	7.36	4.52	0.13.33
31	Samedi.	Ste Eudoxie.	7.34	4.54	0.13.42

Quantièmes.	Jours de la semaine.	FÉVRIER 1863. Fêtes du Martyrologe romain.	Lever du Soleil.	Coucher du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
			H. M.	H. M.	H. M. S.
1	Dim.	*Septuagésime*	7.33	4.55	0.13.51
2	Lundi,	*Purification.*	7.32	4.57	0.13.58
3	Mardi.	S. Blaise.	7.30	4.59	0.14. 5
4	Mercredi.	S. Gilbert.	7.29	5. 0	0.14.11
5	Jeudi.	Ste Agathe.	7.27	5. 2	0.14.16
6	Vendredi.	Ste Dorothée.	7.26	5. 3	0.14.20
7	Samedi.	S. Richard.	7.24	5. 5	0.14.24
8	Dim.	*Sexagésime.*	7.23	5. 7	0.14.26
9	Lundi.	Ste Apolline.	7.21	5. 8	0.14.28
10	Mardi.	Ste Scolastique.	7.20	5.10	0.14.29
11	Mercredi.	S. Saturnin.	7.18	5.12	0.14.30
12	Jeudi.	Ste Eulalie.	7.16	5.13	0.14.29
13	Vendredi.	S. Grégoire.	7.15	5.15	0.14.28
14	Samedi.	S. Valentin.	7.13	5.17	0.14.26
15	Dim.	*Quinquagésime.*	7.11	5.18	0.14.24
16	Lundi.	Ste Julienne.	7. 9	5.20	0.14.21
17	Mardi.	Ste Marianne.	7. 8	5.22	0.14.17
18	Mercredi.	*Cendres.*	7. 6	5.23	0.14.12
19	Jeudi.	S. Gabin.	7. 4	5.25	0.14. 7
20	Vendredi.	S. Eucher.	7. 2	5.27	0.14. 0
21	Samedi.	Ste Angèle.	7. 0	5.28	0.13.54
22	Dim.	1er *de Carême.*	6.59	5.30	0.13.46
23	Lundi.	Ste Marthe.	6.57	5.31	0.13.38
24	Mardi.	S. Mathias.	6.55	5.33	0.13.30
25	Mercredi.	S. Césaire.	6.53	5.35	0.13.20
26	Jeudi.	S. Fortunat.	6.51	5.36	0.13.10
27	Vendredi.	S. Léandre.	6.49	5.38	0.13. 0
28	Samedi.	S. Osvald.	6.47	5.39	0.12.49

Quantièmes.	Jours de la semaine.	MARS 1863. Fêtes du Martyrologe romain.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
			H. M.	H. M.	H. M. S.
1	Dim.	IIe *de Carême.*	6.45	5.41	0.12.37
2	Lundi.	S. Jovin, m.	6.43	5.43	0.12.25
3	Mardi.	Ste Camille.	6.41	5.44	0.12.13
4	Mercredi.	S. Casimir.	6.39	5.46	0.11.59
5	Jeudi.	S. Adrien.	6.37	5.47	0.11.46
6	Vendredi.	Ste Colette.	6.35	5.49	0.11.32
7	Samedi.	Ste Perpét., S. Félic.	6.33	5.51	0.11.17
8	Dim.	IIIe *de Carême.*	6.31	5.52	0.11. 3
9	Lundi.	Ste Françoise, v.	6.29	5.54	0.10.47
10	Mardi.	S. Alexandre.	6.27	5.55	0.10.32
11	Mercredi.	S. Héracle.	6.25	5.57	0.10.16
12	Jeudi.	S. Grégoire, pape.	6.23	5.58	0.10. 0
13	Vendredi.	Ste Euphrasie.	6.21	6. 0	0. 9.44
14	Samedi.	Ste Mathilde.	6.19	6. 1	0. 9.27
15	Dim.	IVe *de Carême.*	6.16	6. 3	0. 9.10
16	Lundi.	Ste Stratonice.	6.14	6. 4	0. 8.53
17	Mardi.	Ste Gertrude.	6.12	6. 6	0. 8.35
18	Mercredi.	S. Alexandre, év.	6.10	6. 7	0. 8.18
19	Jeudi.	S. Joseph.	6. 8	6. 9	0. 8. 0
20	Vendredi.	S. Joachim.	6. 6	6.10	0. 7.42
21	Samedi.	S. Benoît.	6. 4	6.12	0. 7.24
22	Dim.	*Passion.*	6. 2	6.13	0. 7. 6
23	Lundi.	S. Victorien.	6. 0	6.15	0. 6.48
24	Mardi.	S. Romulus.	5.57	6.16	0. 6.29
25	Mercredi.	*Annonciation.*	5.55	6.18	0. 6.11
26	Jeudi.	S. Ludger.	5.53	6.19	0. 5.53
27	Vendredi.	Ste Lydie.	5.51	6.21	0. 5.34
28	Samedi.	S. Prisque.	5.49	6.22	0. 5.16
29	Dim.	*Rameaux.*	5.47	6.24	0. 4.57
30	Lundi.	S. Amédée.	5.45	6.25	0. 4.39
31	Mardi.	S. Benjamin.	5.43	6.27	0. 4.20

Quantièmes.	Jours de la semaine.	AVRIL 1863. Fêtes du Martyrologe romain.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
			H. M.	H. M.	H. M. S.
1	Mercredi.	Ste Théodore.	5.41	6.28	0. 4. 2
2	Jeudi.	S. Fr. de Paule.	5.39	6.30	0. 3.44
3	Vendredi.	S. Richard, év.	5.37	6.31	0, 3,26
4	Samedi.	S. Ambroise, év.	5.34	6.33	0. 3. 8
5	Dim.	PAQUES.	5.32	6.34	0. 2.50
6	Lundi.	S. Amand.	5.30	6.36	0. 2.32
7	Mardi.	S. Hégésippe.	5.28	6.37	0. 2.15
8	Mercredi.	S. Ganthier.	5.26	6.39	0. 1.58
9	Jeudi.	S. Hugues.	5.24	6.40	0. 1.41
10	Vendredi.	S. Fulbert.	5.22	6.42	0. 1.24
11	Samedi.	S. Léon le Gr., p.	5.20	6.43	0. 1. 8
12	Dim.	Ier *ap. Pâques.*	5.18	6.45	0. 0.51
13	Lundi.	S. Ida.	5.16	6.46	0. 0.36
14	Mardi.	S. Christophe.	5.14	6.48	0. 0.20
15	Mercredi.	Ste Basilisse.	5.12	6.49	0. 0. 5
16	Jeudi.	S. Calliste.	5.10	6.51	11.59.50
17	Vendredi.	S. Aniect.	5. 8	6.52	11.59.36
18	Samedi.	Ste Aye.	5. 6	6.54	11.59.22
19	Dim.	IIe *ap. Pâques.*	5. 4	6.55	11.59. 8
20	Lundi.	S. Sulpice.	5. 2	6.56	11.58.55
21	Mardi.	S. Anselme.	5. 0	6.58	11.58.43
22	Mercredi.	Ste Opportune.	4.59	6.59	11.58.30
23	Jeudi.	S. Georges.	4.57	7. 1	11.58.18
24	Vendredi.	S. Gaston de R.	4.55	7. 2	11.58. 7
25	Samedi.	S. Marc, évang.	4.53	7. 4	11.57.56
26	Dim.	IIIe *ap. Pâques.*	4.51	7. 5	11.57.45
27	Lundi.	S. Frédéric.	4.49	7. 7	11.57.35
28	Mardi.	S. Pamphile.	4.48	7. 8	11.57.26
29	Mercredi.	S. Robert.	4.46	7.10	11.57.16
30	Jeudi.	S. Eutrope.	4.44	7.11	11.56. 8

Quantièmes.	Jours de la semaine.	MAI 1863. Fêtes du Martyrologe romain.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
			H. M.	H. M.	H. M. S.
1	Vendredi.	S. Philippe.	4.42	7.13	11.57. 0
2	Samedi.	S. Athanase.	4.41	7.14	11.56.52
3	Dim.	IVe *ap. Pâques.*	4.39	7.15	11.56.45
4	Lundi.	Ste Monique.	4.37	7.17	11.56.39
5	Mardi.	S. Sylvain.	4.36	7.18	11.56.33
6	Mercredi.	S. Jean Porte lat.	4.34	7.20	11.56.28
7	Jeudi.	S. Stanislas	4.33	7.21	11.56.23
8	Vendredi.	S. Désiré.	4.31	7.23	11.56.19
9	Samedi.	S. Grégoire de Naz.	4.29	7.24	11.56.15
10	Dim.	Ve *ap. Pâques.*	4.28	7.25	11.56.12
11	Lundi.	S. Mamert.	4.26	7.27	11.56.10
12	Mardi.	S. Pancrace.	4.25	7.28	11.56. 8
13	Mercredi.	S. Servais.	4.24	7.29	11.56. 7
14	Jeudi.	ASCENSION.	4.22	7.31	11.56. 6
15	Vendredi.	Ste Denise.	4.21	7.32	11.56. 6
16	Samedi.	S. Honoré.	4.20	7.33	11.56. 7
17	Dim.	VIe *ap. Pâques.*	4.18	7.35	11.56. 8
18	Lundi.	Ste Euphrasie.	4.17	7.36	11.56.10
19	Mardi.	S. Célestin.	4.16	7.37	11.56.12
20	Mercredi.	S. Bernardin de V.	4.15	7.39	11.56.15
21	Jeudi.	S. Polyeucte.	4.13	7.40	11.56.18
22	Vendredi.	St. Loup.	4.12	7.41	11.56.22
23	Samedi.	S. Didier, év.	4.11	7.42	11.56.26
24	Dim.	PENTECOTE.	4.10	7.43	11.56.31
25	Lundi.	S. Urbain.	4. 9	7.44	11.56.36
26	Mardi.	S. Zacharie.	4. 8	7.46	11.56.42
27	Mercr.	S. Olivier.	4. 7	7.47	11.56.49
28	Jeudi.	S. Germain de Paris	4. 6	7.48	11.56.55
29	Vendredi.	S. Maximin.	4. 6	7.49	11.57. 2
30	Samedi.	S. Ferdinand.	4. 5	7.50	11.57.10
31	Dim.	Ier *ap. la Pent.*	4. 4	7.51	11.57.18

JOURS de la semaine.	JUIN 1863. Fêtes du Martyrologe romain.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
		H. M.	H. M.	H. M. S.
undi.	Ste Laure.	4. 3	7.52	11.57.27
lardi.	Ste Emilie.	4. 3	7.53	11.57.36
lercredi.	Ste Clothilde reine.	4. 2	7.54	11.57.45
udi.	FÊTE-DIEU.	4. 1	7.55	11.57.55
endredi.	Ste Zoé.	4. 1	7.56	11.58. 5
amedi.	S. Claude.	4. 0	7.57	11.58.15
M.	IIe *ap. la Pent.*	4. 0	7.57	11.58.26
undi.	S. Médard.	3.59	7.58	11.58.37
ardi.	Ste Pélagie.	3.59	7.59	11.58.49
ercredi.	S. Landry.	3.59	8. 0	11.59. 0
udi.	S. Barnabé.	3.58	8. 0	11.59.12
endredi.	S. Olympe.	3.58	8. 1	11.59.24
amedi.	S. Eugène.	3.58	8. 1	11.59.37
M.	IIIe *ap. la Pent.*	3.58	8. 2	11.59.49
undi.	S. Guy.	3.58	8. 3	0. 0. 2
ardi.	S. Cyr.	3.58	8. 3	0. 0.15
ercredi.	S. Avit.	3.58	8. 3	0. 0.28
udi.	Ste Marine.	3.58	8. 4	0. 0.41
endredi.	S. Gervais. S. Pr.	3.58	8. 4	0. 0.54
amedi.	S. Sylvère.	3.58	8. 4	0. 1. 7
M.	IVe *ap. la Pent.*	3.58	8. 5	0. 1.20
ndi.	S. Paulin.	3.58	8. 5	0. 1.33
ardi.	S. Audry.	3.58	8. 5	0. 1.46
ercredi.	Nativ. de S.J.-Bapt.	3.59	8. 5	0. 1.59
udi.	S. Prosper.	3.59	8. 5	0. 2.12
endredi.	S. Rodolphe.	3.59	8. 5	0. 2.24
amedi.	S. Ladislas.	4. 0	8. 5	0. 2.37
M.	Ve *ap. la Pent.*	4. 0	8. 5	0. 2.49
ndi.	S. Pierre et S. Paul.	4. 1	8. 5	0. 3. 1
ardi.	S. Martial.	4. 1	8. 5	0. 3.13

Quantièmes.	Jours de la semaine.	JUILLET 1863. Fêtes du Martyrologe romain.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
			H. M.	H. M.	H. M. S.
1	Mercredi.	S. Thierry.	4. 2	8. 5	0. 3.25
2	Jeudi	*Visit. de la Vierge.*	4. 3	8. 4	0. 3.36
3	Vendredi.	S. Anatole.	4. 3	8. 4	0. 3.47
4	Samedi.	Ste Berthe.	4. 4	8. 4	0. 3.58
5	Dim.	VIe *ap. la Pent.*	4. 5	8. 3	0. 4. 9
6	Lundi.	S. Tranquille.	4. 5	8. 3	0. 4.19
7	Mardi.	S. Thomas de Cant.	4. 6	8. 2	0. 4.29
8	Mercredi.	S. Procope.	4. 7	8. 2	0. 4.39
9	Jeudi	S. Cyrille.	4. 8	8. 1	0. 4.48
10	Vendredi.	Ste Félicité.	4. 9	8. 1	0. 4.57
11	Samedi.	S. Pie.	4.10	8. 0	0. 5. 6
12	Dim.	VIIe *ap. la Pent.*	4.11	7.59	0. 5.14
13	Lundi.	S. Eugène.	4.11	7.59	0. 5.21
14	Mardi.	S. Bonaventure.	4.12	7.58	0. 5.28
15	Mercredi.	S. Henri.	4.13	7.57	0. 5.34
16	Jeudi.	S. Valentin.	4.15	7.56	0. 5.41
17	Vendredi.	S. Alexis.	4.16	7.55	0. 5.47
18	Samedi.	S. Clair.	4.17	7.54	0. 5.53
19	Dim.	VIIIe *ap. la Pent.*	4.18	7.53	0. 5.57
20	Lundi.	Ste Marguerite.	4.19	7.52	0. 6. 1
21	Mardi.	S. Victor.	4.20	7.51	0. 6. 4
22	Mercredi.	Ste Marie-Madelain.	4.21	7.50	0. 6. 7
23	Jeudi.	S. Apollinaire.	4.22	7.49	0. 6.10
24	Vendredi.	Ste Christine.	4.24	7.48	0. 6.11
25	Samedi.	S. Jacques le Min.	4.25	7.47	0. 6.12
26	Dim.	IXe *ap. la Pent.*	4.26	7.46	0. 6.13
27	Lundi.	S. Georges.	4.27	7.44	0. 6.13
28	Mardi.	S. Innocent, pape.	4.29	7.43	0. 6.13
29	Mercredi.	S. Marthe.	4.30	7.42	0. 6.11
30	Jeudi.	S. Ours.	4.31	7.40	0. 6. 8
31	Vendredi.	S. Germ. l'Auxerr.	4.33	7.39	0. 6. 7

JOURS de la semaine.	AOUT 1863. Fêtes du Martyrologe romain.	LEVER du soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
		H. M.	H. M.	H. M. S.
imedi.	S. S. Mabé.	4.34	7.37	0. 6. 4
im.	x^e *ap. la Pent.*	4.35	7.36	0. 6. 0
imdi.	Ste Lydie.	4.37	7.34	0. 5.56
ardi.	S. Dominique.	4.38	7.33	0. 5.51
ercredi.	S. Yvon.	4.39	7.31	0. 5.45
udi.	*Transfig. de N. S.*	4.41	7.30	0. 5.39
endredi.	S. Gaétan.	4.42	7.28	0. 5.33
imedi.	S. Justin.	4.43	7.27	0. 5.26
im.	xie *ap. la Pent.*	4.45	7.25	0. 5.18
undi.	S. Laurent.	4.46	7.23	0. 5.10
ardi.	Ste Suzanne.	4.48	7.22	0. 5. 1
ercredi.	St. Macaire.	4.49	7.20	0. 4.51
udi.	S. Hippolyte.	4.50	7.18	0. 4.41
endredi.	S. Eusèbe.	4.52	7.16	0. 4.31
imedi.	ASSOMPTION.	4.53	7.15	0. 4.20
im.	xiie *ap. la Pent.*	4.54	7.13	0. 4. 8
undi.	S. Carloman.	4.56	7.11	0. 3.56
ardi.	Ste Hélène.	4.57	7. 9	0. 3.43
ercredi.	S. Jules.	4.59	7. 7	0. 3.30
udi.	S. Bernard.	5. 0	7. 5	0. 3.16
endredi.	S. Privat.	5. 2	7. 4	0. 3. 2
imedi.	S. Antoine.	5. 3	7. 2	0. 2.48
im.	xiiie *ap. la Pent.*	5. 4	7. 0	0. 2.32
imdi.	S. Barthélemy.	5. 6	6.58	0. 2.17
ardi.	S. Louis, roi.	5. 7	6.56	0. 2. 1
ercredi.	S. Zéphyrin.	5. 9	6.54	0. 1.44
udi.	S. Césaire.	5.10	6.52	0. 1.28
endredi.	S. Augustin.	5.11	6.50	0. 1.10
imedi.	S. Médéric.	5.13	6.48	0. 0.53
im.	xive *ap. la Pent.*	5.14	6.46	0. 0.35
imdi.	S. Aristide.	5.16	6.44	0. 0.17

Quantièmes.	Jours de la semaine.	SEPTEMBRE 1863 Fêtes du Martyrologe romain.	Lever du Soleil.	Coucher du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
			H. M.	H. M.	H. M. S.
1	Mardi.	S. Leu.	5.17	6.42	11.59.58
2	Mercredi.	S. Gilles.	5.19	6.40	11.59.39
3	Jeudi.	S. Grégoire le Gr.	5.20	6.38	11.59.20
4	Vendredi.	Ste Rosalie.	5.21	6.36	11.59.01
5	Samedi.	S. Bertin.	5.23	6.34	11.58.41
6	Dim.	xve *ap. la Pent.*	5.24	6.32	11.58.21
7	Lundi.	S. Cloud.	5.26	6.30	11.58. 1
8	Mardi.	*Nativité de la V.*	5.27	6.27	11.57.41
9	Mercredi.	S. Omer.	5.28	6.25	11.57.20
10	Jeudi.	Ste Pulchérie.	5.30	6.23	11.57. 0
11	Vendredi.	S. Hyacinthe.	5.31	6.21	11.56.39
12	Samedi.	S. Raphaël.	5.33	6.19	11.56.19
13	Dim.	xvie *ap. la Pent.*	5.34	6.17	11.55.58
14	Lundi.	*Exalt. de la Ste C.*	5.36	6.15	11.55.37
15	Mardi.	S. Nicodême.	5.37	6.13	11.55.16
16	Mercredi.	Ste Edithe.	5.38	6.11	11.54.55
17	Jeudi.	S. Lambert.	5.40	6. 8	11.54.34
18	Vendredi.	S. Jean Chrysost.	5.41	6. 6	11.54.12
19	Samedi.	S. Janvier.	5.43	6. 4	11.53.51
20	Dim.	xviie *ap. la Pent.*	5.44	6. 2	11.53.30
21	Lundi.	S. Mathieu, ap.	5.46	6. 0	11.53. 9
22	Mardi.	S. Maurice.	5.47	5.58	11.52.48
23	Mercredi.	Ste Polyxène.	5.48	5.56	11.52.27
24	Jeudi.	S. Andoche.	5.50	5.53	11.52. 7
25	Vendredi.	S. Firmin.	5.51	5.51	11.51.46
26	Samedi.	Ste Justine.	5.53	5.49	11.51.25
27	Dim.	xviiie *ap. la Pent.*	5.54	5.47	11.51. 5
28	Lundi.	S. Céran.	5.56	5.45	11.50.45
29	Mardi.	S. Michel.	5.57	5.43	11.50.25
30	Mercredi.	S. Jérôme.	5.59	5.41	11.50. 5

JOURS de la semaine.	OCTOBRE 1863. Fêtes du Martyrologe romain.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
		H. M.	H. M.	H. M. S.
ıdi.	S. Rémi.	6. 0	5.39	11.49.46
ndredi.	SS. Anges gardiens.	6. 2	5.37	11.49.27
medi.	S. Candide.	6. 3	5.34	11.49. 8
ı.	XIXe *ap. la Pent.*	6. 4	5.32	11.48.50
ndi.	S. Marcellin.	6. 6	5.30	11.48.32
rdi.	S. Bruno.	6. 7	5.28	11.48.14
rcredi.	S. Serge.	6. 9	5.26	11.47.57
ıdi.	Ste Brigitte.	6.10	5.24	11.47.40
ndredi.	S. Denis, év.	6.12	5.22	11.47.23
medi.	S. Paulin.	6.13	5.20	11.47. 8
ı.	XXe *ap. la Pent.*	6.15	5.18	11.46.52
ndi.	S. Wilfrid.	6.16	5.16	11.46.37
rdi.	S. Théophile.	6.18	5.14	11.46.23
rcredi.	Ste Menehould.	6.20	5.12	11.46. 9
ıdi.	Ste Thérèse.	6.21	5.10	11.45.55
ndredi.	S. Gal.	6.23	5. 8	11.45.42
nedi.	S. Loup, év. d'An.	6.24	5. 6	11.45.30
ı.	XXIe *ap. la Pent.*	6.26	5. 4	11.45.18
ndi.	S. Savinien.	6.27	5. 2	11.45. 7
rdi.	Ste Clothilde.	6.29	5. 0	11.44.56
rcredi.	Ste Ursule.	6.30	4.58	11.44.46
di.	S. Mellon.	6.32	4.57	11.44.37
ıdredi.	S. Romain.	6.33	4.55	11.44.28
nedi.	S. Magloire.	6.35	4.53	11.44.20
ı.	XXIIe *ap. la Pent.*	6.37	4.51	11.44.13
ıdi.	S. Évariste.	6.38	4.49	11.44. 7
·di.	S. Didier.	6.40	4.47	11.44. 1
·credi.	S. Simon.	6.41	4.46	11.43.56
di.	S. Narcisse.	6.43	4.44	11.43.51
ıdredi.	S. Lucain.	6.45	4.42	11.43.48
ıedi.	S. Quentin.	6.46	4.41	11.43.45

Quantièmes.	JOURS de la semaine.	SEPTEMBRE 1863 Fêtes du Martyrologe romain.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	s
			H. M.	H. M.	H
1	Mardi.	S. Leu.	5.17	6.42	1
2	Mercredi.	S. Gilles.	5.19	6.40	1
3	Jeudi.	S. Grégoire le Gr.	5.20	6.38	1
4	Vendredi.	Ste Rosalie.	5.21	6.36	1
5	Samedi.	S. Bertin.	5.23	6.34	1
6	DIM.	XVe *ap. la Pent.*	5.24	6.32	1
7	Lundi.	S. Cloud.	5.26	6.30	1
8	Mardi.	*Nativité de la V.*	5.27	6.27	1
9	Mercredi.	S. Omer.	5.28	6.25	1
10	Jeudi.	Ste Pulchérie.	5.30	6.23	1
11	Vendredi.	S. Hyacinthe.	5.31	6.21	1
12	Samedi.	S. Raphaël.	5.33	6.19	1
13	DIM.	XVIe *ap. la Pent.*	5.34	6.17	1
14	Lundi.	*Exalt. de la Ste C.*	5.36	6.15	1
15	Mardi.	S. Nicodème.	5.37	6.13	1
16	Mercredi.	Ste Edithe.	5.38	6.11	1
17	Jeudi.	S. Lambert.	5.40	6. 8	1
18	Vendredi.	S. Jean Chrysost.	5.41	6. 6	1
19	Samedi.	S. Janvier.	5.43	6. 4	1
20	DIM.	XVIIe *ap. la Pent.*	5.44	6. 2	1
21	Lundi.	S. Mathieu, ap.	5.46	6. 0	1
22	Mardi.	S. Maurice.	5.47	5.58	1
23	Mercredi.	Ste Polyxène.	5.48	5.56	1
24	Jeudi.	S. Andoche.	5.50	5.53	1
25	Vendredi.	S. Firmin.	5.51	5.51	1
26	Samedi.	Ste Justine.	5.53	5.49	1
27	DIM.	XVIIIe *ap. la Pent.*	5.54	5.47	1
28	Lundi.	S. Céran.	5.56	5.45	1
29	Mardi.	S. Michel.	5.57	5.43	1
30	Mercredi.	S. Jérôme.	5.59	5.41	1

JOURS de la semaine.	DÉCEMBRE 1863. Fêtes du Martyrologe romain.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
		H. M.	H. M.	H. M. S.
Mardi.	S. Éloi.	7.34	4. 4	11.49. 8
Mercredi.	Ste Aurélie.	7.35	4. 4	11.49.30
Jeudi	S. Fulgence.	7.36	4. 3	11.49.54
Vendredi.	Ste Barbe.	7.37	4. 3	11.50.18
Samedi.	S. Géraud.	7.39	4. 2	11.50.42
DIM.	IIe *de l'Avent.*	7.40	4. 2	11.51. 8
Lundi.	S. Ambroise.	7.41	4. 2	11.51.33
Mardi.	CONCEPTION.	7.42	4. 2	11.52. 0
Mercredi.	Ste Léocadie.	7.43	4. 1	11.52.26
Jeudi.	Ste Valère.	7.44	4. 1	11.52.54
Vendredi.	S. Savin.	7.45	4. 1	11.53.21
Samedi.	S. Gédéon.	7.46	4. 1	11.53.49
DIM.	IIIe *de l'Avent.*	7.47	4. 1	11.54.18
Lundi.	S. Spiridion.	7.48	4. 1	11.54.46
Mardi.	S. Mesmin.	7.49	4. 2	11.55.15
Mercredi.	Ste Albine.	7.50	4. 2	11.55.44
Jeudi.	S. Lazare.	7.50	4. 2	11.56.14
Vendredi.	S. Victor	7.51	4. 2	11.56.43
Samedi.	S. Timoléon.	7.52	4. 3	11.57.13
DIM.	IVe *de l'Avent.*	7.52	4. 3	11.57.43
Lundi.	S. Thomas.	7.53	4. 3	11.58.13
Mardi.	S. Honorat.	7.53	4. 4	11.58.43
Mercredi.	Ste Victoire.	7.54	4. 4	11.59.13
Jeudi.	Ste Irmine.	7.54	4. 5	11.59.43
Vendredi.	NOEL.	7.55	4. 6	0. 0.12
Samedi.	S. Étienne.	7.55	4. 6	0. 0.42
DIM,	S. Jean, ap.	7.55	4. 7	0. 1.12
Lundi.	SS. Innocents.	7.56	4. 8	0. 1.41
Mardi.	S. David.	7.56	4. 9	0. 2.11
Mercredi.	S. Sabin.	7.56	4.10	0. 2.40
Jeudi.	S. Sylvestre.	7.56	4.10	0 3 9

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Ministre de l'instruction publique et des cultes,

Le Conseil d'État entendu,

Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France*, établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'instruction publique et des cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851,

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'instruction publique et des cultes.

Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

ET

LISTE

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

Art. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de Société de l'Histoire de France.

Art. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux états généraux de 1789 ;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile ;

3° Un compte rendu annuel de ses travaux et de sa situation ;

4° Un annuaire.

Art. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

Art. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens ; elle nomme des associés correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

ART. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

ART. 6. Chaque sociétaire paye une cotisation annuelle de TRENTE FRANCS.

ART. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

ART. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

ART. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières

années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

Art. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

Art. 11. Le Conseil nomme chaque année un comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

Art. 12. L'assemblée générale nomme chaque année deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

Art. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

Art. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable, chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé à la tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire respon-

sable, portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Art. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

Art. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce aux prix fixés par le Conseil.

Art. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

Art. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

Art. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

Art. 20. Le comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur payement est présumé devoir s'effectuer.

Le comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de payement.

Art. 21. Le Conseil se fera rendre compte tous les trois mois au moins de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

Art. 22. Le comité devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

Art. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil, et ordonnancée par le comité des fonds.

Art. 24. Le comité des fonds et le trésorier s'assèmblent une fois par mois.

Art. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

Art. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale, pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

NOVEMBRE 1861.

MM.

AFFRY DE LA MONNOYE (Alfred D'), [325], ✻, rue Vineuse, n° 12, à Passy.

AIX (*Bibliothèque de la ville d'*), [687], représentée par M. Rouard ✻, cor., M. Techener, rue de l'Arbre-Sec, n° 52.

ANDRÉ (Alfred), [1170], rue de Londres, n° 27.

ANDRIEUX (Jules), [878], rue Joubert, n° 35.

ANISSON-DUPERRON, [831], rue de Matignon, n° 18.

ARBAUMONT (Jules D'), [1154], aux Argentières, près Dijon, cor. M. Eug. Picamelot, rue de Lille, n° 39.

ARCHIVES DE L'EMPIRE (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. le comte de Laborde; corresp., Mme veuve J. Renouard, rue de Tournon, n° 6.

ARNAUD (l'abbé), [496], rue de Beaujon, n° 20.

ARTH (Louis), [519], avocat, à Saverne (Bas-Rhin); corresp., M. Derache, libraire, rue du Bouloy, n° 7.

ASHBURTON (lord), [899], à Londres; corresp. à Paris, M. Dumont, employé à la Bibliothèque de l'Institut.

ASSELINE, [1164], avocat, propriétaire au Maine-Blanc, par Montlieu (Charente-Inférieure), corresp., M. Laurens, place Danphine, n° 9.

AUBRY (Auguste), [1175], libraire, rue Dauphine, n° 16.

AUCOC (Léon), [1030], ✻, maître des requêtes au Conseil d'État, rue Louis-le-Grand, n° 29.

AUDENET, [310], banquier, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 25.

AUMALE (duc D'), [961], à Twickenham (Middlesex), Angleterre; corresp., M. Cuvillier-Fleury, rue du Bac, n° 34.

AVOCATS (*Bibliothèque de l'ordre des*), [720], représentée, par M. B. Hauréau, au Palais de Justice.

BACHOD, [1107], procureur impérial à Lons-le-Saunier; corresp., M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 49.

BAER (Gustave DE), [808], ingénieur civil, rue de Toutille, n° 8, à Belleville.

BAILLON (comte DE), [857], rue Roquépine, n° 4.

BANDINI-GIUSTINIANI (marquis DE), [1235], à Rome; corresp., M. A. Manini, rue Hauteville, n° 55.

BARANTE (baron DE), [4], G. C. ✻, membre de l'Institut, à Barante, près Thiers (Puy-de-Dôme); corresp., M. Bellaguet, rue Cassette, n° 23.

BARBEREY (Maurice DE), [751], place François Ier, rue Jean-Goujon, n° 17.

BARBIÉ DU BOCAGE, [893], rue de la Chaussée-d'Antin, n° 58 *bis*.

BAROCHE (Ernest), [931], ✻, maître des requêtes au Conseil d'État, rue de Varennes, n° 78.

BARRAS (Tobie), [1256], sous-chef au ministère des Travaux publics, rue des Saints-Pères, n° 14.

BARRÉ, [1140], directeur des contributions indirectes, à Gap; corresp., M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 49.

BARTHÉLEMY (Édouard DE), [848], secrétaire du Conseil du Sceau, auditeur au Conseil d'État, rue Casimir-Périer, n° 3.

BARTHÈS (Pierre) et Cie, [526], libraires à Londres et à Paris, rue de Verneuil, n° 5.

BARTHOLONY (Fernand), [1013], auditeur au Conseil d'État, rue de Larochefoucauld, n° 12.

BATAILLARD (Charles), [339], avocat, rue de Vaugirard, n° 9.

BATBIE, [1092], ancien auditeur au Conseil d'État, professeur à la Faculté de Droit, rue Jacob, n° 20.

BAUCHART (Ernest), [1031], maître des requêtes de 2me classe au Conseil d'État, rue de Bellechasse, n° 62.

BAUFFREMONT (prince DE), [1015], avenue Percier, n° 11.

BAYARD, [849], ✻, auditeur de 1re classe au Conseil d'État, rue Montholon, n° 21.

BEAUCOURT (G. DU FRESNE DE), [921], au château de Morainville, par Blangy (Calvados), rue de Bellechasse, n° 44.

BEAUNE (Henri), [992], substitut du procureur impérial, à Dijon (Côte-d'Or); corresp., M. Albert Gigot, avocat, rue Neuve-de-l'Université, n° 5.

BEAUTEMPS-BEAUPRÉ, [749], procureur impérial près le tribunal de première instance de Mantes (Seine-et-Oise); corresp., M. Aug. Durand, libraire, rue des Grès, n° 7.

BEAUVILLÉ (Victor DE), [1011], à Montdidier; corresp., à Paris, M. de Beauvillé, rue de Berlin, n° 8.

BÉHIC (Arnaud), [1240], ancien conseiller d'État, président du conseil d'administration de la société des Messageries impériales, place Vendôme, n° 14.

BELBEUF (comte GODARD DE), [933], maître des requêtes au Conseil d'État, rue de Lille, n° 79.

BELLAGUET, [316], ✻, chef de bureau au ministère d'État, rue Cassette, n° 23.

BELLANGER (Charles), [861], rue Taitbout, n° 44.

BELLENAVE (marquis DE), [412], au château de Bellenave (Allier); corresp., M. Vaton, libraire, rue du Bac, n° 50.

BELLEVAL (Réné comte DE), [1182], rue de la Victoire, n° 90.

BELLIER DE LA CHAVIGNERIE (F.-Philippe), [916], juge d'instruction à Rambouillet, (Seine-et-Oise); corresp., à Paris, M. Louvrier de Lajolais, quai Bourbon, n° 19.

BÉRENGER (marquis DE), [820], à Sassenage (Isère); à Paris, rue Jean-Goujon, n° 49.

BERGE [1085], notaire, rue Saint-Martin, n° 333.

BERGER (Amédée), [998], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, chef du cabinet de S. Exc. le ministre des finances, rue du Luxembourg, n° 24.

BERRYER (P. Ant.), [1130], avocat, membre de l'Académie française, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 64.

BERTHAULD, [1070], professeur à la Faculté de droit de Caen; corresp., M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 49.

BESSIÈRES, [1269], auditeur au Conseil d'État, rue de Bourgogne, n° 6.

BÉTHIZY (le marquis DE), [846], rue de l'Université, n° 53.

BEUGNOT (comte Arthur), [7], O. ✻, membre de l'Institut, rue de Miromesnil, n° 16.

BIANCHI (Marius), [1171], boulevard des Capucines, n° 21.

BIRON (comte DE), [887], avenue Montaigne, n° 77.

BUFFET (Aimé), [1115], ✻, ingénieur des ponts et chaussées, rue Bonaparte, n° 30.

BURIN DESROZIERS, [1105], ✻, avocat général près la Cour de Chambéry; corresp., M. Ant. Blanche, rue de Laval, cité Malesherbes, n° 12.

BUSSEROLLES (Charles), [581], juge au tribunal de première instance du département de la Seine, rue Lavoisier, n° 13.

BUSSIERRE (Edmond, baron DE), [607], G. O. ✻, ancien ambassadeur, rue de Lille, n° 84.

BUSSIERRE (Léon, baron DE), [1021], O. ✻, conseiller d'État, rue de la Ville-l'Évêque, n° 52.

CABANY aîné (Marie-Thomas-Joachim), [287], ancien magistrat, avocat à la Cour impériale de Paris, rue Duphot, n° 10.

CABARRUS, [935], sous-préfet à Argentan (Orne); corresp., M. Radiguet, rue de Tivoli, n° 22.

CAEN (le maire de), [1015], *pour la Bibliothèque de la ville.*

CAILLEBOTTE (l'abbé), [1162], rue de la Villette-Belleville, n° 3.

CAILLEUX (Alphonse DE), [464], O. ✻, rue Laffitte, n° 49.

CAMPAN (C. A.), [1000], secrétaire de la Société pour la publication des mémoires relatifs à l'histoire de la Belgique, à Bruxelles, place de l'Industrie, n° 20, quartier Léopold; corresp., Mme veuve J. Renouard, rue de Tournon, n° 6.

CAMUS, [1065], ancien recteur de l'Université, rue Bayard, n° 9.

CANDIA (Mario DE), [658], rue Neuve-des-Mathurins,

orresp., M. Martini, à Batignolles, rue Trezel,

.), [293], à Pont-Audemer (Eure); correspond.,
rument, libraire, chez Mme Ve Jules Renouard,
Tournon, n° 6.
Jean-Joseph), [944], ancien agent de change à
que, à Paris, rue des Martyrs, n° 47.
École des), [802], représentée par M. l'abbé
n, supérieur de l'école, rue de Vaugirard, n. 76.
(l'abbé), [1213], chanoine honoraire, place
ne, n° 6.
T (William), [951], à Londres.
, [666], ✻, conseiller à la Cour impériale de
rue de Bellechasse, n° 11.
(duc DE), [890], rue de Varennes, n° 72.
Eugène), [794], O. ✻, ancien garde des Archives
hambre des pairs, rue de Tournon, n° 12.
(comte DE), [1185], rue Neuve-de-l'Université,

(DE), [132], O. ✻, correspondant de l'Institut,
ire honoraire de la Société des Antiquaires de
ndie, à Caen (Calvados).
le) DE LA RUE NEUVE, [969], à Grenoble (Isère);
p., M. Gustave Réal, rue Neuve-des-Mathu-
r° 44.
(DE), [1260], archiviste paléographe, rue de
n, n° 21.
AN (Alfred-Philibert-Victor GUIGUES DE MORE-
marquis DE), [356], rue de l'Université, n° 73.
AN (Charles-Fortuné-Jules GUIGUES DE MO-
, comte DE), [252], ✻, chef d'escadron, rue
Pépinière, n° 63.

CHALUS (DE), [1280], à Dijon ;corresp., M. Aug. Durand, rue des Grès, n° 7.

CHAMBLAIN (G. DE), [1216], ✻, maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Ferme, n° 34 bis.

CHAMPAGNY (Franz, comte DE), [691], quai Malaquais, n° 19.

CHANTÉRAC (marquis DE), [908], rue de Bellechasse, n° 17.

CHAPTAL (collége), [1041], représenté par M. Montjean, ✻, rue Blanche, n° 29.

CHARENTENAY (Réné DE), [1258], à Dijon; correspondant, M. Aug. Durand, rue des Grès, n° 7.

CHASLES (Ad.), [469], ✻, ancien maire de Chartres, membre du conseil général du département d'Eure-et-Loir; à Paris, rue de Londres, n° 54.

CHAUCHAT [1222], auditeur au Conseil d'État, rue Basse-du-Rempart, n° 50.

CHAUFFOUR (Ignace), [374], avocat à Colmar (Haut-Rhin), rue des Blés.

CHAULIEU (baron DE), [1128], ancien membre de l'Assemblée législative, à Vire (Calvados); correspondant, M. Dufresne de Beaucourt.

CHAZELLES (Léon DE), [197], député au Corps législatif, maire de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme); correspondant, M. Léon Laguerre, docteur en droit, rue de Monceau, n° 17.

CHEDEAU, [771], avoué à Saumur (Maine-et-Loire); corresp., M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

CHÉRUEL (A.), [786], ✻ inspecteur général de l'ensei-

gnement secondaire pour l'ordre des lettres, rue Royer-Collard, n° 24.

CHEVALIER (Léon), [1226], conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Rivoli, n° 216.

CHEVILLARD (Léon), [1106], ancien magistrat, à Lons-le-Saunier; corresp., M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 49.

CHEVREUL (Henri), [819], ancien magistrat, rue Cuvier, n° 57.

CHOISEUL (comtesse DE), [888], rue de l'Université, n° 59.

CHOPIN (Albert), [1156], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Neuve-de-l'Université, n° 10.

CHRISTOPHLE, [1104], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue des Beaux-Arts, n° 8.

CISTRIA (prince DE), [1191], rue Saint-Dominique, n° 104.

CLAVEAU [1200], inspecteur général des établissements de bienfaisance, rue Taranne, n° 8.

CLÉMENT (baron), [996], ✻, ancien préfet, rue Bonaparte, n° 29.

CLERMONT (DE), [1266], rue du Bac, n° 108.

CLERMONT-TONNERRE (vicomtesse DE), [919], rue de Lille, n° 119.

CLOUET, [1212], adjoint au maire de la ville du Havre, corresp., M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 49.

COBIANCHI (le chevalier G.), [564], attaché à l'ambassade d'Italie, place de la Madeleine, n° 13.

COCHIN (Augustin), [1034], ✻, membre du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine, rue Saint-Guillaume, n° 25.

COHEN (Félix), [1111], auditeur au Conseil d'État, rue d'Aumale, n° 22.

COLAS (l'abbé), [1262], chanoine titulaire de la métropole de Rouen; corresp., Mme veuve Jules Renouard, rue de Tournon, 6.

COLLARD, [1142], O. ✻, chef d'escadron d'artillerie à Pesselières, par Sancerre (Cher); corresp., M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 49.

COLLARD (Alfred), [1215], O. ✻, lieutenant colonel d'artillerie en retraite, rue de Seine, n° 4, à Ivry-sur-Seine.

COLMET D'AAGE (Henri), [1158], conseiller référendaire, à la Cour des comptes, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 26.

CONSEIL D'ÉTAT (*Bibliothèque du*), [934], représentée par M. Théobald Fix.

CONTI, [929], ✻, conseiller d'État, rue du Colysée, n° 19.

CONTREGLISE (DE), [1181], propriétaire, à Besançon (Doubs); corresp., à Paris, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

CORNUDET (Alfred, vicomte), [837], O. ✻, membre du Conseil général de la Creuse; à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 88.

COSNAC (Jules, comte DE), [717], ✻, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 71.

COSTE (Alphonse), [1149], juge au tribunal de première instance de Schelestadt (Bas-Rhin).

COURCEL (Valentin CHODRON DE), [1068], rue de Vaugirard, n° 20.

COURCY (Alfred DE), [697], rue Richelieu, n° 85.

COURONNE (*Bibliothèque de la*), [595 à 599], représenté par M. Louis Barbier, ✻, administrateur de la Bibliothèque du Louvre.

COUSSEMAKER (DE), [867], ✻, juge au tribunal de première instance de Lille, membre du Conseil général du département du Nord, à Dunkerque; corresp. de l'Institut; corresp., M. Carlier, rue des Martyrs, n° 47.

CRANBORNE (vicomte), [1153], 20, Arlington street, à Londres, corresp., M. Guadet, boulevard des Invalides, n° 56.

CRAPELET (Charles), [399], boulevard Maillot, n° 74, à Neuilly-sur-Seine.

CROZE (Gustave, baron DE), [863], rue du Cherche-Midi, n° 15.

CROZE (Charles DE), [793], rue du Cherche-Midi, n° 15.

CUILLIERIE DU PONT (Jules), [1275], maire de Chiron (Savoie), corresp., M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 49.

CUNIN-GRIDAINE (Charles), [154], G. O. ✻, manufacturier, à Sedan (Ardennes).

CURMER (L.), [1005], rue de Richelieu, n° 47.

DANSIN [1061], professeur à la Faculté des lettres de Caen corresp., M. le Dr Deschamps, rue Vivienne, n° 10.

DARD (baron), [653], ✻, chef de bureau au Ministère d'État, rue Saint-Lazare, n° 108.

DARESTE, [1098], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, quai Malaquais, n° 9.

DARRAS (l'abbé), [1064], rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 87.

DARRICAU, [993], G. O. ✻, conseiller d'État, intendant général, inspecteur, directeur de la comptabilité générale de la guerre, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 80.

DARU (Charles, baron), [941], rue Neuve-des-Bons-Enfants, n° 25.

DAUPHIN-VALEMBOURG (Eugène), [1272], chef du cabinet de M. le préfet des Basses-Pyrénées à Pau; corresp., M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 49.

DAVID (Edmond), [983], auditeur au Conseil d'État, rue d'Anjou, n° 25 (au Marais).

DAVID-DESCHAMPS, [1243], ✻, député au Corps législatif, rue la Ferme-des-Mathurins, n° 21.

DAVIEL (Ernest), [1132], avocat à la Cour impériale de Rouen; correspondant, M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 49.

DE BURE (Charles-Philippe-Albert), [668], adjoint du maire de la ville de Moulins (Allier); corresp., M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

DEFRÉMERY (Ch.), [866], ✻, professeur suppléant au collége de France, rue de Tournon, n° 14.

DELABORDE, [1096], ✻, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, ancien président de l'ordre, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 5.

DELAISTRE (Gustave), [974], propriétaire, rue Beauvoisine, à Rouen; corresp., M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 49.

DELALAIN (Jules), [702], ✻, imprimeur-libraire de l'Université, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 5.

DELAROQUE, [879], libraire, quai Voltaire, n° 21.

DELÉCLUZE (Étienne-Jean), [524], ✻, rue Chabanais, n° 1.

DELESSERT (François), [277], O. ✻, rue Montmartre, n° 172.

DELION, [1265], libraire, quai des Augustins, n° 47.

DELISLE (Léopold), [816], ✻, membre de l'Institut, boulevard Magenta, n° 96.

DELOYE, [645], conservateur du Musée et de la Bibliothèque d'Avignon (Vaucluse); corresp., M. A. Allouard, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n° 3.

DEMAY (Ernest), [1103], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, boulevard Malesherbes, n° 41.

DENIÈRE, [1035], ✻, membre du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine, rue Rougemont, n° 4.

DENIS, [1061], avocat, à Saint-Lô (Manche); corresp., M. Allouard, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n° 3.

DENJOY (Henri), [845], membre du Conseil général du Gers, à Fleurance; corresp., Mme veuve J. Renouard, rue de Tournon, n° 6.

DES CHAPELLES, [1116], rue Godot-de-Mauroy, n° 7.

DES MELOIZES (Eugène), [638], O. ✻, conservateur des eaux et forêts, à Bourges (Cher); corresp., M. de La Villegille, rue de Seine, n° 31.

DESNOYERS (Jules), [23], ✻, membre de l'Institut bibliothécaire du Muséum d'Histoire naturelle, au Jardin des plantes, rue Cuvier, n° 57.

DESPREZ fils (Henri), [1277], directeur de la compagnie d'assurance *le Comptoir maritime*, place de la Bourse, n° 6.

DES ROYS (Ernest, vicomte), [1186], auditeur au Conseil d'État, place Vendôme, n° 12.

DEUDON (Charles), [1255], rue Godot-de-Mauroy, n° 6.

DEULLIN (Eugène), [1173], banquier, à Épernay (Marne).

DEVAUX (Beauvois), [1278], avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation, quai Voltaire, n° 1.

DEVIENNE, [1238], G. O. ✻, premier président de la Cour impériale de Paris, place Vendôme, n° 12.

DIBON (Paul), [362], à Louviers (Eure); corresp., M. de La Villegille, rue de Seine, n° 31.

DIEPPE (*bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. J. P. Féret, corresp., M. Julien, libraire, rue de l'Éperon, n° 9.

DIJON (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Ouignard, corresp. ....

DINAUX (Arthur), [769], ✻, à Montataire (Oise); correspondant, M. Thévenin, boulevard Montmartre, n° 19.

DIONIS DU SÉJOUR, [874], ✻, juge de paix du cinquième arrondissement de Paris, rue Servandoni, n° 22.

DORIA (le vicomte Armand), [818]; correspondant, M. Le Gras, libraire, boulevard des Capucines, n° 27.

DOVERGNE fils, [369], bibliothécaire honoraire de la ville, à Hesdin (Pas-de-Calais).

DRAGICSEVICS (Auguste), [940], professeur d'histoire, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 92.

DREYSS (Ch.), [852], professeur au lycée Napoléon, rue Bonaparte, n° 31.

DRION (Charles), [958], président du tribunal de première instance de Schelestadt (Bas-Rhin); corresp., MM. Jung-Treuttel, rue de Lille, n° 19.

DUBOIS (comte Eugène), [1020], O. ✻, conseiller d'État, rue Neuve-des-Mathurins, n° 89.

DUBOIS, [777], professeur au collége Rollin, place de l'Estrapade, n° 17.

DUBOIS DE L'ESTANG (Gustave), [1066], conseiller réé-

rendaire à la Cour des comptes, rue Saint-Nicolas-d'Antin, n° 58.

Duchatel (le comte Tanneguy), [959], G. C. ✻, membre de l'Institut, rue de Varennes, n° 69.

Du Chatel (vicomte), ✻ [1202], capitaine d'ordonnance de S. Ex. le grand chancelier de la Légion d'honneur, rue des Écuries-d'Artois, n° 9.

Dubaure (J.), [840], ✻, avocat, ancien ministre, rue Lepelletier, n° 20.

Dufour (Gabriel), [1097], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Gaillon, n° 12.

Du Méril (Édelestand), [872], rue Jacob, n° 21.

Dumesnil (Jules), [725], avocat, rue Pigalle, n° 8.

Dumoulin, [636], libraire, quai des Augustins, n° 13.

Du Parc (Charles, comte), [1257], à Dijon; corresp., M. Aug. Durand, rue des Grès, n° 7.

Dupleix-Agier (Henri), [698], archiviste-paléographe, rue Saint-Dominique, n° 28.

Dupont (Edmond), [817], sous chef à la section du secrétariat des archives de l'Empire, place Royale, n° 8.

Duràand (Auguste), [689], libraire, rue des Grès, n° 7.

Durand de Lançon père, [313], ancien receveur des finances, à Choisy-le-Roi (Seine); corresp., M. Duprat, libraire, cloître Saint-Benoît, n° 7.

Durand de Lançon fils (Alphonse), [826], propriétaire à Heugnes, par Écueillé (Indre); corresp., M. Duprat, libraire, cloître Saint-Benoît, n° 7.

Durieu de Vernimac, [927], secrétaire d'ambassade, rue de la Madeleine, n° 5; corresp., M. de Farge rue d'Isly, n° 3.

Duruy (Victor), [1081], ✻, professeur d'histoire au lycée Napoléon, quai de Béthune, n° 14.

Dutens (Albert), [55], O. ✻, ancien député, rue Chauveau-Lagarde, n° 6.

Dutheil, [1141], ancien député, à Laval (Mayenne); correspondant, M. Germain Tribert, rue de la Pépinière, n° 19.

Duval (Jacques-François), [1282], juge au tribunal de Rouen, corresp., M. Le Tellier de la Fosse, rue Neuve-des-Capucines, n° 11.

Duverdy (Charles), [748], avocat à la Cour impériale, place Boieldieu, n° 1.

Duvergier (J. B.), [1022], C. ✻, conseiller d'État, rue des Saints-Pères, n° 9.

Duvergier de Hauranne, [1126], ancien député, rue de Tivoli, n° 5.

Egger, [586], ✻, membre de l'Institut, agrégé de la Faculté des lettres, rue Madame, n° 48.

Elie, [1072], adjoint au maire à Saint-Lô.

Estaintot (Robert, vicomte d'), [975], avocat, rue de la Cigogne, n° 5, à Rouen (Seine-Inférieure); corresp., M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 49.

Éthiou-Péron, [953], représentant de la maison veuve J. Renouard, rue de Tournon, n° 6.

Fabre (Adolphe), [939], président du tribunal de première instance de Chambéry (Savoie); corresp., à Paris, M. Aug. Durand, rue des Grès, n° 7.

Falaise (*Bibliothèque de la ville de*) [1069], représentée par M. Choisy, *bibliothécaire;* corresp., M. Le Doyen, libraire au Palais-Royal.

FABÉ, [1029], ✻, maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Pépinière, n° 11.

FEILLET (A.), [1138], rue Pavée St-André-des-Arts, n° 18.

FEZENSAC (DE MONTESQUIOU, duc DE), [572], G. C. ✻, rue d'Astorg, n° 31.

FILLASSIER, [836], docteur en médecine, rue des Fossés-Montmartre, n° 16.

FIRINO, [1109], anc. receveur général, rue Chaillot, n° 70.

FLANDIN [930], O. ✻, conseiller d'État, rue du Havre, n° 5.

FLEURY (Édouard), [1179], président de la Société académique de Laon; corresp., M. Stanislas Prioux, quai des Augustins, n° 47.

FLOQUET, [622], ✻, avocat, correspondant de l'Institut, rue de l'Arcade, n° 25.

FLOT (J.), [1219], libraire, rue Bonaparte, n° 15.

FORCADE LA ROQUETTE (DE), C. ✻, [1078], sénateur, passage du Coq, rue Saint-Lazare, n° 99.

FOUCHÉ (Lucien), [224], à Évreux (Eure); corresp., M. A. Allouard, libraire, rue Pavée Saint-André-des-Arts, n° 3.

FOUCHÉ-LEPELTIER, [1228], député au Corps législatif, membre du Conseil municipal de Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 85.

FOUQUE (Victor), [785], à Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire); correspondant du ministère de l'Instruction publique et des Cultes, pour les travaux historiques, chez M. Allouard, libraire, rue Pavée Saint-André-des-Arts, n° 3.

FOURNIER, [858], à Bordeaux (Gironde), rue Gobineau, n° 1; corresp., MM. Rey et Belhatte, libraires, quai des Augustins, n° 45.

FOURNIER (Gabriel), [1084], inspecteur général des pri-

sous; correspondant, M. Alfred Blanche, rue de la Pépinière, n° 97.

FOURTIER, [1208], ✻, payeur du trésor public à Lons-le-Saunier (Jura), corresp., Mme veuve Jules Renouard, rue de Tournon, n° 6.

FRANÇOIS (A.), [868], ✻, maître des requêtes au Conseil d'État, rue Bleue, n° 11.

FREMY, [722], C. ✻, conseiller d'État, gouverneur du Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n° 17.

FRESNE (Marcellin DE), [388], rue Gaillon, n° 8.

FRETEAU DE PENY (Hérode-René-Jean-Baptiste-Emmanuel, baron DE), [709], référendaire à la Cour des comptes, rue de Londres, n° 40.

GALOPIN (Auguste), [1095], avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Seine-Saint-Germain, n° 95.

GASPAILLART (Émile), [1245], employé au ministère des Finances, rue de Clichy, n° 49.

GAUCHERAUD (Hippolyte), [56], rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 91.

GÉRARD (Charles), [1148], ancien représentant, avocat à Colmar, Haut-Rhin).

GÉRARDIN, (Alfred), [902], professeur agrégé d'histoire au lycée de Saint-Louis, rue de Vaugirard, n° 31,

GERBIDON (Émile-Victor), [810], avenue de Montsouge, n° 6.

GÉRBERT (Arthur), [1123], substitut du procureur impérial à Bourges (Cher); correspondant, M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 49.

D. L.), [1124], rue de Courcelles, n° 18.
[647], juge d'instruction au tribunal civil de
Meurthe); corresp., M. Capé, rue Dauphine,

A-SARRA (F., baron DE), [240], à Lausanne;
ondant, M. Cherbuliez, rue de la Monnaie, n° 10.
270], avocat au Conseil d'État et à la Cour de
on, rue de l'Échiquier, n° 43.
Paul-Émile), [569], ✻, à Romans (Drôme).
E (Léonce DE), [626], au château de Vauville,
ont-l'Évêque (Calvados); corresp., M. Alfred de
rue Jacob, n° 21.
Léon), [991], rue de Rivoli, n° 194.
r-MÉNILGLAISE (le marquis DE), [223], ✻, à
Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 73.
1025], ✻, conseiller d'État, rue des Moulins,

ippolyte), de Genève, [963]; à Paris, rue des
Arts, n° 10.
DE PRÉFELN (Anatole), [923], rue Louis-le-
n° 28.
Édouard), [57], ✻, maître des requêtes au
l d'État, rue Laffitte, n° 47.
IED-VILLARS (baronne DE), [870], place Ven-
n° 10.
ER (Ernest), [1094], ✻, auditeur au Conseil
, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 75.
DE LA MARINIÈRE (L.), [798], membre de la So-
es Bibliophiles français, rue d'Amsterdam, n° 46.
(Ernest), [591], conseiller à la Cour impériale
on (Côte-d'Or); à Paris, chez M. Poiré, square
ns, n° 6; rue Taitbout, n° 80.

GRENOBLE (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Gariel; corresp., M. Royer, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 28.

GROUALLE, [1232], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Mont-Thabord, n° 8.

GUADET, [228], ✻, chef de l'enseignement à l'Institution impériale des Jeunes-Aveugles, boulevard des Invalides, n° 56.

GUERARD (Mme veuve François), [967], à Amiens (Somme); correspondant, M. Delorme, rue Féron, n° 6.

GUESSARD (François), [349], ✻, professeur à l'École des Chartes, à Passy, Grande-Rue, n° 83.

GUIBAL, [1150], professeur d'histoire au lycée de Versailles, rue de l'Ouest, n° 64.

GUIGNÉ (DE), [1225], auditeur au Conseil d'État, rue Casimir-Perrier, n° 3.

GUILLAUME (Eugène), [1087], docteur en droit, rédacteur principal au bureau du contentieux des communes au ministère de l'intérieur, rue Soufflot, n° 1.

GUIZOT, [1], G. C. ✻, membre de l'Institut, rue du Faub.-Saint-Honoré, n° 52.

HACHETTE, [885], ✻, boulevard Saint-Germain, n° 77.

HAIGNERÉ (l'abbé D.), [901], archiviste de la ville de Boulogne-sur-mer (Pas-de-Calais); corresp., M. J. Lecoffre, libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 29.

HALEVY (Ludovic), [1045], rédacteur des procès-verbaux du Corps législatif, boulevard Montmartre, n°

HALLAYS-DABOT, [871], ancien chef d'institution, rue Saint-Jacques, n° 187.

IEN (Eugène), [900], rue de la Chaussée-d'Antin, 17.

URG (*Bibliothèque de la ville de*), [873], représentée par M. Pétersen, corresp., M. E. Jung-Treuttii, de Lille, n° 19.

IN D'ECTOT (Hilaire), [1060], docteur en droit à it-Vaast-la-Hougue (Manche); corresp., M. Boulaier, rue de Clichy, n° 49.

YE (Félix), [943], membre de la Société archéolo-ie de l'arrondissement d'Avesnes (Nord); corondant à Paris, M. Henri Martin, rue du Montiasse, n° 36.

EZ (Rodolphe), [990], avocat, rue de Verneuil, n° 33.

URT (Eugène-Gabriel, duc D'), [606], O. ✻, rue neau, n° 11.

(William-Henry), [897], Folkestone-House, Rou-Park, Streatham, Surrey, Angleterre; corresp., H. Bossange et fils, quai Voltaire, n° 25.

[26], C. ✻, membre de l'Institut, conservateur de Bibliothèque impériale, département des manus, rue Colbert, n° 12.

ANN (Mme André), [1207], rue du Faubourg-t-Honoré, n° 168.

OUL (comte D'), [925], place du Palais-Bourbon,

(*la Bibliothèque du*), [1193], représentée par orlent, corr., M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 49.

r, [1281], O. ✻, ancien garde des sceaux, place lôme, n° 14.

'OISSEL [1089], ✻, ancien conseiller d'État, rue haillot, n° 70.

, [503], O. ✻, rue des Martyrs, n° 23.

HÉRICOURT (Achmet, comte D'), [635], à Arras (Pas-de-Calais), rue Rouville; corresp., M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

HIMLY, [1007], professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris, rue de l'Ouest, n° 76.

HUBARD, [601], ✻, juge de paix à Rouen (Seine-Inférieure); corresp., M. Guillemot, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 19.

HUSSON (Armand), [1039], O. ✻, directeur de l'administration générale de l'assistance publique, place de l'Hôtel-de-Ville, n° 2.

IZAMBERT, [1276], membre du conseil de préfecture du département de la Savoie, corresp., M. Moranvillé, rue de la Douane, n° 18.

JAMESON [1167], rue de Londres, n° 23.

JEANNIN (baron), [971], O. ✻, préfet du département de la Moselle, à Metz; corresp., M. Le Tellier de La Fosse, rue Neuve-des-Capucines, n° 19.

JOBEZ (Alphonse). [323], rue Tronchet, n° 25.

JOLY DE BAMMEVILLE, [1224], auditeur au Conseil d'État, rue de Clichy, n° 28.

JOURDAIN, [834], ✻, chef de division au ministère de l'Instruction publique et des Cultes, rue Neuve-du-Luxembourg, n° 21.

KERDREL (AUDREN DE), [340], rue Beaurepaire, n° 2, à Rennes (Ille-et-Vilaine); à Paris, chez M. de Courcy, rue Richelieu, n° 85.

KERGORLAY (comte HERVÉ DE), [1241], député au Corps législatif, rue de Varennes, n° 48.

KERSAINT (vicomte DE), [892], rue de la Ville-l'Évêque, n° 26.

KERVYN DE LETTENHOVE, (baron), [199], ✻, à Bruges (Belgique).

LABORDE (Léon, comte DE), [301], O. ✻, membre de l'Institut, directeur général des Archives de l'Empire, rue de Paradis du Temple, n° 20.

LA BORDERIE (Arthur DE), [1198], archiviste-paléographe, à Vitré (Ille-et-Vilaine); corresp., M. Léopold Delisle, boulevard Magenta, n° 96.

LABOULAYE (Édouard), [445], ✻, avocat, membre de l'Institut, professeur au collége de France, rue Taitbout, n° 34.

LABROUSTE (Alexandre), [973], ✻, directeur du collége Sainte-Barbe, place du Panthéon.

LACABANE (Léon), [64], ✻, conservateur adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, directeur de l'École impériale des Chartes, avenue des Ternes, n° 81.

LACAVE-LAPLAGNE, [1251], auditeur au Conseil d'État, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 9.

LA CAZE (Pédre, baron), [839], ✻, rue Saint-Dominique Saint-Germain, n° 93.

LA CISTERNE (Emmanuel, prince DE), [72], rue Saint-Florentin, n° 2; corresp., M. Durand jeune, libraire, rue Louis-le-Grand, n° 11.

LACOMBE-TERNANT (Théodore), [917], banquier, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), rue Blaise-Pascal; corresp. à Paris, M. Paret, rue des Postes, n° 42.

LACORDAIRE, [981], ancien directeur de la manufacture des Gobelins, rue Fontaine-Saint-Georges, n° 1.

La Cour (E. de), [724], C. ✻, ministre plénipotentiaire, conseiller d'État, rue Saint-Honoré, n° 368.

Lacuisine (de), [1160], président de la Cour impériale de Dijon ; corresp., M. Aug. Durand, libraire, rue des Grès, n° 7.

La Faulotte (Ernest de), [1053], rue Caumartin, n° 60.

La Ferrière-Percy (comte de), [1080], député au Corps législatif, au château de Ronfeugerai près Athis (Orne), à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin n° 50.

La Ferté-Meun (marquise de), [907], rue du Bac, n° 46.

Lagrange (Édouard, marquis de), [331], O. ✻, sénateur, membre de l'Institut, rue Barbet-de-Jouy, n° 29.

Laguerre (Léon), [790], docteur en droit, rue de Monceaux, n° 17.

Lahure (Charles), [279], ✻, rue de Fleurus, n° 9.

Lair (Jules), [1283], avocat, rue de l'Entrepôt, n° 18.

Lalanne (Ludovic), [822], attaché aux travaux historiques du ministère de l'Instruction publique, rue de Condé, n° 20.

Lallemand (Auguste), [938], ✻ archiviste, rue Culture-Sainte-Catherine, n° 27.

Laloy (Louis-Henri), [827], docteur en médecine, rue de Paris, n° 169, à Belleville.

Langlais, [1248], O. ✻, conseiller d'État, rue de Berlin, 34.

Langle (Augustin de), [742], au château du Rocher, commune de Mesanger, près Évron (Mayenne); corresp., Mme veuve J. Renouard, rue de Tournon, n° 6.

Larnac (de), [1252], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 21.

La Rochefoucauld (duchesse de), [843], rue de Varennes, n° 72.

LASCOUX (Jean-Baptiste), [130], C. ✻, conseiller d'État, secrétaire général du ministère de la Justice, rue de Luxembourg, n° 36.

LASSUS (Marc, baron DE), [1195], rue de la Madeleine, n° 57.

LA TOUR DU PIN (marquise DE), [414], rue de la Pépinière, n° 63.

LA TRÉMOILLE (duc DE), [1196], rue de Las Cases, n° 3.

LA VILLEGILLE (Arthur DE), [239], ✻, secrétaire du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, rue de Seine, n° 31.

LEBIGRE-BEAUREPAIRE, [714], notaire à Lille (Nord), rue Nationale; corresp., M. Allouard, libraire, rue Pavée Saint-André-des-Arts, n° 3.

LEBLANC (Paul), [814], à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

LEBRUMENT, [637], libraire, à Rouen (Seine-Inférieure); corresp., Mme veuve Jules Renouard et Cie, rue de Tournon, n° 6.

LE BRUN, [157], juge de paix à Avise, près Épernay (Marne); corresp., M. Laguerre, docteur en droit, rue de Monceaux, n° 17.

LECLERC (Alexandre), [809], O. ✻, ancien négociant, à Auteuil, Grande-Rue, n° 4.

LE CLERC (Victor), [396], C. ✻, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres, à la Sorbonne.

LECOINTE, [1163], chef d'institution, rue du Pré-Belleville, n° 42.

LEFÈVRE-PONTALIS (Antonin), [803], docteur en droit, auditeur au Conseil d'État, rue de Rivoli, n° 238.

LEFORT, [1263], chef de bureau au ministère de l'A
culture, du commerce et des travaux publics, ru
Condé, n° 5.

LEGENTIL (Raymond), [1059], conseiller à la Cour
périale de Rouen; correspondant, M. Alfred Blan
rue de la Pépinière, n° 97.

LE GLAY, [74], ✻ et de l'ordre de Léopold, conserva
général des Archives du département du Nord, à L
correspondant, M. Allouard, libraire, rue Pavée-S
André-des-Arts, n° 3.

LEMAIRE (P. Aug.), 75], ✻, ancien professeur de rh
rique aux lycées Louis-le-Grand et Bonaparte,
des Quatre-Fils, n° 16.

LEMARCHANT (Fernand), [1199], avocat, rue Bonap
n° 72.

LE MENNICIER, [1100], propriétaire à Saint-Lô (Manc
corr., M. Allouard, libraire, rue Pavée-Saint-An
des-Arts, n° 3.

LEMERCIER (Anatole, vicomte), [756], député au C
législatif, quai Voltaire, n° 25.

LENORMANT (François), [1063], rue du Dragon, n° 1

LE PAGE, [1271], ✻, colonel, directeur de l'artill
au Havre; corresp., M. Boulatignier, rue de Cli
n° 49.

LEROUX (Alphonse), [754], notaire honoraire, rue l
fitte, n° 5.

LE ROUX DE LINCY, [76], ✻, rue du Bac, passage Sai
Marie, n° 11 *bis*.

LESCURE (DE), [1119], rue de la Pépinière, n° 14.

LESTANG (Gustave DE), [911], ✻, ancien officie
marine, rue Taitbout, n° 8.

LE TELLIER DE LA FOSSE, [972], ✻, secrétaire général du Crédit foncier, rue Neuve-des-Capucines, n° 11.

LEVESQUE, [752], ancien notaire, maire de Mantes (Seine-et-Oise); corr., à Paris, M. de Roissy, rue Jacob, n° 21.

LEVIEZ, [982], ✻, maître des requêtes au Conseil d'État, sous-gouverneur du Crédit foncier, rue du Luxembourg, n° 21.

LÉZAUD (Albert), [1233], sous-préfet de l'arrondissement de Pont-Audemer (Eure), rue Bonaparte, n° 41.

LHOPITAL, [1028], ✻, maître des requêtes, commissaire du gouvernement, près le Conseil d'État, rue Louis-le-Grand, n° 18.

LIZOT (Gustave), [1074], substitut du procureur impérial à Rouen; correspondant, M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 49.

LONS-LE-SAUNIER (*Bibliothèque de*), [1108], représentée par M. Guillermet; corresp., M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 49.

LORIN (Ant.), [886], rue du Bac, n° 77.

LOT (Henri-Ernest), [1189], avocat à la Cour impériale, archiviste aux Archives de l'Empire, rue de l'Odéon, n° 9.

LOUVAIN (*Université de*), [812], représentée par M. Reusens, bibliothécaire; corresp., M. Aug. Durand, libraire, rue des Grès, n° 7.

LOUVANCOUR [894], ancien notaire à Chartres (Eure-et-Loir); corresp., M. Albert Huet, rue Saint-Roch, n° 25.

LOUVRIER DE LAJOLAIS (A.), [859], quai de Bourbon, n° 19.

LOYSEL, [1040], ✻, doyen du Conseil de préfecture du département de la Seine, rue Neuve-Saint-Augustin, n° 69.

LUYNES (D'ALBERT, duc DE), [413], ✻, membre de l'Institut, rue Saint-Dominique, n° 31.

LUZARCHE (Victor), [675], conservateur honoraire de la bibliothèque de Tours (Indre-et-Loire); corresp., M. Potier, libraire, quai Malaquais, n° 9.

MACÉ (Antonin), [712], professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Grenoble (Isère).

MACKENSIE (John-Whiteford), [332], esq. à Édimbourg, 19, Scotland-street; corresp., MM. Pierre Barthès et Cie, libraires, rue de Verneuil, n° 5.

MACON (*Académie de*), [1155], représentée par M. Ch. Pellorce, son secrétaire perpétuel; corresp., à Paris, M. Ch. Colombart, rue de Castiglione, n° 14.

MAGIN-MARRENS (Alfred), [390], ✻, recteur de l'Académie de Rennes; corresp., M. Bellaguet, rue Cassette, n° 23.

MAIGNE (Ed.), [1019], ✻, conseiller d'État, rue de Castiglione, n° 10.

MAILLÉ (duc DE), [914], rue de Lille, n° 119.

MAILLY (comte DE), [500], rue de l'Université, n° 53; corresp., M. Dosseur, rue Taranne, n° 21.

MALEISTYE (comte DE), [1073], à Falaise, correspondant, M. Le Doyen, libraire au Palais-Royal.

MALEVILLE (Léon DE), [492], ✻, à Saint-Maurin, par Grenade (Landes); corresp., M. Caritan, rue d'Enghien, n° 22.

MALLET (Édouard), [1234], rue de Luxembourg, n° 47.

MANCEAUX [1229], O. ✻, conseiller d'État, quai Napoléon, n° 31.

MARCEL (Eugène), [1209], notaire au Havre; correspondant, ...

MARCEL (Léopold), [964], ✻, notaire honoraire à Lou-

viers (Eure); corresp., M. Julien, libraire, rue de l'Éperon, n° 9.

MARCHEGAY (Paul), [448], aux Roches-Baritaud, par Chantonnay (Vendée); corresp., M. Thomas Arnauldet, rue des Saints-Pères, n° 3.

MARCILLY (DE), [774], juge suppléant au tribunal de première instance de Bar-sur-Aube (Aube); corresp., M. Simon, rue de Mulhouse, n° 9.

MARCOU, [1139], docteur ès lettres, professeur au collége Stanislas, rue de Sèvres, n° 4.

MARGUERIE, [937], ✻, chef du contentieux des communes, au ministère de l'Intérieur, rue de Lille, n° 37.

MARGUERIN, [1042], ✻, directeur de l'École municipale Turgot, rue du Vertbois, n° 17.

MARIN-DARBEL, [265], rue Blanche, n° 40.

MARINE (*Bibliothèque centrale de la*), [1102], représentée par M. de Courtière, bibliothécaire du ministère de la marine; corresp., M. Dumaine, libraire, rue Dauphine, n° 30.

MARION, [456], place de la Madeleine, n° 17.

MARMIER (Alfred), [1206], avocat à la Cour de cassation, rue de l'Odéon, n° 9.

MARSEILLE (le maire de), [1144, 1145], à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MARTIN (Henri), [457], rue du Mont-Parnasse, n° 36.

MARTIN-FORTRIS (Paul), [854], propriétaire à Authon (Eure-et-Loir); corresp., M. J. Desnoyers, rue Cuvier, n° 57.

MARTROY (vicomte DE), [1023], ✻, conseiller d'État, quai Voltaire, n° 25.

MARTY-LAVEAUX (Charles), [780], licencié ès lettres

ancien élève de l'École des Chartes, rue Sainte-Anne, n° 49.

MASCRÉ, [912], quai des Célestins, n° 10.

MAS-LATRIE (Louis DE), [289], ✻, chef de section aux Archives de l'Empire, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 62.

MASQUELIER fils (Émile), [1210], au Havre, correspondant, M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 49.

MASSÉNA DE RIVOLI (Victorin), [1131], sous-lieutenant aux chasseurs de la garde impériale, rue de Lille, n° 94.

MATHIEU BODET, [1137], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 95.

MAURENQ, [988], ✻, ancien agent de change, rue de Tivoli, n° 9.

MAVIDAL, [1174], employé à la Bibliothèque du Corps législatif, rue de l'Université, n°s 126 et 128.

MAY (Émile DE), [1088], rue de Laval, n° 15.

MAZARINE (*Bibliothèque*), [33], représentée par M. de Sacy, quai Conti, n° 21 et 22.

MÉLICOCQ (DE LAFONS, baron DE), [553], à Raismes (Nord); corr., M. Derache, libraire, rue du Bouloi, n° 7.

MÉLIOT (Jules), [903], professeur au lycée Louis-le-Grand, rue Royer-Collard, n° 4.

MERILHOU (Francis), [833]; corresp., M. Chabaille, rue aux Ours, n° 12.

MÉRIMÉE (Prosper), [162], C. ✻, sénateur, membre de l'Institut, rue de Lille, n° 52.

MERLEMONT (comte DE), [649], au château de Merlemont, par Beauvais (Oise); à Paris, rue de Verneuil, n° 47.

[1192], juge d'instruction au Havre (Seine-In-
); corresp., M. Ant. Blanche, rue Laval, cité
rbes, n° 12.

(Francis), [960], docteur ès lettres, rue de
dé-Saint-Germain.

Gustave), [1101], ancien auditeur au Conseil
rue Saint-Dominique, n° 25.

harles-Sainte-Marie-Henri), [651], conserva-
s archives du département de Seine-et-Oise, à
es, place Hoche, n° 6.

16], C. ✻, membre de l'Institut, secrétaire per-
le l'Académie des sciences morales et politiques,
re-Dame de Lorette, n° 18.

AUBÉ (Camille), [875], avocat, rue de Rivoli,

(Mme de MONTMORENCY-LAVAL, duchesse douai-
E), [813], représentée par M. Richard, rue de
es-Saint-Germain, n° 17.

(Alix-Jérôme), [821], ✻, substitut du procu-
inéral près la Cour impériale, rue des Pyra-
n° 5.

, [706], ✻, ancien président du tribunal de
rce, cloître Saint-Merry, n° 18.

(Amédée DE), [1211], directeur de la compa-
s eaux au Havre; corresp., M. Duplis-Agier,
int-Dominique, n° 28.

PY, [1221], membre du Conseil municipal de
rue du Château-d'Eau, n° 11.

BERT (Charles, comte DE), [129], membre de
it, rue du Bac, n° 40.

RT (comte DE), [1204], G. ✻, membre de l'In-

stitut, à Montalivet-La-granges, par Sancerre (Cher), corresp., M. Durand jeune, rue Louis-le-Grand, n° 11.

MONTFERRAND (Mme DE), [1184], rue Chauchat, n° 9.

MORANVILLÉ, [1047], directeur des magasins et entrepôts de Paris, rue de l'Entrepôt, n° 18.

MORNAY SOULT DE DALMATIE (comte DE), [1267], rue Bellechasse, n° 26.

MOURRE (Marie-Vincent), [782], ✻, conseiller à la Cour impériale de Paris, rue Neuve-Saint-Paul, n° 15.

MOUY (DE), [970], rue Coquillière, n° 12.

MUTEAU (Charles), [906], juge au tribunal de première instance, à Dijon (Côte-d'Or); corresp., M. V. Collin, sous-chef au ministère des Finances, rue Mondovi, n° 7.

NADAILLAC (le marquis DE), [864], rue d'Anjou Saint-Honoré, n° 12.

NADAUD, [360], O. ✻, premier président honoraire de la Cour impériale de Grenoble, à Charvieux, par Pont-de-Cherui (Isère); corresp., M. Nadaud, à Paris, rue de Verneuil, n° 40.

NANCY (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Soyer-Willemet, corresp., M. Émile Mellier, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n° 17.

NAU DE CHAMPLOUIS, [1231], ✻, capitaine au corps d'État-major, rue Caumartin, n° 24.

NAUDET, [486], C. ✻, membre de l'Institut, rue de Rivoli, n° 184.

NEUFLIZE (baron DE), [1152], rue Bergère, n° 18.

NEUVILLE (Louis DE), [913], à Livarot (Calvados); corresp., à Paris, M. Aug. Durand, rue des Grès, n° 7.

NICARD (Pol), [288], rue de Sèvres, n° 38.

NIEL, [1133], archiviste du département du Gers, à Auch;

correspondant, M. Niel père, bibliothèque du ministère de l'Intérieur, boulevard Saint-Germain, n° 10.

NIGON DE BERTY, [150], ✻, chef de division honoraire au ministère de l'Instruction publique et des cultes, rue Mazarine, n° 19.

NISARD (Désiré), [459], O. ✻, membre de l'Institut, directeur de l'École normale supérieure, rue d'Ulm, n° 45.

NITOT (Victor), [1197], ✻, membre du Conseil général de la Marne, à Ay-Champagne (Marne); correspondant, M. Paul Michaud, cité Trévise, n° 3.

NOAILLES (Paul, duc DE), [343], membre de l'Institut, rue de Lille, n° 66.

NUGENT (vicomte DE), [371], rue du Regard, n° 5.

ODIOT (Ernest), [1178], rue de Suresne, n° 21.

OGIER DE BAULNY (Gaston), [1004], rue du Bac, n° 40.

OHNET (Léon), [1016], architecte, avenue Trudaine, n° 4.

OTREPPE DE BOUVETTE, [980], conseiller honoraire à la Cour royale de Liége; corresp., M. Valette, professeur à l'École de droit.

)UDOT, [1036], membre du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine, rue du Cherche-Midi, n° 40.

ILLET (Eugène), [928], juge suppléant au tribunal de première instance de Paris, rue Moncey, n° 20.

IXHANS, [1249], auditeur de première classe au Conseil d'État, rue de Verneuil, n° 13.

AVEY (Charles), [588], O. ✻, ancien conseiller d'État, ie des Petites-Écuries, n° 44.

INT DE ROSAN (Charles-Félix), [815], à Paris-Au-

teuil, route de Versailles, n° 20, villa de la Réunion, n° 3.

PARET (Victor), [505], ✻, préfet général des études au collége Rollin, rue des Postes, n° 42.

PARIEU (ESQUIROU DE), [1017], G. O. ✻, vice-président du Conseil d'État, membre de l'Institut, rue de Belle-chasse, n° 31.

PARIS (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Hipolyte Rolle, à l'hôtel de ville, rue Lobau.

PASCAL (Alfred), [1134], chef de bureau au Crédit foncier, rue Paradis-Poissonnière, n° 9.

PASCALIS [1026], ✻, maître des requêtes (1re classe) au Conseil d'État, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 49.

PASQUIER (Louis), [915], conseiller à la Cour impériale de Paris, rue Jacob, n° 48.

PASSY (Antoine), [288], O. ✻, ancien sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur, rue Pigalle, n° 6.

PATIN (Henri), [533], O. ✻, membre de l'Institut, professeur de littérature latine à la Faculté des lettres, rue Cassette, n° 15.

PAULIN (le colonel Charles), [955], ✻, rue Victor Dumay, n° 17, à Dijon (Côte-d'Or); corresp., à Paris, M. le colonel G. Paulin, rue du Bac, n° 90.

PAULMIER (Charles), [483], avocat à la Cour impériale, vice-président du Conseil général du Calvados, boulevard Poissonnière, n° 25.

PÉCOUL (Auguste), [1217], au château de Villiers, à Draveil (Seine-et-Oise), corresp., M. Dumoulin, quai des Augustins, n° 13.

PEIGNÉ-DELACOURT, [1121], à Ourscamp (Oise); à Paris, rue de Cléry, n° 23.

PELET (baronne), [1076], quai Malaquais, n° 21.

PELLETIER (Jules), [1117], C. ✻, conseiller d'État, membre de l'Académie des beaux-arts, secrétaire général du ministère des Finances, place de la Madeleine, n° 10.

PEPIN LE HALLEUR (Émile), [787], directeur de la Société d'assurances mutuelles immobilières de Paris, rue Greffulhe, n° 5.

PEREIRE (Émile), [1082], O. ✻, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 35.

PERRET, [1094], auditeur au Conseil d'État, rue Neuve-de-l'Université, n° 10.

PERROT DE CHAZELLE (vicomte), [643], à Maisonneuve (Côte-d'Or); à Paris, avenue des Champs-Élysées, n° 18.

PERROT D'ESTIVAREILLES, [772], ancien inspecteur général des lignes télégraphiques, rue de Bourgogne, n° 50.

PERSIGNY (comte DE), [1227], G. ✻, sénateur, ministre de l'Intérieur, place Beauveau, faubourg Saint-Honoré, n° 96.

PETIT (Edmond), [1172], rue Jean-Goujon, n° 14.

PHILIPPOT, [1168], propriétaire au Bois (île de Rhé) (Charente-Inférieure).

PICARD (Alexandre), [924], rue Sainte-Anne, n° 18.

PICARD LE ROUX, [1125], à Gournay (Seine-Inférieure); corresp., M. de Roissy, rue de Bellechasse, n° 64.

PILLET-WILL (comte), [1151], rue de la Chaussée-d'Antin, n° 70.

PIOT, [1086], ancien adjoint au maire du 7e arrondissement municipal de Paris, rue de Rivoli, n° 78.

PIQUET, [1048], conseiller à la Cour impériale de Caen; corresp., à Paris, M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 49.

PISANÇON (Claude-Henri DE LA CROIX DE CHEVRIÈRE, marquis DE), [566], au château de Pisançon, par Bourg de Péage (Drôme); à Paris, rue Neuve-Saint-Augustin, n° 48.

PISTOYE (DE), [1046], ✻, chef de division au ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, rue Oudinot, n° 22.

PODENAS (Louis, comte DE), [946], chez M. le marquis de Nadaillac, rue d'Anjou Saint-Honoré, n° 12.

POEY D'AVANT (F.), [84], à Maillezais (Vendée).

POISAT (Michel), [1239], ancien député, rue Boulainville, n° 27, à Passy-Paris.

PONS-RENNEPONT (comte DE), [981], auditeur de 1re classe au Conseil d'État, rue Royale Saint-Honoré, n° 9.

PONTAUMONT (de), [1122], inspecteur de la marine à Cherbourg (Manche); correspondant, M. L. Delisle, boulevard Magenta, n° 96.

PORTAL (Frédéric DE), [284], ✻, rue d'Anjou Saint-Honoré, n° 8.

POSSOZ, [1268], ✻, ancien maire de Passy, membre du Conseil général du département de la Seine, chaussée de la Muette, n° 8.

PRIOUX (Stanislas), [719], quai des Augustins, n° 47.

PRON, [1230], O. ✻, préfet de la Manche, rue d'Isly, n° 4, à Paris.

PUYMAIGRE (Théodore, comte DE), [587], au château d'Inglanges, par Metzerwisse (Moselle); corresp., M. Derache, libraire, rue du Bouloy, n° 7.

QUESNEY (Édouard), [1143], ancien négociant au Havre (section Graville), correspondant, M. Vrayet de Surcy, libraire, rue de Sèvres, n° 19.

QUICHERAT (Jules), [443], ✻, professeur à l'École des Chartes, rue Voltaire, n° 9.

RACINET, [952], avoué, rue Saint-Jacques, n° 57.

RAINEVILLE (comte DE), [1083], ✻, ancien conseiller d'État, rue de l'Université, n° 15.

RAINGUET (l'abbé), [1194], vicaire général du diocèse de la Rochelle, directeur du séminaire de Montlieu (Charente-Inférieure); corresp., MM. Périsse frères, libraires, rue Saint-Sulpice, n° 38.

RAPETTI, [918], ✻, rue de Rivoli, n° 194.

RASILLY (comte DE), [1161], rue Saint-Dominique, n° 73.

RATHERY (Edme-Jacques-Benoît), [546], ✻, conservateur adjoint à la Bibliothèque impériale, rue Jacob, n° 30.

RATTIER (Léon), [1274], au château de Jand'heurs (Meuse), corresp., M. Capé, rue Dauphine, n° 16.

RAVENEL, [124], ✻, conservateur sous-directeur de la Bibliothèque impériale, département des imprimés, cartes et collections géographiques, rue Crussol, n° 5.

READ (Charles), [877], chef du contentieux à la préfecture de la Seine, secrétaire du Conseil central des Églises réformées de France, président de la Société de l'histoire du protestantisme français, boulevard Saint-Germain, n° 2.

RÉAL (Gustave), ✻, [1008], ancien préfet, secrétaire général de l'Administration centrale du chemin de fer de Lyon, rue Neuve-des-Mathurins, n° 44.

RÉALIER-DUMAS, [986], auditeur au Conseil d'État en service extraordinaire, sous-préfet de l'arrondissement

de Montbéliard (Doubs); corresp., M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

Reiset (comte de), [655], O. ✻, ministre plénipotentiaire de France près le grand-duc de Hesse et le duc de Nassau, rue d'Amsterdam, n° 35 *bis*.

Rémont, [1165], propriétaire, à Versailles (Seine-et-Oise), rue Saint-Charles, n° 12; corresp., M. Laurens, place Dauphine, n° 9.

Renard (B.), [424], général-major au corps d'état-major de l'armée belge, aide de camp du roi des Belges, à Bruxelles; corresp., Mme Ve Gohin, boulevard du Temple, n° 18.

Reverchon [1027], ✻, ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Lille, n° 1.

Richemont (comte de), [965], rue du Regard, n° 7.

Robert (Charles), [1091], ✻, maître des requêtes, rue Barbet-de-Jouy, n° 42.

Roissy (Alfred de), [168], ✻, rue de Bellechasse n° 64.

Rollin (collége), [758], représenté par M. Dugué; correspondant, M. Salmon, libraire, rue des Grès-Sorbonne, n° 16.

Rossey (Henri), [796], ancien conseiller de la préfecture de l'Eure, boulevard Bonne-Nouvelle, n° 18.

Rothschild (James, baron de), [949], G. O. ✻, consul général d'Autriche, rue Laffitte, n° 19; corresp., M. Durand jeune, libraire, rue Louis-le-Grand, n° 11.

Rothschild (Edmond), [1183], rue Taitbout, n° 40; corresp., M. Durand jeune, libraire, rue Louis-le-Grand, n° 11.

ROTHSCHILD (James-Nathaniel baron DE), [1002], rue Taitbout, n° 40; corresp., M. Durand jeune, libraire, rue Louis-le-Grand, n° 11.

ROTHSCHILD (Salomon, baron DE), [1205]; corresp., M. Durand jeune, libraire, rue Louis-le-Grand, n° 11.

ROTHSCHILD (Alphonse, baron DE), [1214], rue Saint-Georges, n° 15; corresp., M. Durand jeune, libraire, rue Louis-le-Grand, n° 11.

ROTHSCHILD (Gustave, baron DE), [1213], rue Laffite, n° 23; corresp., M. Durand jeune, libraire, rue Louis-le-Grand, n° 11.

ROUGEOT, [1264], sous-chef de bureau au ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, rue Pigale, n° 37.

ROUJOUX (baron DE), [1024], C. ✻, conseiller d'État, directeur des colonies au ministère de la Marine et des Colonies, rue d'Amsterdam, n° 82.

ROUSSEL (Jules), [590], rue du Faubourg-Poissonnière, n° 52.

ROUSSIGNÉ, [1083], auditeur au Conseil d'État, rue Taitbout, n° 11.

ROUSTEL, [1050], négociant, rue de la Chaîne, à Rouen; corresp., à Paris, M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 49.

ROYER (DE), [1062], G.O. ✻, premier vice-président du Sénat, au palais du Luxembourg.

RUBLE (Alphonse DE), [1190], rue Saint-Lazare, n° 66.

SAINT-AIGNAN (comte DE), [999], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue de Bellechasse, n° 13.

SAINT-ALBAT (Armand DE), [1242], rue Caumartin, n° 17.

SAINT-LO (*Bibliothèque de la ville de*), [1099], représentée par M. Dieu, *conservateur*.

SAINT-PRIEST (George, comte DE), [841], rue de l'Université, n° 11.

SAINT-SEINE (marquis DE), [905], à Dijon (Côte-d'Or); corresp., à Paris, M. Douniol, libraire, rue de Tournon, n° 29.

SAINTE-FOY (DE), [1032], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue de l'Université, n° 47.

SALEL DE CHASTANET, [1062], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Provence, n° 74.

SAPEY, [1157], avocat général près la Cour impériale de Paris, rue d'Astorg, n° 4.

SARCUS (vicomte Félix DE), [1137], ancien capitaine de dragons, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Aug. Durand, libraire, rue des Grès, n° 7.

SAURET (l'abbé A.), [1201], chanoine honoraire, supérieur du petit séminaire, à Embrun (Hautes-Alpes).

SAVOYE, [1223], auditeur au Conseil d'État, rue Bayard (Champs-Élysées), n° 5.

SAY (Léon), [1075], rue Boursault, n° 11.

SCHELER (S.), [543], bibliothécaire du roi des Belges, à Bruxelles; corresp., M. Bossange, quai Voltaire, n° 25.

SCHICKLER (Fernand), [1236], place Vendôme, n° 17.

SCHWEITZER (baron DE), [896], ministre plénipotentiaire de Bade, rue Blanche, n° 62.

SÉCHEHAYE (Charles), [1244], ancien conseiller de préfecture, rue de Condé, n° 8.

SÉGUIN DE JALLERANGES, [1079], ancien magistrat à Besançon, rue Saint-Vincent, n° 51; correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue de Richelieu, n° 91.

ICHON (Ernest), [426], avocat, à Neufchâtel (Seine-nférieure); corresp., M. Alfred de Roissy, rue de Bellechasse, n° 64.

IARD, [1058], avocat, ancien président de l'Assemblée onstituante, ancien ministre de l'Intérieur, rue des foulins, n° 15.

IAT (*Bibliothèque du*), [156], représentée par I. Étienne Gallois, corresp., M. Binjamin Duprat, ue de Fontane, n° 7.

IVOIS, [1136], archiviste-paléographe, avenue des Champs-Élysées, n° 42.

VESTRE DE CHANTELOUP, [113], O. ✻, conseiller onoraire à la Cour de cassation, rue de Lille, n° 30.

VY, [1001], directeur de la Caisse hypothécaire, rue adet, n° 9.

ONNET (Jules), [898], substitut du procureur impé-al, à Dijon (Côte-d'Or); corresp., à Paris, M. Ana-le Gruyer, place Saint-Georges, n° 28.

R (Alexandre), [978], ancien agent de change, quai aquais, n° 17.

, [657], à Mantes (Seine-et-Oise); correspondant, lfred de Roissy, rue de Bellechasse, n° 64.

OFFRE, [995], ✻, rue de Clichy, n° 9.

Alexandre), [942], avocat à la Cour impériale, es Grands-Augustins, n° 19.

IT (le comte George DE), [525], ✻, membre non nt du Comité de la langue, de l'histoire et des u ministère de l'Instruction publique, à Toury rnès (Nièvre); corresp., M. Julien, libraire, l'Éperon, n° 9.

STOURM, [1018], C. ✻, sénateur, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 11.

TAILLANDIER (A. H.), [99], ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue de l'Université, n° 8.

TALABOT (Paulin), [1146], ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur des chemins de fer de Lyon à la Méditerranée, rue de Rivoli, n° 210.

TALHOUET-ROY (marquis DE), [1220], ✻, député au Corps législatif, avenue de Marigny, n° 21.

TANDEAU DE MARSAC, [1176], notaire à Paris, place Dauphine, n° 23.

TARBÉ DES SABLONS, [984], ✻, auditeur au Conseil d'État, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 101.

TARDIF, [225], ✻, conseiller à la Cour impériale de Paris, rue de Bourgogne, n° 19.

TEMPIER, [678], avoué, membre de l'Académie de Marseille (Bouches-du-Rhône); corresp., M. Aug. Durand, libraire, rue des Grès, n° 7.

TERNAUX (Mortimer), [1261], O. ✻, ancien député, ancien membre du Conseil municipal de Paris, rue de la Pépinière, n° 61.

TERREBASSE (Alfred DE), [119], au péage de Roussillon (Isère); corresp., M. Techener, libraire, rue de l'Arbre-Sec, n° 52.

TEULET (Alexandre), [19], ✻, archiviste aux Archives de l'Empire, rue Saint-André-des-Arts, n° 60.

TEULET (Auguste), [354], avocat à la Cour impériale de Paris, rue de Tournon, n° 27.

THIERS (A.), [2], G. O. ✻, membre de l'Institut, rue Notre-Dame de Lorette, n° 27.

THIEURY (Jules), [1012], rue Jean-Lantier, n° 2.

ı, [652], notaire, à Thionville (Moselle); corresp., hirion, rue des Moulins, n° 32.

ENIN, [850], ✻, rue Crussol, n° 5.

ON (Eugène DE), [776], rue des Saints-Pères, n° 7 *bis*.

(Victor, vicomte DE), [449], O. ✻, ancien mi-e de la marine, rue de Clichy, n° 56.

IS, [1055], professeur honoraire à la Faculté des es de Caen, secrétaire de l'Académie des arts, ices et belles-lettres de cette ville, rue des Cha-es, n° 10; corresp., à Paris, M. Dezobry, rue des es, n° 18.

IT (Germain), [1049], propriétaire, rue de la Pé-ire, n° 19.

R (le général), [966], C. ✻, membre du comité 'ortifications, rue d'Anjou Saint-Honoré, n° 42.

STKOY (prince), [1077], rue de Clichy, n° 49.

N, [1118], ✻, directeur du *Moniteur universel*, Voltaire, n° 13.

RE (Aristide), [352], avocat, à Beuzeville (Eure); esp., M. Foulon, rue Madame, n° 46.

ISITÉ DE FRANCE (*Bibliothèque de l'*), [767], re-entée par M. L. Renier; corresp., M. Aug. Du-, libraire, rue des Grès-Sorbonne, n° 7.

ÇAY (duchesse DE), [855], rue d'Astorg, n° 6.

E (Oscar DE), [947], avocat général à la Cour im-ale de Paris, rue de la Pépinière, n° 73.

NTIN (Ludovic-Édouard), [811], juge d'instruction ontélimart (Drôme); correspondant, M. Hachette, evard Saint-Germain, n° 77.

T (DE VIRIVILLE) [620], professeur adjoint à l'École Chartes, boulevard Beaumarchais, n° 96.

VANDERMARQ, [828], O. ✻, rue de Lille, n° 76.

VATISMESNIL (Albert DE), [1254], attaché au ministère des Affaires étrangères, rue Caumartin, n° 9.

VENDEUVRE (Gabriel DE), [452], rue Neuve-des-Mathurins, n° 24.

VANEY (A. E.), [775], avocat, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 87 ; corresp., M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

VARIN, [1038], C. ✻, membre du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine, rue des Bourdonnais, n° 20.

VARIN, [1051], avocat à la Cour impériale, rue de Monceaux du Roule, n° 11.

VATEL (Charles), [1188], avocat, à Versailles, rue Neuve, n° 27.

VATRY (Alphée DE), [480], ✻, rue Notre-Dame de Lorette, n° 20.

VAUCELLES (BOULARD DE), [860], rue de Lille, n° 55.

VAUFRELAND (Ludovic, vicomte DE), [434], ✻, rue Jean-Goujon, n° 17.

VELLAUD (Alfred), [1006], avocat à la Cour impériale, rue de Savoie, n° 6.

VIBRAYE (Paul, marquis DE), [471], à Cheverny (Loir-et-Cher) ; corresp., M. Cherrier, avocat, rue du Cherche-Midi, n° 11.

VIEL-CASTEL (Horace, comte DE), [650], ✻, conservateur du Musée des souverains, au Louvre.

VIEL-CASTEL (baron Louis DE), [656], C. ✻, sous-directeur des affaires politiques au ministère des Affaires étrangères, rue de Bourgogne, n° 19.

VILLARD (Henri), [1202], avocat à Langres (Haute-Marne), corresp., M. Verconsin, rue Bonaparte, n° 17.

VILLEMAIN (Abel-François), [518], G. O. ✻, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie française, quai de Conti, n° 21.

VILLERS (Georges), [1114], adjoint au maire à Bayeux.

VITET (Ludovic), [20], O. ✻, membre de l'Institut, rue Barbet-de-Jouy, n° 9.

VOL DE CONANTRAY (Marie-Louis), [684], président du tribunal de commerce de Compiègne (Oise).

WALCKENAER (Charles), [987], auditeur au Conseil d'État, rue Saint-Georges, n° 52.

WATTEVILLE (Oscar DE), [830], sous-chef de bureau au ministère de l'Instruction publique et des Cultes, rue de la Ville-l'Évêque, n° 39.

WEISS, [832], professeur d'histoire au lycée Bonaparte, place du Havre, n° 14.

WITTE (Jean, baron DE), [461], ✻, correspondant de l'Institut, rue Fortin, n° 5.

BIBLIOTHÈQUES.

De la Couronne. *Compiègne, Fontainebleau, le Lo*
Saint-Cloud, Versailles [M. Barbier, n°s 595-
Aix (de la ville d') [M. Rouard, n° 687].
Archives de l'Empire (des) [M. le comte de Lab
n° 1147].
Avocats (de l'ordre des), à Paris [M. B. Hau
n° 720].
Caen (de la ville de) [M. le maire, n° 1015].
Chaptal (du collége) [M. Monjean, n° 1042].
Conseil d'État (du) [M. Théobald Fix, n° 934].
Dieppe (de la ville de) [M. P. J. Féret, n° 1054].
Dijon (de la ville de) [M. Guignard, n° 1279].
Falaise (de la ville de) [M. Choisy, n° 1069].
Grenoble (de la ville de) [M. Gariel, n° 948].
Lons-le-Saunier (de la ville de) [M. Guiller
n° 1108].
Mazarine [M. de Sacy, n° 33].
Ministère de la Marine (centrale du) [M. de C
tière, 1102].
Nancy (de la ville de) [M. Soyer-Willemet, n° 85
Paris (de la ville de) [M. Rolle, n° 135].
Rollin (du collége) [M. Dugué, n° 758].
Saint-Lô [M. Dieu, n° 1099].
Sénat (du) [M. Étienne Gallois, n° 956].
Université de France (de l') [M. L. Renier, n° 7

BIBLIOTHÈQUES ÉTRANGÈRES.

Belges (du roi des) [M. Scheler, n° 543].
Hambourg (de la ville de) [M. Petersen, n° 873].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Académie d'Arras.
Académie de Macon.
Académie des Sciences de Caen.
Académie des Sciences de Dijon.
Académie de Reims.
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.
Athénée du Beauvaisis, à Beauvais.
Commission d'Archéologie de la Côte-d'Or, à Dijon.
Commission historique du département du Nord, à Lille.
Société académique du Puy.
Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans.
Société archéologique de Montpellier.
Société archéologique de Rambouillet.
Société archéologique de Touraine, à Tours.
Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.
Société d'Agriculture de l'Aube, à Troyes.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société d'Émulation de l'Allier, à Moulins.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.

Société de Statistique du département des Deux-Sèvres, à Niort.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.
Société des Sciences et Arts de la Vendée.
Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise, à Versailles.
Société dunkerquoise, à Dunkerque.
Société impériale des Antiquaires de France, à Paris.
Société industrielle d'Angers.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Académie des Sciences de Bavière, à Munich.
Académie royale d'Histoire de Madrid.
Académie royale des Sciences de Belgique, à Bruxelles.
Commission historique du Piémont, à Turin.
Institut historique de Rio-Janeiro, Brésil.
Société centrale historique de Suisse, à Bâle.
Société de l'Histoire de Belgique.
Société des Antiquaires du Nord, à Copenhague.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société historique de Bamberg.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique de Pensylvanie, à Philadelphie.
Société historique et littéraire de Tournay.
Université de Kiel.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS.

MM.

Boehmer (J. F.), conservateur des Archives, à Francfort-sur-le-Mein.

Gachard, directeur général des Archives de Belgique.

Pertz, conservateur de la Bibliothèque royale, à Berlin.

Raumer (de), professeur à l'Université de Berlin.

Varnkœnig, professeur de droit, à Fribourg.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

NOMMÉ EN 1862.

Président honoraire.	MM.....
Président.....	DE BARANTE.
Vice-Présidents....	L. DELISLE. TAILLANDIER.
Secrétaire.....	DESNOYERS (Jules).
Secrétaire Adjoint..	TEULET (Alexandre).
Archiviste-Trésorier.	BOUVIER (Amédée).
Bibliothécaire.....	LE TELLIER DE LA FOSSI

Censeurs.

MM. A. DUTENS, LALOY.

Comité de publication.

MM. L. Delisle, *président.*
Ravenel.
J. Quicherat.
H. Bordier.

Comité de l'Annuaire.

MM. Delisle, *président.*
Chéruel.
Marion.
Desnoyers (Jules).

Comité des fonds.

MM. De La Villegille, *président.*
Boulatignier.
Bellaguet.
De Bouis.

LISTE

DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ,

DEPUIS SA FONDATION EN 1834;

A PARIS,

CHEZ Mme Ve RENOUARD, LIBRAIRE,

RUE DE TOURNON, N° 6.

Les lettres affranchies peuvent être adressées au trésorier-archiviste de la Société, rue Richelieu, n° 58.

N. B. La Société a fait tirer de chacun de ses ouvrages *cinq* exemplaires sur papier vélin, dont le prix est de 12 fr. le volume.

ANNUAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, de 1837 à 1844, et 1848 à 1863, in-18, chaque vol. 3 fr. Les années 1845, 1846, 1847 et 1853 sont épuisées.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE. Revue de l'histoire et des antiquités nationales, années 1834 et 1835; 4 vol. gr. in-8..... 18 fr.

— *Idem*, in-8, années 1836 à 1862, *chaque année*, 3 fr.

Il manque les années 1837, 1839, 1840, 1841, 1842, 1845, 1846 *et* 1847.

L'YSTOIRE DE LI NORMANT, et la Chronique de Robert Viscart, par Aimé, moine, publiées par M. CHAMPOLLION-FIGEAC; 1835, 1 vol. gr. in-8..... 9 fr.

STOIRE ECCLÉSIASTIQUE DES FRANCS, par Grégoire de Tours; avec des notes, par MM. GUADET et TARANNE, 1836 à 1838, *texte latin seul;* 2 vol. in-8..... 18 fr.

: même, *traduction française;* 2 vol. gr. in-8.. 18 fr.

:TTRES DU CARDINAL MAZARIN A LA REINE, à la princesse Palatine, etc., écrites en 1650 et 1651, publiées par M. RAVENEL; 1 vol. in-8..... 9 fr.

Le même ouvrage, *pap. colomb. de Holl....* 45 fr.

ÉMOIRES DE PIERRE DE FENIN, publiés par Mlle DUPONT; 1837, 1 vol. in-8..... 9 fr.

. CONQUESTE DE CONSTANTINOPLE, par Villehardouin; publiée par M. PAULIN PARIS; 1838. 1 vol. grand in-8..... 9 fr.

IDERICI VITALIS HISTORIA ECCLESIASTICA, publiée par M. Aug. LE PREVOST; 5 vol.; 1838-1855, in-8. 45 fr.

RRESPONDANCE DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN ET DE SA FILLE MARGUERITE, publiée par M. LE GLAY; 1839, 2 vol. grand in-8..... 18 fr.

STOIRE DES DUCS DE NORMANDIE ET DES ROIS D'ANGLETERRE, publiée par M. Francisque MICHEL; 1840, 1 vol. grand in-8..... 9 fr.

:UVRES COMPLÈTES D'ÉGINHARD, publiées par M. Al. TEULET; 1840 et 1843, 2 vol. grand in-8..... 18 fr.

MOIRES DE PHILIPPE DE COMMYNES, publiés par Mlle DUPONT; 1840, 1843, 1847, 3 vol. gr. in-8. 27 fr.

:TTRES DE MARGUERITE D'ANGOULÊME, sœur de François Ier, reine de Navarre, publiées par M. F. GÉNIN; 1841, 1 vol. grand in-8..... 9 fr

OUVELLES LETTRES DE LA REINE DE NAVARRE, publiées par M. F. GÉNIN; 1842, 1 vol. grand in-8..... 9 fr.

PROCÈS DE JEANNE D'ARC, publié par M. J. QUICHERAT; 5 vol. grand in-8, 1841 à 1849..... 45 fr.

LES COUTUMES DU BEAUVOISIS, par PHILIPPE DE BEAUMANOIR, publiées par M. BEUGNOT; 1842, 2 vol. grand in-8..... 18 fr.

MÉMOIRES ET LETTRES DE MARGUERITE DE VALOIS, publiés par M. F. GUESSARD; 1842, 1 vol. gr. in-8.. 9 fr.

CHRONIQUE DE GUILLAUME DE NANGIS, publiée par M. GÉRAUD; 1843, 2 vol. grand in-8..... 18 fr.

MÉMOIRES DE COLIGNY ET DU MARQUIS DE VILLETTE, publiés par M. DE MONMERQUÉ; 1844, 1 vol. gr. in-8. 9 fr.

RICHER. Histoire de son temps; publiée et traduite par M. GUADET; 1845, 2 vol. gr. in-8..... 18 fr.

REGISTRES DE L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS, publiés par MM. LE ROUX DE LINCY et DOUET-D'ARCQ; 1847 et 1848, 3 vol. gr. in-8..... 27 fr.

JOURNAL HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE DU RÈGNE DE LOUIS XV, par E. J. F. BARBIER, publié par M. DE LA VILLEGILLE; tomes III et IV; 1851-56, grand in-8. (*Les tomes I et II sont épuisés*)..... 18 fr.

VIE DE SAINT LOUIS, par LE NAIN DE TILLEMONT, publiée par M. DE GAULLE; 1847-1851, 6 vol. gr. in-8. 54 fr.

BIBLIOGRAPHIE DES MAZARINADES, par M. MOREAU; 3 vol. 1850-1851, gr. in-8..... 27 fr.

EXTRAITS DES COMPTES DE L'ARGENTERIE DES ROIS DE FRANCE, par M. DOUET-D'ARCQ, 1851, 1 vol. grand in-8. (*Épuisé.*)..... 9 fr.

MÉMOIRES DE DANIEL DE COSNAC; publiés par M. le comte Jules de Cosnac; 1852, 2 vol. in-8. (*Épuisés.*) 18 fr.

CHOIX DE MAZARINADES, par M. MOREAU; 2 vol.. 18 fr.

JOURNAL D'UN BOURGEOIS DE PARIS SOUS LE RÈGNE DE FRANÇOIS Ier, publié par L. LALANNE; 1853, 1 vol. 9 fr.

DE MATHIEU MOLÉ, publiés par M. AIMÉ
LLION-FIGEAC; 1854-1857, 4 vol. gr. in-8. 36 fr.
DES RÈGNES DE CHARLES VII ET DE LOUIS XI,
MAS BASIN, publiée par M. JULES QUICHERAT;
r. in-8..... 36 fr.
ES D'ANJOU, publiées par MM. PAUL MARCHE-
ANDRÉ SALMON; tome I ..... 9 fr.
DIVERSES DE GRÉGOIRE DE TOURS, publiées
ENRI BORDIER; tomes I (*épuisé*), II et III. 27 fr.
IQUE D'ENGUERRAN DE MONSTRELET, publiée
DOUET-D'ARCQ; tomes I (*épuisé*), II, III, IV,
..... 54 fr.
ES CRONICQUES D'ENGLETERRE, par Jehan de
, publiées par Mlle DUPONT; 3 vol. gr. in-8°.
ves I et II sont épuisés)..... 27 fr.
ELES DE SAINT BENOÎT, publiés par M. E. de
; 1 vol..... 9 fr.
ET MÉMOIRES DU MARQUIS D'ARGENSON, publiés
RATHERY; tomes I, II, III et IV..... 36 fr.
E DES VALOIS, publié par M. LUCE, 1 vol.
°..... 9 fr.
DE BEAUVAIS-NANGIS, publiés par MM. MON-
et TAILLANDIER, 1 vol. gr. in-8..... 9 fr.

Ouvrages sous presse :

ES D'ANJOU, tome II.
DIVERSES DE GRÉGOIRE DE TOURS, tome IV.
DU MARQUIS D'ARGENSON, tome V.
E DE MATHIEU D'ESCOUCHY, tome I.
S SUR LE RÈGNE DE CHARLES VI, tome I.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉT

Depuis sa fondation en 1834.

---

1. Bulletins de 1834.

1835.

2. Bulletins de 1835.
3. Ystoire de li Normant..... 18

1836.

4. Grégoire de Tours, t. I.... } 12 n
5. Lettres de Mazarin..... }
6. Annuaire pour 1837.

1837.

7. Grégoire de Tours, t. II... } 11 r
8. Mémoires de Pierre de Fenin. }
9. Grégoire de Tours, t. III... } 31 c
10. Annuaire pour 1838..... }

1838.

11. Villehardouin..... 11 r
12. Grégoire de Tours, t. IV... }
13. Orderic Vital, t. I..... } 28 n
14. Annuaire pour 1839..... }

1839.

15. Annuaire pour 1840.

et 17. CORRESPONDANCE DE MAXIMILIEN, 2 vol..... 20 décembre.

1840.

18. HISTOIRE DES DUCS DE NORMANDIE..... 20 juillet.
19. ÉGINHARD, T. I.....
20. PHILIPPE DE COMMYNES, T. I..
21. ANNUAIRE POUR 1841..... } 10 décembre.

1841.

22. ORDERIC VITAL, T. II..... 16 février.
23. LETTRES DE MARGUERITE D'ANGOULÊME..... 7 août.
24. PROCÈS DE JEANNE D'ARC, T. I.
25. ANNUAIRE POUR 1842..... } 20 octobre.

1842.

6 et 27. COUTUMES DU BEAUVOISIS, 2. V.
28. MÉM. DE MARGUERITE DE VALOIS } 18 mai.
29. ANNUAIRE POUR 1843..... 15 octobre.
30. NOUVELLES LETTRES DE MARGUERITE D'ANGOULÊME..... 18 novembre.

1843.

31. EGINHARD, T. II.....
32. PHILIPPE DE COMMYNES, T. II. } 8 mai.
33. CHRONIQUE DE GUILLAUME DE NANGIS, T. I.....
34. ANNUAIRE POUR 1844..... } 20 novembre.

1844.

35. CHRONIQUE DE GUILLAUME DE NANGIS, T. II.....
36. MÉMOIRES DE COLIGNY.....
37. PROCÈS DE JEANNE D'ARC, T. II. } 28 mars.
38. ANNUAIRE POUR 1845..... 14 octobre.

1845.

39. ORDERIC VITAL, T. III..... } 2 avril.
40. RICHER. HISTOIRE DE SON TEMPS, T. I.....
41. ANNUAIRE POUR 1846..... 1er octobre
42. PROCÈS DE JEANNE D'ARC, T. III. } 28 décemb
43. RICHER. HISTOIRE DE SON TEMPS, T. II.....

1846.

44. ANNUAIRE POUR 1847..... 16 octobre
45. REGISTRES DE L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS, T. I..... 20 décemb
46. PROCÈS DE JEANNE D'ARC, T. IV..... } 25 janv. 18
47. VIE DE SAINT LOUIS, T. I.....

1847.

48. JOURNAL DE BARBIER, T. I.... } 5 juin.
49. REGISTRES DE L'HÔTEL DE VILLE, T. II.....
50. VIE DE SAINT LOUIS, T. II.... 20 juillet.
51. ANNUAIRE POUR 1848..... 20 octobre
52. PHILIPPE DE COMMYNES, T. III. 20 janv. 18

1848.

53. VIE DE SAINT LOUIS, T. III... 8 mars.
54. REGISTRES DE L'HÔTEL DE VILLE, T. III..... 15 juillet.
55. VIE DE SAINT LOUIS, T. IV... } 2 novemb
56. ANNUAIRE POUR 1849.....

1849.

57. VIE DE SAINT LOUIS, T. V..... 25 avril.
58. JOURNAL DE BARBIER, T. II... 5 juillet.

59. Annuaire pour 1851 . . . . 15 octobre.
60. Procès de Jeanne d'Arc, t. V et dernier . . . . . 29 décembre.

1850.

61. Bibliographie des Mazarinades, t. I . . . . . 30 avril.
62. Annuaire pour 1851 . . . . 31 octobre.
63. Bibliographie des Mazarinades, t. II . . . . . 25 novembre.
64. Comptes de l'argenterie des rois de France . . . . 11 avril 1851.

1851.

65. Journal de Barbier, t. III . . 11 avril.
66. Vie de saint Louis, t. VI et dernier . . . . . 14 octobre.
67. Bibliographie des Mazarinades, t. III . . . . . 30 décembre.
68. Annuaire pour 1852 . . . . . 14 octobre.

1852.

69. Orderic Vital, t. IV . . . . . } 25 juin.
70 et 71. Mémoires de Daniel de Cosnac, 2 vol. . . . . }
72. Annuaire pour 1853 . . . . . 14 févr. 1853.

1853.

73. Choix de Mazarinades, t. I . . 14 février.
74. *Idem*, t. II . . . . . 30 octobre.
75. Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François Ier . . . . . Avril 1854.
76.-85 Annuaire pour 1854 . . . . . 19 sept. 1854.

1854.

77. Annuaire historique pour 1855 25 octobre.
78. Mémoires de Molé, t. I . . . . . 21 décembre.

79. Orderic Vital, t. V..... 7 août 1855.
80. Journal de Barbier, t. IV.... 2 janv. 1856.

1855.

81. Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI, t. I..
82. Mathieu Molé, t. II.....
83. Annuaire historique pour 1856.
} 7 août 1855.
84. Chronique d'Anjou, t. I..... 25 janv. 1856.

1856.

85. Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI, t. II. 20 juin 1856.
86. Mémoires de Molé, t. III..... 15 juil. 1856.
87. Annuaire historique pour 1857. nov. 1856.
88. Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. I..... } 20 janv. 1857.

1857.

89. Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI, t. III.
90. Mémoires de Mathieu Molé, t. IV.....
Table générale du Bulletin (1834-1856).....
} 17 août 1857.
91. Chronique de Monstrelet, t. I.. } 10 nov. 1857.
92. Annuaire pour 1858.....

1858.

93. Chronique de Monstrelet, t. II. } 25 mai. 1858.
94. Cron. de Jehan de Wavrin, t. I.
95. Annuaire pour 1854.
96. Les Miracles de saint Benoît. } 20 sept. 1858.
97. Annuaire pour 1859.....

1859.

98. Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI, t. IV. 25 juill. 1859.

99.	CHRONIQUE DE MONSTRELET, t. III.....	5 mai 1859.
100.	JOURNAL ET MÉMOIRES DU MARQUIS D'ARGENSON, t. I.....	5 mai 1859.
101.	ANNUAIRE POUR 1860.....	7 déc. 1859.

1860.

102.	CHRON. DE JEAN DE WAVRIN, t. II.....	15 février 1860.
103.	ŒUV. DIV. DE GRÉG. DE TOURS, t. II.....	15 février 1860.
104.	JOURN. ET MÉM. DU MARQUIS D'ARGENSON, t. II.....	15 février 1860.
105.	CHRON. DE MONSTRELET, t, IV.	15 décembre 1861.
106.	ANNUAIRE POUR 1861.....	15 décembre 1861.

1861.

107.	JOURN. ET MÉM. DU MARQUIS D'ARGENSON, t. III.....	15 mai 1861.
108.	CHRON. DE MONSTRELET, t. V.	15 mai 1861.
109.	CHRONIQUE DES VALOIS.....	20 décembre 1861.
110.	ANNUAIRE POUR 1862.....	20 décembre 1861.
111.	JOURN. ET MÉM. DU MARQUIS D'ARGENSON, t. IV.....	25 avril 1862.

1862.

112.	MÉM. DE BEAUVAIS NANGIS.....	5 juin 1862.
113.	CHRONIQUE DE MONSTRELET, tome VI.	
114.	ŒUVRES DIVERSES DE GRÉGOIRE DE TOURS, t. III.....	20 décembre 1862.
115.	CHRON. DE JEAN DE WAVRIN, t. III.....	20 décembre 1862.
116	ANNUAIRE POUR 1863.....	20 décembre 1862.

TOPOGRAPHIE ECCLÉSIASTIQUE

DE LA FRANCE

PENDANT LE MOYEN AGE,

ET DANS LES TEMPS MODERNES JUSQU'EN 1790.

ANCIENNES SUBDIVISIONS TERRITORIALES

DES DIOCÈSES

en Archidiaconés, Archiprêtrés et Doyennés ruraux

PAR M. J. DESNOYERS,
membre de l'Institut.

DEUXIÈME PARTIE.

LES BELGIQUES

(*Suite.*)

PARTAGE DU DIOCÈSE DE TÉROUANNE,

INTRE LES DIOCÈSES DE BOULOGNE, SAINT-OMER ET YPRES.

(1559-1566)

c. diocèse rouanne.	B. *Diocèse d'Ypres.*	C. *Diocèse de Saint-Omer.*	D. *Diocèse de Boulogne.*
deReims.) TARVA-	(Archevêché de Malines.)—Par-	(Archevêché de Cambrai.)Partie	(Archevêché de Reims.)—Partie

A. *Anc. diocèse de Térouanne.*	B. *Diocèse d'Ypres.*	C. *Diocèse de Saint-Omer.*	*Diocèse de Bourgo*
NENSIS, vel MORINORUM), avant la destruction de cette ville en 1553, et avant le partage de 1559 entre les trois autres évêchés nouveaux.	tie nord-orient. de l'anc. diocèse de Térouanne.	centrale de l'ancien diocèse de Térouanne.	occidental l'ancien di de Térou
I. ARCHIDIACONATUS FLANDRIÆ. Archidiaconé de Flandre.	I. ARCHIDIACONATUS FLANDRIÆ. Archidiaconé de Flandre.	I. ARCHIDIACONATUS FLANDRIÆ. Archidiaconé de Flandre.	ARCHIBRESBYTERATUS E NIENSIS.
	ARCHIPRESBYTERATUS YPRENSIS, ou *Civitatensis* Archip. d'Ypres.	II. ARCHIDIACONATUS ARTESIÆ, vel AUDOMARENSIS. Archid. d'Artois ou de St-Omer.	Archiprêtr Boulogne. plus loin.
		ARCHIPRESBYTERATUS CIVITATENSIS. Archiprêtré de Saint-Omer.	
1. DECANATUS YPRENSIS. Doy. d'Ypres.	1. DECANATUS WARNESTONENSIS, vel WATENENSIS. Doy. de Warneston (au sud d'Ypres), représentant en partie l'ancien Doy. d'Ypres.	1.....	1.....
2. — DE BALLIOLO; al. DE BELLA. Bailleul, ou Belle.	2. — DE BALLIOLO. Bailleul, ou Belle.	2.....	2.....
3. — POPERINGENSIS. Poperinghe.	3. — POPERINGENSIS. Poperinghe.	3.....	3.....
4. — BROBURGENSIS, vel BURBURGENSIS. Bourbourg.	4. Le Doy. de Bourbourg, d'abord attribué au dioc. d'Ypres, fut ensuite ajouté à celui de St-Omer.	4. DECANATUS BURBURGENSIS. Doyenné de Bourbourg.	4.....

...èse ...ne.	B. *Diocèse d'Ypres.*	C. *Diocèse de Saint-Omer.*	D. *Diocèse de Boulogne.*
...US :	5. DECANATUS FURNENSIS. Furnes.	5.	5. .....
...TEN-	6. — CASLETENSIS. Cassel (en partie).	6. DECANATUS CASLETENSIS. Cassel (en partie).	6. .....
...NSIS. ...int-	7. — WINOCHI-BERGENSIS. Berghes-Saint-Winoch.	7.	7. .....
...DEN-	8. — DIXMUDENSIS. Dixmude.	8.	8. .....
...POR- ...POR-	9. — NOVI-PORTUS, vel NEOPORTENSIS. Nieuport.	9.	9. .....
...ERI- ...LINO-	10.	10. DECANATUS MINORIS-VILLÆ. Doyenné de Merville (Merghem).	10. .....
...ACO- ...NCIÆ ... Ar- ...Fran- ...tois.	.....	.....	ARCHIDIACONATUS ARTESIÆ. Archid. d'Artois, du dioc. de Téroüanhe. partagé en deux pour le nouveau dioc. de Boulogne :
....	.....	.....	I. ARCHIDIACONATUS FRANCIÆ. Archidiaconé de France (partie S. O. du dioc.).
....	.....	.....	II. ARCHIDIACONATUS FLANDRIÆ. Archidiaconé de Flandre (partie N. E. du dioc.).
....	.....	.....	ARCHIPRESBYTERATUS BONONIENSIS. Archiprêtré de Boulogne.

A. *Anc. diocèse de Térouanne.*	B. *Diocèse d'Ypres.*	C. *Diocèse de Saint-Omer.*	D. *Diocè de Boulog*
11. — S. PAULI. S. Pol.	11.	11.—Très-petite partie) enclavée dans le dioc. de Boulogne.	11. DEC. S. P S. Pol.
12. — LILIERENSIS. Lillers.	12.	12. — LILLERIENSIS. Lillers.	12. .....
13. — ARIENSIS. Aire.	13.	13 — ARIENSIS. Aire.	13. .....
14. — HELFALTIENSIS. Helfaut.	14.	14. — HELFALTIENSIS et TATINGHENEMENSIS Helfaut et Tatinghem.	14. .....
15. — AUDOMARENSIS. Saint-Omer.	15.	15. — AUDOMARENSIS. Saint-Omer. (Converti en Archiprêtré.)	15. .....
16. — ARKENSIS. Arques.	16.	16. — ARKENSIS. Arques.	16. .....
17. DECANATUS MARCIACENSIS. Merck.	17.	17. — MARCIACENSIS. (Merck, partagé avec le dioc. de Boulogne).	17. DECAN MARCIACEN Merck (en tie), ou Dc Calais.
		Doyennés nouveaux du diocèse de Saint-Omer.	
—.....	.....	DECANATUS MORBACENSIS. Morbecque.	.....
—.....	.....	— DE LONGANESSA. Longuenesse.	.....
—.....	.....	— ALDRUICENSIS. Audruicq.	.....
—.....	.....	— DE WATINO. WASTINENSIS. Watten.	.....
—.....	.....	— DE BOLLISELLIS. Bollizelles, ou Broulezelles.	.....

diocèse ianne.	B. *Diocèse d'Ypres.*	C. *Diocèse de Saint-Omer.*	D. *Diocèse de Boulogne.*
NATUS NSIS. de Bou-	18.	18.	18. DECANATUS BONONIENSIS. Doy. de Boulogne.
ARDRA, HISNA. ou Gui-	19.	19.	19. — GHISNENSIS. Guisnes.
LKINEN-	20.	20.	20. — ALKINENSIS. Alquines.
WITSAN-	21.	21.	21. — DE WITSANTO. Wissant, ou Marquise.
E FRAN-	22.	22.	22. — DE FRANCILIACO. Frencq.
LCOBER- ember-	23.	23.	23. — FALCOBERGENSIS. Fauquembergues
SDINEN-	24.	24.	24. (Le Doyenné d'Hesdin fut partagé entre ce diocèse et celui de Saint-Omer, et subdivisé en plusieurs autres Doyennés).
E BOM- BOMIEN-	25.	25.	25. — DE BOMMIACO. Bomy.
des dans ce tableau, de l'acte tion de blié par ire (*Op.* p. 661 et ui ajouté s latins les texnaux.	.....	.....	*Doyennés nouveaux du diocèse de Boulogne.* DECANATUS SANCTI ULMARI. Doyenné de Samer. — DE HALLETTE. Alette. — BLEKINGAHEMENSIS. Blecquin.

A. *Anc. diocèse de Térouanne.*	B. *Diocèse d'Ypres.*	C. *Diocèse de Saint-Omer.*	D. *Di de Boul*
—.....	.....	.....	DEGANAT NEHEMB Tournel
—.....	.....	.....	— DE MONACHO DE VET HISDING. Auchy-l nes, ou Hesdin.
—.....	.....	.....	— DE AL NEMORE. Auchy-a
—.....	.....	.....	— SANCT Saint-Po
—.....	.....	.....	— DE FI Filliesv
—.....	.....	.....	— DE FE Frévent.
			Ces tro paraissen été détac l'ancien I Hesdin.

La *carte du diocèse de Thérouanne* récemment publiée à par Mr. A. Lipsin, avec le concours de M. l'abbé Van-Driv M. Achmet d'Héricourt présente aussi un résumé de l'ensembl répartitions de ce diocèse, que je crois utile de reproduire, à de quelques légères différences avec les pouillés que j'ai co

1. *Ancien diocèse de Thérouanne.*

A. *Archidiaconé d'Artois.* – *Doyennés* de : Boulogne; — A Guines; — Alquines; — Wissant; — Francq; — Fauquember Hesdin; — Bomy; — Lillers; – Aire; — Saint Pol; — Helfault; — Omer.

B. *Archidiaconné de Flandres.* — *Doyennés* de : — Ypres; — — Paupringhes (*sic*); — Merck; — Bourbourg; — Furnes; — port; — Arques; — Cassel; — Bergues; — Dixmude; — Mer

2. *Diocèse de Boulogne.*

A. *Archidiaconé de France.* — *Doyennés* de : Alette ; — Alquines ; — Boulogne ; — Frencq ; — Guines ; — Merck ; — Samer ; — Wissaant.

B. *Archidiaconé d'Artois* : — *Doyennés* de : Auchy-au-Bois ; — Béquin ; — Bomy ; — Fauquembergue ; — Fillièvres ; — Frévent ; — Saint Pol ; — Tournehem ; — Vieil-Hesdin.

3. *Diocèse de Saint-Omer.*

Archiprêtré de Saint-Omer. — A. *Archidiaconé de Flandres.* — *Doyennés* de : Bollezeelle ; — Bourbourg ; — Merville ; — Merbecque ; — Watten.

B. *Archidiaconé d'Artois.* — *Doyennés* de : Audruick ; — Aire ; — Fauquez ; — Helfault ; — Hesdin ; — Lillers ; — Longuenesse.

4. *Diocèse d'Ypres.*

Doyennés de : Bailleul ; — Bergues ; — Dixmude ; — Furnes ; — Poperinghe ; — Nieuport ; — Ypres.

Géographie ancienne du diocèse de Térouanne.

Le diocèse de Térouanne était l'un des plus vastes de la seconde Belgique. Complétement détruit et démembré dès le milieu du VIe siècle, il offre, par les vicissitudes compliquées de son histoire ecclésiastique et politique, de grandes difficultés à l'étude. Cette obscurité se présente dès les temps les plus anciens, et les limites véritables des *Morini*, ses habitants primitifs, semblent encore plus incertaines que les modifications et les divisions successives de leur territoire. Envisageons surtout cette histoire au point de vue des lumières que la géographie ecclésiastique peut répandre sur la géographie politique.

Le pays occupé par le diocèse de Térouanne ou des *Morini*, *Civitas Tarvannensis* ou *Morinensis*, situé sur les frontières de la France et des Pays-Bas, a participé au sort commun à toutes les contrées de cette partie de l'ancienne Gaule ; et, comme l'Artois et les Flandres, a subi alternativement l'une et l'autre domination. Au point de vue de la topographie ecclésiastique, il s'est vu décrié entre l'antique archevêché de Reims, entièrement et constamment français, et les plus modernes archevêchés de Cambrai et de Malines, créés, au IIe siècle, sous l'influence des événements politiques, en vue de mieux assurer l'administration religieuse de la Flandre et des Pays-Bas, contre les menaces et les progrès incessants de la Réforme. Étudions-le à son époque la plus ancienne et avant ses démembrements religieux et civils.

Le diocèse de Térouanne, limité au sud par le diocèse d'Amiens, au sud-est *par celui d'Arras*, à l'est et nord par le vaste évêché

de Tournai, était borné à l'ouest et au nord-ouest par le littoral de la Manche. Il embrassait donc encore, au moment de sa dissolution, tout le territoire des *Morini*, qui forma depuis le XVIe siècle les trois évêchés de Boulogne, de Saint-Omer et d'Ypres, dont le territoire a été aussi considéré comme ayant dépendu en partie des *Menapii*.

Le cours de la rivière de la Canche au sud, de l'Ypres, ou une ligne parallèle, vers le nord, de la Clarence et du Lys au sud-est, indiquent approximativement ces limites.

Suivant des hypothèses diverses, la limite nord de la Morinie a été fixée soit au cours de l'Aa, soit à celui de l'Escaut; et la limite sud soit à la Canche, soit à la Bresle.

Si l'on substitue à ces relations de la géographie ecclésiastique les rapports plus anciens de la géographie Gallo-Belge, on voit les *Morini* confiner vers le sud aux *Ambiani*, vers le sud-est aux *Atrebates*, vers le nord-est aux *Nervii*, vers le nord-ouest au *Tractus Nervicanus* et vers le nord et le nord-est aux *Menapii*. Leurs limites orientales étaient beaucoup plus obscures, ainsi que nous l'avons déjà vu dans l'examen du diocèse de Tournai.

Telle est la concordance générale qui résulte de la comparaison des limites ecclésiastiques avec les limites politiques antérieures.

Toutefois, plusieurs difficultés se présentent dans l'étude plus attentive de ces délimitations générales.

Vers le midi, ainsi que nous l'a déjà montré l'examen de la topographie de la *Civitas* des *Ambiani* ou du diocèse d'Amiens, les *Morini* paraîtraient s'être étendus, à une époque quelconque, sur la portion occidentale de ce territoire qui comprenait le Ponthieu (*pagus Pontivus*). Plusieurs copies de la *Notitia provinciarum* (du IXe au XVe siècle), semblaient ne laisser à cet égard aucun doute. On y lit: *Morinum. id est Pontivum. — Civit. Morinorum. id est Pontivum. — Morenum. Tarvanna Pontium. — Civit. Morinorum, idem Pontivum.* (Guérard, *Essai*, p. 19. Voir aussi les notes du diocèse d'Amiens.)

Et cependant toutes les autorités prouvent qu'au point de vue de la géographie ecclésiastique le diocèse d'Amiens s'est étendu, de temps immémorial, sur le Ponthieu; à aucune époque, on ne voit que cette contrée, si fréquemment citée dans les Chartes, ait été détachée du diocèse de Térouanne pour être ajoutée à celui d'Amiens.

Il reste donc là une difficulté non encore résolue, et qui provient peut-être de la confusion faite par les copistes du IXe siècle, entre les comtés de Ponthieu, de Saint-Pol et de Boulogne momentanément réunis, et les anciennes divisions territoriales des *Morini* et des *Ambiani*.

Une autre difficulté se présente à l'égard des limites septentrionale et orientale de la *Civitas* de *Tarvanna* ou des *Morini*, du côté du territoire généralement attribué aux *Menapii*. Elle résulte plutôt de considérations hypothétiques et de l'interprétation indirecte des textes que d'aucune mention et autorité positives.

Nous avons vu, dans l'exposé très-détaillé auquel nous a conduit l'étude du diocèse de Tournai, combien était indécise encore la véritable situation de la contrée des *Menapii* avec lesquels cependant le diocèse de Tournai paraît devoir être, en grande partie, identifié. Nous avons vu combien il était nécessaire de tenir compte des époques

diverses, pour faire une application judicieuse des textes. Or, l'adjonction habituelle des *Morini* aux *Menapii* dans les récits de César [1], de Tacite, de Strabon, de Pline et d'autres auteurs de l'antiquité a fait tirer à plusieurs érudits une conséquence qui ne me semble pas suffisamment appuyée sur des autorités incontestables. M. Walckenaër [2], surtout, conformément à une opinion déjà soutenue longtemps avant lui, en cherchant à fixer les limites respectives de ces deux peuples, a été entraîné à attribuer aux *Menapii* une portion assez considérable du diocèse de Térouanne, toute la partie septentrionale, qui en fut détachée en 1559 pour former le diocèse d'Ypres.

Il s'appuie principalement, comme l'avait fait auparavant le P. Wastelain [3] avec plus de mesure, et plus récemment *M. Schayes* [4] sur l'attribution de plusieurs localités de la portion du diocèse de Térouanne, qui forma plus tard celui d'Ypres, au *pagus Menapiscus*.

Il affirme [5] qu'avant le XIIe siècle il n'est fait mention, dans l'histoire du diocèse des *Morini*, d'aucun lieu situé à l'orient de l'Aa ou du *Teruannensis pagus* du moyen âge. Vers le commencement du XIIe siècle, dit-il, les évêques de Térouanne étendirent leur juridiction un peu plus vers l'orient dans ce qu'on appelait la Ménapie ou *Menapiscus pagus*, dont *Turnacum* (Tournai) était la capitale.

---

1. *Bell. Gall.* l. II, c. IV.—L. III, c. IX, et c. XXVIII.—L. IV, c. XXII, et c. XXXVIII. — Les *Morini* et les *Menapii* sont aussi fréquemment associés dans Pline (L. IV, c. XVII), dans Strabon (L. IV), dans Dion Cassius (l. XXXIX), dans Orose (l. I., c. II), dans Tacite, *Annales*, l. IV. Mais il ne me semble pas possible d'en conclure autre chose que leur voisinage immédiat. Ce furent les dernières tribus du territoire des Belges qui se soumirent à César.

2. *Géographie ancienne des Gaules*, t. I, p. 437.

3. *Descript. de la Gaule Belg.*, éd. in-4; p. 414. Wastelain affirme que le *pagus Menapiscus* s'étendait sur la partie nord orientale du diocèse des *Morini*, comprenant tout le diocèse d'Ypres et une partie de celui de Bruges. Mais cette opinion est beaucoup plus ancienne, puisque le P. Henschen (notes à la vie de S. Amand, *de Episcopatu Traject*, p. 16 ; Boll. 6 febr.) attribue au *pagus Menapiscus* les territoires de Bourbourg, Bergues-St-Winoch, Furnes, Cassel et Ypres, indépendamment de ceux de Tournai, Lille, Gand et Bruges. Plus anciennement encore, Meyer (*Rer. Flandr.* t. II,) au XVIe siècle, dit : *Tota prope Flandria pagus Menapiscus nominabatur* et il indique, en effet les principales localités du diocèse d'Ypres comme faisant partie de ce *pagus*.

4. M. Schayes a revendiqué le mérite d'avoir, le premier, rapporté au territoire des *Menapii* toute la contrée de l'ancien diocèse de Térouanne, qui forma en 1550, le diocèse d'Ypres. (*Rech. sur la vraie position du Castellum Menapiorum* (*Archives, hist. des Pays-Bas* ; juillet 1830.—*Mém. sur le Castellum Morinorum* (Menapiorum): (*Soc. des ant. de la Mor.*, t. II, 1834, p. 107.)— *Les Pays-Bas avant et durant la domination romaine*, t. I, p. 54 et 425, et t. II.—2e éd., t. I, p. 281 et 434.

5. *Walck., Géogr. anc. des Gaules*, I, p. 442.

C'est à tort (ajoute-t-il p. 444), que Masson, Sanson, et tant d'autres après eux, ont voulu comprendre le diocèse d'Ypres dans le territoire des *Morini*.

A une certaine époque du moyen âge, même après le XIe siècle, le diocèse de Térouanne aurait donc été, selon M. W. (p. 442), uniquement formé des anciens *pagi* ou *Civitates Taruanensis* et *Bononiensis*.

Mais ni M. Schayes ni M. Walckenaer, ni avant eux le chroniqueur du XVIe siècle, Meyer, n'ont donné la moindre preuve de l'adjonction tardive au diocèse de Térouanne d'un territoire aussi important que celui qui forma plus tard l'évêché d'Ypres. Les seuls arguments qu'on puisse invoquer à l'appui de cette opinion consistent dans l'attribution ancienne d'un certain nombre de localités de ce dernier diocèse au *pagus Menapiscus* et le fait aussi certain quoique à tort contesté par beaucoup de géographes, entre autres par Valois et par d'Anville lui-même, de la mention du *Castellum Menapiorum* (Cassel), sous ce nom plutôt que sous celui de *C. Morinorum* dans la carte de Peutinger, sans qu'on puisse démontrer aucune erreur de copiste.

J'ai précédemment discuté, dans les notes du diocèse de Tournai, les raisons qui doivent faire attribuer à cette vaste région ecclésiastique la plus grande partie de l'ancien territoire occupé par les *Menapii*. En dehors des limites du diocèse de Tournai, ce même peuple avait eu des établissements plus ou moins durables, et c'est au souvenir de ce séjour passager que des textes du IXe et du XIe siècle mentionnent encore dans le *pagus Menapiscus*, qui a reçu son nom des *Menapii*, plusieurs localités formant, en effet, une sorte d'enclave ou d'annexe dans le grand diocèse de Térouanne. Mais d'une part, on voit ces mêmes lieux indiqués vers le même temps dans le *pagus Taruannensis*, et d'une autre part, on ne connaît pas, je le répète, un seul témoignage de l'adjonction de ces localités au diocèse de Térouanne, ni au XIIe siècle, comme on l'a prétendu, ni à aucune autre époque du moyen âge. C'eût été cependant un événement assez capital dans l'histoire, la géographie et l'administration ecclésiastiques pour qu'il en eût été fait mention. Les territoires nouveaux auraient dû être détachés alors d'une autre circonscription ecclésiastique, des diocèses de Tournai ou d'Utrecht, dont les évêques n'auraient pas manqué de réclamer contre cet amoindrissement de leur juridiction temporelle. La réunion d'une partie quelconque du territoire occupé par les *Menapii* à la *Civitas* des *Morini* ne peut avoir eu lieu que dès la formation du diocèse au VIe siècle.

Bien loin de là, nous constaterons l'attribution constante, même avant le XIe siècle, au diocèse de Térouanne des paroisses des Doyennés ruraux qui composaient le territoire d'Ypres ou l'Archidiaconé de Flandres. Si les évêques de Térouanne avaient, en aucun temps, obtenu l'attribution à leur profit d'une partie considérable du territoire des *Menapii*, ils ne se seraient pas bornés à se qualifier d'*Episcopi Morinorum*, comme ils le font aussi fréquemment que du titre d'*Episcopi Taruanenses*, et plus habituellement encore, ainsi que nous le verrons, depuis le commencement du XIe siècle; cependant jamais ils ne se sont dits *Episcopi Morinorum et Menapiorum*.

Les plus anciens textes relatifs à l'étendue territoriale du diocèse

et de la *Civitas* de Térouanne constatent seulement la réunion qui eut lieu, au VIIe siècle, de la *Civitas* gallo-romaine de Boulogne sous une seule et même administration épiscopale avec la *Civitas* ou le diocèse de Térouanne, c'est-à-dire la distinction puis la réunion des deux *Civitates*[1].

Le principal fait historique qui me paraisse pouvoir expliquer jusqu'à un certain point l'opinion concernant ces attributions territoriales ecclésiastiques, en dehors de l'intervention directe de l'Église, est le partage et l'adjonction successifs qui en eurent lieu plusieurs fois entre les héritiers des premiers comtes de Flandre. C'est ainsi qu'à la mort de Baudouin le Chauve, deuxième comte de Flandre, ses deux fils se partagèrent ses États. L'aîné, Arnould Ier, succéda à son père, et les territoires de Boulogne et de Terouanne formèrent le lot de son frère Adalolphe : c'est ce qu'on voit dans le cartulaire de St-Bertin, sous l'année 918[2] :

Markam vero ejus (Balduini) inter se divis runt et Arnulfus.... Flandriam....; Adalolphus civitatem Bononiensem et regionem Tarvennicam.

Arnould II qui succéda à Baudouin III avait un frère nommé aussi Adalolphe ou Adolphe, qui fut comte de Boulogne, de Guines et de S.-Pol. Cette dernière contrée paraît représenter la *regio Tarvennica*, qu'il ne faut pas confondre avec le grand *pagus Tarvennensis* dont elle faisait partie. Baudouin V (1034-1067) ajouta à ses États des pays plus voisins de l'Escaut; et la seigneurie d'Ypres, qui fut plusieurs fois attribuée aux fils, aux frères ou aux neveux des comtes de Flandre, fut parfois aussi réunie au comté. L'un des fils de Robert le Frison (1072-1093) avait le titre de burgrave d'Ypres. Sous Robert II (1093-44) et Baudouin VII (1111-1119), la ville et la seigneurie d'Ypres faisaient partie intégrante du comté de Flandres, dont elles constituaient une des dépendances les plus considérables.

Ce sont peut-être ces adjonctions féodales, plus ou moins complètes, au comté de Flandre, quoique dans l'ordre exclusivement politique, qui en auront fait supposer à certains historiens la réunion tardive (XIIe siècle) au diocèse de Térouanne, dans l'ordre ecclésiastique.

A l'appui de cette hypothèse j'indiquerai, entre plusieurs autres, les deux passages suivants de Lambert d'Ardres, chroniqueur du XIIe siècle :

Vualbertus Pontivi et Teruannici populi, vel Sancti Pauli et Ghisnarum quondam comes, qui anis Arnoldum magnum fere ducentis annis extitit. (Lamberti *Chron. Ardense*. Ed. Godefroy, p. 5.)

Balduinus calvus Flandriæ simul et Boloniæ et Teruannici populi comes. (Id. c. I, p. 28.)

---

1. *Vita S. Audomari*, Ghesquière. *Vit. SS. Belg.*, t. III, p. 600.

2. Ed. de M. Guérard, p. 140. — Voir aussi, sur les partages du comté : Meyer, *Ann. Flandr.* — Vredius, *Hist. Comit. Flandriæ*.... — Varn-Kœnig, *Hist. de Flandre*. — Van Praët, *Hist. de Flandre, depuis le comte Guy*, etc. — Le Glay, *Hist. des comtes de Flandre*. — Kervyn de Lettenhove, *Hist. de Flandre*, 6 vol. in-8.

Après la mort de Baudouin le Chauve, ses deux fils se partagèrent ses États : *Arnoldus, qui major erat natu, Flandriam; Ardolfus verro Bolonensem terram et Teruannicam simul suscepit.* (*Ibid.*) Mais Ardolfe étant mort sans enfants, tout le comté revint à Arnold.

Serait-ce à une cause de même nature qu'il faudrait attribuer le titre de *comes* ou de *princeps Morinorum* que plusieurs historiens ont donné aux comtes de Flandre? Frodoard, au xᵉ siècle, nomme Arnould le vieux : *princeps Morinorum.*—On lit ailleurs : *Legati comitis Morinorum Karoli* : députés envoyés en 1127 à la diète d'Aix-la-Chapelle (*Cont. Anselmi chr.*). Quoi qu'il en soit de cette supposition, que je hasarde sans preuves, pour expliquer une autre hypothèse encore moins démontrée, les textes suivants indiquent plusieurs localités du diocèse de Térouanne qui avaient fait partie, à une époque quelconque, du *pagus Mempiscus.* Mais on remarque en même temps, pour la plupart, une mention simultanée indiquant leur dépendance du *pagus* de Térouanne, plusieurs siècles déjà avant la prétendue adjonction qui en aurait été faite au XIIᵉ.

La plus ancienne et la plus considérable de ces attributions est celle du *Castellum Menapiorum* (Cassel). C'est une des questions géographiques qui ont été des plus controversées, comme je l'ai indiqué dans les notes du diocèse de Tournai. Cette dénomination est incontestable et l'on ne peut nier que cette localité ait été, sinon le chef-lieu primitif du diocèse de Tournai, ce qui est bien peu probable, du moins le centre d'une colonie de *Menapii*, qui résista peut-être plus tard dans cette partie de la seconde Belgique que sur d'autres points.

Le *Castellum Menapiorum* est indiqué pour la première fois, sous ce nom, dans la carte de Peutinger, avec l'édifice à deux tours ou pignons, signe caractéristique des villes, le même qui est donné à *Teruanna.* Il est marqué sous le seul nom de *Castellum* dans l'*Itinéraire d'Ant.*, et c'est par une restitution toute moderne qu'on a supposé que *Morinorum* devrait être substitué à *Menapiorum.* Les géographes et les érudits auteurs de cette hypothèse, entre autres Desroches, placent le *Cast. Menap.* à Kessel sur la Meuse : mais un texte du IXᵉ siècle, les *Miracula S. Bertini*, et d'autres plus récents désignent Cassel sous ce même nom :

.... *In loco famoso, castello videlicet Menapiorum.* (*Vit. S. B. Ghesq., Vit. SS. Belg.*, t. V, p. 634.)

.... *Adusque arcem quondam opinatissimam Menapum.* (*Lib. Mirac. S. B. Ghesq., ibid.*, t. V, p. 664.)

A. 1085. *Cassel in pago Mempisco* (Mir., *Op. dipl.*, II, p. 1137.)

A. 1115. *Locum Belarem in pago Mempisco juxta montem Cassel*, (*Cart. de St-B.*, p. 131.)

Vers la fin du XIᵉ siècle, on lit dans la Chronique de l'abb. de Watten :

Est pagus inter Legiam fluvium et Flandrinenses maritimos Menapia cognominatus.

.... *Ab occid. Enula fluv. finem excipiente terminatur.* (*Nov. Thes. anecd.*, t. III, col. 820.)

A. 720. — *Infra Mempisco Leodredingas mansiones, seu Bei-*

rinio super fluvio Quantia, sitas in pago Taruanense (*Chart. S. Bertini*, p. 49). Il s'agit ici de Ledringhem, au n. de Cassel, et de Beaurain sur la Canche, à l'extrémité sud du diocèse.

— Vers l'an 855. — *Hicclesbeske in Mempisco* (Id. p. 95).

— A. 859. — *In finibus Menapum, in sinum qui vocatur Isere portus* (Nieuport) (*Id.*, p. 107; et *Mirac. S. Bert.* Ghesq., t. V, p. 655).

— A. 867. — *Mekerias in pago Tervanense infra Mempiscum et in alio loco nuncupato Heingasele, in pago suprascripto, super fluv. Isera.... et Vualdringahem in pago Tarwanense super fluv. Dilga.* (Id. p. 115.)

— A. 875. — *In loco nuncupato Stratsele* (Strassel) *super fluvio Niopa, in pago Tarwanense, intrà Mempiscum* (Id. p. 117).

— Id. — *Helsoca in Mempisco* (entre Cassel et Bailleul), (D. Bouquet, III, 625).

— Id. — *in loco nuncupante Crumbeke in pago Tarwanense, intra Mempiscum, super* fl. *Fleterna* (Id.).

— A. 877. — *In loco nuncupato Hamma super fluv. Marsbeccæ* (Morsbecque), *in pago Mempisco* (Id. p. 129).

— A. 887. — (Id.).

Le *pagus Mempiscus* ou *Menapiscus* est mentionné dès l'an 631 et figure comme un territoire encore distinct et important, au IXe siècle, dans le partage des États de Louis le Débonnaire (en 835), et dans un diplôme de Charles le Chauve daté de l'an 847, pour l'abbaye de Saint-Amand : *In territorio Menapiorum, quod nunc Mempiscum appellant* (D. Bouquet, t. VIII, p. 488).

Si les localités ci-dessus indiquées *intrà* ou *infrà Mempiscum* le sont en même temps *in pago Tarvannensi*, d'autres textes les signalent seulement sur le territoire des *Morini*, ce qui confirme pleinement l'étendue constante de ce diocèse, antérieurement au XIIe siècle.

Vers 695. — *Erat tunc temporis in præfata Morinorum seu Tarvennensium regione B. Bertinus.*

Id. — *Est autem idem locus Morinorum regione situs, mons S. Winnoci usque in præsentem diem vocitatus.* (Vit. S. Winoci, l. I, c. 2. in Act. SS. O. S. B. Sæc. III. 1, p. 302. Cette vie n'a été écrite qu'au commencement du XIe siècle, mais d'après des traditions du VIIIe).

Id. — *Adjacet eadem possessio (prædium Wuoromholt) super fluviolum qui dicitur Pena, Taruennensium, Flandriarumque confinio.* (Id. c. 3.)

Bergues S. Winoc et Wormhoult étaient donc considérés, avant le XIe siècle, comme faisant partie du territoire des *Morini* ou de Térouanne, quoique d'autres documents de la même époque les indiquent comme dépendant du *pagus Mempiscus*.

En 881, la chronique de Sigebert (D. Bouquet, VIII, p. 308) signale les dévastations des pirates normands et danois à *Teruanna*, et sur les *fines Morinorum, Menapiorum, Brachbentensium omnemque circa Scaldim fluvium terram.*

Le sens du mot *fines* me paraît bien être ici celui de territoire, comme on le voit le *plus souvent, et non* celui de frontières.

En résumé, il me semble bien difficile d'admettre, sans preuve, que tout le territoire qui est devenu au XVIe siècle le diocèse d'Ypres n'ait été ajouté à la circonscription ecclésiastique du diocèse de Térouanne qu'au XIe ou XIIe siècle; et que le cours de l'Aa (*Agnio*), qui traverse Saint-Omer et qui séparait en effet les diocèses modernes de S. Omer et d'Ypres, ait été jusqu'au XIIe siècle la limite territoriale entre les *Morini* et les *Menapii*, tandis que, dès les premiers siècles, on voit les *Morini* occuper le littoral, les *portus Icius* et *Gesoriacus* être indiqués comme des ports des *Morini*, que deux inscriptions du temps de Vespasien, trouvées à Rimini, ont fait connaître des *Salinatores Civitatis Morinorum*, en même temps que des *Salinatores Civitatis Menapiorum*. (Gruter, *Inscr.*, p. 1096), et qu'on trouve différentes preuves de l'existence des *Morini* sur le territoire qui est indiqué par d'autres textes, comme ayant pu être habité par les *Menapii*.

N'est-il pas plus vraisemblable d'admettre que le *pagus Menapiscus*, c'est-à-dire le territoire des *Menapii* aura été partagé entre les diocèses de Tournai, d'Utrecht et de Térouanne, dès les premiers temps de la propagation du christianisme, ou peut-être à l'époque des predications de S. Amand, de S. Omer, de S. Bertin? Les premiers évêques de Térouanne ayant eu leur part de ce pays nouvellement converti, cette part est devenue portion intégrante de leur *Civitas* ecclésiastique; et cette portion du *Mempiscus*, tout en conservant sa dénomination antérieure, a pu, à bon droit, être dite *intra Morinos*, quoique la plus grande partie du territoire des *Menapii* ait été comprise dans le diocèse de Tournai.

On sait, par les témoignages les plus certains, que les habitants de ces contrées étaient encore au VIIe siècle livrés au paganisme et ils étaient retombés après les premières missions de S. Fuscien et de S. Victoric, au IIIe siècle, et de S. Victrice, vers la fin du IVe.

Les textes suivants prouvent cet état de la manière la plus évidente. L'un d'eux même, la vie de S. Ursmare, montre cet abbé de Lobbes recevant le titre d'évêque (év. régionnaire), pour donner à ses prédications une plus grande autorité et plus de facilités dans l'administration religieuse des populations nouvellement converties. Il en fut ainsi de la plupart des évêques régionnaires.

Anno 637.— *Ad docendum atque gubernandum Terwanensis urbis populum, episcopalem sumpsit honorem* (S. Audomarus).— *Prædictus igitur Terwanensis populus, licet ante adventum B. Audomari à Fusciano videlicet et Victorico verbum audivit divinum, eodem tempore quo S. Quintinus in Ambianense prædicabat urbe, multi tamen adhuc ex ipsis Terwanensibus cultui adhærebant idolorum.*

On lit dans une ancienne vie de S. Omer, écrite peu de temps après sa mort (en 670) : *Idolorum culturam funditus evertit.* (Vit S. Audomari *in Act. SS. O. S. B. Sæc.* II, p. 559, vie écrite avant le IXe siècle.) Malbrancq parle seul de temples de Minerve à Térouanne, et de Mars à Sithiu (Saint-Omer), convertis par ce saint évêque en églises.

— *S. Wulmarus in inferioribus Galliæ partibus haud longe a maris littore, in pago Bononiense in villa Silviaco* (Samer) *succupata.... est editus; postquam.... egressus est e cœnobio.... perrexit tramite recto in partibus aquilonis in pago nuncupato Mempisco, devenitque ubi erat immanissima silva, in quam ingre-*

ejus caeam offendit arborem... Ibi.... ecclesiam construxit, et plurimos in eodem convertens ad Dei cultum, instruxit. — Inde progressus in partibus occidentalibus, in pagum Bononiensem ubi natus fuerat.... pervenit et ingressus est quamdam silvam longe de illa villa in qua natus fuerat plane non plus uno milliario.... ubi construxit tugurium.. illo tempore in eodem eremo... construxit Ecclesiam. — (Ces faits se passaient vers 688.)

(Vit. S. Wulmari, *in Act. SS. O., S. B. Sæc.* III, *pars I. p.* 234.) Mabillon pensait que le lieu indiqué dans le *pagus Mempiscus* devait être près de Cassel.

— *Circa* A. 687. — *S. Ursmarus se ad prædicandum Flandriæ contulit versus Menapum fines, qui adhuc detinebantur ritu gentis vanis superstitionibus.*

Un riche païen, nommé Aldo, donna à ce zélé missionnaire un bourg (*Vicus*), nommé *Aldeburch*. ...*in quo construxit ecclesiam quatenus patrocinaretur Flandrensibus et Menapibus qui, de diversorum idolorum cultibus revocati, facti erant una ecclesia Christi.*

L'auteur de cette vie de S. Ursmare explique comment il reçut le titre d'évêque, quoique étant simplement abbé et quoique *Laubia non sit Sedes episcopalis.* Il était évêque régionnaire, comme le fut S. Amand, afin de pourvoir plus librement à la conversion des idolâtres qui étaient encore fort nombreux dans le pays qu'il visitait.

(Vit. S. Ursmari abbatis Laubiensis. *In Act. SS. ord S. Ben. Sæc.* III, *pars I*, p 255.)

Sanctum Silvinum nobilis Tolosana genuit terra, sed Terouanensium felices continent fines... Ad occidentales pervenit partes, videlicet Terouanensis regionis ubi non parvam plebem populi Domino adquisivit. Erat enim incolis hujus terræ cultus divinus ex parte incognitus.

(Vit. S. Silvini, *in Acta SS. Ord. S. B. Sæc.* III, *pars I*, *p.* 295.)

Pagi *et territoires divers du diocèse de Térouanne, ou de la* Civitas Morinorum.

Après l'examen des textes et des opinions relatifs aux rapports si difficiles à clairement établir entre les *Morini* et les *Menapii*, après avoir montré que longtemps avant le XIe siècle le diocèse de Térouanne, ou le grand *pagus*, la *Civitas*, comprenait, au moins en partie, le *pagus Mempiscus*, voyons quelles furent les subdivisions de cette même *Civitas* de Térouanne ou des *Morini*. Cet examen offre aussi de grandes difficultés, et entre autres celle d'expliquer comment le territoire de Boulogne, qui eut cependant dès le IVe siècle, dans la *Notitia*, le titre de *Civitas*, était cependant, plusieurs siècles auparavant, considéré comme une dépendance de la grande peuplade des *Morini*. La géographie ecclésiastique nous offrira quelques indications qui ne seront peut-être pas, à cet égard, sans intérêt.

Si l'expression de *pagi*, employée par César dans un texte souvent cité, indique plutôt des territoires que des bourgs (*vici*), selon son habitude, la division du pays des *Morini* en plus petits territoires serait incontestable dès avant l'influence de l'organisation romaine.

César envoya des troupes dans la portion du territoire des qui était restée indépendante : *in Menapios atque in eos pag norum ab quibus ad eum legati non venerant...* (Bell. Gall. l. I

Cette autre phrase : *Ex magna parte Morinorum ad eum venerant....* (L. III, c. 52), montre aussi une population divisée sieurs parties, probablement en plusieurs territoires.

Un autre passage des *Commentaires* fait connaître la réuni tée par César, d'une partie des *Morini* au territoire des *Ai* qui peut aider à expliquer l'extension de ce peuple sur une po territoire indiquée dès les temps anciens, comme subordon *Civitas* dont Arras était la capitale.

Civitatem ejus (Commius, roi des Atrebates qui s'était allié *immunem esse jusserat, jura, legesque reddiderat atque ip nos attribuerat* (L. VII, c. 76).

D'autres témoignages permettent de donner ici au terme de sens de territoires distincts. Pline est des plus positifs à ce et il nous a conservé le nom d'un de ces territoires primiti Gaule dont l'antiquité nous a transmis un si petit nombre, qu aient été fort multipliés. Le *pagus Gessoriacus* ou *Gessoriacen* situé, en effet, sur le territoire des *Morini;* il en est très-probal de même des *Oromansaci* ou *Oromarsaci*, que Pline cite en temps : *Menapii, Morini, Oromansaci juncti pago qui Gess vocatur.* (Hist. nat., L. IV, c. 17.)

On lit dans Eumène (*Paneg. Constantii*) *Gesoriacenses Gessoriacense littus.* On lit dans l'*Itiner.* : *a portu Gessor Tarvennam*, m. p. XVIII.

La situation du *pagus Gessoriacus* n'est pas douteuse. Ce bien être le même qui, un peu plus tard, prit le nom de *pag noniensis. Gessoriacus* et *Bononia* étaient deux portions d'un établissement maritime des *Morini*, le port et la ville, qui pl furent réunis par des ponts sur la Liane, que Drusus fit consti dont Florus a parlé (L. IV. c. 12)[1].

Ce nom est diversement écrit par les auteurs de l'antiquité *soriacus.* — *Gesoriacum.* — *Gisorriacum.* — *Gæsoriacu Gisogiaco* (Tab. Peut.). — *Portu Gesorigensi* (Itin. Ant.). — *riagen-sibus muris* (Eum. *Pan. Const.* c. VI.) — *Gesoriacensi* Id. c. XIV.) *Gessorigiagensis portus* (Geogr. Æthici).

Ptolemée (L. II, c. 8, et L. VIII, c. 2), Pomponius Mela (L. III les Itinéraires romains, la Table de Peutinger, qui citent pareil le nom de *Gessoriacus*, tendent à confirmer cette identité[2]. L ces documents, la Table de Peutinger, résout même la questi cette mention positive : *Gessoriacum quod nunc Bononia.* C

---

1. On me paraît avoir distingué à tort le *Gessoriacus por Gessoriacense navale.* On a aussi attribué à Bonn et au bassin d le texte de Florus, qui s'applique mieux à Boulogne.

2. Cette question a été souvent étudiée et surtout avec une g érudition par M. Henry, auteur de *Recherches historiques sur logne* (1 vol. in-4°, 1810); par M. Walckenaër (*Géographie an Gaules*, T. I, p. 451), et dans plusieurs Mémoires particuliers.

qui résulte aussi d'une double mention d'Eumène : dans le Panégyrique de Constance Chlore, il nomme *Gesoriacense littus* le même lieu que dans le Panégyrique de Constantin, il désigne sous le nom de *Bononiensis oppidi littus*.

Britannia abest a Gesoriaco, Morinorum littore, proximo trajectu LM. (Pl. Hist. nat., l. IV, c. 30).

Constantinus properans ad patrem... venit ad Bononiam quam Galli prius Gesoriacum vocabant (Vit. Const. m. publ. pour la première fois par H. de Valois ; D. Bouquet, l. p. 563).

Il n'en a pas été de même pour les *Oromansaci*, ou *Oromarsaci* de Pline, non plus que pour les *Meldi* indiqués par César dans le voisinage, sinon sur le territoire des *Morini*. Quant aux premiers, la question paraît jusqu'ici insoluble. D'Anville les a placés dans le pays situé vers Calais et Gravelines, et désigné sous le nom de *Mark* ou de *Merck*. Pour les *Meldi*, on a pensé avec quelque vraisemblance que cette expression pouvait indiquer les Mardick, ou certaines anses situées vers l'embouchure de la Lys et qui étaient propres à donner abri à des vaisseaux, ainsi que le dit César : *apud Meldos*, nom qu'on a le plus souvent regardé, mais évidemment à tort, comme celui d'un peuple.

De nombreux textes du moyen âge font mention du *pagus Bononiensis*, qui correspond parfaitement au Boulonnais moderne, qualifié dès le IVe siècle du titre de *Civitas*, et après le VIIe uni au territoire des *Morini* par l'adjonction des deux Cités épiscopales sur la tête de Saint-Omer.

Voilà donc dans le territoire qui a constitué jusqu'au milieu du XVIe siècle l'évêché de Térouanne la distinction de plusieurs subdivisions géographiques.

1°. Le peuple, la tribu, le *pagus*, la *Civitas* des *Morini*, réunissant l'ensemble de toutes les autres circonscriptions territoriales.

2°. Le *pagus*, la *Civitas Taruanensis*, représentant soit le territoire entier des populations dont *Taruanna* était la capitale, soit la partie de ce même territoire primitivement distincte du *pagus Gessoriacus* ou *Bononiensis*, qui lui fut plus tard agrégé. A ce *pagus*, pris dans le sens le plus restreint, paraît avoir correspondu, pour sa moitié orientale, le grand Archidiaconé ou Archidiaconé de Térouanne ou Archidiaconé d'Artois, dont une portion seulement contribua à constituer, au XVIe siècle, le diocèse de Saint-Omer, qui réunit aussi une partie de l'Archidiaconé de Flandres. Une petite région autour de Térouanne, sorte de *suburbium* de la Cité, a pris et conservé fort tard le nom de *Regale de Térouanne*.

3°. Le *pagus Gessoriacus*, ou *Bononiensis*, représenté par la *Civitas*, par le diocèse de Boulogne, par le Boulonais du moyen âge, et par la partie occidentale de l'Archidiaconé d'Artois, celle qui a été, quoique rarement, désignée sous le nom d'Archidiaconé de Boulogne.

4°. La portion du territoire des *Morini* passagèrement occupée par les *Menapii* qui lui ont laissé leur nom (*pagus Menapiscus* ou *Mempiscus*), aussi bien qu'à la *Civitas* de Tournai dont ils furent les principaux habitants. Cette partie du diocèse de Térouanne qui constitua

au XVIe siècle le diocèse d'Ypres, antérieurement distinguée sous le nom d'Archidiaconé de Flandres, comprend très-probablement aussi le territoire des *Oromansaci*, ou *Oromarsaci*, ou *Oromorsaci* de Pline (L. IV, c. 17).

5°. Enfin, de plus petits territoires mentionnés dans les textes du moyen âge, conservés dans les dénominations vulgaires, indiqués sur les anciennes cartes, mais qui n'ont été représentés par aucune des divisions ecclésiastiques. Leur origine paraît tenir à la constitution physique du sol ou à de petites circonscriptions féodales. Tels sont le Ternois, *Ternensis Toenensis*, *Teruanensis pagus*, ou comté de Saint-Pol, le plus souvent confondu avec le grand *pagus Tarvanensis* dont il formait la partie méridionale; — la Bredenarde, *ager Bredenardensis*, pays de pâturages; — l'Ardresis, *Ardrensis pagus*; — le comté ou le haut pays de Guines (*comitatus solitudinis Ghuinensis Morinorum*);— le *pagus Isseretieus* ou vallée de l'Yser, qui se jette dans la mer près de Nieuport; — le Calaisis, ou *Pays Reconquis* (dénomination du XVe siècle); — le *Mercuritium*, ou pays de Merck au s. de Calais; — le pays de l'Angle; — le pays ou comté d'Oie (*Aucensis vel Oviensis ager*). Les noms de ces petits territoires, quoique conservés jusqu'à nos jours dans les désignations vulgaires, n'ayant point été adoptés par l'Église, nous n'avons pas à nous en occuper, quoique plusieurs d'entre eux remontent au moins jusqu'au IXe siècle [1]; non plus que des divisions politiques de Bas-Artois et de Flandre maritime qui ont aussi persisté.

On peut donc reconnaître sous le nom de *Civitas* ou diocèse des *Morini* l'ensemble du territoire, et sous chacune des trois dénominations de *Tervannensis*, de *Bononiensis* (ou *Gessoriacus*), et même passagèrement et partiellement de *Mempiscus*, distinguer, les trois principales divisions de la *Civitas* qui sont devenues au XVIe siècle, mais sans concordance complète, autant de diocèses distincts.

Si nous recherchons comment les trois dénominations les plus générales, celles de *Morini*, de *pagus Taravennensis* et de *pagus Bononiensis* figurent dans les documents, nous arriverons aux conséquences suivantes. Le nom du peuple, *Morini*, est le plus anciennement cité, puisqu'il se trouve dans les *Commentaires* de César, où ne figure pas le nom de sa capitale *Tarouanna*, mentionné pour la première fois par Ptolémée. Il semble presque indifféremment employé du VIIe au XIe siècle, avec le mot *Taravenenses*, pour désigner les évêques et autres ministres ecclésiastiques du diocèse. Mais depuis le XIe siècle la désignation *Morinensis* ou *Morinorum* domine sensiblement.

La plus ancienne mention des *Morini* serait sur des monnaies gauloises, si l'on était fondé à attribuer à ce peuple des monnaies sur lesquelles on a lu *Pico-Mir* et *Murino* (*Revue de la numism. belge*, t. II, p. 238) [2].

---

1. Ces noms figurent sur les anciennes cartes. Ceux qui sont antérieurs au XIIIe siècle se trouvent sur la carte jointe à l'excellente édition de la Chronique de Lambert d'Ardres donnée en 1855 par M. le marquis de Godefroy Menil-Glaise.

2. Les monnaies gauloises les plus fréquentes dans les ruines de

ıherché l'étymologie du nom des *Morini*, avec assez de vrai-
ce, dans leur séjour au milieu des contrées marécageuses
de la mer, qui se nomment encore aujourd'hui des *Moëres*.
r'est plus connu dans la Géographie historique que les mots
le (Œneid. L. IX, v. 727) : *Extremi hominum Morini;* ex-
ı figurée qui n'avait sans doute d'autre sens que de désigner
tants de la Gaule les plus éloignés de Rome, et qui a été di-
ent reproduite : par Pline (L. XIX, c. 1) : *ultimi hominum
ati;* — par Pomponius Mela (L. III, c. 2) avec plus de vérité :
Gallicarum gentium Morini: — par Ammien Marcellin
: *Orbis extrema Bononiæ litus in Morinis;* — par Saint-
Epist. XXVIII. ad Victr. Rotomag. episc.) : *in terra Morino-
tu orbis extrema.*
les indique sur le littoral : (L. IV, c. 23) : *portus Morinorum
ticus.* et (L. IV, c. 30) : *à Gesseriaco Morinorum gentis lit-*
— Tacite et Dion Cassius ont aussi nommé les *Morini.*
trouve le nom des *Morini* dans d'autres textes plus récents;
ne inscription découverte à Nimègue : *Colonia Morinorum*
, ed. Græv. LXXX. n° 6); — dans la *Notitia Provinc.* : *Civi-
rinum Tarouanna;* — dans des Conciles antérieurs au
ècle : *Episcopus Morinum :* puis *Ecclesia Morini;* — dans
r : *Episcopatus Morini*, et *Morinensis parochia.*
épitaphe d'Athalbert par Fortunat (vi^e siècle) le qualifie d'*E-
s Morinorum.* — Dans une lettre du roi Clothaire au même
on lit : *sacerdotium Morinense.*
Frodoard (*Chron.* a. 939), on lit : *loca Morinorum mari con-*

948 : *Vincfridus Morinensis episcopus.*

ıne sont aux types de l'aigle et du cheval. MM. de La
'e et Duchalais ont aussi attribué aux *Morini* des monnaies
es en argent et en potin, représentant une sorte de palmier ou
ıcré. M. Hermand a combattu cette détermination, en attribuant
nnaies aux *Nervii* ou aux *Remi.* On connaît des triens mé-
ens fabriqués à *Teruanna*, ainsi que des deniers d'argent
arles-le-Chauve, portant aussi le nom de *Teruenna Civ.*
e monétaire le plus actif sous les deux premières races,
tie partie de la Gaule Belgique, fut celui de Quentovic (*Quen-*
ou *Vicus* (Etaples), à l'embouchure de la Canche, port et
célèbres mentionnés dans un diplôme de Dagobert 1er établis-
e foire ou un marché à Saint-Denis, en 629 (Pardessus, *Di-*
a. II. p. 4) et dans l'édit de Pistes, en 864, comme ayant des
e origine ancienne : *ex antiqua consuetudine* (Baluz. *Capit.*,
I. 175).
ne a conservé des traits singuliers des mœurs des *Morini* :
de conduire à pied jusqu'à Rome des troupeaux d'oies *t.... a
usque Romam pedibus venire* (L. X, c. 22); la culture du
et le tribut qu'ils en payaient : *Plautus.... jam ad Morinos
persecta, ad tributarium etiam pertinens solum, ut genica
l et pro umbra pendant* (L. XII, c. 2).

In episcopatu Morini. — *In Morinensi parochia* (id. Hist. Rem. L. III, c. 21).

Les comtes de Flandres ont même été quelquefois désignés, o nous l'avons vu, sous le titre de *Morinorum comites* (Chron. An abb. Gembl. a. 1113 à 1126).

En 1303, un des continuateurs de Guillaume de Nangis nom ville de Térouanne, *Morinum.* — Dans une lettre de 1372, o *datum Morinis.*

C'est ainsi que cette ville est fréquemment, mais non constam indiquée depuis le IVe siècle, alors que les noms des anciennes gauloises remplacèrent les noms propres de la plupart des villes Gaule[1]. Le nom de *Morinum* resta tellement inhérent à la vill plusieurs des inscriptions composées peu après 1553 pour re la destruction de Térouanne, l'indiquent ainsi : *urbs Mori* bien : *Nunc seges est ubi erat Morinum.*

Il en fut de même pour le nom de l'évêché, et bien plus e après la destruction de la ville. Tous les actes officiels, politiq ecclésiastiques, qui, depuis 1553, concernent la réorganisati territoire de cet ancien diocèse, ne le désignent que sous le n *Morinensis Civitas,* — *Ecclesia,* — *diocesis,* — *sedes episcopalis.* un fait qui ne s'est vu pour aucun des trois autres grands di de Tournai, de Cambrai ou de Liége, que les textes ne désigne mais sous les noms d'évêches des *Menapii*, des *Nervii*, des *Eb* ou *Tungri*, si ce n'est peut-être dans les premiers siècles.

Le *pagus Tarauennensis* et la ville de *Tarunna* figurent dans l'antiquité. Ptolémée a mentionné cette ville.

Sur la *Table de Peutinger*, son nom est écrit *Teruanna*, ou *vanna* ; — dans l'*Itinér. d'Ant.*, *Taruenna* ou *Tarovenna.*

Grégoire de Tours (*Hist.* L. V, c. 19), parle des *Tarabenn* comme s'étant rendus auprès de Mérovée *in Remensi Camp* et lui ayant promis d'abandonner son père Chilpéric, et de s mettre à lui s'il venait sur leur territoire. C'était une trahison Mérovée fut victime[2].

---

1. Cette question générale de géographie historique a été tra fond par M. Bourquelot, dans un mémoire inséré au t. XXII *Mém. de la Soc. des ant. de Fr.*

2. Une variante des manuscrits de Grégoire de Tours remplac *rabennenses* par le mot *Parabennenses.* Cette mention étant la qui, dans Grégoire de Tours, concerne le pays de Térouanne, e sant partie d'un récit dont la scène est fort éloignée de la vil Térouanne, il peut rester quelque incertitude sur l'attribution du nom aux *Morini.* M. Jacobs, qui a cité et commenté ce pa dans sa *Géographie de Grégoire de Tours*, p. 133 et p. 155, me avoir confondu le diocèse de Térouanne avec celui de Tournai, qu'il parle de la réunion de l'évêché de Noyon à celui de Térou qu'il en tire des conséquences sur les relations de l'Austrasie la Neustrie, et se sert de cet argument pour rattacher Noyon *Neustrie.* Je ne connais pas un seul témoignage de l'union de

rovannenses. (Frédég. *Epit. Hist. Fr.* 78.)
i lit dans la vie de S. Trevère, à l'occasion d'un récit qui se rap-
u milieu du VIe siècle : *In pago Tarrowanense, monasterium*
suburbano Tarowannicæ urbis situm erat expetiit (Treve-
onachus).... *In regionem Neustrasiorum juxta Tarvannam*
m adducti fuerunt (duo pueri capti.)
S. Trev. D. Bouquet III, p. 411 et 412).
rs la même époque : *Eo ubi Tarvannensium fines Oceanus*
it. (Vit. S. Bertulf., id. T. III, p. 543, S. Bertulfe est mort en

rvanensis urbs et *Tarvanense territorium*. (Vit. S. Austre-
Act. SS. O. S. Ben. Sœc. III, I. p. 29.)
Tervanensi Galliarum opido. (Id. p. 37. Vie écrite au
cle.)
rvanensium fines, et *Tarbanensis*, ou *Teruanensis regio*.
Ansbert. Id. Sœc. II, p. 1048.)
rvennicum territorium. (D. Bouq. III, p. 616.)
637. *Tervanensis urbs* et *T. populus*. (Vit. S. Silvini, écrite
siècle; Act. SS. O. S. B. Sœc. III, I, p. 295.)
rs 638. — *Audomarus episc. Boloniæ ac Tervanensis opidi*.
Eust. id. Sœc. II, p. 116.)
675. *Erat tunc in præfatâ Morinorum seu Tarvannensium*
. (Vit. S. Winoci. Id. Sœc. III, I, p. 304.)
jacet eadem possessio (Woromholt) *super fluvium qui dicitur*
arvennensium Flandriarumque confinio. (Id. Id. Cette vie
inoc a été écrite au XIe siècle.)
gus Tarvanorum. (Vit. S. Bertæ.)
645 et 654. — *Villam Silhiu* (ou *Sitdiu*) *in pago Tar-*
. (Cart. de S. Bertin, p. 21).
rs l'année 717. — *Tervanensis regio* (D. Bouquet. III, 640.)
ier est qualifié, dans un texte écrit vers le IXe siècle, au plus
ononiæ et Tarvanensis opidi episcopus (Ghesq. *Act. SS.*
T. II).
Xe siècle, on lit dans Frodoard (L. III) : *Tarvanensis eccle-*
parœcia, — *diœcesis*.
rvana Morinorum et autres variantes du nom. (Mab. *Dipl.*,
310, 612, 613.)
Bertinus omnium Tarvannensis territorii auctor et pater
Vit. S. Bert. a Folcardo, écrite au XIe siècle. Act. SS. O. S. B.
, I, p. 110.)
Pagus Tarvanensis est inscrit dans le troisième *Missaticum*
section de 823, entre l'*Ambianensis* et le *Cameracensis*.
835, dans le partage de l'Empire entre les fils de Louis le
aire, on voit figurer les *pagi* suivants : *Franderes*; — *Mem-*

) Noyon et de Térouanne, tandis que ceux de Noyon et de Tour-
été incontestablement réunis, et cette réunion a même été
ssez longue durée. La ressemblance des deux noms est sans
a seule cause de cette mention dans le savant travail de
ps.

piscon; — *p. Terwanensis*; — *Bolensis* (seu *Bononiensis*) (D. Bouquet. VI, 411).

— On voit assez souvent la capitale désignée sous le nom de *Taruanna Morinorum*. Le territoire est tantôt désigné *pagus Tarvanensis*, tantôt *pagus Morinorum*.

On pourrait multiplier à l'infini ces citations. Les cartulaires de S. Bertin (de Folcuin et de Simon) présentent un très-grand nombre de mentions analogues, du VIIe au XIIe siècle :

— A. 645. — *Territorium Taruanense* (Cart. de S. B. p. 17).

— Id. — *Pagus Taroanensis* (id. p. 18). Charte de fondat. de l'abb. de S. Bertin dans la *villa* de Sitdiu ou Sithiu.

— A. 660. — *Pagus Teruanensis* (Dipl. Chlot. Mir. *Op. dipl.* II, 925).

— A. 662 et 687. — *Pagus Taruanensis* (Cart. de S. B.. p. 21 et 32).

— A. 674. — *Pagus Taroanensis*. Donation d'Aldroad. Malbrancq, I, 360.)

— A. 685. — *Pagus Taruanorum*; — *præsul Taruanensis* (Cart. de S. B., p. 33).

— A. 830. — *Pagus Tarvanensis* (Mir. *Op. dipl.* II, p. 930).

— A. 836. — *Pag. Teruanninsis* (id. id., p. 631).

— A. 981. — *Pag. Taruanensis* (id. id., p. 942).

— A. 988. — *Taravennensis episcopus* (id. id., p. 943).

Ces citations peuvent suggérer deux remarques :

L'une sur la forme du nom de Térouanne, qui n'est jamais écrit Therouanne. Ce n'est que vers le XIVe ou le XVe siècle que cette orthographe a commencé à s'introduire.

Un titre de 1386 présente *Terrouenne*.

Dans un autre document de 1427, on lit le plus souvent *Terrouenne*, mais aussi *Therouane* et *Therouenne* (Rec. de pièces du Chap. de N. D. de Tér., analysé par M. A. Legrand, *Bull. Soc. ant. Mor.*, 26e livr., p. 580 et 535).

Monstrelet écrit encore : *Terowane*, *Terrewane*. (Chron. L. II, c. 76, 99, 198, éd. de M. Douet d'Arc, *Soc. hist. Fr.*). Dans l'édition de P. Mettayer, Paris, 1595, en 3 vol. in-fol., on lit, t. II, p. 127 *b* : *l'évesque de Térouenne*, et p. 143 *a* : *le seigneur de Teruane*. Dans l'un des continuateurs de Monstrelet, id., suppl., p. 70 *b*, 115 *a*, 116 *a*, on lit *Therotienne* (années 1479, 1512 et 1513). Après 1592, cette dernière forme, ou celle de *Theroenne* sont presque constantes.

On voit l'autre forme : *Theroane* dans un document du commencement du XVIe siècle :

Coustumes particulières de la ville, cité et regalle de Théroane, située et assise ès mettes de la prevosté de Monstroeuil-sur-la-mer. Dans les Coustumes des Baillages et sénéchaussées. Paris, 1527, in-4°, (f^o CCCCCLXXI), recueil rare et précieux.

Les *Coustumes de la conté de Sainct-Pol* sont dans le même volume. (f. CCCCLXXII^v).

Une autre remarque plus importante est relative à l'emploi plus fréquent qui eut lieu, du VIIe au XIe siècle, du mot *Taravennensis*, plutôt que *Morinensis*, dans la qualification des évêques et de leur clergé. Le contraire semble avoir eu lieu après le XIe siècle, surtout de la part des évêques eux-mêmes; tandis que les autres personnes employaient indifféremment l'une et l'autre forme, excepté à l'égard

des évêques, même dans des actes où les évêques signent constamment *Morinorum* ou *Morinenses episcopi*.

C'est ainsi que dans la *Chronique* du monastère de Watten, écrite au XIe siècle, on lit : *In antiqua Morinorum urbe*, ou bien : *Urbs Taravenensium* et *synodus Taravenensis*; mais on y lit : *Clerus Morinensis* (N. Th. anecd. T. III. col. 803, 805, 813, 817.) Quelquefois les deux formes se montrent dans le même acte; mais d'ordinaire, depuis le XIe siècle, les évêques se qualifient eux-mêmes du titre de *Morinorum episcopi*.

— A. 862. *Taruennensis Ecclesia*. (Cart. de S. B., p. 22.)
— A. 700. *Pontifex Taruanensis Ecclesiæ*. (Id. B., p. 38.)
— Vers 818. *Taruanensis Civitas*. (Id., p. 73.)
— Vers 835. *Folcuinus Morinorum antistes*. (Id., p. 84.)
— A. 840. *Taruennæ Civitatis præsul Folcuinus*. (Id. p. 90.)
— A. 909. *Stephanus episcopus Morinorum* (Synode de Trosley, près Soissons. Labbe, *Concil*, IX, p. 564.)
— A. 1057. *Episcopium Taruanense*. (Cart. de S. B. p. 181.)
— A. 1075. *Morinorum civitas. Drogo episcopus Morinorum*. (Id., p. 192.)
— Vers 1080. *Morinensis Ecclesiæ præsul*. (Id. p. 199.)
— Vers 1082. *Taravenensis episcopatus*. (N. Gall. *Chr. IX. Instr.* col 303.)
— A. 1093 et 1177. *Taruannensis parrochia*. (Cart. de S. B. p. 115 et 218.)
— A. 1102. *Episcopus Johannes Morinensis*. (Id. p. 221.)
— A. 1112. *Morinorum episcopus*. (Id. p. 221, 224, 225, 226.)
— A. 1115. L'évêque Jean signe *Morinorum episcopus*; et en parlant de lui, dans le même acte, on a écrit : *episc. Tarvannensis*. (Id. p. 231.)
— De 1106 à 1186, *Episc. Morinorum* (Id. p, 238, 245, 252, 254, 268, 270, 294, 299, 302 304, 312, 320, 345, 361, 366, 369.)
— A. 998 et 1129. *Archidiaconi Morinenses*. (Iperii chron., in N. Thes anecd. III. col. 578-629'.)
— Dans la *Chronique* de Lambert d'Ardres (XIIIe siècle), on lit toujours *Morini*[1].

Je ne pense pas que ce fait soit le résultat d'un caprice ou du hasard; je crois en entrevoir une cause plus sérieuse. L'évêché de Boulogne, qui avait eu, comme *Civitas*, une existence si éphémère,

1. La mention suivante d'un diplôme de 1156, émané du roi Louis VII, et relatif à une dévastation récente de l'église de Térouanne, semblerait contredire le fait de l'usage plus habituel depuis le douzième siècle, de désigner les évêques et le diocèse de Térouanne, sous le nom de *Morinenses*, plutôt que sous celui de *Tervanenses*. On y lit en effet : « *Quando Morinensis Ecclesia, quæ nunc frequentiori vocabulo Teruanensis dicitur, in magno constitit robore antiqua civitas, secus mare fundata orbis in extremo margine....* » (Desroches; *Rech. sur l'anc. Belg.*, p. 107, d'après Vredius, *Comit. Fl.*). Mais les termes de cette charte rédigée à Paris montrent une grande ignorance de la situation des lieux, et présentent d'ailleurs d'autres détails qui peuvent faire douter de son authenticité.

puisque dès le VIIe siècle S. Omer le réunit, ou du moins en unit le titre à celui d'évêque de Térouanne, chercha en plusieurs occasions, mais sans succès, à rétablir son autonomie, et son indépendance primitives. Ces prétentions très-légitimes se réveillèrent surtout au XIe et au XIIe siècle. Le pape fut sollicité, mais n'accéda point aux demandes du Chapitre de Boulogne. Or, les évêques de Térouanne, en prenant presque constamment le titre d'*episcopi Morinorum* au lieu de celui d'*episcopi Tervannenses*, exprimaient plus positivement par cette qualification, qu'ils étendaient leur autorité sur toutes les populations qui avaient fait primitivement partie du territoire des *Morini*, ou qui y avaient été postérieurement ajoutées, nonobstant une indépendance passagère. Le territoire de Boulogne était dans ce cas.

On ne voit pas depuis S. Omer qu'aucun évêque de Térouanne se soit qualifié d'évêque de la ville de Térouanne et de la ville de Boulogne, comme le faisaient l'évêque de Cambrai à l'égard du diocèse d'Arras et l'évêque de Tournai à l'égard du diocèse de Noyon qui leur étaient agrégés.

La seule désignation de *Morini* comprenait, outre le *pagus Taravennensis* proprement dit, le *pagus* ou l'ancienne *Civitas* des *Bononienses*, de même qu'elle embrassait la portion du territoire des *Menapii*, qui pouvait avoir été ajoutée de temps immémorial au territoire propre des *Taravannenses*. Jamais les évêques de Térouanne n'ont fait, par leur titre, allusion à cette portion de leur diocèse, tandis que les évêques de Tournai pouvaient s'intituler avec beaucoup plus de convenance, *episcopi Menapiorum*.

Le droit de la ville et du territoire de Boulogne au titre de *Civitas*, est démontré par la mention qui en est faite dans la *Notitia provinciarum*, après la *Civitas Morinorum*, et dans les listes les plus anciennes des évêchés de la Gaule, ainsi que par d'autres témoignages qui seront indiqués dans les notes du diocèse de Boulogne. Quand ce titre eut été, en quelque sorte, détruit par la réunion permanente de son territoire à celui des évêques de Térouanne, le *pagus* seul persista, mais il persista longtemps.

Le *pagus Bononiensis*, ou *Bononensis*, *Bonensis*, *Boninsis*, *Bolensis*, *Bolinensis*, *Bolonensis*, quoique dépendant du territoire des *Morini*, comme l'indiquent les mots *Gessoriacum Morinorum gentis portus* ou *litus* de Pline, *Gesoriacum navale* de Pomponius Mela, conserve sa désignation propre longtemps après que le nom de *Gessoriacus*, auquel il correspondait, eut été aboli.

On le voit indiqué dans des chartes des années 746, 776, 806, 807, 808, 831, 835, 844, 854, 866, 868, 877, 878, 950 et plus tard[1].

Aux autorités précédemment citées sur l'identité du *portus Gessoriacus* et de *Bononia*, on peut ajouter celles-ci :

Nec portu quem Gesoriacum vocant quicquam habet notius (Pomp. Mela, L. III, c. 2.)

A Massilia Gessoriacum usque pedestri itinere confecto (Suét. in

1. Cartul. de S. Bertin, Ed. Guérard, p. 60, p. 61, p. 71, p. 80, p. 93, p. 111, p. 140, p. 145, p. 150, p. 156, p. 158, p. 161, p. 165, p. 166.

Claud., c. 17.) Deux routes aboutissaient au port de *Gessoriacus* qui, dans la *Tab. Peut.*, est nommé *Bononia*.

La mention la plus récente de *Gessoriacus* paraît être celle d'Eumène dans le panégyrique de Constance, c. 6. *Illa celeritas cepit oppressam Gessoriacensibus muris pertinacem.... manum piraticæ factionis.* — Et, c. 14, *Gesoriacensi litore*. Dans un autre passage, Eumène n'emploie plus que le nom de *Bononia* : « *Exercitum illum qui Bononiensis oppidi litus insederat.* »

La ville de Boulogne (*Bononia*) est pareillement indiquée dès le IVe s°. Ammien Marcellin (l. XX, c. II et IX), Eutrope (l. IX, c. XXXI), Zosime (l. VI), Olympiodore, Sozomène et d'autres auteurs anciens en font mention (Dom Bouquet, t. I, p. 408. 585. 607). La substitution du nom de *Bononia* à celui de *Gessoriacus* est incontestable, elle paraît remonter au règne de Constantin. Jusqu'à cette époque, les deux noms sont donnés comme synonymes. Plus tard, le nom de *Bononia* a seul persisté. Jamais Ammien Marcellin, ni les auteurs plus modernes, ne lui donnent d'autre nom. — Un médaillon de l'empereur Constance, publié par Ducange (*Hist. Byz.*) par Spanheim (*Les Césars de l'empereur Julien*, p. 121) et dans la *Rev. num.* 1838, pl. II, porte, au revers, cette insc. : *Bononia Oceanen.*, avec une fig. de l'empereur armé sur un vaisseau, et une Victoire, à la proue. — Zosime (l. VI) indique *Bononia* comme une ville littorale de la Germanie inférieure.

En 835, dans l'acte de partage des États de Louis le Débonnaire entre ses fils, le *pagus Bolensis* et le *pagus Terwanensis* sont nommés séparément, quoiqu'ils dépendissent alors, l'un et l'autre, du diocèse des *Morini*. (D. Bouquet, t. VI, p. 411.)

Le Boulonnais, le comté de Boulogne (*Com. Boloniensis*) remplacent plus tard le *pagus Bononiensis*, comme celui-ci avait remplacé le *pagus Gessoriacus*. Des comtes de Boulogne sont indiqués dès le IXe siècle. (Vit. S. Bertulfi; in Act. SS. O. S. Ben. Sæc. III, I, p. 54. Cette vie paraît avoir été écrite au moins un siècle plus tard.)

De Rentica Bononiam transferri præcepit (B. Bertulfi corpus, Erkengarius Bononiensium comes); *erat quippe Bononia sui juris, munita tunc temporis civitas, mari Morinorum propinqua, mercibusque marinis præcipua, sede insuper episcopali et benedictione consecrata.*

La situation des deux principales villes des *Morini*, Térouanne et Boulogne l'une intérieure l'autre littorale, est rendue incontestable par le concours des itinéraires, par la découverte de nombreuses voies romaines, et par les vestiges gallo-romaines qu'on a fréquemment rencontrés sur leur territoire.

D'autres établissements gaulois ou romains ont aussi existé sur le territoire des *Morini*, tels que le *portus Itius* ou *Icius*, dont l'emplacement véritable, qui paraît bien être à Wissant, ainsi que l'ont démontré Du Cange, plusieurs érudits de nos jours et le plus complétement M. de Saulcy, a été le sujet de beaucoup de controverses et d'ambitions locales : — *Œpatiaci portus* (de la *Notit. dignit. Imp. rom.*), qui paraît être le même que Boulogne. — *Ulterior portus* (Cæs.) (Sangatte); — *Citerior portus* (Cæs.) (Ambleteuse); — *Castellum Menapiorum* (*Tab. Peut.*) (Cassel); — *Marcæ in littore Saxonico* (*Notit.*). (Mardick, ou Marck). — *Minariacum* (Itin.) (Estaires);

— *Luttomagus* (*Tab.*) (Lacre, selon D'Anville); — *Quentovicus* (Estaples); — *Adlullia* (*Tab.*) lieu situé, comme le précédent, sur la voie romaine de *Samarobriva* (Amiens), à *Bononia*, entre *Luttomagus* (Lacre) et *Duroicoregum* (Courtiers), mais dont le nom moderne est fort incertain et qu'on a placé à Attin, près Montreuil. D'autres lieux d'antique origine ne sont pas mentionnés dans les sources romaines[1]. Il serait superflu d'entrer dans aucuns détails à ce sujet, si ce n'est pour rappeler que les chefs-lieux des plus anciens Doyennés ruraux ont été fixés, à l'époque de l'organisation primitive du diocèse, dans des localités importantes dont l'antiquité est prouvée, pour la plupart, par les vestiges romains qu'on y a découverts.

Archidiaconés et Doyennés ruraux du diocèse de Térouanne.

S'il était permis d'ajouter complétement foi à un document cité par Malbrancq, dont l'autorité a été invoquée, sur ce point, presque constamment et sans examen critique par les historiens plus modernes, l'organisation Archidiaconale et Décanale du diocèse de Térouanne remonterait jusqu'au VIIIe siècle[2]. Dès cette époque reculée, les vingt-cinq Décanats ruraux, dont les noms et les circonscriptions territoriales ont été constatés plus tard par les pouillés du XIIIe siècle et des siècles suivants, auraient existé, parfaitement identiques, et ils n'auraient subi presque aucun changement jusqu'à la grande modification apportée au XVIe siècle dans la géographie ecclésiastique de la seconde Belgique et des Germaniques, par la création des nouveaux diocèses.

Le P. Malbrancq n'invoque d'autre autorité que celle d'une chronique qu'il a citée très-fréquemment dans son ouvrage, sous le titre de *Chronicon Morinense* et qui, de son temps, était conservée dans les archives du Chapitre épiscopal d'Ypres, où elle avait été transportée par ceux des chanoines de Térouanne qui se réfugièrent dans cette ville après la destruction de la capitale de la Morinie, en 1553. Cette chronique, dont Malbrancq ne fixe point la date, mais dont l'auteur vivait au XIe siècle, avait été jusqu'alors précieusement conservée dans les archives de la cathédrale de Térouanne; elle contenait le récit abrégé des événements de l'histoire ecclésiastique et

---

1. Les réseaux et les étoiles itinéraires des différentes voies et stations de la *Civitas* des *Morini* sont indiques sur plusieurs cartes modernes, publiées l'une par M. Haigneré, en 1840, une autre par M. Harbaville en 1852 (*Stat. mon. du P. de C.*), deux autres par M. Derode et par M. P. de Beaupré, en 1859. Voir aussi les mém. de M. Cousin. (Soc. Dunk. t. IV.)

2. *De Morinis*. t. I (1639), p. 685; t. II (1647), l. V. c. XXVIII, p. 99; t. III, p. 685. L'autorité de Malbrancq sur ce point capital a été adoptée par Castillion (*Sacra Belgii chronol.*, l. II, p. 429), — par Guichardin, — par Gazet — par Hartzheim et son continuateur (*Concilia Germaniæ*, t. VII, p. 827) — par les auteurs du *Gallia christ.* On voit aussi le même assentiment donné par plusieurs écrivains modernes, tels que Lefebvre, *Hist. de Calais*, t. I, p. 384 et d'autres.

ı des Évêques de ce diocèse, d'après les documents originaux ısédaient ces archives. Le *Chronicon Morinense* ne peut être ent confondu avec la chronique si bien connue de Jean d'Ypres, u XIVe siècle et qui présente l'histoire de l'abbaye de Saint-. Malbrancq avait voué sa vie à l'étude de l'histoire des *Morini;* visité toutes les archives ecclésiastiques de cette province ıe manque jamais d'indiquer l'autorité des sources à con-Il dit avoir connu deux copies du *Chronicon Morinense*, celle ıée par les chanoines d'Ypres, et une autre qui avait été faite thieu Despretz, archidiacre et vicaire général de l'avant-der-èque de Térouanne, Fr. de Créquy (1535-1552). Ces deux copies aient à Malbrancq avoir eu pour source première une impor-ıronique du XIe siècle (*præstans Chronicon Morinense*), rédi-Balderic, chanoine et chantre de l'église de Terouanne, auteur ne d'une autre chronique beaucoup mieux connue, et publiée rs fois, le *Chronicon Cameracense et Atrebatense*. Le texte l de cette dernière chronique était conservé, avec le *Chroni-rinense*, dans les archives de l'évêché de Térouanne lorsque ere le publia, le premier, en 1615.

hronicon Morinense, qui est resté inédit et dont le sort est tement inconnu depuis Malbrancq, peut donc être attribué à c (*Baldericus Rubeus*), l'auteur du *Chronicon Cameracense* et *tense*, publié par Colvenere en 1615 (Douai, in-8) et par M. Le ı 1834 (Paris, in-8, édition soigneusement collationnée sur tous ıuscrits). Cet historien, de la fin du XIe siècle, natif de Cam-un des chroniqueurs les plus véridiques de son temps, l'un de ıi reproduisirent le plus grand nombre de documents authen-en preuves de leurs récits, paraît devoir être distingué de l'é-le Noyon et de Tournai, du même nom et son contemporain [2]; chantre de la cathédrale de Térouanne, après avoir été secré-u chapelain de Gérard de Florennes, de Lietbert et de Gé-, évêques de Cambrai.

ivet, dans l'*Hist. litt. de France* (t. VIII, p. 400 à 407); . dans l'*Hist. litt. de Belgique*, et en dernier lieu M. Le ınt bien prouvé cette distinction. Au contraire, Colvenere *Camer.*), le P. Malbrancq (*De Morinis*, t. I,) les frères de Marthe (*Gall. christ.*, éd. de 1656, t. III, p. 816), Fabricius *med. ævi latin.*, t. I, p. 164), et D. Bouquet, lui-même, ont du ces deux personnages.

ı chronique de Jean d'Ypres est insérée dans le tome II du *ıov. anecd.*

ette distinction des deux Balderic ne paraît pas aussi évidente 'a dit, puisqu'on lisait sur son epitaphe, dans l'eglise cathé-e Térouanne (*Vet. Gall. chr.* III. 817) :

lericus hujus Ecclesiæ Cantor et Episcopus Noviomensis. a. v. 12, *Prælationis suæ. a.* 15... *obiit, meritis plenus et Chronico acensi illustris.* On a confondu ici, à une époque fort reculée, e de Noyon et l'auteur de la chronique de Cambrai, ce qui a garder cette inscription comme erronée.

Plusieurs autres historiens, plus anciens que Malbrancq, ont parlé du *Chronicon Morinense*, mais en termes généraux. C'est ainsi qu'on lit dans la lettre par laquelle Gérard II, évêque de Cambrai recommande en 1084, Balderic à Hubert, évêque de Térouanne (*V. Gall. chr.*, III, p. 816, d'après Colvenere) : « *Mitto ad te Baldericum, dudum « pii Lietberti a secretis et mihi nepoti ad idem servientem, qui is « super dubiis in Domino consoletur. Vir est litteratus, et iis quæ « Morinensium sunt, imbutus, ut tuæ et meæ gentis Chronicon « nuperum indicat, quæ tuæ sunt sedis edocebit, et ab eo intelliges « quæ cupis.* »

Godefroy, évêque d'Amiens (1107-1123) l'engagea aussi à rédiger les Annales de son église, comme il avait fait pour celles de Cambrai et de Térouanne : .... *Nostræ diœcesis et Ecclesiæ fias exscriptor et scriptor, sicut in Ecclesiis Cameracensi et Morinensi fuisti fidelis calamus scribæ velociter scribentis* (id., p. 816).

Swert et Valère André ont parlé d'un exemplaire de ces chroniques de Térouanne et d'Amiens comme étant conservé, de leur temps, (XVIIe siècle) au collége des Bénédictins du Mans, réuni dans la suite à celui des Prêtres de l'Oratoire. Il était déposé auparavant dans les archives de la cathédrale de Térouanne, où il resta jusqu'à l'épiscopat de Philippe de Luxembourg (1496-1512), qui le fit transporter au Mans, quand il en devint évêque.

Nous avons vu que, lorsque Malbrancq le consulta, ce manuscrit, ou une copie, était conservé dans la bibliothèque des chanoines réguliers d'Ypres.

Suivant son témoignage (*De Mor.*, t. III, p, 685), accepté par le P. Lelong (*Bibl. Hist. de la Fr.*, 1re éd., n° 3310), il y en aurait eu un autre exemplaire entre les mains du président Fauchet.

L'abbé Mutte, doyen de l'église cathédrale de Cambrai, qui s'était beaucoup occupé de l'histoire ecclésiastique de cet évêché, révoque en doute l'existence du *Chronicon Morinense*. « Personne ne dit l'avoir vue, quoiqu'on l'ait cherchée bien longtemps. » Cette assertion me paraît sans fondement quand on se reporte au témoignage si précis de Colvenere, et à celui beaucoup plus ancien des évêques Gérard et Godefroy.

Je ne sache pas que la critique moderne ait étudié avec plus d'attention ce précieux document et en ait mieux fixé l'âge et le caractère.

M. Piers, bibliothécaire de St-Omer, a signalé (*Catal. des mss. de St-Omer*, p. 33), sous le titre de *Chronicon Morinense*, une *chronique* qui pourrait être ce document inconnu, mais il ne l'a pas étudié, et semble en confondre l'auteur avec Marc Levassor, un des continuateurs de J. Yperius. La méfiance, trop grande, selon moi, inspirée par un défaut de critique trop fréquent au P. Malbrancq, aura empêché des recherches ultérieures; ce sujet mériterait cependant l'attention de la Société des Antiquaires de la Morinie. Peut-être M. l'abbé Carton, qui connaît si bien les archives ecclésiastiques de Bruges, retrouvera-t-il un jour cette chronique.

Ce serait toutefois d'après ce document, de la fin du XIe siècle (Balderic vécut entre 1049 et 1110 environ), antérieur, par consé-

quent à tous les pouillés connus, que nous aurions la constitution décanale du diocèse de Térouanne au VIIIe siècle. Malbrancq indique le l. III, c. XIII, du *Chronicon Morinense* comme présentant la division territoriale que je vais exposer, d'après cette autorité unique; je suis bien loin de la rejeter, mais je crois nécessaire de l'appuyer ou de la contrôler ensuite par d'autres documents plus authentiques. Le chapitre consacré par Malbrancq à cette importante question (t. II, l. V, c. XXVIII), est intitulé :

Amplissima Morinicæ diœceseos sub Radunaldo et Carolo administratio, a. Chr. 771.

Voici en quels termes il présente ensuite le témoignage du *Chronicon Morinense* :

« *Uti Carolus Galliam omnem sceptris suis ita subdidit ut ne* « *angulus ullum tegeret hostem ; sic ipse Morinensem omnem regio-* « *nem Ecclesiæ septis inseruit et in castrorum aciem bene ordinatam* « *redegit, ut ne tuguriolum quidem sibi suisque figere dæmon ali-* « *qua in ora valeret. Equidem sub ipso octingentæ paræciæ et vi-* « *ginti quinque Decanatus tum civitatenses ut vocabant, tum* « *rurales numerabantur.* »

Après avoir ainsi fait remonter jusqu'à Charlemagne et à l'évêque Radwuald ou Radoald, qui administra Térouanne depuis 765 jusqu'à 784, l'existence des vingt-cinq Décanats ruraux et des huit cents paroisses de ce diocèse, le P. Malbrancq ajoute que le premier établissement doit en remonter jusqu'à S. Omer, qui gouverna ce diocèse pendant soixante-dix ans (de 624 à 664), mais que leur organisation plus régulière remonte seulement à Radwuald, qui put profiter de l'appui de Charlemagne et de temps plus tranquilles.

Ces vingt-cinq Décanats persistèrent jusqu'en 1553, presque sous les mêmes noms, dans les mêmes siéges, avec les mêmes limites; ils durèrent ainsi près de neuf siècles, malgré toutes les révolutions politiques qui ont si profondément modifié le territoire des *Morini*.

Les siéges de chacun de ces Décanats correspondent généralement aux lieux les plus anciens, à ceux qui eurent les églises primitives du diocèse. Ils sont remarquables, la plupart, par la sainteté ou la noblesse des personnages qui les ont illustrés, et paraissent tous antérieurs aux invasions des Normands. En voici l'énumération, qui paraît être conforme à leur antiquité relative :

1. — *Helechfaldium.*
2. — *Sitiu*, seu *Andomaropolis.*
3. — *Bononia.*
4. — *Ypræ.*
5. — *Ariacum.*
6. — *Tervana*, seu *Pausiopolis.*
7. — *Castellum*, seu *Castletum.*
8. — *Baliolum.*
9. — *Poperinghia.*
10. — *Broylus*, seu *Marvilla.*
11. — *Buinetum*, seu *Lilerium.*
12. — *Winnoci-Berga.*
13. — *Furnæ.*
14. — *Arkes.*
15. — *Watanum.*
16. — *Alekina.*
17. — *S. Wilbrordi* pagus, postea *Brocburgus.*
18. — *Merkium.*
19. — *Wisantum.*
20. — *Franciliaco*, seu *Frencq.*
21. — *Falconberga.*
22. — *Alciacum in nemore.*
23. — *Waurantis-Villa.*
24. — *Hedinum.*
25. — *Blangiacum.*

Malbraneq entre ensuite dans quelques détails sur l'antiquité des siéges de ces Décanats.

Il n'est pas étonnant, dit-il, de n'y point voir figurer la capitale elle-même. *Taruanna Morinorum*, puisque la localité d'*Helochfeldium* (Helfaut, près de cette ville), qui était dans la *suburbium* de Térouanne, avait déjà une église du temps de S. Fuscien et de S. Victoric et sous l'épiscopat de S. Omer. Cette priorité de l'établissement ecclésiastique suffit pour expliquer le choix de ce lieu pour Décanat, de préférence à Térouanne même, dont la conversion fut plus tardive, quoi qu'elle fût chef-lieu de la *Civitas*.

Il n'est pas plus étonnant qu'Arkes et Sitiu, quoique si voisins, aient obtenu la même distinction. C'étaient, l'une et l'autre, de très-anciennes villes situées sur les deux bords opposés du golfe ou de la vallée, considéré (à tort) comme le *Sinus Itii*. Arkes avait été choisi pour chef-lieu de l'administration des paroisses de la rive méridionale, et Sitiu pour les paroisses de la rive septentrionale.

Ypres, quoique ne figurant point encore alors au nombre des villes fortifiées, était cependant déjà célèbre par une église construite dès le temps de S. Omer, sous l'invocation de S. Martin. Elle était aussi connue comme le centre des établissements religieux qui se sont formés à l'entour, après l'invasion normande.

Aire (*Ariacum*) avait aussi une église célèbre dédiée à S. Martin par son fondateur S. Lyderic.

Le Décanat de Tervane, plus tard de St-Pol (*Tervanensis*), comprenait la plus grande partie, mais non la totalité du *Territorium Ternense*. En effet, quelques paroisses du pays de Ternois dépendaient des Décanats de Hesdin et d'Aulchy. Au Vieil-Hesdin étaient rattachés les bourgs de *Griniacus* (Gring), de *Marcona* et de *Marconella* (Marconne), qui ont été attribués plus tard au Nouvel-Hesdin.

Il est incertain si le Décanat de *Butnetum* (Busnes) ou de *Lilerium* (Lillers), a été érigé par S. Omer, la celébrité de ce lieu n'ayant commencé que vers 695, à la mort de SS. Lullius et Lullianus, par la renommée des ancêtres d'Ingelram. Le choix que les évêques de Térouanne en firent pour leur domicile explique son érection au titre de Décanat.

Le Décanat de Wormhoudt a été remplacé par celui de Groenberg et de Bergues-Saint-Winoc qui, de monastère, est devenu ville.

Furnes et Dixmude étaient, sous l'épiscopat de St-Omer, soumis à Adalfringhem ou Alveringhem. C'est pour ce motif que le chef-lieu du Décanat fut primitivement fixé dans cette dernière localité, d'où il a été depuis transféré à Furnes.

Plusieurs autres siéges de Décanats ont aussi subi des changements, tels que Wilbrord ou Gravening (Gravelines), transféré depuis à Brochburg (Bourbourgh). Il n'est pas étonnant que cette dernière localité ne figure pas primitivement dans la hiérarchie des territoires ecclésiastiques, puisque la paroisse de S. Wilbrord avait précédé celle de Brochburg, qui n'a surgi au milieu des terrains inondés (Moers), qu'après l'invasion normande. C'est de même que la ville de Merk, plus ancienne que Guisnes et Ardres, eut aussi plus anciennement le titre de Décanat.

Watten, Francq et Witsant ne paraissent pas avoir subi de chan-

gements, non plus que Fauquembergues, qui eut aussi, dès les temps les plus reculés, une église dédiée à S. Martin.

Waurantis-Villa, célèbre par le séjour qu'y fit S. Omer, passa dans le Doyenné de Boimmy ou de St-Fredeswid.

Auchy-aux-Bois, *Alciacum*, situé sur les bords de la forêt d'*Arida-Gamantia*, ne fut élevé au titre de Décanat qu'après les défrichements de cette forêt d'Arouaise.

Telles sont les principales considérations que le P. Malbrancq présente pour expliquer l'origine ancienne de la plupart des Décanats ruraux du diocèse de Térouanne. Elles sont très-superficielles, comme on le voit, et manquent de la précision qui ne se trouve que dans des documents authentiques. On ne doit pas oublier, toutefois, qu'il s'agit de faire remonter au VIIIe siècle l'indication nominative de ces Décanats et que pour tout autre diocèse, les documents antérieurs aux pouillés, même les plus positifs, sur la mention de divisions territoriales ecclésiastiques remontant jusqu'au IXe siècle et au delà, ont presque toujours aussi peu de précision.

Recherchons maintenant, en dehors de ces témoignages fort incertains, quels indices d'autres sources historiques peuvent fournir sur les Archidiaconés et les Doyennés ruraux du diocèse de Térouanne antérieurement aux pouillés.

Il est d'abord important de se souvenir que l'organisation territoriale de l'Eglise dans la Province ecclésiastique de Reims est incontestable, dès le IXe siècle[1]. Les témoignages fournis par Frodoard pour l'épiscopat d'Hincmar (845-882) et pour celui d'Ebbon son prédécesseur (816-841), ne peuvent laisser à cet égard le moindre doute. Titres et fonctions des préposés; divisions locales des territoires; tout a été prévu et figure déjà dans les instructions des archevêques Ebbon (avant 835) et Hincmar (874) à leurs Archidiacres, et vers le même temps dans plusieurs Conciles et Synodes, entre autres dans celui de 852. Dans le document de 856, les *Decani*, *Ministri*, *Comministri* et *Archidiaconi* de l'évêque sont indiqués. — Les Décanats ruraux, sous le nom de *Decaniæ*, y sont même complétement organisés dès le IXe siècle.

Or, le diocèse de Térouanne était l'un des plus vastes de la seconde Belgique dont Reims était la métropole, l'un de ceux où la conversion tardive des habitants avait excité le plus vivement la sollicitude de l'Eglise. Est-il présumable que ces traces d'une organisation administrative, si prévoyante, retrouvées dans d'autres diocèses de la même Province ne se rencontreraient pas dans l'un de ceux où elle était le plus nécessaire à la propagation de la foi chrétienne? Non, certainement.

Le terme général de *Ministerium* et de *Ministri* dont l'un des sens les plus certains antérieurement au XIIIe siècle s'applique aux fonctions Archidiaconales et Archipresbytérales, se retrouve dans des documents concernant le diocèse de Térouanne.

Aux textes et indications que j'ai rapportés dans les notes de

1. Voir les notes de l'Archevêché de Reims.

plusieurs diocèses, particulièrement de Sens dans la IVe Lyonn et de Reims, on peut ajouter les suivants :

Dans un capitulaire de Louis le Débonnaire, en 838, on lit :

Adjutores Ministerii episcoporum... Chorepiscopi, Archi byteri, Archidiaconi, Vicedomini et Presbyteri per paroc eorum. — Dans un capitulaire de Charles le Chauve (titre v, chap. on lit : *Cæteri presbyteri per famulos suos debitam dispen Archipresbyteris aut episcoporum Ministris convehant.* — Formules publiées par Baluze (add. ad Capitul. t. II, col. 624), sentent la mention suivante : *Ministros vero, id est Archipre teros et Archidiaconos... tales constituat...*

Le sens de *Ministerium* pour Archiprêtré territorial se mc évidemment dans un fragment de pouillé du diocèse de Sens ré au XIe siècle et conservé dans la bibliothèque de Stockholm. (Catal. de cette bibl. 1847, in-8).

Plus anciennement, au IXe siècle, pour le diocèse de Reim même terme a le double sens d'Archidiaconé et d'Archiprêtré *vestris Ministeriis....* — *Per omne Ministerium vestrum* (li d'Hincmar, a. 874).

Dans la vie de saint Bertin par Folcuin. (*Vit. SS. Belgii*, t on lit :

Per Potestates et *Ministeria ad perficiendum distributus...*

Ce serait pour ce diocèse l'exemple le plus ancien, mais il peu précis.

Per Ministeria (Cart. de St-Bertin, éd. de Guérard, p. 139, et

In ejus Ministerio (id. p. 161, a. 857).

De Ministerio Trudbaldi (id. p. 165, a. 867).

Ministerium de Poperinghem (id. p. 248, a. 1107).

Ministeriales ville de Poperinghem, (id. p. 367 a. 1179).

Dans ces derniers exemples, il s'agit plutôt de fonctionnaire l'abbaye, tels que les *judices*.

Ministerium de Merk (id. p. 229, a. 1122).

Ces deux dernières localités étaient, en effet, des siéges de Doye ruraux.

Le mot *Ordinator* est aussi appliqué, dans des titres anciens cernant le diocèse de Térouanne, à des fonctionnaires ecclés tiques qui paraissent correspondre aux Archidiacres ou aux Do ruraux.

Charte de 662. *Aliquis ex ordine clericorum, Ordinator Ta nensis Ecclesie* (Cart. de St-Bertin, p. 25).

Pontifex aut ejus Archidiaconus, vel quilibet Ordinator Ecc Taruanensis (id).

Archidiaconés.

Des Archidiacres de Térouanne sont indiqués dans les docum suivants :

En 520 : Athalbert, Archidiacre de Térouanne, succéda à l'évc Antimond. Il jouissait d'une grande célébrité, avait élevé Radego Clothaire, roi de Soissons, lui écrivit pour le féliciter de sa nom

n. Fortunat composa son épitaphe. (Lecointe, *Annales eccl. Fran-*
rum, t. I, p. 320.)
— A. 839. *Archidiac. Folcuini episcopi Morinorum.* (Cart. de St-
rtin, p. 84, 86, 88.)
— A. 868. *Milo Archidiac. Ecclesie Taruanensis.* (Id. p. 168.)
Le plus généralement on voit les Archidiacres de Térouanne figurer
ns les actes au nombre de deux, très-rarement et passagère-
nt trois. C'est ce même nombre de deux qui a été conservé jusqu'à
destruction et à la division de l'évêché au XVIe siècle.
— Au XIe siècle, le prévôt du Chapitre de St-Omer était l'un des
ux Archidiacres de Térouanne.
— A. 1026. *Signum Huberti Archidiac.* — *Signum Johannis Ar-*
idiac. (Cart. de St-Bertin, p. 176.)
— A. 1069. Deux Archid. de Térouanne. (Mir. *Op. Dipl.* I, p. 158)
— A. 1071. *Hubertus et Arnulfus Archidiac.* (*N. Gall. chr.*, IV,
tr. col. 375.)
— A. 1075. *Archidiaconi Arnulfus et Humbertus.* (Cart. de St-Ber-
, p. 193-196.)
— A. 1084. Deux Archid. (Mir. *Op. dipl.* IV, 352, — et *N. Gall. chr.*
Instr. col. 113.)
— A. 1097. *Signum Arnulfi et Hugonis Archidiac.* (Cart. de St-B.
244.)
— A. 1109. *Herbertus et Ernolfus Archid.* (Id. p. 235.)
— A. 1111. *Taruanensis Eccl. Archid.* (Id., p. 232-234.)
e même Archid. Herbert devint évêque de Tournai.
— A. 1112 et 1114. Deux Archid. (Id. p. 225 et 257.)
— A. 1119. *Heribertus et Gualterius Morinenses Archidiaconi.*
p. 231. — Id. p. 257.)
— A. 1120. (Id. p. 231. — Id. p. 257.)
— A. 1122. (Id. p. 229. — Mir. *Op. dipl.* I, p. 847.)
— A. 1127. Walter, Archidiacre de Térouanne, avait composé une
de Charles, comte de Flandre. (Pertz. *Mon. Germ. Hist.* t. XII,
537-561.)
— Vers 1130. *Vocatis.... duobus Archidiac. Morinensibus.*
es Chartes des années, 1132 — 1141 ; — 1144, présentent des signa-
es analogues. — *Archid. episcopi Morinorum.* (Iperius, *Chr. S.*
tini, c. XLI. in *N. Thes. anecd.* III, col. 629.)
— A. 1138. *Philippus et Milo Tervanensis eccl. Archid.* (*N. Gall.*
. IV, Instr. col. 377.)
— A. 1139. Cart. de St-B. (P. 310. — Id. p. 313.)
— A. 1147. *P. et M. Archid. Morinorum episcopi.* (Mir. *Opera dipl.*,
77.)
— A. 1168. Une charte de l'Év. Milon II, en faveur des Augustins
Térouanne, est signée par les deux Archidiacres Alodus et Wal-
(*N. Gall. chr.* t. X, Instr., col. 405.)
— A. 1181. (Cart. de St-Bertin, p. 345.) — Id. *Cum duobus Mori-*
sibus Archidiaconis. (Iperius, c. XLV, in *Thes. nov. anecd.*, t. III,
687.)
es deux Archidiaconés du diocèse de Térouanne, étaient ceux de
ndres et d'Artois, dont on fait remonter, sans preuves, l'origine
création du *comté d'Artois*. Le premier avait le titre de Saint-

[illegible] de Sens dans la IV[illegible]
[illegible]
[illegible] en 838, on
[illegible]
[illegible] Presbyteri ver
[illegible] e [illegible] titre
[illegible] sed iam
[illegible] A [illegible] conceha
[illegible] II, col
[illegible] id est A
[illegible]
[illegible] territorial
[illegible] le ni diocèse de S
[illegible] de Stockh
[illegible]

Plus anciennement, au [illegible] siècle, pour le diocèse de
[illegible] à le double sens d'Archidiaconé et d'Archi
[illegible] Ministerium. — Per omne Ministerium vestri
d'Hincmar, n. [illegible]).

Dans la vie de saint Bertin par Folcuin. (Vit. SS. Be
[illegible]:

Per Potestates et Ministeria ad perficiendum distribu
Ce serait pour ce diocèse l'exemple le plus ancien, [illegible]
[illegible] grecs.

Per Ministerio (Cart. de St-Bertin, éd. d[illegible]
In eius Ministerio (id. p. [illegible], n. [illegible]).
De Ministerio Trudbaldi (id. p. [illegible]
Ministerium de Poperinghem [illegible]
Ministeriales ville de Poperin
Dans ces derniers exemples,
l'abbaye, tels que les judices.
Ministerium de Merk (id.
Ces deux dernières locali
[illegible]
Le mot *Ordinator* [illegible]
[illegible] le diocèse
[illegible] qui parais
[illegible]
Charte de 662,
[illegible] *Ecclesie*
Pontifex [illegible]
Taruannensis (id.

Des Archid
suivants
En 520
Antimond
Clothaire

inat composa son épitaphe. (Lecoi...
I, p. 320.
9. *Archidiac. Folcuini episcop.* ...
84, 86, 88.)
38. *Milo Archidiac. Ecclesiae* ...
généralement on voit les Archidiacres ...
actes au nombre de deux, très-rarement ...
. C'est ce même nombre de deux qu...
tion et à la division de l'évêché au XV...
e siècle, le prévôt du Chapitre de S...
idiacres de Térouanne.
26. *Signum Huberti Archidiac.* — ...
Cart. de St-Bertin, p. 176.
69. Deux Archid. de Terouanne. (...
71. *Hubertus et Arnulfus Archidiac.* ...
375.)
75. *Archidiaconi Arnulfus et Humbertus* ...
-196.)
84. Deux Archid. (Mir. Op. dipl. ...
col. 113.)
97. *Signum Arnulfi et Hugonis* ...
99. *Herbertus et Ernulfus Ar*...
...is Eccl. Archi...
...rt devint ...
... Archid. ...
... Gualteri...
Id. p. ...
Mir. Op...
...iacre de ...
...dre. ...

Omer; le second celui d'Ypres. L'Archidiac. d'Artois a été m ment désigné sous le titre d'Archid. de Boulogne, et plus rarem encore celui-ci a-t-il été distingué. Ils ont persisté sans changem jusqu'en 1553. Le diocèse d'Arras avait aussi un Archid. d'Artois.

— A. 1194. *Archid. Flandriæ.* (Cart. de Bourbourg, analysé M. de Coussemaker.)

— En 1197, un Archidiacre nommé Joseph, prend le titre d'*Ar diaconus Flandriæ.* (*Chron. Andr. mon.* in *Spicileg*, éd. in-f°, t p. 827.)

— En 1229. *Morinensis Ecclesia Petrum Flandrensem Archi conum elegit* (episcopum). (Id., p. 867.)

Doyennés ruraux.

Les mentions de Doyennés ruraux dans les chartes sont rares, n s'accordent toutes avec les indications des plus anciens pouillés avec celles données par le *Chronicon Morinense.*

— A 1072. Trois *Decani*, dont le *D. Furnensis* (Mir. *Op. dipl.* p. 1134).

— A. 1084. Quatre Doyens de Térouanne figurent dans un acte blié par Duchesne. (*Hist. de la maison de Guines*, Pr. p. 24. — M *Op. dipl.*, t. I, p. 355.)

— A. 1093. Deux *Decani.* (Cart. de St-Bertin, p. 206.)

— A. 1119. *Decani Furnensis*, — *Ariensis*, — *Casletensis* et autres *Decani*, sans attribution de lieux. (Mir. *Op. dipl.* III, p. 2

— A. 1122. *Decanus Terranensis* et *Dec. S. Audomari.*

— A. 1123. *Decan. Casletensis.* — *Decan. Iprensis.* (Mir. *Op. dipl* p. 373.)

— A. 1124. — *Decan. Casletensis.* — A. 1137. *Dec. Ghisnen* (Extr. du cartul. de l'abb. de Watten, par M. de Coussemaker, *A du Com. Fl. de Fr.* t. V, p. 339.)

— A. 1132. *Decan. Audomarensis.* (Id. p. 384.)

Peut-être s'agit-il des doyens des deux Chapitres. (Mir. *Op. dipl* p. 355.)

— A. 1132. *Decan. Audomarensis* (*Chron. Andr. mon.* in *Sp leg.* II, p. 804.)

— A. 1142. *Decani Bergensis*; — *Furnensis*; — *Iprensis, alii multi.* (Id. p. 389.)

Ce texte est important en ce qu'il contenait probablement la m tion de la plupart des Doyennés ruraux dont trois seulement sont diqués nominativement.

— A 1151. *Decan. Furnensis.* (Duch., *Hist. de la Mais. de G nes*, p. 93.)

— Vers 1185. *Dec. de Arkas* (*Iperii chron.* loc. cit. col. 634.)

— A. 1178. *Decanus de Bomis.*

— A. 1188 (ou environ). *Decanus Bomiensis* (Malbraneq, *de Mo nis*, t. III, l. X, c. XXXVIII.)

— A. 1196. *Decanus Christianitatis Yprensis.* (Ann. de la S d'émulation de Bruges, t. VII, p. 191.)

— A. 1206. *Decan. Gisnensis* (*Chron. Andr. mon.*, in *Spic* t. II, p. 834.)

— A. 1211. *Decanus de Breborg.* — A. 1214. *Dec. Morinensis.* (A

le donation de la terre d'Aquin à l'abbaye de Saint-Bertin par Walert de Saint-Omer.)

— A. 1244. *Decanus Ariensis.* (Cart. de Bourbourg, anal. par M. de oussemaker, *Ann. du Com. Flam.*, t. IV, p. 310, 312, 315.)

— A. 1246. *Decanus Christianitatis Furnensis.* (Charte relative à ne bulle d'Innocent IV, donnée à expliquer aux élèves et publiée ans la *Bibl. de l'École des chartes*, 1854, p. 560.)

— A. 1288. *Dec. Gisnensis.* (Duchesne, *loc. cit.*, p. 130.)

Ce petit nombre de citations de Doyennés ruraux du diocèse de érouanne, dans des documents des XIe, XIIe et XIIIe siècles, suffit our y faire reconnaître une partie de ceux qui figurent dans les ouillés. Tels sont ceux de St-Omer, Furnes, Guines, Bergues-St-Wioc, Ypres, Aire, Cassel, Bomy et Arkes. Les doy. de Lillers, de Vissant, de St-Pol, de Falquembergues sont indiqués dans un titre is. de 1142, dont il sera question aux sources. Il est permis, sans émérité, d'en conclure qu'une étude plus complète des chartes et es cartulaires inédits des églises et des abbayes de ce diocèse, les rait tous retrouver et donnerait une garantie entière à l'antiquité es divisions territoriales signalées par les pouillés.

On trouve fréquemment parmi les signataires des diplômes concerant le diocèse de Térouanne, en même temps que les *Decani* ruaux, des *Præpositi* (pour la plupart des Prévôts de collégiales), dont s lieux indiqués sont identiques à ceux des Doyennés. C'est ainsi ue dans un titre de 1120, publié par Le Mire (*Op. dipl.*, t. I, p. 522), n voit, avec plusieurs *Decani*, des *Præpositi Watiniensis, Iprensis, versamensis, Loensis.* — En 1123 (id. p. 374) figurent les Doyens de assel et d'Ypres et les *Præpositi Iprensis, Formoselensis* et *Audomarensis.* — En 1142 (id. p. 201), on voit les *Præpositi Brugens, Furnensis, Audomarensis* — Dans deux autres chartes de 1164 1197, on voit, avec le *Decanus Brugensis*, des *Præpositi Brugensis, riensis, Casletensis* (id. t. I, p. 209).

Plusieurs fois, dans différents diocèses, surtout dans les Germaiques, le titre de *Præpositi* (Prévôts) est associé à celui de *Decani*, ais souvent aussi il en est distinct, comme on le voit dans quelies-unes des mentions précédentes. Les Prévôtés d'Eversham, de ormeselles et de Loo, dans le diocèse d'Ypres, celle de Watten, ns le diocèse de Saint-Omer, continuèrent d'exister après le démembrement du diocèse de Térouanne.

Les subdivisions des Archidiaconés et des Doyennés qui eurent u après le démembrement du diocèse de Térouanne, ont été indiées précédemment.

État ecclésiastique de l'ancien diocèse de Térouanne, antérieurement à 1559.

Chapitres et Abbayes.

Après avoir reconstitué, à l'aide des pouillés, l'ensemble des subdivisions Archidiaconales et Décanales du diocèse de Térouanne, il conient de présenter la liste des établissements ecclésiastiques qu'il

renfermait et le partage qui en fut fait par actes authentic bulles et décrets rendus de 1553 à 1566 et surtout en 1559.

L'acte de partition de l'évêché de Terouanne, que nous avons cité, fut dressé cette même année 1559, dans la ville d'Aire pa Conseil formé des représentants du roi de France, de l'emp d'Autriche et de l'Église[1].

Entre autres documents antérieurs à ce partage et qui prése l'état des Chapitres et Abbayes de l'ancien diocèse de Terous j'ai consulté comme étant des plus authentiques la liste, dressé XIVe siècle, de tous les établissements religieux de la Province e siastique de Reims.

La première liste est empruntée à ce document[2]. Les trois l suivantes offrent, d'après les pouillés et d'après le N. *Gallia c tiana*[3], la distribution des Chapitres et Abbayes du diocèse mitif entre chacun des trois autres évêchés qui furent consti ses dépens, au XVIe siècle.

I. *Morinensis Diocesis.*

Collégiales.

Capitulum Morinense (Ch. de Térouanne).
— *S. Audomari* (Ch. de Saint-Omer).
— *S. Petri Casletense* (Ch. de Saint-Pierre de Cassel).
— *B. Marie Casletense* (Ch. de Notre-Dame de Cassel).
— *De Lisleriis* (Ch. de Lillers).
— *S. Pauli in Ternesio* (Ch. de Saint-Paul en Ternois).
— *Furnense* (Ch. de Furnes).
— *Falcobergense* (Ch. de Fauquembergnes).
— *Hisdunense* (Ch. de Hesdin).

Abbayes.

Abbatia S. Johannis Morinensis (Saint-Jean du Mont, à Térouanne), fondée au XIe siècle.
— *Hamensis prope Lillers* (abb. de Ham).
— *Alchiacensis* (Auchy).
— *S. Bertini, in S. Audomaro* (St-Bertin).
— *Bergensis S. Winoci* (Bergues-St-Winoc).
— *De Capella Blanchiancensi* (la Capelle).
— *Andrensis* (Andres).
— *S. Ulmari in Nemore* (St-Ulmer-au-Bois).

} Ordinis S. Benedicti

---

1. Miræus, *Op. dipl.* t. IV, p. 661.
2. Varin, *Archives administratives de la ville de Reims*, 1 p. 639. (Coll. de doc. inéd. rel. à l'hist. de Fr.)
3. T. III, V et X, Archevêchés de Reims, de Cambrai et de Mali — On peut aussi consulter pour les abbayes du diocèse de Térou le grand ouvrage de Malbrancq *De Morinis*, 3 vol. in-4.— *L'Ét Bénéfices, t. I*, et le *Clergé de France*, par Du Tems, t. IV.

Abb. S. Mariæ in Bosco (Notre-Dame aux Bois).	Ordinis S. Augustini.
— *S. Mariæ in Bolonia* (N.-D. de Boulogne).	
— *De Dodellivilla* (Doudeauville).	
— *De Belloloco* (Beaulieu).	
— *seu Prep. de Zenebeca* (Zonebeck).	
— *seu Prep. de Warneston* (Warneston).	
— *seu Prep. de Loa* (Loo).	
— *seu Prep. de Everessen* (Eversham).	
— *seu Prep. S. Martini in Ypres* (S. Martin d'Ypres).	
— *seu Prep. de Fourmezelles* (Wormeselles).	
— *seu Prep. de Vatenes* (Waten).	
— *B. Mariæ de Chokes* (Choque).	
— *S. Augustini Morinensis* (S. Augustin de Térouanne).	Premonstratensis
— *De Lisques* (Lisques).	Ordinis.
— *S. Nicholai Furnensis* (S. Nicolas de Furnes).	
— *De Longovillari* (Longvillers).	Cisterciensis
— *De Claromarisco* (Clermaretz).	
— *De Dunis* (Abb. des Dunes).	Ordinis.

Abb. de Femmes.

— *De Bourbourc* (Bourbourg).
— *De Gisnes* (Ghisnes).
— *De Merken* (Merk, petite abbaye près Calais, détruite au XVe siècle).
— *B. Mariæ in Bosco* (Notre-Dame des Bois).
— *Messiniensis* (Messines).

II. *Collégiales et abbayes du diocèse de Térouanne, attribuées en* 1559, *puis en* 1566, *à l'évêché de Boulogne.*

(3 *Chapitres*, 13 *abbayes et* 13 *Prieurés.*)

Capitulum Boloniense (Ch. de la cathédrale du diocèse) ci-devant Ch. de N.-D.)
— *S. Salvatoris S. Pauli* (Ch. de Saint-Sauveur de Saint-Pol).
— *Falcombergense* (Ch. de Notre-Dame de Fauquembergues).

O. de Saint-Benoît.

Abbatia S. Joannis in monte (Saint-Jean-au-Mont-lez-Térouanne). L'attribution des bénéfices de cette abbaye, détruite en 1553, au diocèse de Boulogne est incertaine; celui d'Ypres l'a aussi réclamée.
— *Blangiaca, vel Blangiacum* (Sainte-Berthe de Blangy), en Ternois, près Hesdin; fondée dans la seconde moitié du VIIe siècle; d'abord abbaye de femmes, *rétablie au* XIe *s*e comme abbaye d'hommes.

Abb. S. Vulmari in nemore, ou *Salmerium* (Samer-au-Bois, ou Saint-Vulmer), fondée en 688 à Sauves (*Salvia*), à 3 lieues E. de Boulogne.

— *de Alciaco*, ou *S. Silvinus de Alchiaco* (Auchy-les-Moines, Saint-Silvain d'Auchy), près Hesdin; fondée vers 700, pour femmes, puis rétablie vers 1060 pour hommes. Cette abbaye paraît attribuée à tort au diocèse de Saint-Omer dans l'*État des bénéfices*, I, 357.

— *de Andra* (Saint-Sauveur et Sainte-Rotrude d'Andres ou d'Andernes); fondée en 1084.

— *de Capella* (Notre-Dame de la Capelle); fondée vers 1090 près Calais.

— *S. Leonardi Ghisnensis* (Saint-Léonard de Guines), fondée en 1117.

8 prieurés de l'ordre de Saint-Benoît.

O. de Saint-Augustin.

Abb. B. Mariæ in nemore, ou *Russelli-villa*, ou *Rivovilla* (Notre-Dame de Riesseauville, ou Ruisseauville), au N. de Saint-Pol; fondée à la fin du XIe siècle

— *S. Joannis de Dudelli-villa* ou *Domdevilla* (Saint-Jean de Doudeauville ; fondée en 1099.

— *S. Vulmari Boloniensis* (Saint-Vulmer de Boulogne); fondée à la fin du XIe siècle.

— *de Belloloco* (Notre-Dame de Beaulieu), entre Ardres et Ambleteuse ; fondée à la fin du XIe siècle.

O. de Cîteaux.

Abb. de Longovillari (Notre-Dame de Longvilliers); à 2 lieues au N. de Montreuil en Boulonnais; fondée en 1131.

3 prieures de cet ordre.

O. de Prémontré.

Abb. Liskæ, ou *Likum* (Notre-Dame de Lisques), près et au S d'Ardres ; fondée au commencement du XIIe siècle.

III. *Collégiales et abbayes du diocèse de Térouanne, attribuées en 1559 au nouvel évêché de Saint-Omer.*

3 Chapitres et 14 abbayes.

Collégiales.

Capitulum B. M. Audomarensis (Église Notre-Dame de Saint-Omer), devenue en 1559 cathédrale du diocèse.

— *S. Petri Casletensis* (Ch. de Saint-Pierre de Cassel).

— *de Lilleriis* (Ch. de Lillers).

Abbayes.

O. de Saint-Benoît.

Abb. S. Bertini in S. Audomaro, nommée d'abord *Sithiu* (Saint-

Bertin); fondée en 626, l'une des plus anciennes et des plus illustres de France.

Abb. S. Salvatoris Hamensis-Lileriensis (Saint-Sauveur de Ham, près Lillers); fondée en 1084.

— *Burburgensis*, ou *Broburgus* (Bourbourg), à 2 lieues de Gravelines; fondée vers 1100. (Femmes.)

O. de Saint-Augustin.

Abb. Choquensis, ou *S. Joannis in Pratis* (Choques), à 1 lieue de Béthune; fondée en 1120.

— *Watinensis*, ou *Watanensis*, ou *Guatanensis* (Waten); fondée vers 1070.

O. de Cîteaux.

Abb. Clari-Marisci (Cler-Maretz), à 2 lieues de Saint-Omer; fondée en 1140.

— *S. Columbæ*, ou *Blandecqua*, ou de *Blandiaco* (Blandecque), près Saint-Omer; fondée vers 1182 ou 1189. (Femmes.)

— *Vastinæ* (Westine ou l'Ostine); fondée vers 1217. (Femmes.)

— *Ravensbergensis* (Ravensberhe), à Waten près Saint-Omer fondée vers la fin du XIIe siècle. (Femmes.)

— *Belli-Prati* (Beaupré); fondée en 1221 près de Merville. (Femmes.)

O. de Prémontré.

Abb. S. Augustini, prope Tarvennam (Saint-Augustin-lez-Térouanne); fondée en 1121.

— *Clarissæ Audomarenses* (Clarisses de Saint-Omer); fondée d'abord à Bruges, puis transférée vers la fin du XVIe siècle à Saint-Omer.

— *Clarissæ Hesdinienses* (Clarisses de Hesdin); fondée en 1147 au vieil Hesdin.

IV. *Collégiales et abbayes du diocèse de Térouanne, attribuées en* 1559 *au nouvel évêché d' Ypres.*

3 Chapitres et 15 abbayes.

Collégiales.

Capitulum S. Martini Yprensis (Ch. de Saint-Martin d'Ypres), devenu en 1559 église cathédrale du nouveau diocèse.

— *Furnense* (Ch. de Furnes).

— *Castletense* (Ch. de Cassel).

Abbayes.

O. de Saint-Benoît.

Abb. S. Johannis in monte (Saint-Jean-du-Mont, de Térouanne,) fondée vers 686: attribuée aussi au diocèse de Boulogne.

— *Montis S. Winoci* (Bergues-Saint-Winoc); fondée au commencement du XIe siècle.

Abb. Messinæ, ou *de Missentiaco* (Messines); fondée en 1218. (Femmes.)
— *de Nonnenbosco* (Nonnenbosche), près et à l'E. d'Ypres; fondée vers le commencement du XIIe siècle.

O. de Saint-Augustin.

Abb. ou Præp. de Loa (Lo ou Loo), près Dixmude ; fondée vers 1084.
— *Formosella*, ou *Formisella* (Wormezelles), près Furnes; fondée vers 1100.
— *Sonnebecca* (Zonebeck), à 2 lieues d'Ypres; d'abord prévôté, puis abbaye au commencement du XIIe siècle.
— *Eversham ensis* (Eversham), fondée à la fin du XIe siècle.
— *de Warnestonio* (Warneston); fondée en 1138.
— *Pontis-Rohardi*, ou *novæ-plantationis* (Pontrohart, ou Rosbrugge, ou Roisebreck); fondée vers 1235. (Femmes.)
— *de Novo-Claustro* (Neufmoutiers); fondée vers le milieu du XIIe siècle.

O. de Cîteaux.

Abb. de Dunis (abbaye des Dunes), près Furnes, fondée au commencement du XIIe siècle.

O. de Prémontré.

Abb. Furnensis (Saint-Nicolas de Furnes); fondée vers 1120.

Abbayes détruites avant le XVIIIe siècle.

Wormhoudt, fondée au VIIe siècle. — Merck, abbaye de femmes, O. S. B., fondée vers la fin du XIe siècle.

Sources de la géographie et de l'histoire ecclésiastiques du diocèse de Térouanne.

Cartes. — Cartes ecclésiastiques.

Le diocèse de Térouanne, représenté par les trois évêchés de Boulogne, de Saint-Omer et d'Ypres, fait partie de la carte de la *Belgica secunda*, par N. Sanson (1661, in-folio); mais il n'y figure pas sous son ancien nom et avec les divisions antérieures à 1553. On y voit seulement celles des nouveaux diocèses.

Ces trois diocèses, ayant été attribués alors à trois archevêchés différents, sont compris dans trois des cartes archiépiscopales du *N. Gallia christiana*, par J. B. Nolin, avec leurs abbayes, mais sans les subdivisions Archidiaconales et Décanales.

Le diocèse de Boulogne fait partie de la carte de la *Belgica secunda*, ou *Provincia Eccl. Remensis :— pars septentrionalis et occidentalis*; (s. d.) publ. en 1751, in-folio. (*N. Gall. chr.* IX.)

Le diocèse de Saint-Omer est compris dans la carte de la *Belgica*

ı *Prov. Eccl. Cameracensis* (s. d.), in-folio; publiée en
ı le tome III du *N. Gall. chr.*

ıse d'Ypres figure dans la carte de la *Belgica quarta*, ou
l. Mechliniensis (s. d.), in-folio; insérée au t. V (1731) du
hr.

s cartes diocésaines de N. Sanson comprennent les trois
ıec leurs divisions ecclésiastiques; savoir :
ıansaci et Gesoriacus pagus in Morinis. — Evesché de
où sont les comté et séneschaussée de Boulenois. Balliage
dans le Pays Reconquis. Souveraineté d'Ardres, etc.; par
, Paris, 1656, in-folio.
et Robert doivent en avoir publié postérieurement, chacun,
n, comme de la carte suivante, mais je ne les ai pas vues.
meilleure carte du diocèse de Boulogne; elle présente les
oyennés ruraux.

ni, Gorduni et Pleumosii in Morinis. — Les Evesché de
er, Ipres et Tournay. — Partie occidentale du comté de
où sont la Flandre Wallone et les Quartiers du Plat-
Franconat et d'Ypres dans la Flandre Teutone, par N.
ıris, 1657. 1 feuille in-fol.
dit. de Mariette. Paris, 1703. 1 feuille in-fol.
dit. de Robert. Paris, 1739. 1 feuille in-fol.

troisième carte de Sanson porte aussi, mais à tort, le nom
ı, c'est celle des diocèses de Gand et de Bruges, publiée
ıus ce titre :
es et Grudii in Morinis. — Les Eveschés de Gand et de
artie orientale du comté de Flandre.

eurs cartes publiées dans les Pays-Bas par Blaeu et Hon-
relatives aux deux diocèses de l'ancien évêché de Térouanne
ıdirent passagèrement de l'Empire. Elles font partie des
as de ces géographes, et sont intitulées :
d'Ypres, auctore Joanne Blaeu. Amstel. 1663. In-fol.

ı *episcopatus*, auctore J. Blaeu; dédiée par l'auteur à l'évê-
Bouckaerd (Bouchaert de Bruges, 1641, — 1646). Cette belle
présente, comme la précédente, sous leurs noms latins,
ons Décanales fixées en 1577, n'est pas datée. Elle est,
le voit par la dédicace, antérieure à 1646. Publiée d'abord
, elle fait partie du tome IV, p. 91, comprenant le livre IX
ıe, de l'édit. fr., de la grande *Géographie Blavienne*, dont
ıte la date de 1667.

ème carte a été reproduite, sans changements, par H. Hon-
ı le même titre de : *Iprensis episcopatus*. 1 feuille in-fol.

belle carte, manuscrite et inédite, du diocèse de Saint-Omer

fait partie des archives de l'ancien Chapitre de l'église cathédrale Notre-Dame de cette ville (35e liasse). Elle est datée de 1641 et dédiée à l'évêque Christophe de France (1636-1659), par les pères Jésuites de Saint-Omer. Les noms de lieux sont en français. La dédicace, en caractères lapidaires, est ainsi conçue :

Perillustri ac reverendissimo domino, D. Christophoro de France, episcopo Audomarensium VIIIe. totius diœcesis suæ S. Audomari hanc descriptionem lubenter meritoque offerebant PP. Societatis Jesu, ex collegio ejusdem Societatis Jesu Audomarensi, anno Domini MDCXLI.

Cette carte a été signalée, pour la première fois, par M. Vallet de Viriville, dans son *Essai sur les Archives hist. du Chapitre de l'église Notre-Dame de Saint-Omer* (1844, in-8. p. LIII).

Il existe, je crois, dans cette même collection d'autres cartes du diocèse de Saint-Omer. La Société des Antiquaires de la Morinie devrait publier celle de 1641.

M. Lipsin, auteur des cartes suivantes, a rédigé une carte du diocèse de Saint-Omer, qui a probablement celle-là pour base; elle est encore inédite, à moins que ce ne soit une reproduction partielle de la carte des trois diocèses.

La seule carte complète de l'ensemble du diocèse de Térouanne, que je connaisse, est celle que M. Lipsin a rédigée à Boulogne, en partie avec les conseils de M l'abbé Haigneré, et qui a été publiée, sans nom d'auteur, en 1857-1858, à Douai, à l'impr. lithogr. de M. Robaut, sous la direction de M. l'abbé Van-Drival et de M. Achmet d'Héricourt. Cette carte est intitulée :

Carte de l'ancien diocèse de Thérouanne avant 1553, et des diocèses de Boulogne, de Saint-Omer et d'Ypres, qui ont été érigés dans sa circonscription. 1 feuille grand in-fol., avec une légende présentant les divisions Décanales des trois diocèses, que j'ai reproduite précédemment. Malgré quelques imperfections de dénominations et de limites géographiques, cette carte présente clairement les rapports des territoires ecclésiastiques du diocèse de Térouanne à ses différentes époques.

Les mêmes auteurs ont publié en même temps une autre carte sous ce titre :

Carte des anciens diocèses d'Arras, de Boulogne et de Saint-Omer en 1789, avec les divisions actuelles du diocèse d'Arras, 1851, 1 f. grand in-folio.

Cartes, principalement politiques, des territoires du diocèse de Térouanne.

Ce diocèse est compris, en totalité ou en partie, dans les cartes générales de Flandre et d'Artois, qui ont été précédemment indiquées dans les notes des diocèses d'Arras, de Cambrai et de Tournai.

Je me bornerai à signaler ici quelques-unes des plus importantes des plus anciennes, de celles qui, pour les formes des noms de lieux

et des petites régions naturelles ou historiques, peuvent le mieux éclairer la géographie ecclésiastique.

Rappelons d'abord les cartes de l'ancienne *Morinie*.

La *Civitas Morinorum* est inscrite dans presque toutes les cartes de la Gaule ou de la Belgique romaines. Les auteurs des plus anciennes éditions de Ptolémée, Mercator, dans son Atlas du monde ancien, Guichardin, dans sa *Description de tous les Pays-Bas* (1567, in-fol.), Divæus, Ortelius, (*Theatr. Mundi*, 1624), Buzelin (*Gallo-Flandria*, 1625), Sanderus (*Flandr. ill.*, 1641 et 1735), Blaeu, (*Theatr. urb. Belg.* 1648). Cluvier, Jansson, Cellarius, Sanson, De Fer, Jaillot, Delisle, Robert de Vaugondy, Nolin, D'Anville, Walckenaër et tous les géographes modernes ont figuré sur leurs cartes ce grand territoire; mais la plupart en laissant du vague sur les limites, et quelques-uns en inscrivant les deux principaux foyers d'habitation de ce peuple sur l'Escaut et sur la Meuse.

Ces limites ne sont arrêtées ni dans la carte de la *Belgica antiqua* par Alting, (*Notitia Germ. infer.* a. 1697, in-folio), ni dans la *Nouvelle carte de l'ancienne Belgique*, par Des Roches (1787).

— La carte la plus spécialement appropriée au territoire des *Morini*, est celle jointe par Malbrancq à son ouvrage *de Morinis*, t. I et t. II, p. 432, 1639 ; elle est intitulée :

Morinorum sub Cæsare magnitudo et locorum ab anno 800 *nomenclatura*, 1 feuille in-fol. Carte gravée à Aire, par Varin.

L'auteur a donné aux *Morini* une extension beaucoup plus grande qu'elle n'est démontrée par les témoignages historiques.

La deuxième édition de la carte de Malbrancq est dédiée à Ant. de Roore. On y voit, dans la partie droite inférieure, la gravure d'un Christ conservé à Rue, et attribué à saint Nicodème. Charlemagne et sainte Gysleberthe y sont agenouillés aux pieds du Christ. Leurs costumes indiquent le XIVe ou le XVe siècle.

— Les principales cartes des voies romaines de ce territoire ont été précédemment indiquées.

On trouve une carte du *Pagus Gessoriacus* et une autre carte du *Boulonnais après la retraite des Morins*, dans l'*Essai historique* de M. Henry, *sur l'arrondissement com. de Boulogne* (1810, in-4, pl. 5 et 6.)

Voici, selon la date de publication, les plus remarquables cartes des provinces politiques sur lesquelles s'étendait le diocèse de Térouanne.

Carte de Flandre, par Jehan, Hierosme de Gourmont, libraire juré de l'Université de Paris. Paris, 1547.

Très-grande et précieuse carte du nord de la France, sur laquelle les principales villes sont designées par leurs armoiries ou des emblèmes. Cette carte est antérieure à la division du diocèse de Térouanne; mais les limites ecclésiastiques n'y sont point indiquées.

— *Nouvelle description du pais de Boulonnois, comté de Guines, Terre d'Oye et ville de Calais*, dédiée au Roy par A. Nicolas de Nicolai du Dauphiné, géographe du Roy (et son valet de chambre, selon les termes du privilége daté de 1555). Paris, 1558 in-fol. en 6 feuilles. Cette carte dont le cabinet des cartes à la Bibliothèque impériale, possède un bel exemplaire où les 6 feuilles sont réunies en une seule, est finement gravée au trait. Les anciens territoires y sont indiqués, mais on n'y voit aucune division ecclésiastique.

— *Caletensium et Bononiensium ditionis acurata delineatio: descripta et edita* a Nicolao Nicolai Delphinate. (Par le même Nicolas Nicolaï, du Dauphiné). Parisiis, 1558. 1 feuille pet. in-fol.

Gessoriacus est déjà identifié sur cette carte avec *Bononia*.

La même, sous la même date de 1558, a été reproduite dans la *Geographia antiqua* d'Ortelius.

— *Bolonia et Guines comitatus, per Gerardum Mercatorem* (G. Lemarchand). 1 f. pet. in-fol. — Id. dans l'éd. fr. de la Géographie de Mercator, par Fr. Hondius. Antverp. 1609.

—La même par Judoc Hondius. Amstel. 1630.

—La même (s. l. ni d.) dans l'Atlas de Jansson. Amst., 1633. 1 f. in-f.

—*Descriptio Boloniæ, Pontieu, Comit. S. Pauli, cum adjacentibus*. 1 f. in fol. (s. l. ni d.) probablement de Blaeu. Le nom de *Tirouanne* y est ainsi écrit.

— *Comitatuum Boloniæ et Guines descriptio*, Atlas Fr. de Blaeu, t. I, p. 252.

— *Boulonnais.— Pontieu. — Artois. — Comté de S. Paul et pays de la Loeoue*. 1 f. in-f. (s. l. ni d.)

— *Carte des comtés d'Artois et de Boulenois*, par Du-Val, géographe. Paris, 1646, in-f°.

— *Gouvernement général de la Picardie, Artois, Boulenois et Pays Reconquis*, etc., par N. Sanson. Paris, chez P. Mariette. 1651. 1 f. in-f.

— *Carte particulière des duchez de Brabant et de Limbourg, des comtez de Flandre et d'Artois, de Hainaut et de Namur*, etc. *dressée sur les mémoires de Michel Florentius Langran, Wischer et autres*, par N. De Fer, géogr. de S. M. Cath. Paris, 1706. 2 f. in-fol. obl.

— *Carte des Pays-Bas catholiques, dressée sur un grand nombre de cartes particulières faites sur les lieux, où les limites sont exactement marquées suivant les derniers traitez*, par Guill. Delisle, de l'Acad. royale des sc. Paris, 1702. 1 f. in-f.

— *Carte du comté de Flandre dressée sur différents morceaux levez sur les lieux, fixés par les observations astronomiques*, par G. Delisle. Paris, 1704. 1 f. in fol.

— *Carte d'Artois et des environs où l'on voit le ressort du Conseil provincial d'Artois*, par G. Delisle. Paris, 1704. In-fol.— Id. 1711. In-f°.

des généralités de Picardie et Artois; Flandre et Hai-
Jaillot. Paris, 1717. 4 f. in-f°. — Jaillot publia aussi, vers
Carte du comté de Flandres, divisée en Châtellenies et
2 feuilles in-f°.

des Pays-Bas catholiques vulgairement connus sous
Flandre, où sont distinguées les acquisitions du roi
, dans ces provinces, etc., par le chevalier de Beaurain.

des provinces de Picardie et d'Artois, gouvernement mili-
cardie, etc., par J. B. Nolin. Paris, 1777. In-f.

lle description du comté d'Artois, de Flandre méridio-
environs, tirée des cartes de G. Delisle, E. H. Frix et des
R. et J. Ottens. Amsterdam. 1 f. in-fol.

notes du diocèse d'Arras les autres cartes de l'Artois et
ement la grande carte du P. Constantin de S.-Alexis, en
, 1741. Voir aussi les notes du diocèse d'Amiens, celles
de Cambrai et surtout celles du diocèse de Tournai, pour
le Flandre.

Plans de la ville de Térouanne.

ance de ce diocèse, qui fut partagé entre trois archevê-
ents pour former autant de diocèses distincts, l'impor-
l'époque mérovingienne, de sa capitale qui devint alors
aric le chef-lieu d'un des petits Etats des Francs du
a Gaule bientôt réunis sous la domination de Clovis;
ée qui s'est attachée au souvenir de cette capitale détruite,
pour expliquer la mention que je fais ici de ses anciens
ation que je n'ai donnée pour les capitales d'aucun autre
es siéges, les dévastations et surtout les destructions suc-
e Térouanne ont dû faire varier singulièrement sa popu-
l'aspect de ses monuments. Il n'est pas étonnant qu'on
u d'accord à cet égard et que les historiens aient varié de
0000 habitants, au moment du siége de 1553. Ils n'ont pas
ié sur le nombre des paroisses du diocèse. S'il fallait s'en
au témoignage du P. Malbrancq qui s'appuie sur le *Chro-*
inense, dénué ici de toute valeur et de toute probabilité,
e aurait dépassé 800 longtemps avant le XIe siècle; tan-
était très-inférieur au moment de la division du diocèse.
une église dédiée à saint Martin fut reconstruite sur ses
qu'en 1677, elle paraît avoir été soumise à la juridiction
é de Boulogne, elle passa alors dans celle de l'évêché de
r. Térouanne était située sur les limites des deux diocèses.
, *dans leur Voyage* littéraire, les deux bénédictins, dom

Martenne et dom Durand reconnurent parfaitement l'enceinte générale de ses fortifications renversées et les rues qui la traversaient, quoique l'emplacement de la ville fût alors converti en terres labourables.

En 1830 l'antique capitale des *Morini* était représentée par un village qui comptait à peine 150 maisons et bien moins de mille habitants. Ce petit bourg dépendait autrefois de l'Artois et resta toujours français, quoique enclavé au milieu des terres des comtes de Flandre, mais à la condition de n'être point reconstruit comme forteresse. Il est situé sur un plateau qui occupe une partie de l'ancienne enceinte, nommée encore aujourd'hui le *Mont de Térouanne*. On peut y distinguer les fossés des anciennes fortifications, quelques débris de murs, et l'on y reconnaît l'emplacement des principaux édifices détruits. Il est situé sur la Lys, fait partie du canton d'Aire, de l'arrondissement de Saint-Omer et du département du Pas-de-Calais; il est distant d'une lieue et demie à l'ouest d'Aire, de deux à trois lieues au sud de Saint-Omer, de six lieues à l'est de Boulogne, de huit lieues au nord-ouest d'Arras.

M. Piers a rassemblé dans son *Histoire de la ville de Thérouanne* (1833), les faits et les anecdotes qui intéressent le plus les annales de cette ville. Je n'ai pu vérifier son assertion, donnée sans preuves, de l'attribution successive de l'église de Térouanne au diocèse de Boulogne, puis à celui de Saint-Omer.

La Société des antiquaires de la Morinie a formé le projet d'élever sur le principal emplacement des ruines une colonne monumentale qui rappellerait l'illustration passée de cette cité, et la renommée de la garnison française, qui, en 1553, la défendit avec plus de courage que de succès, sous le commandement des jeunes guerriers Fr. de Montmorency et d'Essé de Montalembert.

Voici la liste des principaux plans de Térouanne.

— *Antiquæ Tarvanæ effigies, sub L. Tarranno et S. Andomaro ep.*, (dans le P. Malbrancq, *de Morinis*, tome I, fol. 314 (1639) 1 f. petit in-4.

Cette carte, faite sans avoir égard au siége de 1553, a été gravée par P. Warin. Malbrancq dit avoir restitué ce plan d'après les ruines et les fondements des édifices, les anciennes limites, les voies antiques qui traversaient la ville, ainsi que d'après des plans (*Tabulæ*) antérieurs, et surtout d'après des documents que lui communiquèrent les moines Augustins de Térouanne transférés à Ypres.

Dans ce plan, la ville est traversée par deux voies principales, deux voies secondaires qui peuvent représenter par leur intersection les quatre voies romaines principales que l'on comptait sur son territoire et qui aboutissaient aux quatre principales portes.

On y distingue l'enceinte des fortifications, avec ses tours, la cathédrale (*Basilica B. Mariæ*); le cloître des chanoines; les trois autres églises dédiées à Saint-Martin (*Martinica*, 1ᵉ, 2ᵉ et 3ᵉ), dont l'une était hors des murs; et même une quatrième dite *in Martini* l'abbaye de Saint-Jean sur la colline; le château; la place principale (*forum*), et la fontaine. Il y avait aussi une église de Saint-Nicolas

de Saint-Pierre de cette ville, n° 20) d'un petit registre
t, entre autres documents relatifs aux établissements eccléi-
s de la Flandre, sous le titre de *Taxationes Beneficiorum*
meracensis, etc., le pouillé ou du moins un fragment d'un
e Térouanne. On y trouve la mention de trois Archidiacon-
logne, Saint-Omer et Ypres. Parmi les Doyennés ruraux on
i d'Ypres réuni au Doyenné de Dixmude; celui de Bailleul
Doy. de Merville; les Doyennés de Furnes et de Niewport,
Cassel et de Poperinghe également réunis; les Doyennés
es-Saint-Winoc et de Bourbourg y sont indiqués isolement.
tre, commencé en 1330, contient un document de l'année
st le plus récent qui s'y trouve.

iothèque de l'évêché d'Arras possède un pouillé manuscrit,
ublication est annoncée depuis plusieurs années par M. l'abbé
al et M. le comte Achmet d'Héricourt. Il porte pour titre :
s Beneficiorum existentium in diocesi Morinensi ante dele-
it nomina patronorum, collatorum et collatricum.
ence de ce document important a été signalée, en 1852,
Baecker au Comité historique du Ministère de l'Instruction
. (*Bulletin des Comités*; — *Histoire*, etc., 1852, p. 33). Je re-
n'avoir pu le consulter.

pie d'un pouillé de Térouanne était conservée dans les archi-
vêché d'Ypres; elle doit avoir été transportée à Bruges, avec
s documents et titres de l'ancien évêché.

dit de Saint-Omer, dont l'assertion était digne de toute con-
'eu M. Dufaitelle, avait affirmé à M. l'abbé Haigneré, archi-
Boulogne, avoir consulté à la Bibliothèque impériale un
anuscrit du XIVe siècle. Je n'ai pu en retrouver les traces,
utes mes recherches et malgré le bienveillant concours de
Conservateurs et autres savants fonctionnaires du départe-
manuscrits.
nention ne peut, en effet, se rapporter à un autre docu-
même dépôt qu'a bien voulu me faire connaître, avec son
e habituelle, M. Léopold Delisle, et qui ne remonte qu'à
516. Ce document fait partie d'un recueil en 4 volumes in-
gistré sous le n° 67 du fonds français de Saint-Germain et
Département des décimes fait en 1516. Le diocèse de Té-
y figure au tome II, f. 122 et 123, avec l'indication des som-
recevoir des établissements et bénéficiaires ecclésiastiques.
nnés de Boulogne, de France, de Wissant, c'est-à-dire des
i de la partie du diocèse dépendant alors de la France, y
s indiqués.

pographie de l'ancien diocèse de Térouanne se rapportent
autres documents signalés par M. l'abbé Haigneré dans les
le Boulogne, tels qu'un *Terrier de Térouanne* rédigé vers 1420,
cument *intéressant* par sa date qui se rapporte à cette pé-

riode de transition, entre 1553 et 1559, pendant laquelle, ap
destruction de Térouanne, les nouveaux diocèses n'étaient pas e
complétement organisés. Ce document est intitulé : *Compte des
mes reçues pour le droit des Sennes* (Synodes), *d'été et d'hiver
résidences par les curés du diocèse de Thérouanne* (1557-1
1558-1559).

Les noms des paroisses de l'ensemble du diocèse de Térouann
complétement énumérés dans l'acte de *partition* de ce diocèse
Mir. *Op. dipl.*, t. IV, p. 661), et dans les bulles de constitutio
trois nouveaux diocèses. (Id. t. II, p. 1077 et p. 1298.)

Il existe plusieurs pouillés des nouveaux diocèses dans les
publics de Boulogne, de Saint-Omer, d'Arras, de Bruges, ain
dans la collection de dom Grenier, à la Bibliothèque impériale.
Pour les pouillés de Boulogne, ils sont la plupart postérieurs
maniement de tous les anciens Doyennés, opéré en 1570, par l
mier évêque de ce diocèse, qui les divisa presque tous en deux.
L'un de ces pouillés, connu sous le nom de *Petit Pouillé de
logne*, conservé dans la Bibliothèque de cette ville, est du XVIIIe
Il en a été donné un relevé assez complet par M. l'abbé Van
dans les *Annales Boulonnaises* (t. I, p. 490, 1851), et dans so
toire des évêques de Boulogne (Boul. 1852. In-8, p. 81 à 91).
Le même dépôt public possède d'autres pouillés ou listes de p
ses dressés pendant le XVIIIe siècle.
L'original du *Pouillé* complet, provenant des anciennes archi
l'évêché de Boulogne, fait aujourd'hui partie de la bibliothè
M. l'abbé Affraingues, fort riche en documents sur l'histoire
siastique du Boulonnais.
Il existe un état des paroisses de ce diocèse dans le tome IX
p. 75) du *Grand Cartulaire ms. de St-Bertin*, copié à la
dernier siècle par dom de Witte, et conservé dans la Biblio
de Saint-Omer.
Un pouillé du diocèse de Saint-Omer, se trouve dans les man
de dom Grenier (12e paquet, 5e liasse). — Il s'en voit aussi d
archives du Chapitre de l'église cathédrale de Saint-Omer. (Voi
talogue de M. Vallet de Viriville.)
Expilly a publié, en 1766, dans son *Dict. hist. et géogr.
Fr nos* (t. IV, supp. p 964), les listes des paroisses des troi
chés de Boulogne, de Saint-Omer et d'Ypres, distribuées selon
des Doyennés ruraux.

Malgré l'incertitude qui reste encore sur le *Chronicon Mor*
dont Malbrancq a si fréquemment invoqué le témoignage, il c
de rappeler la liste des Doyennés ruraux qu'il dit lui avoir emp
Ce document étant, selon lui, antérieur au XIIe siècle, puisqu
tribue au chroniqueur Balderic, il offrirait, comme nous l'av
s'il était authentique, la mention la plus ancienne, la plus co
de l'ensemble des subdivisions Décanales du diocèse de Térou

ages sur l'ensemble du diocèse de Térouanne, en général.

allia christ. — *Prov. Remensis. Series et historia episcopo-*
orinensium. (T. X, col. 1526 à 1571. Id. *Inst.* t. IX, col. 393.

e de partition du diocèse de Térouanne est aussi dans les
lipl. d'A. Le Mire, t. IV, p. 661; les autres pièces relatives
tion des nouveaux évêchés sont dans le t. I, p. 472, dans le
1350 et dans le t. III, p. 515.
ries et historia episcoporum Boloniensium, etc. (*N. G. chr.*
l. 1572 à 1621.)
ttres de l'archevêque de Reims, Charles de Lorraine, pour la
ion, en 1553, du Chapitre de Térouanne à Boulogne. (Id. *Inst.*
.) — *Actes de la Prov. eccles. de Reims*, t. III, p. 118.)
de Pie V, pour la fondation et la dotation de l'évêché de Bou-
n 1566. (*N. Gall. chr. Instr.* col. 393 à 422.)
ême Bulle est dans Miræus, (*Op. dipl.* t. II, p. 1102. — *Concil.*
t. VII, p. 827.)
ov. Cameracensis. Series et historia episcoporum Audoma-
, etc. (*N. Gall. chr.* t. III, 1725, col. 474 à 543. — Id. *Instr.*
à 126.)
s d'érection du diocèse de Saint-Omer, par Paul IV en 1559,
ie IV, en 1560; — séparation des deux Chapitres de Térouanne
aint-Omer. Août 1563. (Id. *Instr.* col. 99.) — Cette même
t dans Mir. (*Opera dipl.* t. II, p. 1298.)
ovincia Mechliniensis. Series et historia episcoporum Ipren-
etc. (*N. Gall. chr.* t. V, col. 301 à 372. — Id., *Instr.* col. 373

ême Bulle dans Mir. (*Op. dipl.* t. II, p. 1077.)

zet : *L'Histoire ecclés. du Pays-Bas.* (Valenciennes, 1614.
. 560. *L'ordre et suite des évêques de Térouenne.*
264. *L'évesché de Sainct-Aumer.*
404. *L'evesché d'Ypres en Flandre.*

Castillion : *Sacra Belgii chronologia* (Gandavi 1719, in-8),
446; *Series episcoporum Morinensium.*
. p. 447 à 451, *Series episcoporum Audomarensium.*
. p. 525 à 531, *Series episcoporum Iprensium.*

i les ouvrages les plus importants pour l'étude de la géographie
histoire ecclésiastiques des territoires compris dans le diocèse
ouanne, on peut encore citer :
ichardin, *Descript. de tous les Pays-Bas.* (1582, Id. 1625, in-

vertius, *Annales et Chron. de Flandres.* (1620-1624, 2 in-f.)
zelin, *Gallo-Flandria sacra et prof.* (1625, in-f.)
l'Épinoy, *Recherches des antiquités et noblesse de Flandres.*
in-f.)
aeu, *Theatrum urbium Belg.* (1648, 2 in-f.)
amaye, *Antiq. Flandr.* (1708, in-f.)

— Sanderus, *Flandria illustrata* (1re édition 1641, 2 in-f. — 2e éd. 1735, 3 in-fol.)
— D. Beaunier, *État des Bénéfices*. (3e éd. in-4, 1743.)
— Du Tems, *le Clergé de France*. (1775, t. IV.)
— Adr. de Valois, *Not. Gall.* v. *Morini*, *Taravanna*, *Icius portus*, *Gesoriacum*.
— Aub. Le Mire, *Opera diplomatica*, éd. de Foppens (4 vol. in-f., 1723-1748): pour les nombreux actes originaux concernant la création de nouveaux diocèses et dont l'indication détaillée a été donnée précédemment. Cette collection est des plus précieuses, malgré le défaut de méthode dans le classement des pièces, et quoiqu'on y remarque des incorrections et des omissions, rectifiées, en très-grande partie, par M. Le Glay, dans un volume in-8° publié pour la *Commiss. hist. de Belgique*, en 1856.
— *Voyage littéraire de deux religieux Bénédictins*. (Paris, 1719 in-4, 2e part.)
— Des Roches, *Hist. anc. des Pays-Bas autrichiens*. (Anvers, 1787, in-4.)
— Vastelain, *Description de la Gaule-Belgique*. (Lille, 1761, in-4.)
— Hennebert, *Hist. gén. de la prov. d'Artois*, (3 vol. in-8, Lille, 1786 et s. suiv.)
— Dom de Vienne, *Hist. d'Artois* (5 vol. in-8. 1784-1787.) — (Voir les notes du dioc. d'Arras.)

— L'ouvrage capital pour l'Histoire du diocèse de Térouanne est celui du P. Jacques Malbrancq, intitulé : *de Morinis*, en 3 vol. in-4, avec cartes, plans et portraits, publié à Tournai (*Tornaci Nerviorum*), en 1639, 1647, 1654. Ce dernier volume parut peu après la mort de l'auteur qui eut lieu en 1653.

Voici le titre complet de cet ouvrage :

De Morinis et Morinorum rebus, sylvis, paludibus, oppidis, regis comitum prosapia ac territoriis, regioque præsulum splendore, viis Cæsareis ac portubus, Cæsarum domicilio, Audomareæ fidei perennitate, templis, monasteriis, centum divorum sanctimonio. — His accedunt notæ non solum Morinorum, sed aliarum etiam provinciarum historiæ antiquitati multam facem subministrantes. — Deinde divorum simul ad alias oras pertinentium genealogiæ, de quibus, uti et de regibus, heroibus, pontificibus, quæ necdum lucem viderunt, edisseruntur. — Ad extremum, geminus index concionatoribus admodum utilis. — Tornaci Nerviorum, ex offic. Adr. Quinqué, 1639, in-4.

Le nom de l'auteur n'est inscrit que sur le faux titre : *Jacob Malbrancq Audomariensis, e Societate Jesu.*

T. I, 1639, *ab a. ante Chr.* 209 *ad a. ejusdem* 751. (798 pp. sans les préfaces, les tableaux chronologiques et index)

Tome II, 1647, *ab a. Chr.* 752 *ad a.* 1095.

Tome III, 1654, *ab a. Chr.* 1094, *usque ad a.* 1313.

Ce volume devait s'étendre jusqu'en 1553, mais il ne contient que la moitié de cette période.

Malbrancq avait rédigé un quatrième volume qui poursuivait l'histoire du diocèse de Térouanne jusqu'en 1553. Mais cette partie

e manuscrite. L'original était, en 1702, conservé au es jésuites de Tournai, où Malbrancq avait séjourné pen- grande partie de sa vie. En 1737, on en constata la présence bliothèque des jésuites de Lille. Depuis lors, on en a perdu l paraît cependant qu'une copie, peut-être même l'original, Belgique.

été des antiquaires de Morinie a, depuis longtemps, pro- iblier ce volume, dès que le manuscrit serait retrouvé, ne traduction de ce grand ouvrage. M. Edmond Liot de rt s'est chargé de ce travail de longue haleine, qui était vancé il y a dix ans.

albrancq, né à Aire vers 1580, entra fort jeune dans l'or- suites, à Saint-Omer; se livra d'abord à l'enseignement, puis dans la Flandre et dans les contrées voisines, pour re- s matériaux du grand travail qu'il avait entrepris sur l'his- iocèse de Térouanne. Il pénétra dans les archives ecclésias- cite un grand nombre de chroniques, qui ne sont pas toutes jusqu'à nous, plusieurs même dont l'existence a été révo- loute. Les principales sont le *Chronicon Morinense* dont précédemment, et celles de deux écrivains du XVIe siècle, idiacre de Térouanne, Mathieu Despretz, et d'un prêtre de église, Marc Levassor, dont les Chroniques ne se sont pas etrouvées. La Chronique de Jean d'Ypres (*J. Yperius*), a ase à une partie de ces récits.

stement reproché à Malbrancq un défaut de critique trop une trop grande propension à rapporter tous les événe- l'histoire générale à celle du peuple dont il écrit les an- voir dans ce but émis beaucoup d'assertions sans preuves, es hypothèses qui ne peuvent résister à un examen sé- es que l'attribution du *Portus Icius*, de César, à un pré- 'e maritime qui aurait pénétré jusqu'à Sithiu (Saint-Omer). s cartes est dressée à l'appui de cette supposition toute l en est de même de la planche placée en tête du 1er volume e : *Eccl. Morin. XVII principatus et territoria.* Sous ce t figurés les écussons d'autant de villes ou de territoires lont il serait bien difficile de justifier l'attribution, tels *mansacorum*; — *in Meldis*; — *in litt. Saxoni.* La plu- s portraits de personnages célèbres de la Morinie, saints, etc., sont des portraits de fantaisie. Toutefois, en tenant ces défauts et de quelques autres, l'ouvrage de Mal- t demeuré la principale source des recherches historiques, ypothèses des écrivains qui se sont occupés de l'histoire inie au moyen âge.

is plusieurs années, M. l'abbé Van-Drival, chanoine hono- a cathédrale d'Arras, auteur d'une histoire des évêques de et du *Légendaire de la Morinie*, et M. le comte Achmet t ont annoncé la publication d'un ouvrage important qui rasser l'ensemble de l'histoire ecclésiastique du diocèse de , sous le titre de : *Annales des Eglises d'Arras*, du Bou-

logne et de Saint-Omer. Cet ouvrage qui devait former un vol. in-4, n'a point encore vu le jour.

— Les Mémoires des Sociétés savantes qui existent dans les provinces qu'occupait l'ancien diocèse de Térouanne, contiennent de nombreux travaux sur l'histoire, et particulièrement sur l'archéologie de ces pays. Voici les noms des plus actives ; leurs principaux travaux sont mentionnés sous les différents sujets auxquels ils se rapportent.

Société des Antiquaires de la Morinie, créée à Saint-Omer, en 1833. Son principal fondateur et longtemps son secrétaire perpétuel, fut M. de Givenchy, mort depuis peu d'années, et remplacé par M. H. de Laplane, qui montre le même dévouement éclairé que son prédécesseur. Elle a publié : dix volumes de *Mémoires* in-8, quelques-uns avec des atlas. — Un *Bulletin historique* in-8, parvenu à sa 9e année et dont la publication trimestrielle, commencée en 1852, est parvenue en 1861, à sa 38e livraison. — Une Histoire des *Abbés de Saint-Bertin, d'après les anciens monuments de ce monastère*, par M. H. de Laplane. 2 v. in-8. 1856, avec plusieurs portraits. — *La Chronique de Guines, et d'Ardres*, par Lambert d'Ardres, édité par M. le marquis de Godefroy-Menilglaise, 1855, 1 vol. in-8. — *Le livre des lois, usaiges*, etc., *de la ville et conté de Guines*, par MM. Tailliar et Courtois, 1859. 1 vol. in-8.

— *Commission départementale des antiquités du Pas-de-Calais. Bulletin* publié à Arras, de 1849 à 1857. Plusieurs livraisons gr. in-8.

— *Statistique monumentale du Pas-de-Calais*, publiée par cette même commission, tome Ier (1850-1858), 1 vol. in-4, en 10 livraisons, contenant 22 planches. MM. d'Harbaville, A. d'Héricourt, de Linas, Deschamps de Pas, Dancoisne, Haigneré, Terninck, Robitaille, P. de Beaupré, sont les principaux auteurs de ces mémoires.

— *Le Comité flamand de France*, fondé à Dunkerque en 1853, a publié des *Annales*, dont le Ier volume a paru en 1854 et le Ve en 1861. En 1860, elle a commencé un *Bulletin* pour les années 1857-1859. On remarque dans ces deux recueils plusieurs bons mémoires de MM. de Coussemaker, Carlier, de Baecker, Derode, Raymond de Bertrand, Courtois, Diegerick.

— *Soc. d'agr., des sc.*, etc., *de Boulogne.*

— *Soc. des sciences et arts de Calais.*

— *Soc. Dunkerquoise, pour l'encourag. des sciences.* 6 vol. in-8°.

— *Soc. acad. d'Ypres.*

— *Soc. de l'Hist. et des B. Arts de la Flandre maritime.* Bergues-S.-Winoc, fondée en 1857.

Ces cinq sociétés ont publié plusieurs Mém. histor. et archéol.

vaux de l'Acad. d'Arras ont été indiqués dans les notes de

rial historique et archéologique du département du Pas-de-
r M. Harbaville. Arras, 1842. 2 vol. in-8.

mire historiques et pittoresques du département du Pas-de-
» livr. 1826); continués sous le titre de *Souvenirs du Pas-*

'andre ; son ancienne division territoriale, par M. Fillieul.
'Acad. de Bruxelles, XIII, 2.)

ire religieuse de la Flandre maritime, par M. V. Derode.
», 1857, in-8. (Arrondissements de Dunkerque et d'Haze-

de la Flandre maritime avant le v*e siècle*, par le même.
lu Comité flamand de France, t. IV, 1859, avec une carte sur
ont indiquées les voies romaines.)

'andre maritime avant et pendant la domination romaine
de Baecker. In-8.

ire de Mardick et de la Flandre maritime, par M. Ray-
Bertrand. In-8, 1852.

erches sur les côtes de la Morinie, par M. Le Fils. 1 vol.
n. cour. en 1858, par la Soc. des Ant. de Picardie.)

erches sur la limite de la Flandre et de l'Artois, par M. Ch.
re. (Ann. du Com. fl. de Fr., t. II et III.)

lographie des Flamands de France, par M. de Coussemaker.
.)

. *sur les Forestiers de Flandres*. 2 Mémoires, l'un par M. Le-
re par M. de Loys. (Mém. Soc. Ant. de Morinie, II, 1834.)

. *sur les causes auxquelles on doit attribuer le grand*
's monuments religieux élevés du XII *au* XV*e siècle, dans*
ces au nord de la Loire, par M. E. Woillez. (Mém. Soc.
, t. VIII, 1850.)

oire des invasions des Northmans dans la Morinie, par
d de Saint-Aiglan. (Mém. Soc. ant. Mor., t. X.)

nombre des mémoires d'archéologie dont le territoire de la
été le sujet, il n'en est pas qui ait donné lieu à un plus
mbre d'opinions et de recherches que la situation des ports

Statuts synodaux. La plus ancienne collection imprimée des s tuts du diocèse de Térouanne a paru en 1495 sous ce titre : *Stat synodalia ad usum Morinensis Eccl.* (s. l.) 1 vol. pet. in-4, de 1 17 feuilles.

Les Statuts synodaux des nouveaux diocèses ont été publ plusieurs fois, durant la seconde moitié du XVIe siècle et postérieu ment.

Documents imprimés relatifs à l'abbaye de Saint-Bertin.

Cette illustre abbaye a été pendant tout le moyen âge un des foy de lumière les plus actifs pour le Nord de la France ; elle y a exe par sa puissance et par ses richesses une très-grande influence. l sources historiques qui la concernent offrent un intérêt réel et gé ral. Sa Bibliothèque partagée entre les villes de Saint-Omer et Boulogne, après 1793 ; ses archives conservées en très-grande pa dans les Archives départementales du Pas-de-Calais, offrent des cuments de la plus grande valeur. Toutefois, la plupart sont enc inédits, soit les actes originaux, soit les Chroniques rédigées des moines de cette abbaye.

Dans le petit nombre de ceux qui ont été publiés, le plus imp tant de tous, pour les renseignements qu'il fournit à la geograp et à l'histoire ecclésiastique, est le Cartulaire de St-Bertin, publié 1841, par M. Guérard, dans la Collection des Monuments inédits l'Histoire de France.

Ce précieux document, qui consiste plutôt en une histoire diplor tique de l'abbaye qu'en un simple recueil de chartes comme les C tulaires ordinaires, comprend deux parties distinctes, la premi rédigée par le moine Folcuiu qui vivait vers 950, et dont le récit les chartes s'étendent depuis l'origine de l'abbaye, en 648, jusqu 961. (Folquin, né en 935, mourut en 990.) La seconde partie fut digée et classée par Simon, 42e abbé de St-Bertin, qui continu Cartulaire depuis l'année 1136 jusqu'en 1145. (Il mourut en 1148.)

L'intervalle compris entre ces deux rédactions fut comblé pa coopération d'autres moines dont les noms ne sont pas aussi tains. Une partie, depuis 1021 et surtout depuis 1100 jusqu'en 11 est aussi attribuée, mais avec doute, au même abbé Simon. Cartulaire fut continué jusqu'en 1229, par deux autres moines reillement inconnus. Ces documents précieux dont les manuscrits ginaux ou des copies authentiques existent dans la Bibliothèque Saint-Omer, dans celle de Boulogne et a la Bibliothèque imperi avaient servi à la rédaction du *Grand Cartulaire* de l'abbaye qui tend beaucoup plus tard, qui est encore inédit, et dont une copie gneusement rédigée, vers la fin du dernier siècle, en dix volu in-folio, par le laborieux archiviste dom Charles de Witte, est con vée dans la Bibliothèque de Saint-Omer.

Pour le Cartulaire de Simon, M. Guérard s'était servi d'une copie XVIe siècle, de la main du savant archiviste de l'abbaye, dom Tass Depuis lors, une copie beaucoup plus ancienne, peut-être même l' *ginal*, du XIIe et du XIIIe siècle, successivement annoté par les ar

vistes du monastère, et provenant pareillement de l'abbaye de Saint-Bertin, a été retrouvée et signalée par M. de Laplane, secrétaire général de la Société des Antiquaires de la Morinie[1].

Parmi ces documents originaux qui semblent concerner l'abbaye de Saint-Bertin, le plus connu est celui qui porte le titre d'*Annales Bertinienses*, publiées dans toutes les grandes collections historiques (Duchesne, D. Bouquet. M. Pertz). Ces annales rédigées par des moines de cette abbaye, et qui s'étendent, avec plusieurs continuations, du VIIe siècle au Xe), sont plutôt relatives à l'histoire générale des IXe et Xe siècles, qu'à l'histoire particulière de l'abbaye.

Il n'en est pas de même de la Chronique de Jean d'Ypres, ou Jean le Long (*Ypertus*), 58e abbé de St-Bertin, de 1365 à 1383, et dont la narration s'etend depuis l'origine du monastère jusqu'à la fin du XIIIe siècle.

Ces annales furent publiées en 1717, par D. Martenne et D. Durand[2], sous ce titre : *Johannis Yperii abbatis Chronicon Sithiense S. Bertini*. Elles ont pour base les Cartulaires originaux et des Chroniques anciennes du monastère. C'est une des sources historiques les plus précieuses, non-seulement pour l'abbaye de Saint-Bertin, mais pour tout le diocèse de Térouanne et les diocèses environnants. Il a servi de point de départ aux ouvrages de Malbrancq, Buzelin, Ferry de Locres, Sanderus, Aubert Le Mire et autres historiens plus modernes. On en connaît plusieurs copies manuscrites fort anciennes et presque contemporaines de l'auteur, ou au moins du XVe siècle, dans les Bibliothèques de Saint-Omer, de Boulogne, d'Arras et de Belgique où est conservé, si je ne me trompe, le manuscrit original. Le portrait de ce chroniqueur a été reproduit, d'après un manuscrit de Saint-Omer (n° 755), par M. de Laplane, dans son ouvrage sur les *Abbés de St-Bertin*. (T. I, pl. 29.)

On connaît et l'on possède encore dans les dépôts publics un beaucoup plus grand nombre de documents et de chroniques concernant St-Bertin, qui sont restés inédits. On trouvera plus loin l'indication des principaux.

Un sujet qui a donné lieu à de longs et vifs débats, même à des débats judiciaires, entre l'abbaye de Saint-Bertin et la collégiale de Saint-Omer, est l'antériorité et la supériorité relatives de ces deux établissements ecclésiastiques. Il en est résulté, de part et d'autre, de nombreux écrits polémiques, dont voici les plus importants.

— *Mém. pour M. Alph. de Valbelle, év. de St-Omer* contre D. B. Petitpa, abbé de St-Bertin; en 3 parties avec preuves signé Bouchaud, mais composé par l'abbé Debonnaire), 1735, in-4.

Mémoire pour les doyen, Chan. et Chap. de l'Église cath. de St-Omer, parties interv. dans l'affaire précédente; avec pièces justificatives, 1736, in-4 (par M. de Render, chan. de S.-O.).

---

1. *Bull. de la Soc. des Ant. de Morinie*, 1852, IIe liv., p. 53.
2. *Nov. Thesaurus anecdot.* éd. in-f., t. III, col. 442 à 776.

— *Sommaire, etc.*, dans la même affaire, par M. Poitevin, av.

— *Dissertation historique et critique sur l'origine et l'ancienneté de l'abbaye de Saint-Bertin, et sur la supériorité qu'elle avait autrefois sur l'Église de Saint-Omer; où l'on répond à la critique publiée depuis quelque temps contre les titres de cette abbaye; par un religieux de l'abbaye de Saint-Bertin* (D. Lemeraud et D. Clety). Paris, 1737, in-12.

— *Observ. génér. sur l'écrit précédent*, 1738, in-4. — *Réponse aux observ.*, etc., par D. Clety, 1738.

— *La Vérité de l'histoire de l'église de Saint-Omer et son antériorité sur l'abbaye de Saint-Bertin, ou Réfutation de la dissertation historique et critique sur l'origine et l'ancienneté de l'abbaye de Saint-Bertin, impr. par ordre de Mgr l'évêque et du Chapitre de l'église de Saint-Omer* (avec de nombreuses pièces justificatives), Paris, 1751, in-4 de 426 pages (Par l'abbé Mignat et par Debonnaire.)

— *Addition à la Vérité de l'Histoire de l'Église de Saint-Omer.* In-4.

— *Précis pour MM. les évêques d'Arras et de Saint-Omer, contre les abbayes de Saint-Vaast à Arras, et de Saint-Bertin à Saint-Omer. — Pièces justificatives contre l'exemption prétendue par les abbayes, etc.*, in-4. Ce mémoire a été publié par le célèbre avocat Target.

La question d'antériorité d'origine qui s'agita dès le IXe siècle, entre les deux corps religieux, qui se ranima par la création de l'évêché de Saint-Omer, au XVIe siècle, qui excita tant d'animosité, même pendant le XVIIIe siècle, à la veille de la destruction de toutes les prérogatives disputées, qui donna lieu, de part et d'autre, à des accusations de falsification de pièces, et à une partialité réciproque, a été résumée et discutée avec de longs développements, une grande clarté et de nombreux détails sur les origines de la ville de Saint-Omer, par feu M. Hermand, dans un mémoire intitulé : *Recherches sur la question d'antériorité et de paternité entre les deux monastères primitifs de la ville de Saint-Omer*[1].

— L'Histoire de l'abbaye de Saint-Bertin a été retracée aussi complétement que possible d'après les sources originales, dans deux ouvrages de M. H. de Laplane.

Les abbés de Saint-Bertin, d'après les anciens monuments de ce monastère, Saint-Omer, 1856, 2 vol. in-8, avec les portraits de la plupart des abbés, d'après deux manuscrits du XVe siècle.

Compte-rendu des fouilles faites sur le sol de l'ancienne église abbatiale de Saint-Bertin. (Publ. en 3 parties dans les *Mém. de la Soc. des Ant. de Mor.*, t. VII, 1847.)

— L'ouvrage de M. Vallet sur les *Ruines de Saint-Bertin* (in-f.), présente aussi un tableau archéologique des plus instructifs.

---

1. *Mém. de la Soc. des Ant. de la Morinie*, t. IX, 1re p., p. 49 à 192, 1851.

Documents imprimés concernant d'autres villes ou établissements du diocèse de Térouanne que ce diocèse en général, et que l'abbaye de Saint-Bertin.

— *Guillelmi abbatis Andrensis Chronicon* (Chronique de Guillaume abbé d'Andres, de 1082 à 1334), dans le *Spicilegium* de D. Luc d'Achéry. Ed. in-f., t. II. — Id., éd. in-4, t. IX. Il existe une copie ms. de cette chronique dans la Bibl. d'Arras.

L'auteur, né vers 1177, est mort en 1234. Voir notice sur sa vie, par M. l'abbé Parenty. (*Mém. de la Soc. des Ant. de la Mor.*, t. X.)

— *Lamberti Ardensis chronicon Ghisnense et Ardense;* ou *Chr. de Guines et d'Ardres, par Lambert. curé d'Ardres* (918-1203), *texte latin et français en regard, revus sur huit manuscrits, avec variantes, notes, glossaires, tables et cartes*, par M. le marquis de Godefroy-Menilglaise. Saint-Omer, 1855. In-8. (Sous les auspices de la Soc. des Antiq. de la Morinie.)

Une première édition du texte latin de cette chronique, importante pour l'histoire de la partie occidentale du diocèse de Térouanne, avait paru en 1727, dans les *Reliquiæ mss. dipl.*, etc., de Ludwig (t. VIII, p. 369 à 613). A. Duchesne et D. Bouquet en avaient aussi donné de longs extraits; mais la nouvelle édition est plus complète et supérieure. On y trouve aussi des recherches de M. Courtois, sur la topographie du comté de Guines.

— *Chronicon Watinensis monasterii.* (*N. Thes. anecd.*, t. III.)

— *Histoire généalogique des maisons de Guines, de Gand et de Coucy*, par A. Duchesne. Paris, 1631. In-f. Un très-grand nombre de documents originaux sont imprimés dans les preuves de cet ouvrage.

— *Inventaire chronologique des archives des anciens comtes d'Artois.* Titres relatifs au Calaisis, à Guines et villes environnantes. Extr. de l'Invent. dressé par Godefroy. XIVe vol., XIIe et XIIIe siècles; publié par M. Morel-Disque. (*Mém. de la Soc. d'agr. sc. et arts du Pas-de-Calais*, 1841-43.)

— *Documents relatifs à la Flandre maritime.* Extraits *du Cartulaire de l'abbaye de Watten*, par M. E. de Coussemaker. (Ann. du Comité flam. de France, t. V, 1861. D'après une copie du XVe ou XVIe siècle.)

— *Notice sur le Cartulaire de l'abb. de Watten*, déposé à la Bibl. de Saint-Omer, par M. Courtois. (Bull. de la Soc. des Ant. de la Morinie, t. I.)

— *Notice sur les archives de l'abb. de Bourbourg*, par M. de Coussemaker. (Annal. du Com. fl. de Fr., t. IV.)

Ouvrages concernant différentes villes du diocèse de Térouanne.

Térouanne.

— *Notice sur Térouanne, ancienne capitale de la Morinie, ci-devant comprise dans la province d'Artois et actuellement dans le département du Pas-de-Calais*, par L. A. D., ancien capitaine d'infanterie. (Magas. Encycl , 1813, t. V, p. 257 à 265.)

— *Notice sur Térouanne*, par M. P. Collet, 1830. In-12.

— *Histoire de la ville de Thérouanne, ancienne capitale de la Morinie; et Notices héstoriques sur Fauquembergues et Renti*, par M. Piers, bibliothécaire de la ville de Saint-Omer. Saint-Omer, 1832. In-8. C'est encore l'ouvrage le plus complet sur Térouanne. Son auteur a eu le mérite d'appeler, des premiers, l'attention sur les recherches historiques locales concernant ces pays. On désirerait toutefois dans ses écrits plus de méthode, de critique, et une indication plus rigoureuse des sources.

— *Recherches historiques sur l'origine de Térouanne*, par M. Albert Legrand. (Mem. de la Soc. des Ant. de la Mor., t. V, 1841, p. 61 à 74.) 1re partie d'un travail dont la suite n'a point encore paru.

— *Plan d'un siége de Térouanne*, par le même. (Id., id., p. 367-409.)

Ce mémoire contient des recherches sur l'histoire de cette ville, beaucoup plus étendues que son titre ne l'indique.

M. Legrand recueille les documents historiques et les objets antiques qui concernent l'ancienne ville de Térouanne. Il a aussi publié dans les Mém., ou le Bull. de la Soc. des Ant. de la Mor. (1856-57), des extraits ou analyses de documents originaux inédits concernant Téronanne, d'après des manuscrits du XIVe et du XVe siècle, provenant de l'ancien Chapitre de T., conservés à Bruges, et communiqués par M. l'abbé Carton. Je les ai indiqués ci-dessus.

— *Correspondance des généraux de l'armée de l'Empereur Charles-Quint avec les mayeurs et eschevins de la ville de Saint-Omer*, en 1553. (Bull. Soc. A. Mor. 31e et 32e livr. 1859).

— Les principaux événements de l'histoire de Térouanne, et surtout les deux siéges et dévastations de 1513 et de 1553, ont été le sujet de chansons populaires, de complaintes, et même de petits poëmes latins, composés au XVIe siècle, et concernant surtout la Morinie. Plusieurs de ces pièces, conservées dans un recueil manuscrit formé par Robert d'Affrengues, ont été publiées par M. Quenson, dans le *Bull. de la Soc. des Ant. de la Mor.* (1854-1856). Voici les titres des principales :

— *Complainte de Thérouenne*, par Jehan Vignon. — *Thérouenne détruite.* — *L'In manus de Thérouenne*, par Jehans Despons.

— On connaît aussi : *Chanson ancienne sur la destruction de la ille de Th. en* 1553, comm. par M. Piganiol de Beaupré. (Bull. Soc. or., 1855.)

— *Poëme par les habitants de Hesdin, sur la prise de T.* (Bibl. a la ville de Lille.)

— *Chants de Jennequin* (poëte art. du XVIe siècle), *sur les malurs de Térouanne, Saint-Omer, Arras, Aire*, etc.

— *Excidium Morini oppidi quondam bellicosissimi, carmine eleiaco, auctore Balduino Silvio Flandro*, XVIe se. (Réimp. par la Soc. émul. de Bruges.)

Saint-Omer et villes voisines.

— *Notice historique de Saint-Omer, suivie de celles de Thérouanne, de Tournehem*, par M. P. Collet. Saint-Omer, 1830. 1 vol. in-12.

— *Notre-Dame de Saint-Omer, ou Recherches sur cette église, mtenant un aperçu de son histoire, de ses monuments, et ses dépts surtout avec l'abbaye de Saint-Bertin, autour de la châsse de n patron, suivi de notes, explications et développements du texte,* ar M. Quenson, conseiller à la Cour de Douai. Douai, s. d. in-8. xtr. des *Mém. de la Soc. Acad. du dép. du Nord.* 1831-1832.)

— *Note sur l'église parois. de S. Denis à Saint-Omer*, par M. L. achamps. (Mém. Soc. Ant. Mor., t. VI, 1845.)

— *Variétés historiques sur la ville de Saint-Omer*, par M. Piers. int-Omer, 1832. In-8, 250 p.

— *Biographie de la ville de Saint-Omer*, par le même. Saint-Omer. 35. In-8.

— *Hist. des Flamands du Haut-pont et de l'Yzel*, par le même. int-Omer, 1836. In-8. (Soc. Ant. Mor.)

— *Atlas historique et topographique de Saint-Omer*, par M. Vallet. -f. (1832 et an. suiv.). Les livraisons 1 et 2 sont consacrées à int-Bertin, avec texte, par M. le gén. Allent. — N.-D. de Saintmer, avec texte, par M. Quenson (1840).

— *Recherches étymologiques, ethnographiques et historiques sur ville de Saint-Omer*, par M. Eudes, juge d'instruction. (Mém. de Soc. des Ant. de la Morinie, t. II, 1834-1835. In-8.)

— *Histoire civile, politique, militaire, religieuse, morale et physique de la ville de Saint-Omer*, par M. J. Derheims. Saint-Omer, 43, in-8.

— *Essai histor. sur l'hôtel de ville de Saint-Omer*, par M. H. Deschamps. (*Mém. Soc. Ant. Mor.*, t. IV.)

— *Essai sur les chartes confirmatives des institutions communales de la ville de Saint-Omer.* (Id., id.)

— *Une étude archéologique sur la topographie ancienne de Saint-Omer*, par M. A. F. Dufaitelle. (Mémorial artésien, Journal de Saint-Omer, plusieurs articles, février 1851, etc.)

Ces recherches, dont l'auteur est mort, sont faites avec une connaissance parfaite des sources et des lieux.

— Le Mémoire de M. Hermand sur les deux monastères de Saint-Omer et de Saint-Bertin, ci-dessus indiqué, est l'un de ceux où les origines de l'histoire ecclés. de cette ville ont été le plus solidement étudiées.

— *Monnaies, médailles*, etc., *de Saint-Omer*, par M. A. Hermand. (Soc. Ant. de Mor., t. II.) — Dans son *Histoire monétaire d'Artois*, (1843) le même savant a décrit plusieurs monnaies concernant la partie mér. du dioc. de Térouanne. Il préparait un grand ouvrage sur la numismatique gallo-belge.

— *Sur les armoiries de la ville de Saint-Omer*, etc., par M. Hermand (Mém. Soc. Ant. Mor., t. III); rectification d'une erreur de M. Piers.

— *Sigillographie de la ville de Saint-Omer*, par MM. A Hermand et L. Deschamps de Pas, 1859. In-4.

— *Petites histoires des communes de l'arrondissement de Saint-Omer. — Cantons nord et sud*, par M. Piers. Lille, 1840. In-8.

— *Petites histoires du canton d'Audruick*, par le même. Aire, 1843. In-8.

— *Guide historique et statistique dans l'arrondissement de Saint-Omer, principalement dans les villes de Saint-Omer et d'Aire*, par Vuatiné, *contenant une notice historique sur chaque commune de l'arrondissement*, par J. Derheims. Saint-Omer, 1846. In-12.

— *Rech. hist. sur le Chapitre et l'égl. coll. de Saint-Pierre d'Aire*, par M. J. Rouyer. (Soc. Ant. Mor., X, 1860.)

— *Notice hist. sur Merck-S.-Liévin*, par M. l'abbé Robert. Saint-Omer, 1842, in-8.

Voir aux manuscrits les écrits relatifs aux Archives et à la Biblioth. de Saint-Omer.

Plusieurs sociétés savantes du Pas-de-Calais ont publié des notices et des discussions d'histoire et d'archéologie concernant ce pays en général.

Boulogne.

— *Histoire de l'ancienne image de N.-D. de Boulogne-sur-Mer*, par le P. A. de Montfort. Paris, 1634. In-12. — 1636 et 1654. in-8.

— *Histoire de Nostre-Dame de Boulogne-sur-Mer, divisée en trois livres, dressée sur plusieurs chartes, histoires, chroniques, titres, registres et mémoriaux de la Chambre des Comptes de Paris et de celle de Lille en Flandres*, par M. Ant. Le Roy, chanoine, archidiacre et official de Boulogne. Paris, 1681. In-8. — Id. 1682. In-8, et plusieurs autres édit.

— *Abrégé de l'hist. de N.-D. de Boulogne*, par le même. Boul., 1696. In-8. — Id. 1704. In-18. — Id. 1764.
Ce dernier ouvrage a été réimprimé en 1827, à Boulogne, sous ce titre : *Hist. abrégée de N. D. de Boulogne.* Nouv. éd. augm. de notes. 1 vol. in-16.
Une édition plus complète a été donnée depuis lors par le même M. Hédouin, avocat. — M. l'abbé Haffreingues a publié, en 1839, un mém. sur l'église de N.-D. de B. à l'occasion de sa reconstruction. — *Notice sur quelques médailles de N-D. de Boulogne*, par M. J. Rouyer. (Mém. Soc. Ant. Mor., IX, p. 231.)

— *Martyrologe des fondations de l'église de Boulogne.* Boulogne, 1694. In-f° Je n'ai point vu cet ouvrage, qui se rattache sans doute aux publications du chanoine Le Roy.

— *Histoire des évêques de Boulogne*, par M. l'abbé Van-Drival, Boulogne, 1852, in-8.

— *Étude hist. sur l'existence d'un siége épiscopal dans la ville de Boulogne avant le* VIIe *siècle*, par M. l'abbé Haigneré. Boul. 1856, in-8.

— *Description de la ville de Boulogne-sur-Mer et des pays et comt de Boulenois*, par M. Scotté de Vellinghem, 1720.

— *Histoire abrégée de la ville de Boulogne et de ses comtes*, par le P. Lequien. (Mém. de litt. de Desmolets, t. VIII, 2.) Voir à l'article des manuscrits la grande histoire de Boul., par le même.
— L'évêque de Boulogne, Mgr de Pressy, publia en 1786 une Collection de ses *Instructions pastorales*, 2 vol. in-4.

— *Calendrier historique et topographique du district de Boulogne.* Dunkerque, 1791. — *Étrennes historiques et litt. de Boulogne* (par M. J. F. Henry.) Boul., 1792. Il existe plusieurs almanachs hist. du Boulonnais, antér. et post. à celui-là.

— *Essai historique, topographique et statistique sur l'arrondissement communal de Boulogne-sur-Mer*, par J. F. Henry, adjudant du Génie. Boulogne, 1810. 1 vol. in-4, avec cartes et plans.

L'auteur, né à Boulogne en 1755, est mort en 1819. Son Essai est des plus instructifs ; il y a étudié avec critique les textes anciens concernant *Gesoriacum*, *Bononia* et le *portus Itius*. Il a traité à fond cette dernière question, résumant avec méthode toutes les opinions qui ont attribué le *portus Itius* à dix-huit localités différentes. Il adopte avec une grande vraisemblance le port de Wissant. Il a utilisé des Mémoires très-détaillés laissés par M. Leveux, directeur des fortifications, sur l'étude du littoral Boulonnais, au double point de vue de la géographie physique et de l'histoire. L'auteur de l'*Essai* ne mériterait que des éloges s'il n'avait, comme tant d'autres, adopté des étymologies, prétendues celtiques, les plus hasardées.

— *Recherches histor. sur la ville de Boulogne-sur-Mer, et sur la province du Boulonnais*, par M. Abot de Bazinghem, ouvrage posthume publié par M. Le B. Wattier. Boulogne, 1822. In-8.

— *Précis de l'histoire physique, civile et politique de la ville de Boulogne-sur-Mer et de ses environs, depuis les Morins jusqu'en 1814*, orné de gravures et de cartes, par P. J. B. Bertrand, D. M. Boulogne, 1828, 2 vol. in-8.

— *Histoire de Boulogne-sur-Mer*, par A. D'Hauttefeuille et L. Benard. Boulogne, 1860. 2 vol. in 12.

— *Mémoires sur l'hist. monétaire de Boulogne-sur-Mer et de son comté*, par M. Morand. (Arch. hist. du N. de la Fr., etc. 2e série, t. II.)

— *Essai sur l'hist. monétaire de Boulogne-sur-Mer*, par M. Deschamps de Pas. (Rev. de numism., 1838 et ann. suiv.)

— *Rapport sur la crypte de la nouvelle égl. de Boulogne*, par M. Courtois. (Mém. Soc. Ant. Mor., IX.)

— *Trois voies romaines en Boulonnais*, par M. Cousin. (Mém. Soc. Dunkerq., t. IV, 1858-59.)

— *Reconnaissance des voies locales existant au* Ve *siècle*, par M. Pigault de Beaupré. (Mém. Soc. Dunkerq., id.)

— *Annales Boulonnaises. Recueil d'archéologie, d'histoire, de littérature, sciences et beaux-arts, consacré à la ville de Boulogne-sur-Mer, et au territoire de l'ancien comté de ce nom*. Boulogne, 1851 et années suivantes. In-8.

Je ne crois pas qu'il ait paru plus de deux volumes de ce recueil qui contient plusieurs bons mémoires historiques.

— *L'année historique de Boulogne-sur-Mer*, par M. Morand, 1859.

M. Hédouin et M. Alph. Lefebvre ont publié des notices sur la ci-

lographie boulonnaise, particulièrement sur les ouvrages imprimés Boulogne.

On trouve dans les Mém. de la Soc. des sc., etc., de Boulogne, lusieurs articles d'histoire et d'archéologie Boulonnaises.

Voir ci-dessus les travaux concernant la situation du *portus Iciius* t autres lieux, connus dans l'antiquité.

Voir aux manuscrits les écrits relatifs aux archives et à la Bibliothèque de Boulogne, et le dictionnaire de topographie historique de arrondissement, par M. Haigneré.

Calais.

— *Sur le gouvernement de Calais et du Pays Reconquis.* (Texte e l'éd. fr. de l'Atlas de Blaeu. France; t. I, p. 256.)

— *Les annales de la ville de Calais et du Pays Reconquis*, par le ieur Bernard. Saint-Omer, 1715. In-4.

— *Histoire générale et particulière de la ville de Calais et du Calaisis, ou Pays Reconquis, précédée de l'Histoire des Morins, ses plus anciens habitants*, par M. l'abbé Lefebvre, prêtre de la Doctrine hrétienne, avec des cartes et des figures. Paris, 1766. 2 vol. in-4.

— *Notice historique sur l'état ancien et moderne du Calaisis, de Ardresis, du pays de Bredenarde et de l'Angle* (composant l'arond. admin. de Calais), par M. P. Collet. Calais, 1833. In-8 et 1-12.

— *Rapp. sur les fouilles faites à Étaples (l'ancien Quentovic), en* 841-1842, par M. Marguet. (Mém. Soc. Ant. Mor., VI, 185 .)

— *Mémoire sur Quentovic*, par M. l'abbé Robert. (Id. VIII, 1849 9).

— *Fouilles de Beaumarais et de Marck dans le canton de Calais.* ar M. L. Cousin. — *Sur l'emplacement de Quentovic*, par le même, id. t. IX.)

— Le dévouement d'Eustache de Saint-Pierre a été le sujet de lusieurs mém. et de discussions entre leurs auteurs, MM. Piers, . Bolard, Lebeau, etc.

Saint-Pol, — Cassel, — Dunkerque et autres villes de l'ancien diocèse de Térouanne.

— *Hist. chronographique des comtes, ville et pays de Saint-Paul-n-Ternois*, par Ferry de Locres, pasteur de Saint-Nicolas, à Arras. ouay, 1618. In-4.

— *Comitum Tervanensium seu Ternensium, modo S. Pauli ad Ternam,... annales historici....*

Collectore R. P. Th. Turpin Paulinate (le P. Turpin de Saint Douai, 1731. In-8.

— *Histoire de Saint-Pol*, par M. G. E. Sauvage. Arras, fil in-8.

— *Topographie historique, physique, statistique, etc., de l et des environs de Cassel* (dép. du Nord), par M. le d. M. P. Smyttere. 2e édit. Lille, 1833, gr. in-8. Avec une carte da p *Morini*, un plan de la ville de Cassel en 1671, et une vue de ce

— *Rapport sur les fouilles exécutées à Cassel*, par M. (Mémoires Soc. Ant. Mor., VI, 1845.)

— *Description historique de Dunkerque*, par P. Faucolnni ges, 1730, 2 vol. in-f. C'est l'ouvrage le plus important sur ce

— *Notice sur la topographie de Dunkerque depuis son jusqu'à nos jours, et plus particulièrement sous la dominati gnole, au* XVIe *et au* XVIIe siècle, par M. V. Derode. (Mém. So 1855.)

— *Henry d'Oisy : Fragments d'études histor. sur les seig Dunkerque, de Bourbourg, de Gravelines, de Cassel. etc.*, p Carlier. (Id. id.)

— *Anecdotes histor. concernant la ville de Dunkerque*, pa gerick. (Id. 1853-54.)

— *Documents histor. concernant Dunkerque et son ar ment*, par MM. Cousin et Derode (Id. id.)

— *Documents hist. concernant Dunkerque et le N. de la* l du Catal. des cartes et dessins du *Brit. Mus.*, par MM. I et Alard. (Id. id. 1856-57.)

— *Document inédit pour servir à l'histoire des guerres dres, et à celle de la ville de Bourbourg, au* XVIIe *siècle*, p Coussemaker. (Id. id.)

— *Le vieux Dunkerque*, par M. de Bertrand. (Mém. de l l 'Histoire de la Flandre maritime, à Bergues, t. II, 1858.)

— Mém. sur *Minariacum*, par M. de Tournay. (Id. id.)

— *Histoire de Mardick et de la Flandre maritime*, par M. de Bertrand. Dunkerque, 1852. 2 vol. in-8.

— *Rapport sur les recherches faites à Mardick*, par MM. Delmotte. (Mém. Soc. Ant. Mor., VIII.)

— *Notice histor. sur le Zuydcote*, par le même. Dunck., 1

— *Notice histor. sur la ville de Poperinghe*, par M. Altmeyer, prof. list. à l'Univ. de Bruxelles. Gand, 1840. In-8.

— *Histoire de la ville de Bergues-Saint-Winoc.* — *Notices hist.* r *Hondschoote*, — *Wormhoudt*, — *Gravelines*, — *Mardick*. — urbourg, — *Watten*, — *Ruminghem*, *etc.*, par M. Piers; Saint-ser, 1833. In-8 de 153 p.

— *Recherches historiques sur la ville de Bergues en Flandre*, par de Baecker, 1849. In-8.
M. de B. est auteur de recherches sur d'autres localités de la mar.

— *Chronique de l'abbaye des dames de Saint-Victor*, à *Bergues*, r M. Bonvarlet. (Mém. Soc. Dunker., 1857.)

— *Not. hist. et archéol. sur le prieuré de Saint-Michel du Wast*, r M. l'abbé Haigneré. (Mém. Soc. Ant. Mor., IX, p. 1 à 58.)

— *Not. sur l'église collégiale de Lillers*, par le même. (Id. t. VIII. 50.)

— *Sur l'église paroissiale du nouvel Hesdin*, par M. l'abbé Rober, l. id.)

— *Le vieil et le nouvel Hesdin*, ou *histoire de ces deux villes*, r M. Mondelot, 1833, in-8.

— *Notice sur le Neuf-Fossé*, par M. Eudes. (Mém. Soc. A. M., t. IV.)

— *Notice sur Watten*, par M. Hermand. (Id. id)

— *Annales et priviléges de l'église de Watten* (d'après le cartu-ire manuscrit en 3 vol., par M. Courtois. (Bull. Soc. Ant. Mor., t. I.)

— *Recherches sur l'abbaye de Saint-Éloi*, par M. Ternynck (Mem. ıc. A. M. IV.)

— *Précis hist. sur Ardres*, par M. Deschamps (Id. id.)

— *Notice sur le village de Bomy*, par M. Eudes (Id. t. V.)

— *Fondation d'Hesdinfert* (accompagné de documents originaux,) ır M. Vincent, membre de l'Institut (Id. t. X, 1857.)

— *Histoire de Renty*, par M. de Laplane (Mém. Soc. Ant. Mor., X.)

— *Notice sur Zuydcote*, par M. de Bertrand. (Mém. Soc. Dunk. 153-54.)

— *Notice sur la châtellenie de Tournehem*, par M. Courtois. (Soc. Ant. Mor., t. I.)

— *Rech. hist. sur le Chapitre et l'église collégiale de Saint-I d'Aire*, par J. Rouyer. (Mém. Soc. Ant. Mor., X.)

Ypres.

— *Historia episcopatus Iprensis, ex autographis D. Gerar Meestre, can. reg. in abbatia de Eversam et past. S. Richarii lecta cura et studio duorum dioc. Brug. sacerdotum.* (Brugis, In-4 de 180 p.)

Publié par la Soc. d'émul. de Bruges, sous le titre de : *Recu Chroniques*, etc. 1re série. *Chr. génér. de Flandres.*

Le manuscrit original existe à la Bibliothèque de l'évêché de ges (in-8 de près de 1000 p.) L'auteur né à Bergues-S.-W., en composa son ouvrage en 1640. C'est une compilation dont les teurs modernes ont extrait tout ce qui pouvait intéresser l'hi ecclésiastique du diocèse. Ils ont placé en tête du volume un logue des évêques de Térouanne d'après un manuscrit de la Bi Mgr Malou, évêque de Bruges, rédigé en 1645, par Fr. de M moine de Saint-Bertin.

— *Ipretum*, ou hist. et ant. d'Ypres (dans l'ouvrage de Grar *Antiq. Flandr.* in-f., 1708, p. 165).

— *Mémoires sur Ypres*, par M. Lambin (archiviste de cette (Mém cour. par la Soc. des Ant. de la Morinie, et inséré da t. I de ses mém., p. 76 à 137, a. 1833, publié en 1834.)

L'auteur a mis à profit les riches archives de la ville d'Ypres a si bien fait connaître et plusieurs hist. manusc.

— *Esquisses historiques et biographiques sur les châtelains vicomtes d'Ypres*, par M. Lambin. Ypres, 1838, in-8, avec un ta généalogique.

— *Analectes Yprois, ou Recueil de documents inédits concerna ville d'Ypres*, par M. Lambin, archiviste de cette ville. (Annal la Soc. d'émul. pour l'étude de l'hist. et des ant. de la Flan t. VII, 2e série, n° 2, 3, 4. Bruges, 1849. In-8. P. 175 à 264.)

M. Lambin a publié un *Inventaire* descriptif des *Archives d'Y* ainsi que plusieurs mémoires dans le *Messager des sc. et des ar la Belg.* et dans plusieurs autres recueils périodiques. Ses tra sont dignes de la plus grande confiance. Il est mort en 1841 Inventaires des Archives ont été continués et complétés par M. S rick.

— *Notes sur l'ancien diocèse d'Ypres*, par M. l'abbé Carnel. (du Com. fl. de Fr., t. I, p. 373.)

— On trouve d'autres mém. sur Ypres et son territoire dans les recueils périodiques de Belgique et dans les *Archives du nord de la France*, publiés par M. A. Dinaux.

Sources manuscrites de la Géographie et de l'Histoire ecclésiastiques de l'ancien diocèse de Térouanne.

Les bibliothèques des villes de Saint-Omer, de Boulogne, et de Calais ; les archives des préfectures du Pas-de-Calais et du Nord, les archives municipales de ces mêmes villes, ainsi que celles d'Ypres; les bibliothèques de La Haye et de Bruxelles; la bibliothèque impériale et les archives de l'Empire, tels sont, avec plusieurs bibliothèques particulières, les principales sources de documents originaux mss. relatifs à l'ancien diocèse de Térouanne, et aux nouveaux diocèses qui en furent démembrés.

Quoique ces sources aient été utilisées en partie, il reste encore un bien grand nombre de documents dont on n'a pas tiré tout le parti possible; ce sont particulièrement les débris des anciennes archives de Térouanne, tels que le cartulaire de la cathédrale, et autres pièces conservées à Bruges, dont M. l'abbé Carton a fait connaître l'existence, et dont M. A. Legrand a publié quelques extraits.

Les archives du Chapitre et de l'évêché de Saint-Omer ont été presque entièrement conservées dans cette ville; M. Vallet de Viriville les a fait connaître, en grande partie, dans le memoire très instructif qu'il a publié, en 1844, sous le titre d'*Essai sur les Archives historiques du Chap. de l'Égl. cat. de Saint-Omer*, et dans lequel il indique l'existence d'environ 10,000 registres ou cahiers dont plusieurs remontent jusqu'au XIVe siècle, outre plusieurs milliers de chartes et pièces séparées dont il a décrit les plus importantes.

Les autres parties des archives du même évêché, celles de Saint-Bertin, et de plusieurs autres abbayes comprises dans la circonscription du Pas-de-Calais, conservées à la préfecture d'Arras, ne sont pas moins riches, et ont été beaucoup moins étudiées.

Les archives de Boulogne ont été, en 1836, le sujet d'un petit travail de l'un des précédents conservateurs, M. Morand. Le conservateur actuel, M. l'abbé Haigneré, les a déjà beaucoup explorées pour son *Dictionnaire topographique*, inédit, *de l'arrondissement de Boulogne*, qui a obtenu, en 1860, une des medailles du concours fondé par M. le ministre de l'instruction publique et jugé par les Comités historiques. Ces archives renferment plusieurs registres de l'égl. N-D., du XVIe au XVIIIe siècle.

Les archives d'Ypres, mais surtout la partie historique relative aux événements politiques et à l'administration municipale, ont été parfaitement décrites par feu M. Lambin et par M. Diegerick (1853-1856. La portion des documents ecclésiastiques est moins connue.

Plusieurs des notices descriptives des différentes archives du ressort de la *préfecture du Nord*, publiées par M. Le Glay, archi-

viste de ce département, concernent des établissements e
tiques de la Morinie. J'ai déjà indiqué les principales c
notes du diocèse de Cambrai. M. Le Glay vient de publier
velles recherches à ce sujet, sous le titre de : *Nouveau M
les archives départementales du Nord.* (Lille, 1861, in-8.)

Les Archives du Conseil de Flandre ont été le sujet
tantes publications du comte de S.-Génois et de M. Gaillard.

Les Archives de l'Abbaye de Bourbourg ont fourni à M. de
maker le sujet d'une notice approfondie (Dunkerque, 1855-18
Archives du Chap. de chanoines de cette ville ont été déc
M. Le Glay (Dunk. 1855, in-8);

Les principaux mss. historiques des bibliothèques du no
France ont été sommairement indiqués par M. Piers, soit
ses propres observations, soit d'après les catalogues de sir
lipps, le riche et généreux possesseur d'une si précieus
thèque de manuscrits concernant l'histoire de France. Ces
été publiées dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de*
t. II, 1re p. 1836, p. 422 à 441, sous ce titre :

Catalogues des mss. relatifs à l'Histoire de France, c
*dans les bibliothèques publiques de Saint-Omer, de Boul
Calais, d'Arras et de Lille.*

Les mss. de la Bibliothèque publique de Saint-Omer, d
cienne bibliothèque de Saint-Bertin compose la portion la p
cieuse, ont été décrits par M. Piers, dans plusieurs mémoi
voici les titres :

*Notice historique sur la Bibliothèque publique de la
Saint-Omer.* Lille, 1840, in-8 de 67 p.

*Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Sain
concernant l'Histoire de France.* Lille, 1840, in-8 de 88 page

Description des manuscrits, etc. *de la Bibl. de Sain*
1er *Extrait du Catalogue inédit.* Saint-Omer, in-8 de 62
du t. III des *Mém. de la Soc. des Ant. de la Morinie*). — 2
du Catat. inédit de Saint-Omer, in-8 de 150 p.

Un autre catalogue, plus complet et plus détaillé de cet
bibliothèque de Saint-Omer, a été rédigé et imprimé lo
après celui de M. Piers. Mais ce catalogue, dont l'auteur es
chelant, attaché au dép. des mss. de la bibliothèque impér
pas encore vu le jour; il doit faire partie du IIIe volume c
*logue général des mss. des Bibliothèques publiques des
ments*, dirigé par une Commission dont M. V. Le Clerc,
la Faculté des lettres est président, et M. Cocheris secrét
pu en prendre connaissance, grâce à l'obligeance des mem
la Commission.

L'ouvrage publié sur les mss. de la bibliothèque de Boulo
le conservateur actuel, M. Giraud, 1 vol. in-8, est compo
une saine critique et renferme d'intéressantes analyses.

Ces dépôts d'archives et ces bibliothèques, ainsi que plusi
tres moins importantes, renferment, outre les cartulaires, r
chartes et autres documents authentiques, des histoires
écrites de villes, dont plusieurs sont très-souvent citées et d
l'être.

*'s manuscrits relatifs à la ville, aux principaux établis-
its religieux, et à l'ensemble du diocèse de Térouanne.*

---

*con Morinense, seu Breviarium rerum et præsertim
um Morinensium, ex archivis Tervanensis Basilicæ.*
q (*de Morinis*, t. I, p. 685, et t. III, p. 638), attribue cette
Balderic; le ms. fut transporté, selon lui, des archives de
e dans la bibliothèque des chanoines réguliers d'Ypres. Il
à question de cette importante Chronique qui est restée
t dont on a révoqué en doute l'existence, mais à tort, selon
qu'elle a été mentionnée plusieurs siècles avant Malbrancq.

chus episcoporum Teruanensium. Ms. transféré aussi
anne à Ypres, au XVIe siècle. (Sanderus, *Bibl. des mss. de*
p. 27.)

*quitates ecclesiæ Morinensis, ex archivis Basil. Ter.; auc-
ao Despretz, archidiacono Morinensi;* ou Recueil de re-
sur les antiquités de ce diocèse, rédigé au commencement
ècle, par Math. Despretz, vicaire gén. de l'év. de Térouanne
équy (1533-1552). Ce document était conservé à Arras au
le, selon Valère André et Malbrancq (*de Morinis*, t. I,
Le P. Stilting l'a aussi mentionné dans les *Act. SS. Belg.*,
606), mais sans qu'il l'eût vu.

onicon Morin., vel *S. Bertini*, par Marc Levassor, chape-
érouanne, écrite en 1522. (mss. de Saint-Omer, n° 818.)
iée comme une des continuations de la Chron. de J. d'Ypres
n. *et scr. coll.*, t. VI, p. 613). On attribue au même Levas-
autre *Chron. Morinense*, s'étendant jusqu'en 1539, citée par
I, et dont Ph. Luto a donné des extraits dans son *Hist.*
Boulogne. M. Piers crut l'avoir retrouvée dans le ms. 745
. de St-Omer.

erches historiques sur le pays des anciens Morins, ou *Re-
sur plusieurs découvertes et événements arrivés dans le
Histoire ecclésiastique du Boulonnais*, par dom du Crocq,
de l'abbaye de Samer. Copie ms. en 2 vol. in-f°. Bibl. de
le Boulogne. Ouvrage terminé en 1700. Le ms. autographe
1810, possédé par M. Dumetz, arrière-neveu de l'auteur.
Essai, p. 35.)

toire des Morins, ou *Dissertation préliminaire à l'histoire
et de ses environs*, par M. Pigault de Lépinoy.

*toire de Thérouanne, de la cité des Morini et du diocèse de
.* (D. Grenier, 22e paquet, 2e liasse; — id., 20e paquet, 4e et
.)

es originaux du diocèse de Thérouanne, dont plusieurs avec
IX (Bibl. imp., fonds Gaignières, dans l'un de 800 vol. carr.)

— *Martyrologium Morinense* (Archives de Boulogne.)

— D'autres mss. de Térouanne sont indiqués, au commencement du XVIIIe siècle, dans les archives de la cathédrale de Boulogne, par D. Martène et D. Durand (*Voy. Litt. de deux rel. Ben.*, 1717). Il ne paraît pas qu'ils aient tous été conservés dans les archives civiles ou ecclés. de cette ville. Ceux qu'on trouve dans le fonds capitulaire sont surtout postérieurs à la translation du Chapitre. Plusieurs de ces Mss. ont été signalés par M. l'abbé Haigneré, archiviste de la ville de Boulogne, sous les titres de : *Compte et recepte de la fabrique de l'église N.-D. de Thérouanne*, et de *Compte rendu aux doien et chan. de T. des Sennes et non résidences*, 1559. Le plus important est le *Registr. conclusionum Capit. Morin.*

Une partie des mss. de l'ancienne église de Térouanne est conservée aujourd'hui dans les archives de l'évêché de Bruges ; j'en ai déjà cité plusieurs, et particulièrement le cartulaire de la cathédrale. C'est M. l'abbé Carton, chanoine de cette église et membre de l'Acad. des Sc. de Belgique, qui les a signalés à l'attention des historiens. (Voir *Bull. de la Comm. hist. de Belgique*, 1851, p. 504.)

L'un de ces mss. du XIVe et du XVe siècle (1380-1425) a été l'objet d'un rapport très-détaillé de M. A. Legrand (*Bull. Soc. ant. Mor.*, 1857, p. 395). C'est un recueil de documents ecclésiastiques, divers, tels que bulles, statuts capitulaires, obituaires, comptes, procès entre l'évêque de Térouanne et son Chapitre, différends dans lesquels le pape Clément VI était déjà intervenu en 1344, par une bulle très-connue sous le titre de *Compositio Raimundina*.

Quatre des mss. de Térouanne ont été communiqués par M. le chanoine Carton à M. Kerwyn de Lettenhove, qui a eu l'obligeance de m'en faire connaître le contenu. Ce sont trois recueils de priviléges concernant l'église cath. de Térouanne. Le 1er, écrit de diverses mains, de 1220 à 1250 ; le 2e, copié en 1349 par Jean de Montreuil, qui l'a signé ; le 3e, daté de 1341, et enfin un recueil de notes relatives au Chapitre de Térouanne, écrit vers 1422, dans lequel on trouve de longs détails sur ses revenus, ses ornements, ses livres, etc. Ce manuscrit est intitulé :

« *S'ensuivent informations faites par mess. Jehan Miquel, prestres, capellans en l'église de Tér., par mess. doyen et Cap. dudit lieu sur les droiz des dismes et rentes qu'ils ont ès-lieux cy-après déclairez ; e fu commenchié le lundi 24e j. d'aoust, l'an 1422.* »

La plupart des localités indiquées dans ce document sont classées selon l'ordre des Doyennés ruraux. On y voit figurer les *Decanatus* suivants : *D. S. Pauli* ; — *Lilleren.* ; — *de Bommy* ; — *de Wissant* ; — *de Guisnes* : — *Falcoberg*.

On m'avait signalé à Bruges la présence d'un pouillé de Térouanne, mais il ne paraît pas se trouver au nombre des mss. dont M. l'abbé Carton a eu connaissance. C'est peut-être de l'un de ces derniers recueils que M. Legrand a donné l'analyse.

On possède encore plusieurs cartulaires mss. des établissements religieux du diocèse de Térouanne, outre ceux de St-Bertin dont il a déjà été question et ceux qui seront mentionnés plus loin.

— *Martyrologium Ghisnense*, du XIIIe siècle; obituaire de l'abb. de St-Léonard de Guines, avec priviléges, obligations, etc., concernant cette abb. (Bibl. de St-Omer, ms. n° 112.) — *Privilegia comit. Ghisnensis.* (*Id.*, ms. n° 581.)

— Cartulaire de l'abb. d'Auchy-lez-Hesdin, XIIIe siècle. (Bibl. imp., et archives d'Arras); publié seulement en partie par dom Bétencourt en un vol. in-4, de 476 p, s. d. (vers 1788).

— Cartulaire du prieuré de St-Georges, à Hesdin, XIIIe siècle. (Arch. de Lille.)

— Le cartulaire de l'abb. de St-Sauveur de Ham, rédigé en 1487, a été compulsé et analysé par dom Grenier. M. L. Delisle en a indiqué un extrait dans le fonds Gaignières (651, p. 61)[1].

— Un cartulaire de Samer (*S. Vulmari in Nemore*) a été indiqué par D. Grenier. — Un cartulaire de cette même abb., du XIIe siècle, est signalé dans la bibliothèque de sir Phillips.

— Un cartulaire de l'autre abb. de St-Wulmer (*S. Vulm. Bon.*) existe aux archives de l'Empire, dans le Trésor des chartes, L. 792.

— On a conservé quelques mss. de l'abb. de St-Augustin-lez-Térouanne, remontant au XVe et au XVIe siècle, et spécialement un cartulaire de 1413 à 1486. (Bibl. de St-Omer, ms. n° 572.)

— Plusieurs cartulaires de l'abb. de Bourbourg, dont un du XIIIe siècle et un autre du XIVe, et plusieurs recueils de chartes existent à la Bibliothèque impériale. (Fonds latin, nos 9920 à 9927.) M. de Coussemaker en prépare la publication, ainsi que des cartulaires de Watten et de Rovensberg. Il vient d'insérer une notice très-complète sur cette dernière abbaye dans le t. VI des *Annales du comité Fl. de Fr.*

— Titres et papiers de l'abb. N. D. de Licques. (Arch. de Calais.)

— *Annales de l'abb. de St-Winoc* (XVIe siècle), par dom P. Walon-Capelle (aujourd'hui propriété particulière à Dunkerque).

— *Terrier de l'église et abb. de St-Sauveur d'Andres*, 1460. (Bibl. de M. le D. Cuisinier, de Guines.)

— Deux cartulaires de l'abb. de Watten, dont l'un rédigé au XIVe siècle sous forme d'annales accompagnées du texte de nombreuses chartes, existent dans la bibl. de Saint-Omer, 2 vol. in-8 et in-4; ils ont été décrits par M. Courtois dans le *Bull. de la Soc. des ant. de Mor.* (1re livr., p. 17). D'autres mss. de cette abb. ont été conservés. La Chron. de Watten, attribuée au chanoine Ebrard (XIe siècle), est imprimée dans le *Thes. nov. anecd.*, t. III., col. 797. M. Hermand, M. Caron et M. L. Deschamps ont publié des notices

---

1. L. Delisle, *Catalogue des Actes de Philippe Auguste*, 1856, in-8°, p. 542.

sur cette même prévôté de Watten, M. de Coussemaker a aussi mis au jour des documents relatifs à la Flandre maritime, extraits du Cartulaire de Watten. (*Annales du comité Fl. de Fr.*, t. V, p. 297.)

— *Histoire chronologique de l'abb. de Clairmarais*, — *Historia domestica Claromarisci abbatiæ*; par dom Fr. Bertin de Wissery, moine de cette abbaye, rédigée de 1748 à 1751, 2 vol. L'ancienne bibliothèque de cette abbaye a été décrite par M. de Laplane. (*Bull. Soc. ant. Mor.*, 1854, p. 216, et 1855, p. 406.)

— *Catalogus rever. abbatum monasterii S. Winnoci, cum quibusdam rerum commentariis*; rédigé en 1694, communiqué en 1855 par M. de Baecker à la *Soc. des ant. de la Morinie*. Les archives et les mss. de l'abb. de Bergues-Saint-Winoc ont été le sujet de recherches publiées dans les *Mém. de la Soc. de Dunkerque*, 1856-1857.

— *Obituaire de l'ancien Doyenné de Cassel*; analysé par M. Bonvarlet. (*Bull. du Com. Flam.*, t. I, p. 418.)

— Les archives d'Arras possèdent des recueils de chartes concernant les établissements suivants : Collégiale de St-Omer, et de Lillers; — Abbaye d'Auchy-les-Moines; — A. de Choques; — A. de Clairmarais; — A. de Ruisseauville; — A. de St-Sauveur, à Ham; — A. des carmes de St-Paul; — A. des religieux du Vieil-Hesdin.

Manuscrits concernant l'abbaye de S.-Bertin.

Les documents relatifs à cette célèbre abbaye sont si nombreux, si variés, si précieux pour l'histoire des pays compris dans les limites de l'ancien diocèse de Téroüanne, qu'ils mériteraient une mention bien plus détaillée qu'il n'est possible de leur donner dans ces recherches. La portion la plus importante de ses archives a été conservée; elle se trouve dans celles de la préfecture du Pas-de-Calais, qui possède 360 registres (du XVIe au XVIIIe siècle) d'actes, priviléges, titres de propriétés et de revenus, dénombrements de fiefs, terriers, cueilloirs, comptes, etc., de St-Bertin. M. Godin, conservateur de ce dépôt départemental, a fait connaître succinctement le caractère de ces documents, précieux pour la topographie du nord de la France.

La description seule des mss. qui composaient la bibliothèque de St-Bertin, avant sa dispersion en 1793, pourrait être le sujet de recherches des plus intéressantes. Ces mss. ayant été partagés entre les bibliothèques de St-Omer et de Boulogne[1], sauf quelques-uns

---

1. Sur 842 mss. formant 924 vol., que possède la bibl. de St-Omer, 520 proviennent de l'abbaye de St-Bertin; 11 des archives de ce monastère; 48 du Chapitre de St-Omer; 5 de la coll. Blazeenne; 42 du séminaire diocésain; 117 de l'abbaye de Clairmarais; 32 de la chartreuse de Longuenesse; 17 du couvent des dominicains; 15 des jésuites *anglais*; 2 de l'abbaye de St-Augustin-lez-Téroüanne; 13 de la coll.

qui sont entrés à la Bibliothèque impériale, ou qui sont sortis de France, parmi lesquels on cite un recueil de chartes ou copie d'un cartulaire, on en peut reconnaître l'ensemble dans les catalogues des mss. de ces deux bibliothèques par M. Piers et par M. Gérard.

Nous devons nous borner à indiquer ici le plus succinctement possible les principaux de ces mss. qui concernent l'histoire de l'abbaye. Deux des plus importants, le cartulaire de Folcuin, recueil de chartes insérées dans une sorte de chronique, rédigée en 961, dont l'auteur est mort en 975, et le cartulaire de Simon (jusqu'en 1145, trois ans avant sa mort), ont été imprimés en 1840. Il suffit de rappeler que les mss. originaux ou les copies, pour la plupart authentiques, qui ont servi de base à cette importante publication de M. Guérard, dont il a été plusieurs fois question dans nos recherches précédentes, existent dans les bibliothèques de St-Omer et de Boulogne.

A toutes les époques, l'abbaye de St-Bertin a eu pour la conservation et la transcription de ses titres de savants archivistes, dont les travaux individuels augmentent encore la valeur des documents qu'ils transcrivaient. C'est ainsi que, sans parler des moines continuateurs de Folcuin et de Simon dans la copie des chartes de l'abbaye, et des biographes auteurs des vies des saints de la Morinie, on voit leur succéder dans ces mêmes fonctions ou dans la rédaction des chroniques monastiques, depuis la fin du XIVe siècle jusqu'en 1793, plusieurs savants religieux dont les travaux ont été presque intégralement conservés.

Les plus connus sont : Jean d'Ypres (*J. Iperius*), abbé de St-Bertin depuis 1365 jusqu'en 1383, auteur de la Chronique de St-Bertin, (*Chronicon Eccl. S Bertini*), publiée en 1717, dans le t. III du *Thes. nov. anecd.*, col. 445-776., dont il existe encore un grand nombre de copies manuscrites, et qui a eu plusieurs continuateurs et abréviateurs; — Allard Tassard, mort en 1532, auteur du premier essai d'une *Gallia* ou d'une *Belgica Christiana*, restée inédite, et qui copia et annota une grande partie des titres originaux de l'abbaye, entre autres les deux Cartulaires de Folcuin et de Simon; — Jean de Bersacques, mort en 1604; — Guill. de Whitte (1603-1640); — D. Cléty, bibliothécaire de l'abbaye vers la fin du XVIIe siècle; — Robert Loste, mort en 1677; — André Loman, qui continua et abrégea les travaux de Tassard, copia ou annota plusieurs des plus importants recueils de titres, et écrivit l'histoire de l'abbaye pendant le XVIIIe siècle; — Nicolas Duval et Plac. Fleurquin, morts l'un en 1762, l'autre en 1778; — enfin dom Charles de Witte, le dernier, le plus actif et l'un des plus savants de tous les archivistes de St-Bertin, l'auteur du grand cartulaire en onze volumes in-f°, qui copia avant 1790 pour la col-

---

d'Allesnes; 8 de l'hôtel de ville; 7 de diverses donations; 5 d'acquisitions faites par la ville. (De Laplane, *les Abbés de St-Bertin*, t. I, p. XIV, 1854.) La bibl. de St-Omer possède (ms. n° 813) un catalogue des mss. de l'abbaye de St-Bertin. On y compte 771 articles, dont 534 sont encore dans la bibl. de St-Omer, 79 dans la bibl. de Boulogne et 157 dont le sort est en grande partie inconnu. (Piers, *Catal. des mss. de la bibl. de St-Omer*, p. 86, 1840.)

lection de diplômes conservés aujourd'hui à la Bibl. impériale, une grande partie des chartes de Saint-Bertin, et qui survécut, jusqu'en 1807, à la destruction de l'abbaye.

Voici, d'après le catalogue de M. Piers et celui rédigé par M. Michelant en 1845, et tout récemment publié, ainsi que d'après l'examen que j'ai fait moi-même de plusieurs d'entre eux, les plus importants recueils de titres de l'abbaye de Saint-Bertin.

— Bibl. de S.-Omer, ms. n° 803. — *Le grand Cartulaire, ou Recueil général et chronologique des chartes et titres de l'abbaye de Saint-Bertin, depuis sa fondation, faite par Adroald en 648 (jusqu'en 1200 inclusivement). Le tout tiré et copié sur les originaux reposants aux archives de ladite abbaye, et à leur défaut sur les cartulaires de Folcuin, Simon, Tassart et autres anciens écrivains de l'abbaye de Saint-Bertin,* — 1775-1776,— *par dom Charles de Witte, religieux, prêtre, archiviste et secrétaire de la salle abbatiale de l'abbaye de Saint-Bertin, avec les sceaux et armoiries qui y sont figurés, d'après confrontation et collation faite par les notaires royaux.* 11 volumes in-f°.

Un procès-verbal des notaires est annexé au tome Ier. Ils certifient avoir collationné tous les actes.

T. I. 417 actes (a. 648 à 1200), avec sceaux, monogrammes et table chronologique et analytique. — T. II. 421 actes (a. 1201-1240). — T. III. 449 actes (a. 1241-1294). — T. IV. 297 actes (a. 1295-1365).— T. V. 439 actes et 101 rapports (1365-1406).— T. VI. 458 actes et 146 rapports (1407-1447). — T. VII. 423 actes (1447-1472). — T. VIII. (327 actes (1473-1500).—T. IX. 468 actes (1501-1587).—T. X. 69 actes (1579-1600) et commencement d'annales de l'abbaye. — T. XI (suite des annales de l'abbaye pendant les temps modernes, et deux volumes in-8 de Tables. (1775-1807). (Cat. Piers et cat. Michelant.)

— *Id.* n° 825. *Inventorium Sithiense, seu summaria descriptio omnium instrumentorum ecclesiasticorum, regalium, comitalium, pagensium, seu priratorum quæ asservantur in archivis abbatiæ Sithiensis seu S. Bert., ab a. Chr.* 645 *ad annum currentem* 1770, *opera et labore RR. DD. Nicolai Duval et Placidi Fleurquin religiosorum præd. abb.* Tomes I, II, V et VI (le VIe se termine à 1593). Les tomes III et IV manquent. Chaque acte est analysé, avec indication sommaire de son objet.

Depuis le Ve vol. une partie des analyses est de la main de D. Ch. de Witte, — 4 vol. in-f. (Cat. Michelant.)

— Le Cartulaire de Folcuin (n. 750) est rempli de notes des archivistes D. Tassard et D. Guill. de Whitte.

— *Id.* n° 804. *Synopsis chronologicus et alphabetious archivii S. Bertini.* Répertoire alphabétique de titres de l'abb. de S.-Bertin, 5 vol. in-f°, XVIIIe siècle.

— *Id.* n° 815. *Diplomata Bertiniana.* Copie ou rédaction du XVIIIe siècle, en 4 vol. in-4. Le t. Ier contient un index chronologique des chartes de l'abbaye, depuis saint Bertin jusqu'à Simon II, 15e abbé. — Le t. II présente la série des abbés. — Le t. III, un catalogue des religieux de l'abbaye. — Le t. IVe, une copie du Cartulaire de Folcuin, d'après un texte un peu différent de tous ceux qui sont connus aujourd'hui.

— *Id.* n° 746. *Spicilegium Sithiense*, 2 vol. in-f°; documents du XIIIe au XVIIe siècle.

— *Id.* n° 579. *Recueil de bulles et priviléges accordés par les papes à l'abb. de S.-Bertin*, 1 vol. in-8; XIIe siècle.

— *Id.* n° 735. Copies de chartes et priviléges en faveur de l'abb. de S.-Bertin, XIIe et XIIIe siècles, in-f°.

— *Id.* n. 805. Annales et Commentaires sur Iperius, par Guillaume de Whitte, t. II, in-f°, XVIIe siècle. Complet quoique portant le titre de tome II. C'est un Recueil de pièces justificatives pour éclaircir l'ouvrage de Jean d'Ipres. Les mss. n°s 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 801, 811, 812, 818, contiennent des copies de cette chronique, ou de ses suites. On en conserve aussi des copies à la Bibliothèque imp., ainsi que dans les bibliothèques de Bruxelles, de Bologne, d'Ypres, et dans plusieurs bibliothèques particulières. In-f°.

— *Id.* n° 806. *Annales Bertiniani*, ab a. 1500, ad a. 1642; XVIIIe siècle. In-f°.

— *Id.* n° 816. *Miscellanea abb. S. Bertini. De viris pietate, cientiâ et genere magnis sacri Sithiensis cœnobii, à D. Rob. Loste monacho ejusdem cœnobii ex diversis mss. collecta*, 1658. 1 vol in-f. R. Loste mourut en 1677. — Le ms. n° 785 est un extrait du n° 816.

— *Id.* n° 755. *Series abbatum Bertinianorum*, ou *Chronica abb. S. B.*, petit in-f°, XVIe siècle, avec portraits du plus grand nombre des abbés de Saint-Bertin, reproduits, ainsi que ceux du manuscrit suivant, dans l'ouvrage de M. de Laplane, *les Abbés de Saint-Bertin.*

— *Id.* n° 749. *Chronica abbat. S. Bertini* (jusqu'en 1493), avec un grand nombre (68) de portraits d'abbés.

— *Id.* n° 818. *Chronica, sive Historia Sancti Bertini* (Copie de la chronique de J. d'Ypres et de ses continuateurs jusqu'à Antoine de Bergues, 67e abbé, mort en 1522.) 1 vol. in-f., XVIIe siècle.

— *Id.* n° 747. *Annales Bertiani*, in-f., XVIe siècle.

— *Id.* n° 570. *Histoire et droits de l'abbaye de S. Bertin sur le comté de Guisnes* (1668). Ms. in-4 de la fin du XVIIe siècle.

— *Id.* n° 797. *Chronica rerum notabilium monast. S. Bertini*, XVIIe siècle, ms. de dom Adr. Leborgne.

— *Id.* n° 801. *Chronicon breve monast. S. Bertini*, in-12, XVIIe siècle.

— *Id.* n° 748. *Chronicon Bertinianum*, in-f°, XVIIe siècle, jusqu'en 1650.

— *Id.* n° 806. *Annales de S.-Bertin* (par Jean de Bersacques), jusqu'en 1604. In-1°, XVIIe siècle.

— *Id.* n° 531. *Titres concernant les droits spirituels de l'abb. de S.-Bertin* (jusqu'en 1523), in-f°, XVIe siècle.

— *Id.* n° 549. *Antiqui usus Sithienses, auctore Tassardo*, in-4, XVIe siècle.

— *Id.* n° 732. Catalogue général de tous les évêques et archevêques, et catalogue des abbés des monastères de Flandre et de Belgique, par D. Allard Tassard (*Tassarus*). 4 vol. in-f°, XVIe et XVIIe siècles; avec notes de D. Guill. de Whitte.

Documents et ouvrages manuscrits relatifs à la ville de St-Omer.

Recueil de chartes concernant la ville de St-Omer et ses environs, in-8° de 58 f. XIIe et XIIIe siècles. (Bibl. de St-Omer, ms. n° 829.)

— Chartes de la ville de St-Omer. (Arch. municip. anal. par MM. L. Deschamps et de Givenchy, dans les *Mém. Soc. ant. Mor.*, t. IV. 1837-38.)

— Registres capitulaires, chartes et papiers du Chap. de Notre-Dame de St-Omer. (*Essai sur les arch. hist. du Ch. de N. D. de S. O.*, par M. V. de Viriville, 1841.)

— *Commentarius parochorum Archipresbyteratus Audomarensis* a. 1618-1721, in-f° de 250 f. (Bibl. de St-Omer, ms. n° 828.)

— *Promptuaire de tout ce qui est advenu de plus digne de mémoire depuis l'an de salut* 1500 *jusqu'à l'an* 1585, par Jean Ballin, religieux de Clairmarais. (Bibl. de St-Omer, ms. n° 799.) 3 vol. in-f°. Le IVe vol. de ce recueil est signalé par M. de Reiffenberg dans la bibl. de la ville de Mons.

— *Les Forestiers, comtes et comtesses de Flandre*, par J. Ballin, ouvrage rédigé en 1585. (Ms. de la bibl. de St-Omer, n° 754.)

— *Chron. ms. d'Ant. d'Affringues, conseiller de la ville de St-Omer*,

(XVIe et XVIIe siècles). Copié au XVIIIe siècle, par messire Le François.— 2 vol., dont l'un appartient encore à la famille Le François et l'autre à M. le président Quenson, qui en a fait connaître plusieurs fragments et extraits. (*Bull. Soc. ant. Mor.*, 1853, 3e livr., p. 204.)

— *Recueil historique de Jean Hendricq, bourgeois de St-Omer*, 3 vol. petit in-fo, de 1594 à 1623. (Bibl. de St-Omer, ms. no 808, provenant de la bibl. de dom Ch. de Witte, archiv. de St-Bertin.)

— *Les Annales de la ville de St-Omer*, par L. Fr. de Neuxille, curé de l'église paroissiale de Ste-Aldegonde, à St-Omer, en 1724 et 1725. Ms. autographe, avec cartes et plans, s'étendant jusqu'en 1728. L'ouvrage se compose de 4 volumes, dont le Ier a longtemps seul existé à la bibl. de cette ville (ms. no 809). Les trois autres vol. étaient possédés par M. de Givenchy. Depuis sa mort, ils doivent avoir été acquis par la bibl. de St-Omer.

— *Histoire de la ville et cité de St-Omer jusqu'en 1658.* 1 vol in-fo de 385 p. (Bibl. de St-Omer, ms. no 810, prov. de la bibl. de dom Ch. de Witte.)

— *Histoire de la ville et cité de St-Omer, ou la Couronne des glorieux saints Omer et Bertin*, par un père carme (le P. Ange), 1646.
Ce manuscrit appartenait en 1834 à M. Leroy.

— *Histoire de la fondation du couvent des Frères-Prêcheurs de St-Omer*, par le P. Thomas Turpin, dominicain; écrit en 1715. (Bibl. de St-Omer, ms. no 780.)

— *Histoire ms. de la ville de St-Omer*, par M. Deschamps de Pas, conseiller au bailliage de St-Omer. (Bibl. de M. le D. Deschamps de Pas, son fils.)

— *Notice historique et statistique sur la ville de St-Omer*, par le général Wallongue. (Ms. in-fo de 30 p.) Archives du ministère de la guerre et copie dans la bibl. munic. de St-Omer. Le général Wallongue, né en 1763, est mort en 1806.

— *Essai historique, topographique et statistique sur l'arrondissement de St-Omer*, par P. J. M. Collet, auteur d'une *Notice hist. sur St-Omer*, qui a été imprimée. Ms. in-fo de 236 p., composé au commencement du XIXe siècle. (Bibliothèque de St-Omer, no 838.)

Documents et ouvrages manuscrits relatifs à la ville de Boulogne.

Les archives et la bibliothèque de Boulogne renferment des matériaux importants pour l'histoire ecclésiastique et politique de cette ville. Les *archives possèdent* les fonds de plusieurs établissements

religieux, de l'abbaye, de l'église et du Chapitre de Notre-Dame en partie; tels qu'un registre terrier des biens de cette collégiale au XVIe siècle, ainsi que les titres des abbayes de S.-Wulmer, de Samer, de Longvilliers, des Annonciades, des Minimes et de quelques autres maisons religieuses. On y trouve surtout des Cueilloirs ou états des biens et rentes de la plupart de ces établissements depuis le XVIe siècle; mais les documents les plus importants pour l'histoire du diocèse, rétabli au XVIe siècle, sont devenus une propriété particulière. C'est dans la bibliothèque de M. l'abbé Haffreingues qu'ont été conservés les registres du secrétariat de l'évêché, et plusieurs autres recueils de pièces concernant l'histoire et l'administration du diocèse pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle. Ces documents ont été indiqués et utilisés dans les recherches historiques et géographiques de M. l'abbé Haigneré, archiviste de Boulogne.

Toutefois, c'est dans la bibliothèque de cette ville que se trouvent plusieurs travaux historiques importants, rédigés par des écrivains connus et dont voici l'indication :

Histoire de Boulogne depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XIVe siècle, par le R. P. Lequien. Ce travail remarquable, qui mériterait d'être publié, a été mis à profit, ainsi que les mss. de Luto, par tous les historiens modernes du Boulonnais. Le P. Lequien, célèbre par son *Oriens Christianus*, était né à Boulogne en 1661; il est mort à Paris en 1733. Il avait passé une partie de sa vie à faire des recherches sur l'histoire du Boulonnais. Sa dissert. sur le *portus Itius* a été insérée dans les *Mém. de litt. et d'hist.* du P. Desmolets, t. VIII, 2e p. Un court *Abrégé* de son *Histoire de la ville de Boulogne* fait partie du même recueil, t. X, 1e p. et des *Coutumes gén. du Boulonnais* (1728).

— *Mémoires pour l'histoire de la ville de Boulogne-sur-la-Mer et de son comté*, par Philippe Lutto (vers 1740), ms. autogr., in-f°. 2 vol. — L'auteur, né à Boulogne en 1701, est mort en 1746; il avait été curé des paroisses d'Alquine et de St-Inglevert. Il a beaucoup emprunté à l'ouvrage du P. Lequien, son contemporain et son ami. C'est surtout par la copie qu'il en avait faite que l'on a connu le travail de celui-ci.

— *Documents inédits sur l'histoire du Boulonnois*, par Jean Scotté, copie ms.

— Ant. Scotté de Velinghen, fils du précédent, a aussi laissé plusieurs mss. historiques concernant Boulogne; une copie en est pareillement conservée dans la bibl. de cette ville, sous ce titre :

Description de la ville de Boulogne-sur-Mer et du pays et comté Boulognois, et de tout ce qu'ils contiennent de plus remarquable, recueillie et rédigée par Ant. Scotté de Velinghen, personnat de Bazinghem et d'Embry. 1 vol. in-f° ms. dont l'auteur, né à Boulogne en 1655, est mort en 1733.

— Les mss. d'Ant. Le Roy, auteur de l'*Histoire de Notre-Dame de*

Boulogne, sont conservés dans la bibl. formée par M. Abot de Bazinghen, et très-riche en documents historiques. — M. l'abbé Haignéré a publié en 1857 une *Histoire de Notre-Dame de Boulogne* (1 vol. in-12), plus complète encore que l'ouvrage de Le Roy. Je l'ai connue trop tard pour pouvoir la citer parmi les ouvrages imprimés concernant Boulogne.

— *Notes diverses sur le Boulonnois*, par Jacques Abot de la Cocherie (1700), ms. orig. de la même bibl.

— *Antiquités du Boulonnois*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville et du comté de Boulogne*, par Dubaisson. (Ms. autogr. Bibl. publ. de Boulogne.) — *Pépinière universelle pour servir à l'histoire du Boulonnois*, par le même. (Ms. autogr. dans le même dépôt.)

— *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville et du comté de Boulogne pendant la Révolution*, par M. Ballin, prêtre de Boulogne, datés de Werden, 1794. (Copie ms. dans la même bibl.)

— Les mss. historiques de M. Marmin père sont conservés dans le même dépôt. La bibliothèque de M. H. Du Tertre d'Elmary contient plusieurs mss. sur l'histoire du Boulonnais.

— On trouve dans la collection de dom Grenier, à la Bibl. imp., plusieurs documents sur l'histoire des comtes et du comté de Boulogne. (22e paquet, 2e liasse; et 24e paquet, 6e liasse.)

Documents et ouvrages manuscrits relatifs à Calais, aux pays environnants, à Aire, au comté de St-Pol et au diocèse d'Ypres.

Antiquités et choses plus remarquables de la ville et port de Calais, comté de Guisnes, Sangate, Merck, Oye et Pays-Reconquis, par Martin Bailleul, curé de Sangate, 1669. (Bibl. de M. le D. Cuisinier, de Guines.)

— *Mémoires mss. sur Calais*, par M. Pigault de l'Épinoy.

— *Essais historiques sur le Calaisis*, par M. Pigault de Beaupré.

— *Annales de Calais*, par M. Bernard, mayeur de cette ville.

— *Origine et description de la ville d'Aire.* (Bibl. comm. de cette ville, ms. n° 374 *bis*.)

St-Pol. — Les trois mss. suivants, relatifs au comté de St-Pol, ont pour auteur le P. Thomas Turpin, dominicain de St-Omer, né à St-Pol vers la fin du XVIIe siècle, qui passa toute sa vie dans le couvent des dominicains de St-Omer et qui recueillit pendant le siècle suivant de nombreux documents sur l'histoire de son pays, dont une petite partie seulement a été publiée.

— *Recueil de pièces, titres, actes, instruments et autres mémoires pour servir à l'histoire des pays, ville et comté de St-Pol en Ternois, avec les généalogies des comtes dudit pays, les catalogues des abbés, et autres remarques curieuses concernant ladite histoire. — Les origines des ducs, comtes, vicomtes, châtelains, barons, bannerets, pairs.* 1 vol. in-f° de 200 p. (Bibl. de St-Omer, ms. n. 751.)

On trouve dans ce ms. un état statistique du Doyenné de St-Pol et les fondations de plusieurs abbayes.

— *Historia comitum Sancti Pauli ad Ternam, ubi eorum successio, notabilia, genus, connubia, affinitates, belia, facinora, ditiones, jura, dignitates, obitus et encomia dilucide recensentur.* (a. 1721.) 1 vol. in-4, de 287 p. (Même dépôt, ms. n. 731.)

Ce ms. autogr. du P. Turpin est la première partie seulement de celui qui fut imprimé à Douai en 1731, sous ce titre :

Comitum Tervanensium, seu Ternensium annales historici, 1 vol. in-8.

— *Mémoires pour servir à l'histoire des comté et ville de St-Pol en Ternois*, 1 vol. in-4 de 190 feuillets. (Bibl. de St-Omer, ms. n. 772.) Hist. rédigée en 1730. Ce volume renferme, entre autres documents, des notices sur les abbayes de Ruisseauville, de Cercamps et sur plusieurs prieurés.

M. Piers a signalé un autre ms. du P. Turpin sur l'origine des églises paroissiale et collégiale de la ville de St-Pol ; ce mss. est compris dans un recueil de pièces impr. (n° 860 de la bibl. de St-Omer.)

Ypres. — *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, par M. Diegerick, Bruges, 1853-1855, 4 vol. in-8.

— *Chronique d'Ypres*, par Guill. de Feu. L'auteur vivait durant la première moitié du XVIIe siècle.

— *Annales mss. d'Ypres jusqu'au XVIIe siècle*, avec annotations, par G. de Feu.

— (*Recueil ms. de monuments sépulcraux d'Ypres.*)

— *Abrégé chronologique de l'histoire de la ville d'Ypres*, attribué à M. Le Couvreur de Tournai, chanoine de la cathédrale d'Ypres.

— Le Chartrier du Béguinage d'Ypres était en 1850 entre les mains de M. Alph. Van-den-Peerenboom, échevin de cette ville, membre de la Chambre des représentants de Belgique.

XII. DIOCÈSE DE BOULOGNE.

CIVITAS BONONIENSIS.

comme Cité gallo-rom. dans la *Not. prov. Gall.* dès le
cle; très-passagèrement évêché distinct vers le VIe siècle,
diocèse de Térouanne jusqu'à la destruction de cette ville, en
rétabli en 1567, et formé alors de la partie du diocèse de
anne qui appartenait à la France et qui comprenait les
ennés de l'ancien Archidiaconé d'Artois.

ARCHIDIACONÉS ; 8, puis (en 1570) 17 DOYENNÉS RURAUX.

IDIACONATUS IÆ. . de France. iés n°s 1 à 8.	Partie occid. et s.-occ. du dioc. 144 par. 89 succ.	Partie occidentale du grand *pagus* des *Morini*.	Artois occidental.	
IDIACONATUS RIÆ. iac. de Flan- iés n°s 9 à	Partie orient. et nord-orient. du dioc. 133 par. 58 succ.		Flandre occidentale.	
NATUS BONO- S, vel BOLO- IS. ié de Bou- (*Gessoria- rtus* de l'ép. rom.).	Dans la partie occid. du dioc. 21 par.; 5 dans la ville.	Boulonnais (*pag. et comitatus Bononiensis*, vel *Boloniensis*; *pag. Gessoriacus* de l'ép. rom.). Comté de Boulogne, passagèr. uni au comté de Flandre.	Bas Boulonnais.	Chef-lieu d'arrondissement du département du Pas-de-Calais.
FRANCILIACO. (Frenq, .)	S. de Boulogne. 26 par. et succ.		Haut Boulonnais.	Canton d'Étaples, arr. de Montreuil (Pas-de-Calais).
. VULMARI IN RE, vel DE IERIO, vel RENSIS; antiq. VIACO. au-Bois, dif- t de Saint- ier ou Wil- de Boulogne.	E.S.E. 21 par.		Bas Boulonnais, ou la Fosse. (*Pagellus Silviacus*).	Samer. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Boulogne (Pas-de-Calais).
E HALLETTA.	S.S.E. 23 par.		Haut Boulonnais.	Canton de Hucqueliers, arr. de Montreuil (Pas-de-Calais).

5. DECANATUS DE ALEKINA, vel ALCKINENSIS. Alquines.	E. 28 par.	*Comitatus Alckinensis*, Ardresis, (*Territ. Ardresense*).		Canton de Lumbres, arrond. de Saint-Omer (Pas-de-Calais).
6. — DE WISANTIO (seu DE WITSANTICO, DE WITTSANDO). Wissant; Witsand. Ce Doy. a été aussi nommé Doy. de Marquise.	N. 18 par.			Canton de Marquise, arr. de Boulogne.
7. — GHISNARUM, vel GISNENSIS. Guines (Ghisnes).	N.N.E. 23 par.	Comté de Guines, plus tard nommé Pays-de-conquis. (*Pag. et comitatus Ghisnensis : comitatus Solitudinis Ghisnensis et Ardresensis.*)	*Boulonnais* (*pag. et comitatus Bononiensis*, vel l'ép. rom.). Comté de Boulogne, passagèrement uni au comté de Flandre.	Ch.-l. de canton de l'arrond. de Boulogne. Ardres était dans ce Doyenné.
8. — MARKINIENSIS (vel DE MARKIO, DE MERCHA; et D. DE CALAISIACO, DE CALESIO, DE CALETIO). Marck (Merck, Merch). Ce Doy. a été aussi nommé Doy. de Calais et attribué passag^t à l'*Archid.* de Flandre.	N. 16 par.	Calaisis et comté d'Oye (*Comitatus Oviensis*, vel *Auciensis*). Pays de Merck (*Mercuritius pagellus?*)		Marck, anc. port; canton de Calais. Calais. Ch.-l. de canton de l'arr. de Boulogne.
9. — BLEKINGAHEMENSIS, vel DE BLECQUINIO. Blecquin (Blecquines).	E. 29 par.		Partie occid. de l'Artois (*comitatus Artesiæ*).	9. Cant. de Lumbres, arr. de St-Omer (Pas-de-Calais). Térouanne (*Turuanna*), anc. capit. du grand dioc. et du *pagus* de ce nom, fut jointe au Doy. de Blecquin; elle fait partie du canton d'Aire, arr. de St-Omer.

...TUS TUR- ...IS (vel DE O, DE TOR- ...ORIENSEM). n.	E.N.E. 21 par.	Partie du *pagus Tervannensis*, proprement dit.	Canton d'Ardres, arr. de Saint-Omer.
FALCON- ...bergue ...nberg).	E. 22 par.		Ch.-l. de canton de l'arr. de St.-Omer.
...MIE (vel ..., DE BAL- ...ICTÆ FRE- ...nmy), ou ...edevise...	E.S.E. 27 par.		Canton de Fauquembergues (Pas-de-Calais).
ALCIACO ...LCHIACO, ...IO-MONA- ...al. D. DE ..., vel DE ...SDINO, ...-Moines ...-Moines- ...n). ...été aussi ...oyenné de ...carte de ...Doyenné ...-Hesdin ...XVIIe s^e).	S. 20 par.	Partie occidentale de l'Artois (*comitatus Artesiæ*). Partie du comté de Hesdin. Pays de Ternois (*Pagus Ternensis*). Comté de Saint-Pol. (*Comitatus Sancti Pauli*).	Canton du Parcq, arr. de Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais). Cant. du Parcq, arr. de Saint-Pol (Pas-de-Calais).
...LCIACO IN ...vel SANCTI ...DE ALCIA- ...Bois.	E. 31 par.		Cant. de Norrent-Fontes, arr. de Béthune (Pas-de-Calais).
...CTI PAULI ...OPOLITA- ...DE TER- ...Ternoise.	E.S.E. 30 par.		Ch.-l. d'arr. du dép. du Pas-de-Calais.
FIRIÈVES ...IÉRÈVES, ...IS).	S.S.E. 23 par.	Partie du très-ancien comté de Hesdin (*Comitatus Hesdinensis*); réuni plus tard au comté de Flandre.	Canton du Parcq, arr. de St-Pol (Pas-de-Calais).
...ERVENTO ...ERVENG). Freveng, ..., sur la	Extrém. S.S.E. 26 par.		Canton d'Auxy-le-Château, arr. de Saint-Pol.

J'ai discuté, dans les notes du diocèse de Térouanne, les gnages historiques qui démontrent l'identité du *pagus Gessoria* du *Pagus Bononiensis*, ainsi que la persistance des limites de ritoire gallo-romain à travers les révolutions de la géographi tique, féodale et ecclésiastique du moyen âge et des temps mo Le diocèse de Boulogne, tel qu'il fut rétabli au XVIe siècle, rep à peu près cette portion, la plus occidentale, du vaste territo *Morini*.

Des trois diocèses qui furent démembrés au XVIe siècle du de Térouanne, Boulogne pour la France, Saint-Omer pour la p l'Artois dépendant alors de l'Empire, Ypres pour la Flandr de Boulogne avait eu, seul, plus anciennement le titre de Cité pale, conséquence de son titre de *Civitas* politique, pendant riode gallo-romaine. Vainement cet honneur lui a-t-il été soit dans des intérêts de rivalité, de prérogative et de juri ecclésiastiques, soit au point de vue historique; le fait rep des témoignages trop certains, trop variés, trop désintéress qu'il puisse être révoqué en doute.

Je rappellerai en peu de mots les principaux arguments qui trent que, primitivement, mais très-passagèrement, la ville d logne et son territoire représenté par le grand *Pagus Bononi* incomplétement par le Boulonnais du moyen âge, ont joui d'évêché, plusieurs siècles avant qu'il le recouvrât, par suite membrement du diocèse de Térouanne.

1° L'argument le plus incontestable, celui qui suffirait pour trer la réalité de cette qualification, est la mention de Boulog *nonia*) au nombre des *Civitates* de la seconde Belgique, dans tice de l'Empire romain, ou *Notitia Provinciarum*, c'est-à-d le commencement du Ve siècle, et dans les rédactions post de cette Notice, devenue la base des grandes divisions ecclésia Provinces ou archevêchés, diocèses ou évêchés de la Gaule chr La Cité de *Bononia*, mentionnée, aussi bien que *Taravanna* o *vitas Morinensis* proprement dite, occupe le douzième et dern dans la plupart des manuscrits de cette Notice, même a création de l'évêché de Laon. Celui-ci prit habituellement r suite de Térouanne, lorsque Boulogne eut cessé de figurer liste des évêchés de la Province de Reims.

C'est en vain qu'on diminuerait la valeur de ce témoignage puyant sur l'absence de mention d'évêques de Boulogne dan acte de conciles ou autres documents authentiques des six p siècles de l'Église. Cette partie de la seconde Belgique, quoiqu sauvage et plus tôt convertie aux prédications de l'Évangile plupart des contrées voisines, qui constituèrent plus tard vêché de Malines, n'en conserva pas moins, comme elles, soi nûment, soit par des retours multipliés, une tendance au pag Cette tendance détruisit pendant plusieurs siècles le saluta des prédications de ses premiers missionnaires chrétiens, ques régionnaires qui visitèrent les contrées des *Morini* dès le Ve siècle, en même temps que les territoires des Cités de *Tu* (Tournai), ou des *Menapii*, et de *Cameracum* (Cambrai) *Nervii*.

Des motifs politiques paraissent avoir aussi contribué à entraver les premiers développements de *Bononia* (Boulogne) comme Cité épiscopale. Elle formait, ainsi que son *Pagus*, un territoire propre, d'origine gauloise, une dépendance du plus vaste territoire de la tribu ou peuplade des *Morini*; or la capitale de ce dernier peuple, *Teruanna*, étant devenue pour un missionnaire renommé dans l'Église et auprès des puissances temporelles, *Audomarus* (saint Omer), le siége d'un évêché, il n'est pas étonnant que la Cité de *Bononia*, portion du même territoire, lui ait été presque immédiatement réunie.

C'est ce que démontre le second témoignage, qui prouve en même temps la réalité du titre épiscopal de Boulogne avant le VIIe siècle.

2° C'est dans la vie de saint Eustatius, abbé de Luxeuil, écrite vers 670 par Jonas, abbé d'Elnone (Saint-Amand), que saint Omer, dont il était contemporain, figure, avec plusieurs autres évêques, au nombre des disciples du saint, et qu'il est qualifié du titre d'évêque de Boulogne et de Térouanne : *Audomarus, Boloniæ* et *Tervanensis Opidi* (*episcopus* [1]).

De même, dans la vie de saint Agile, abbé de Rebais au diocèse de Meaux, écrite vers la même époque et puisée aux mêmes sources, saint Omer est aussi désigné : *Bononiæ et Tarvanensis Opidi pastor* [2].

3° L'une des autorités les plus fortes en faveur de l'existence ancienne d'un évêché à Boulogne, est celle d'Hincmar, archevêque de Reims au IXe siècle (845-882) [3]. Ce prélat éminent, gardien si scrupuleux des règles de la discipline et des traditions de l'Église, dans la Province même dont Boulogne dépendait, fait deux fois une mention expresse de l'évêché de Boulogne. D'abord, dans une lettre à ses suffragants dans laquelle il énumère les douze *Civitates* qui avaient autrefois (*antiquis temporibus*) composé l'antique Métropole de Reims, et où la *Civitas Bononiensium* est indiquée entre *Morinum* et *Laudunum*. Puis, dans une autre lettre à son neveu Hincmar, évêque de Laon, qui, fort de l'appui du pape, tendait à se soustraire à l'autorité de son Métropolitain. Hincmar lui rappelle que l'évêché de Laon, dont il est titulaire, est le plus nouvellement créé des trois diocèses de la même Province, Noyon, Arras et Boulogne, qui ont été réunis à d'autres.

Atrebatis, Viromandis et Bononia, ex cujus territorio es nativus, antiquiores Sedes, cum episcopis propriis, in Remorum Provincia extiterunt, quam Castrum Montis-Lauduni inter Sedes computaretur, in quo es ordinatus episcopus. Sed a longo tempore, certis eventuum ac necessitatum accidentibus, sicut de pluribus Civitatibus in quibusdam Provinciis legimus, aliis subjectæ Civitatibus, suum privilegium perdiderunt.

4° Dans une vie de saint Bertulphe écrite vers l'an 1073, saint Omer

---

1. Vit. S. Eust., § 5, in D. Bouquet, III, p. 500. — Bolland., *Acta SS. Martii*, III, 78.
2. *Act. SS. O. S. B.*, *Sæc.* II, p. 318.
3. *Hincmari Opera*, ed. Sirmond. 1645; 2 vol. in-f., *Epist. 6 ad. episc. Rhem. dioc. c.* XVIII, et *Opusc.* 55, capit. XII et XXVI.

est encore qualifié d'évêque de Boulogne et de Térouanne; la ville de Boulogne est même dite *Sedes episcopalis conservata*, mais l'auteur applique évidemment à des faits du IXe siècle une tradition conservée plus tard [1].

5° Le témoignage d'un chroniqueur du XIIe siècle, Robert de Thorigny, abbé du Mont-St-Michel, continuateur de Sigebert de Gembloux, prouve qu'encore à cette époque l'existence ancienne d'un évêché à Boulogne était une tradition conservée dans l'Église [2]. En 1159, un nouvel évêque de Térouanne, Milon II, venait d'être élu par le Chapitre de la cathédrale. Le clergé de la collégiale de N.-D. de Boulogne (*Clerici Civitatis Boloniæ, qui diu sub episcopo Tarwannensi fuerant*) s'appuyant sur l'exemple de la séparation qui avait été faite vers la fin du siècle précédent (1093) des deux siéges d'Arras et de Cambrai, longtemps réunis, et plus récemment (en 1146) de la disjonction analogue des diocèses de Tournai et de Noyon, s'opposa à ce qu'il fût sacré par l'archevêque de Reims sous un autre titre que celui d'évêque de Térouanne: *nisi ad titulum Tarwannensis Ecclesiæ* [3]. Il prétendait avoir droit lui-même à un evêque particulier, comme il l'avait eu autrefois, *volentes suum proprium episcopum habere, sicut antiquitus habuerant*. Cette réclamation, portée devant le pape Alexandre III, demeura sans succès, quoique les prétentions du clergé de Boulogne n'eussent été ni discutées ni contredites [4].

6° On cite encore en sa faveur le témoignage des évêques et du clergé de Térouanne même, malgré leur intérêt contraire, et surtout celui de Jean de Commines, qui, par un document officiel daté de l'an 1113, aurait reconnu les priviléges du Chapitre de N.-D. de Boulogne et la réalité de la tradition d'un siége épiscopal dans cette ville.

Ecclesia B. M., quæ in urbe Bolonia sita est, sedes episcopalis et ecclesia cathedralis ab antiquis temporibus posita est [5].

Cette collégiale jouissait en effet, avant le rétablissement de l'évêché, de prérogatives presque épiscopales sur les autres églises de la ville. Mais le document dont il s'agit n'est connu que par le *vidimus* de l'Official de Térouanne en 1501, et il n'aurait pas ainsi l'autorité que peuvent surtout lui prêter des témoignages authentiques plus anciens.

7° Le séjour de plusieurs évêques de Térouanne à Boulogne pendant le Xe siècle, par suite des ravages causés par les Normands

---

1. *Act. SS. O. S. B*, III, p. I, p. 54.

2. Robert du Mont. *Chron.* a. 1158-1159 et 1160. D. Bouquet, t. XIII, p. 304; et t. XV, p. 748. Lettre du pape Alexandre III, à Samson, archevêque de Reims (1160).

3. Ce texte me semble confirmer entièrement la présomption que j'ai précédemment exprimée, en m'appuyant sur d'autres autorités, de l'intention formelle des évêques de Térouanne de s'intituler *Episcopi Morinorum* plutôt que *Ep. Taruanenses*.

4. La bulle qui rejette les prétentions du clergé de Boulogne a été publiée par Le Mire. (*Op. dipl.*, t. II, p. 1174.)

5. *Hist. de N.-D. de Boulogne*, par A. Le Roy, éd. de 1681, p. 257. — *N. Gall. chr.*, t. IX, *Instr.*, col. 383. — Miræus, *Op. dip.* t. IV, p. 355, d'après les Mss. de D. Luto.

ans l'intérieur de la Morinie, et après la dévastation de la ville e Térouanne elle-même, a été aussi présenté comme un argument ıvorable à la tradition du siége épiscopal.

Indépendamment des textes positifs, on peut encore faire valoir en reuve de l'existence d'un évêché à Boulogne, des considérations istoriques et politiques qui ne sont pas sans une certaine force.

Cette ville avait été, comme port militaire et commercial vers le-uel convergeaient plusieurs grandes voies, et comme passage le plus apide vers les îles Britanniques, très-fréquenté pendant les pre-iers siècles de la domination romaine. Plusieurs empereurs, Cali-ıla, Claude, Adrien, Antonin, Carausius, Constantin et d'autres y raient séjourné; plusieurs l'avaient embellie. Les missionnaires rrétiens, soit les missionnaires du Continent visitant la Bretagne ısulaire, soit les missionnaires d'Irlande et d'Ecosse arrivant dans ı Gaule, témoignent sinon de l'introduction antérieure, du moins e la persistance du christianisme à Boulogne plus que dans les ıtres parties de la Morinie.

L'opinion de l'existence d'un siége épiscopal à Boulogne a été dopiée par la plupart des critiques et des érudits qui l'ont examinée. n peut citer surtout le P. Boucher (*Belgium rom.*), Adr. de Valois *Notitia*), le P. Lecointe (*Ann. eccl. Franc.*), Mabillon, D. Bouquet, s auteurs du *Gallia christiana*, les PP. Lequien et Luto, dans urs histoires inédites de Boulogne, presque tous les historiens ıodernes qui l'ont étudiée, tels que M. l'abbé Van Drival dans son *'istoire des évêques de Boulogne*, et surtout M. l'abbé Haigneré ıns le savant mémoire, déjà cité, qu'il a publié en 1856, sous le titre e : *Étude hist. sur l'existence d'un siége épiscopal dans la ville de oulogne avant le* VII*e siècle*, mémoire qui offre le résumé le plus ımplet des témoignages historiques.

La création de l'évêché de Boulogne, quoique arrêtée en principe ès l'année 1559, en même temps que celle des évêchés de Saint-mer et d'Ypres, n'eut lieu cependant qu'assez longtemps après. Le remier évêque Cl. A. Dormy, nommé dès 1567 (N. S.) par Charles IX, ; inaugura l'année suivante, n'entra cependant en fonctions qu'en 570. Il en avait été empêché jusque-là par les guerres civiles et re-gieuses, par la dévastation de son église, et par les conséquences e la coopération active qu'il avait prise au parti de la Ligue.

La bulle d'érection de l'évêché de Boulogne, promulguée par le ape Pie V, le 3 mars 1566, (1567, n. s.) offre des renseignements ıtéressants pour l'histoire de la création des nouveaux évêchés. n voici les principaux articles[1] :

« *Monasterium B. M. oppidi Boloniensis, O. S. A. olim præd. 'orinensis diœcesis.... nomen et titulum abbatis, dignitatisque bbatialis, nec non omnia et singula, prioratus, dignitates, officia, anonicales portiones et loca ejusdem, ac tam in eodem illiusque ccclesia, quam etiam ab illo dependentibus prioratibus, cæteris*

1. *N. Gall. christ.* t. X, *Inst.* col. 420. — Miræus, *Opera dip.* II, p. 1102.

que beneficiis ecclesiasticis, ordinem, statum et essentiam regulares, ... perpetuo supprimimus et extinguimus ac præd. oppidum populosum quippe et celebre, agro et annona fœcundum, commeatuque commodum, in Civitatem, ecclesiam vero monasterii hujusmodi in cathedralem, deinceps Boloniam nuncupandam sub invocatione ejusdem B. M., archiep. Rem.... suffraganeam futuram.... Sedemque episcopatus pro uno episcopo per regem Fr. nominando.

(Suit l'énumération des droits, offices et priviléges dont jouira le futur évêque, lorsqu'il aura été désigné par le roi de France, conformément au Concordat conclu entre la cour de Rome et François Ier.)

.... *Ipsique ecclesiæ sic erectæ et illius præsuli præd. Boloniam pro Civitate et partem illam universam olim diœcesis Morinensis quæ in divisione præd. Franciæ evenit, cum Decanatibus, parochialibus et aliis ecclesiis, ac etiam monasteriis, prioratibus et locis cum suis personis sæcularibus et regularibus pro diœcesi, nec non utriusque cives et incolas ecclesiasticos et laicos pro clero et populo perpetuo assignamus. Cæterum, ut ipsa ecclesia Boloniensis in reliquis suis omnibus partibus perfecta et absoluta sit, unum Decanatum, duos Archidiaconatus, unam Cantoriam, unam Thesaurariam et unam Pœnitentiariam, dignitates, 17 canonicatus et 17 præbendas, nec non capellanias, cæteraque omnia beneficia quæ in dicta olim ecclesia Morinensi erant, et in ipsa divisione, parti Franciæ ac futuræ cathedrali ecclesiæ obtigerunt, eorumque omnium personas ad d. eccles. Bolon. transferimus....*

Suit la distribution et l'attribution des prébendes et des menses capitulaires, et de tous les droits et domaines de l'ancienne abbaye au nouveau siége épiscopal et à son nouveau Chapitre; tout en pourvoyant aux droits légitimes des précédents titulaires.

Videlicet quæ olim abbatis, deinde episcopi: quæ vero conventui extiterant, posthac Capituli prædicti esse debeant. »

Le diocèse de Boulogne, borné au N. et à l'O. par l'Océan, à l'E. par les diocèses d'Arras et de St-Omer, au S. par celui d'Amiens, était plus étendu que le Boulonnais proprement dit, partagé en haut Boulonnais vers le S., en bas Boulonnais vers le N., et qui correspondait imparfaitement au comté de Boulogne. Il comprenait aussi, vers le N., les petites divisions féodales désignées sous les noms de comtés de Guines et d'Ardres, de Terre d'Oye ou Calaisis, ou Pays-Reconquis, et vers l'E. une partie assez notable du comté d'Artois, le comté de Saint-Pol, Fauquembergues et la portion du bailliage de Hesdin, située sur la rive droite de la Canche.

Le comté de Boulogne fut réuni à la couronne en 1477. Louis XI le rendit, l'année suivante, feudataire de l'Église Notre-Dame, ou plutôt, suivant les termes de l'acte, feudataire de Notre-Dame elle-même. Cette prérogative ne tarda pas à être rachetée.

La partie du diocèse de Térouanne attribuée au nouveau diocèse de Boulogne comprenait les neuf Doyennés suivants :

Boulogne : — *Guines et Ardres*; — *Alquines*; — *Wissant*, nommé aussi D. de Marquise; — *Frencq* : — *Fauquembergue* : — *Bommy*; — *Saint-Pol*; — et *Marck* ou Merck, qui fut aussi nommé plus tard Doyenné de Calais.

:es Doyennés entrèrent presque intégralement dans le nouveau
cèse ; mais ils ne tardèrent pas à subir une modification impor-
te et furent presque tous dédoublés dès l'année 1570, trois
après la création du diocèse, et l'année même ou le premier
que, Cl. André Dormy, entra réellement en fonctions. Les Doyen-
primitifs conservèrent cependant une sorte de prééminence sur
Doyennés nouveaux, et l'on voit, au XVIIIe siècle, ceux-ci men-
nés sous le nom de *Districts*, tandis que les anciens portent
la le titre de Doyennés. (Liste publiée par Expilly, *Dict. géogr.*
Gaules, t. IV, p. 964.)
es Doyennés nouveaux, au nombre de huit, furent : Samer, déta-
en partie du D. de Boulogne; — Alette, détaché de celui de
quembergue ; — Blecquin, composé du territoire environnant
onanne, l'ancienne capitale du diocèse; — Tournehem, formé
dépens du Doyenné d'Alquines ; — Auchy-les-Moines ou le Vieil-
din ; — Auchy-au-Bois ; — Fillièvres — et Frévent. Ces quatre
niers représentaient des subdivisions des anciens Doyennés de
din et de Saint-Pol. Il ne faudrait pas, toutefois, chercher dans ces
divisions décanales des représentants parfaitement exacts d'une
tion régulièrement déterminée des Doyennés primitifs; des em-
ements et des adjonctions de paroisses eurent lieu, principale-
it dans le but d'établir une proportion à peu près égale dans
:ombre des habitants et dans l'étendue territoriale de ces petites
ions ecclésiastiques. Il ne faut donc plus y voir que des rapports
ez éloignés avec les subdivisions naturelles ou politiques d'an-
ie origine.
ous les anciens Doyennés, hormis un seul, le Doyenné de Marck,
endaient de l'Archidiaconé de France. Par la bulle même de
stitution de l'évêché de Boulogne, deux Archidiaconés furent
és sous les noms d'Archid. de France et d'Archid. de Flan-
a, à l'exemple de ce qui avait lieu dans les deux autres diocèses
iveaux d'Ypres et de Saint-Omer.

)n a vu dans les notes du diocèse de Térouanne la liste dé-
llée des principaux pouillés ou tableaux statistiques du diocèse de
ilogne; il en existe au moins six du XVIIe et du XVIIIe siècle; mais je
connais aucune mention du pouillé original qui dut être dressé
a 1570, sous le premier évêque, Cl. A. Dormy. Il est toutefois pré-
nable que plusieurs des copies manuscrites postérieures, et sur-
it le principal pouillé de la Bibl. de Boulogne, le représentaient.
Les listes imprimées ne sont pas de véritables pouillés.
.e tableau suivant, donné par M. l'abbé Haigneré dans son *Dictionnaire géographique*, encore inédit, *de l'arrondissement de Boulogne*,
it être considéré comme le plus complet pour les derniers temps
l'évêché. Les Doyennés y sont rangés par ordre alphabétique. Les
mbres des paroisses sont un peu différents de ceux qui figurent
ns le tableau que j'ai placé en tête de ce diocèse, d'après des pouil-
plus anciens.

Doyennés :	Alette.	— 17 Paroisses.	— 7 Secours.
—	*Alquines.*	— 17 Par.	— 13 Sec.

Doyennés :	Auchy-aux-Bois.	— 23 Par.	— 10 Sec.
—	Blecquin.	— 18 Par.	— 12 Sec.
—	Bommy.	— 20 Par.	— 8 Sec.
—	Boulogne.	— 18 Par.	— 12 Sec.
—	Fauquembergue.	— 14 Par.	— 12 Sec.
—	Fillièvres.	— 12 Par.	— 10 Sec.
—	Frencq.	— 17 Par.	— 9 Sec
—	Frévent.	— 19 Par.	— 15 Sec
—	Guines.	— 16 Par.	— 5 Sec.
—	Marck.	— 16 Par.	— 1 Sec.
—	Samer.	— 15 Par.	— 8 Sec.
—	Saint-Pol.	— 13 Par.	— 13 Sec.
—	Tournehem.	— 13 Par.	— 8 Sec.
—	Vieil-Hesdin.	— 12 Par.	— 10 Sec.
—	Wissant.	— 15 Par.	— 4 Sec.

En totalité, 279 Paroisses et 154 Secours ou Succursales.

L'énumération des établissements religieux du diocèse de Boulogne se trouve dans les notes du diocèse de Térouanne, il suffit d'en présenter ici un résumé.

Le diocèse de Boulogne était divisé en deux Archidiaconés : celui de France dit aussi du côté droit, s'étendait sur 138 cures et 77 secours. — Celui d'Artois dit du côté gauche, s'étendait sur 136 cures et 66 ou 68 secours; en totalité 419 curés ou secours; — 2 collégiales; — 12 abbayes d'hommes; — 12 prieurés, — 10 personnats, — 15 couvents d'hommes, — 13 couvents de femmes, — 15 maladreries. (*Almanac. hist. et géogr. de la Picardie.* A. 1754, p. 207.)

En 1755, d'après dom Vaissette (*Géogr. hist.*, etc., t. II, p. 372), le diocèse de Boulogne était partagé en deux Archidiaconés, et en 17 Doyennés qui contenaient 12 abbayes, 277 paroisses et 147 annexes, savoir : 144 paroisses et 89 succursales dans l'*Archidiaconé de France ;* et 133 paroisses et 58 succursales dans l'*Archidiaconé de Flandre.*

Plusieurs notices concernant Térouanne ont été publiées depuis l'impression du chapitre de cet ouvrage, indiquant les sources historiques relatives à ce diocèse. Je signalerai les deux suivantes :

rmiés rituel de Thérouanne (Manuale sacerdotum secundum merabilis Ecclesiæ Morinorum 1557). Note par M. Lafons de
j. Bull. Soc. ant. de Morinie, nos 41-42, p. 50 à 56, 1862.
est autres documents concernant Thérouanne (et Saint-Omer)
liegerick, id. id., p. 23 à 49. Ce sont des extraits d'une collec-
-riche de lettres conservées dans les archives d'Ypres, qui,
les de Bruges, d'Arras, de Saint-Omer et de Boulogne, ont re-
e débris des documents historiques du diocèse de Térouanne.
Statuts synodaux du diocèse de Boulogne ont été réimprimés
en 1745 en un vol. in-4°.
x œuvres imprimées concernant l'histoire de ce même dio
faut ajouter les écrits suivants de M. l'abbé Hai-gneré.
ire de Notre-Dame de Boulogne. Boul. 1857, 1 vol. in-12.
e historique sur les tombeaux de la crypte de l'église Notre-
e Boulogne, 1857, in-12.
e sur les gravures de Notre-Dame de Boulogne, in-8°.
e sur les établissements religieux fondés à Boulogne par les
ues anglais, 1862. in-18.
la question du *portus Itius* de César, j'ai adopté, comme la
lisemblable, l'opinion de Ducange, reproduite et appuyée sur
reux arguments, par M. de Saulcy, qui l'identifie avec Witsant.
neré vient de publier une dissertation dont le but est de
re cette attribution et de démontrer, avec la plupart des
ns de Boulogne, que cette ville représente à la fois *Itius*
Gesoriacus et *Bononia*. Ce mémoire mérite un sérieux

portion nord occidentale du diocèse de Térouanne qui compre-
arrondissements actuels de Dunkerque et d'Hazebrouk, c'est-
ne partie de la Flandre française, a été l'objet de publica-
riées, intéressantes et dont le principal mérite n'est pas
nt le patriotisme local qui les a inspirées. Je veux parler des
du *Comité flamand de France* (à Dunkerque), qui depuis
déjà publié six volumes d'*Annales* et un volume de *Bulle-*
ns lesquels on trouve des mémoires sur l'archéologie, l'his-
litique, civile et religieuse, la langue, les arts, les anciennes
s, etc. Ces mémoires ont surtout pour auteurs MM. de Cous-
r, de Baécker, R. de Bertrand, Carlier, Thelu, Bocave, V. De-
onvarlet, l'abbé Carnel, Ricour, Rodet, de Smyttère, Courtois,
déjà indiqué plusieurs de ces mémoires. Le VIe volume (1862)
rme plusieurs importants : — sur l'abbaye de Ravensberg par
oussemaker; — sur l'Épigraphie des Flamands de Flandre,
lonvarlet; — sur les armoiries, sceils, etc., de la ville de Cassel
châtellenie, par M. de Smyttère; — sur l'origine des foires
marchés publics en Flandre, par M. J. J. Carlier. L'un des tra-
plus utiles à consulter est celui de M. V. Derode, intitulé :
d'un programme d'études pour la monographie de la Flandre
se. (T. VI.)
Coussemaker a aussi publié en 1862, dans le tome VI du Bul-
la Commission historique du département du Nord, une *Sta-*
archéologique de l'arrondissement de Dunkerque, accom-
d'une carte.

— La publication dans le précédent Annuaire (A. de 1862, mis au jour en novembre 1861) d'une partie seulement des notes du diocèse de Térouanne, quoique la totalité en fût dès lors imprimée, me permet quelques rectifications concernant la portion de ce territoire qui forma au XVIe siècle le diocèse de Boulogne. J'en suis redevable à l'obligeance de M. l'abbé Haigneré, archiviste de cette ville, et je lui en exprime ici ma reconnaissance.

Ce fut dans l'abbaye de Saint-Wulmer de Boulogne, et non dans celle de Saint-Wulmer-des-Bois (*Silvacum*, Samer), que fut transférée le 31 octobre 1553, la portion la plus importante du Chapitre de Térouanne, après la destruction de cette ville. 22 chanoines sur 35, ayant à leur tête le doyen, un archidiacre, le chantre et le théologal, s'abritèrent, ou plutôt demeurèrent, avec l'agrément de l'archevêque de Reims, sur la terre française, malgré les sollicitations de Charles-Quint. Six chanoines seulement, y compris un archidiacre, le trésorier et le pénitencier, s'établirent à Saint-Omer sur la terre du vaïdqueur, se prétendirent le Chapitre entier, en administrèrent les biens, en recueillirent les archives et une partie du mobilier de leur antique cathédrale, et s'efforcèrent de faire en sorte que l'évêché de Térouanne devînt un évêché espagnol. Ils résistèrent même à leur ancien archevêque qui voulut les contraindre à rentrer en France. Si, dans le tableau que j'ai tracé de la dissolution de l'évêché et du Chapitre de Térouanne (p. 591), j'ai moins insisté sur la conduite très-honorable de la majorité de ce Chapitre, c'est que la reconstitution définitive de l'évêché de Boulogne ayant été plus tardive que celle des évêchés de Saint-Omer et d'Ypres, je me suis borné à constater avec moins de patriotisme, le fait plutôt que le droit, les prétentions de la minorité du Chapitre, soutenues par le roi d'Espagne vainqueur plutôt que la légitimité des réclamations de la majorité non suffisamment appuyées par l'influence française : cette question de savoir quel était le représentant véritable, et canonique du Chapitre de Térouanne, donna lieu dès le XVIe siècle à des opinions contradictoires, et cela avec d'autant plus de raison que peu avant la destruction de Térouanne deux évêques avaient été nommés en même temps l'un par le roi de France, l'autre par le roi d'Espagne.

— P. 587. Le Doyenné de Marck, plus tard dit de Calais, est indiqué dans l'arrondissement de Furnes ; il s'agit de Marck, arrondissement de Boulogne. Ce Doyenné avait la plupart de ses paroisses sous la domination anglaise, relevant de l'archevêché de Cantorbury. C'est pourquoi elles manquent, en très-grande partie, dans les listes de la partition de 1559. Les sept paroisses indiquées sont des paroisses qui en dépendaient et qui furent données à Charles-Quint pour sa part dans cette portion du diocèse de Térouanne démembré ; mais le diocèse de Boulogne en conserva un plus grand nombre qui entrèrent dans le remaniement de 1570. Si le Doyenné de Marck, ainsi que Calais et toute la contrée environnante, furent placés passagèrement dans l'Archidiaconé de Flandre, c'est parce que primitivement tous ces pays étaient flamingants.

XIII. DIOCÈSE DE LAON.

ESIA DE LAUDUNO, vel DE LUGDUNO-CLAVATO.

(Fin du Ve siècle.)

(*Détaché du diocèse de Reims*).

CHIDIACONÉS; 12 DOYENNÉS RURAUX, primitivement DÉCANIES, OU ARCHIPRÊTRÉS.

ACONATUS MA- R. LAUDUNEN- TIANITATIS. hidiaconé ou de Laon.	Partie sud,— centr. — et orient. du dioc.	Pagus et comitatus Laudunensis. — Picardie.	Laonnois, proprement dit. (*Laudunisus, pagus Laudunensis.*)	Laon. Ch.-l. du dép. de l'Aisne.
US LAUDUNEN- DE CASTRO AUDUNI. é de Laon.	Centre du dioc.			
RUYERIIS, al. IIS.	17 par.			Canton et arr. de Laon.
es-sous-Laon.	S. 28 par.			
IONTE-ACUTO. gu, ou Mon- Montesgu.	S. 37 par.			Canton de Sissonne, arr. de Laon (Aisne).
OVO-CASTRO. hâtel.	S.E. 46 par.			Ch.-l. de canton de l'arr. de Laon (Aisne).
MARLA. ou Merle.	N.N.E. 38 par.		*Pagellus Verbonensis.*	Ch.-l. de canton de l'arr. de Laon (Aisne).
VERBINO, al. NO. s.	E.N.E. 43 par.		Une partie des Doy. de Marle et de Vervins s'étendait sur la Tiérache.	Ch.-l. d'arr. du dép. de l'Aisne.
MONTIBUS. n Laonnais.	S.O. 36			Canton d'Anizy-le-Château, arr. de Laon (Aisne).
ACONATUS TEO- , al. DE THE- coné de Tié- ou petit Archi- é.	Partie nord et occid. du dioc.		Tiérache, Thiérasche. (*Terrascea, Therascea, Teoracia, Tirascia Teoracensis pagus*, vel *saltus.*)	
TUS DE FARA, ERA. e.	O.N.O. 29 par.			Ch.-l. de canton de l'arr. de Laon (Aisne). L'abbaye de Prémontré était dans ce Doy.

9. DECANATUS DE RIBODI-MONTE, vel DE RIPE-MONTE. Ribemont.	N. O. 32 par.	Idem. Tiérache, Thiérasche. (*Teorascia*, *Teoracensis pagus*, vel *saltus*.)	Ch.- de. Qu
10. — DE CRECIACO-AD-SARAM, vel DE CRECEIO. Crecy, Crecy-sur-Serre, Cressy.	N. 27 par.		Ch.- de (Ai
11. — DE GUISIA, vel DE CUISA, DE GOYSIA. Guise.	N. 48 par.		Ch.- de vin
12. — DE AUBENTINO, vel DE AUBENTONIO. Aubenton.	N.N.E. 36 par.		Ch.- de vin

Les chiffres indiqués ici sont ceux des paroisses co cures et les succursales, conformément à l'état de 1760. chidiaconé comptait alors, dans ses sept Doyennés, 32 succursales, ou 245 paroisses. L'Archidiaconé de T fermait, dans ses cinq Doyennés, 138 cures et 34 succursal 172 paroisses. Ces nombres ont un peu varié à diver ainsi qu'on peut le voir par les listes suivantes.

En 1648, le diocèse de Laon contenait 380 cures, — 2 — 10 Chapitres, — 29 abbayes (24 seulement sont dén Alliot, p. 32), 24 prieurés, — 34 maladreries. (*Poullé* g liot, *Bénéfices du dioc. de Laon*, p. 38.)

— En 1743 : 400 paroisses, — 24 abbayes. (*État des* p. 598.)

En 1751 : 400 paroisses et succursales, 200 chapelles, 1 — 18 abbayes, — 30 prieurés simples, — 7 prieurés con — 7 couvents de femmes. (*N. Gallia Chr.*, IX, col. 508.

— En 1755 : 416 paroisses, — 10 collégiales, — 18 7 prieurés conventuels. (Vaissette, *Géogr. hist.*, p. 432.)

— En 1766 : 420 paroisses, — 10 Chapitres, — 15 4 couvents de femmes. (Expilly, *Dict. géogr. des Gaules*,

— En 1783 : 350 cures, non compris les succursales ; tres. — 19 abbayes, — environ 30 prieurés, plusieurs cc de 300 chapelles. (Le Long, *Hist. eccl. du dioc. de Lao*

Les principales différences qui se remarquent dans ce viennent de la réunion ou de l'isolement des cures et des sous le nom commun de paroisses, de la réunion ou de la de plusieurs d'entre elles, et de la suppression de quelq

iteurs du *N. Gallia Christiana* ont assigné au diocèse de
ordre différent de celui des rédactions récentes de la *Noti-*
s l'ont placé au troisième rang, entre les diocèses de Soissons
auvais. Ils paraissent avoir eu égard à la préséance du rang
évêques de la Province ecclésiastique de Reims gardaient
IX au XVIIIe siècle et au titre de duc et pair attribué aux
de Laon.

cèse aurait pu figurer plus naturellement après le diocèse de
dont il fut démembré; mais, suivant la hiérarchie primitive
es épiscopaux, il devait prendre rang après toutes les Cités
stiques de la Province qui étaient plus anciennes que lui. Tel
effet, l'ordre suivi dans les textes de la *Notitia* postérieurs à
ion de cet évêché, puisque le territoire politique sur lequel
formé ne figurait pas dans le tableau des divisions civiles,
es et Cités de la Gaule romaine[1]. Ce n'est que dans les rédac-
stérieures au XIe siècle qu'on voit figurer le diocèse de Laon
ste des évêchés de la Province de Reims, et y figurer dès lors
ang; c'est le rang qu'il occupa primitivement, avant le XIe s.,
e le témoignent les deux textes suivants d'Hincmar[2] :

orum Durocortorum antiquæ metropolis, quæ præcedentibus
bus habuit sub se XII *civitates, videlicet Suessionum, Catalau-*
Veromandorum, Atrebatum, Camaracensium, Tornacen-
ilvanectum, Belgivagorum, Ambianensium, Morinum, id est
m, Bononiensium et Laudunum Clavatum, in quo castro
parochia, idem S. Remigius Africanorum canonum et apo-
ultus auctoritate constituit episcopum.

atis, Veromandis et Bononia... antiquiores sedes cum epi-
ropriis in Rhemorum provincia extiterunt quam castrum
Lauduni inter sedes computaretur....

cèse de Laon était borné à l'E. et au S. E. par l'archevêché
s, dont il avait été démembré à la fin du Ve siècle; vers le
N. E. par le diocèse de Cambrai, devenu Province ecclé-
e au XVIe siècle; vers l'O. par le diocèse de Noyon, au S. et
. par le diocèse de Soissons.

rontières naturelles du diocèse de Laon étaient approximati-
: l'Aisne, qui le séparait au S. du diocèse de Reims dans
ite partie de son cours; l'Ailette, qui formait sa limite au
ns côté du diocèse de Soissons, et l'Oise, qui le bornait
vers le diocèse de Noyon, quoique éloignée d'une lieue en-
cette frontière. Cette même rivière, dont les deux bords dé-
nt du territoire de Laon, ainsi que le ruisseau de la Sambre,

---

n'est que dans une rédaction de la *Notitia Provinciarum*,
copie est du XVe siècle (Bibl. imp., n° 4909), que M. Guérard a
la mention de la *Civitas Laudunensis*. (*Essai*, p. 19.)
ist. ad episc. de jure Metrop., c. XIX. *Id. Opusc.* LV *Capitul.*
m. Laudun. episc. c. I et XVI. (*Hincm. Op.*, éd. Sirmond,
431, 602 et 731.)—Voir aussi Frodoard, *Hist. Eccl. Rem.*, l. III,

constituait à peu près sa limite au N., du côté du diocèse de Cambrai, depuis le coude qu'elle forme à Guise jusque vers ses sources, dans la partie septentrionale du diocèse de Reims. Cette chaîne de collines, extrémité occidentale des Ardennes, qui détermine la ligne de partage des cours d'eau se dirigeant à l'O. vers l'Oise et à l'E. vers la Meuse, forme aussi la limite du territoire de Laon du côté nord oriental. La forêt de Tiérache, qui occupait la portion septentrionale du diocèse de Laon et y constituait une grande région naturelle, se réunissait aussi vers le N. à l'antique forêt d'Ardenne, en dehors du diocèse de Laon.

Placé sur les confins de la Champagne et de la haute Picardie, qui délimitait le cours de l'Aisne, le territoire du diocèse de Laon, au point de vue politique et administratif, fut longtemps attribué à cette dernière province. Mais depuis le XVIIe siècle il fit partie de la province et du gouvernement de l'Ile-de-France; du moins quant à la région qui fut constamment désignée sous le nom de Laonnois (*Laudunensis pagus*). Sa partie septentrionale, ou la Tiérache (*Teoracia*), ne comptait pas d'être considérée comme dépendant de la Picardie. Le territoire désigné sous le nom de Laonnois faisait partie de l'Intendance de Soissons; il formait une Election distincte dans la Généralité du même nom. (Voir la carte de cette Généralité, par Jaillot, éd. de 1732.)

Il était limité à l'O. par le Vermandois (*Vermandensis pagus*) et le Noyonnais (*Noviomisus*), au S. par le Soissonnais (*Suessionensis pagus*), à l'E. par le Chaumontois (*Calmontensis pagus*), le Rétheloise (*Registelensis pagus*), le Portien (*Porcensis pagus*) et la Champagne Rémoise (*Campania Remensis*), quatre petites régions du vaste territoire de l'antique Cité des *Remi*. Au N., le Laonnois était borné par la Tiérache, dont le séparait la rivière de Serre depuis la Fère jusque vers Montcornet, et l'un et l'autre avaient pour limites dans cette même direction, le Cambrésis, le Hainaut et le comté de Namur (*Laumocensis pagus*). La plus grande largeur du diocèse de Laon était environ de 13 lieues du levant au couchant, sur 18 lieues de longueur du S. au N. Le Laonnois, distingué de la Tiérache, n'avait dans ce même sens que 7 à 8 lieues.

Géographie pendant la période gallo-romaine, sous les Mérovingiens et les Carlovingiens, du territoire qui forma le diocèse de Laon vers la fin du Ve *siècle.*

Si l'on compare ces différentes limites politiques et administratives du moyen âge et des temps modernes, antérieurement à 1793, avec les divisions géographiques de la période gallo-romaine, on reconnaît que la portion nord occidentale de la grande *Civitas* des *Remi*, qui en fut détachée en 497, pour former le nouveau diocèse de Laon, était entourée au N. par les *Nervii*, à l'O. par les *Veromandui*, au S. et au S. O. par les *Suessiones*. Quelques savants, au nombre desquels étaient N. Sanson et d'Anville lui-même (*Notice*, p. 544 et 692, et carte de 1760), ont supposé qu'une portion du territoire du *pagus* et *comitatus Laudunensis*, dont le *Castrum Laudunii* était la capitale, avait, au moins passagèrement avant la conquête de César

:erritoire des *Veromandui* et des *Suessiones*, tandis
ortion seulement dépendait de la *Civitas* des *Remi*.
ie me paraît appuyée sur aucune preuve assez solide
ée.
nville, si réservé d'ordinaire dans ses hypothèses,
ci qu'avec le plus grand doute :
nt assuré, dit-il (*Notice*, p. 544), qu'un nouveau diocèse,
Remi, qui jouissait d'un grand crédit et qui favorisa
point de la doter de ses propres biens, n'ait été com-
nembrement de celui de Reims et sans rien prendre
ritoires des *Suessiones* et des *Veromandui*, dont les
issaient ce prélat pour métropolitain. Dans la compa-
èses aux anciennes Cités, il est naturel d'appréhender
ix diocèses n'ayent apporté quelque dérangement aux
iens. Au reste, Sanson et ceux qui l'ont copié ne sont
s d'avoir adjugé le diocèse de Laon, dans ses limites
uessiones, en ôtant aux *Remi* ce qu'on connaît indubi-
été de leur dépendance. »
mandui (*Not.*, p. 693), d'Anville reproduit les mêmes
près dans les mêmes termes, sur l'attribution d'une
en diocèse de Noyon au nouveau diocèse de Laon créé
; mais, dans l'un et l'autre cas, il ne fournit pas la
à l'appui de son hypothèse, très-vague et très-incer-
n le voit[1].
u près textuellement les doutes émis par ce grand
e que des érudits modernes, fort consciencieux d'ail-
ché plus d'une fois à s'appuyer sur son opinion ou sur
ents analogues dans d'autres comparaisons entre les
èses et des Cités, quand l'identité de ces limites com-
certaines attributions de géographie ancienne, et cela
euves que d'Anville n'en apporte dans son hypothèse
ur le diocèse de Laon.
p protester contre cette tendance, dont le résultat se-
, sans nécessité et le plus souvent sans autorité histo-
la plus solide et presque la seule sur laquelle puisse

---

sur sa carte de la *Gallia antiqua* de 1760, place *Ver-*
) dans le territoire des *Veromandui*, *Duronum* (La
lui des *Nervii*. Or ces deux localités de la Tiérache
du diocèse de Laon. Il attribue aux *Suessiones* la par-
de cette même région, mais il ne donne aucune preuve

er (*Géogr. anc. des Gaules*, t. I, p. 487) n'admet pas
ion de d'Anville : « Les limites données par d'Anville
té des *Veromandui* sont, dit-il, tout à fait arbitraires,
stribué entre ces deux peuples voisins le diocèse de
soutenu par aucune autorité, et selon que cela lui pa-
nable selon l'importance qu'il attribuait aux deux

s'appuyer la géographie historique pour déterminer les limites des anciens territoires des temps gallo-romains. Les règles primitives de l'Eglise à l'égard de la succession des territoires épiscopaux à ceux des *Civitates* antiques étaient précises et rigoureuses. Toutes les fois que l'Eglise elle-même s'en est écartée, et ces cas sont rares, sauf pour les deux grandes créations d'évêchés nouveaux, parfaitement connues, opérées au XIVe siècle dans le midi de la France et au XVIe siècle dans le nord, elle l'a constaté authentiquement ; elle ne l'a fait qu'après l'examen très-minutieux des motifs, soit politiques, soit religieux, qui pouvaient rendre ces modifications nécessaires. Le plus souvent des tentatives de ce genre sont demeurées sans résultat, ainsi que nous l'avons vu précédemment. Vers 540, Léon, évêque de Sens, écrit au roi Childebert pour s'opposer à ce qu'un évêché nouveau soit créé à Melun, qui dépendait de son diocèse. On avait tenté cette disjonction parce que Sens était renfermé dans les Etats de Théodebert et Melun dans ceux de Childebert. Le petit diocèse de Châteaudun, que Sigebert Ier s'efforça aussi inutilement (en 573) de séparer de la grande Cité des *Carnutes* ou du grand diocèse de Chartres, qui appartenait à Gontran, fut détruit presque immédiatement par décision d'un synode de Paris.

Toutes les circonstances de la formation de l'évêché de Laon, exclusivement aux dépens de celui de Reims, sont très-bien connues. Le but principal de saint Remi était de faciliter la prédication de l'Evangile dans les parties de son vaste diocèse les plus éloignées de sa capitale. Il composa cet évêché nouveau en détachant des nombreux territoires d'antique origine qui constituaient la *Civitas Remorum* une contrée qu'on est en droit de considérer comme y ayant formé antérieurement un territoire distinct, un *pagus*, puisqu'elle avait déjà le titre de comté, ainsi que le démontrent les termes mêmes de la création du nouvel évêché, et que tous les comtés de la période mérovingienne correspondent à peu près exactement à des *pagi* gallo-romains. Or les plus anciens témoignages historiques qui mentionnent la région dont le *Castrum Montis Laudani* était le centre ou le chef-lieu, le présentent toujours comme une dépendance de la Cité des *Remi* et jamais de celles des *Suessiones* ni des *Veromandui*, peuples dont les antiques territoires avaient, dans la même grande Province ecclésiastique, constitué des évêchés distincts dès l'établissement primitif de la topographie et de la hiérarchie ecclésiastiques de la Gaule au IVe siècle, et dont les évêques, au Ve siècle, n'auraient pas manqué de revendiquer les droits, même contre le métropolitain de leur archevêché. En établissant un siége épiscopal dans le *Castellum* de *Lugdunum Clavatum*, d'après l'autorité d'un concile de Carthage [1], saint Remi assignait au nouveau diocèse la contrée qui

---

1. *Auctoritate africani concilii* (Hincmar, *Opusc.* LV *Capit. ad Hincm. Laudun. episc.*, c. I. — Id. *Epistola* VI *ad episcopos Rem. diœc.*). *Laudunum Clavatum in quo castro ex sua parochia S. Remigius, Africanorum canonum et apostolica fultus auctoritate, constituit episcopum.* (Hincm., *Opera.*, II, p. 431 et 731.)

ce même château où il était né et dont son propre père
e territoire : *Comes Laudunensis pagi.*
ipsius comitatus Laudunensis præfato castro subjecit.
ıge d'Hincmar, reproduit par Frodoard d'après les titres
'Église de Reims, dont il était gardien, et qu'il a copiés
mbre, est, comme nous le verrons plus loin, d'une
ıtestable, quoique postérieur de plusieurs siècles à la
diocèse.
s du diocèse de Laon sont complétement différentes de
èse de Boulogne. Tandis que celui-ci figure incontesta-
la fin du IVe siècle ou le commencement du Ve; au nom-
ıtes de l'administration gallo-romaine, et que, de droit
, il eut non moins certainement, quoique très-passagè-
ınséquence de ce titre, celui d'evêché dans l'organisa-
tique de la Gaule chrétienne, le diocèse de Laon, au
se trouve, comme nous l'avons vu, ni dans le tableau
Civitates de la *Notitia Provinciarum*, ni dans les pre-
des évêchés reproduisant à peu près complétement la

a ville et le territoire de *Laudunum* étaient désignés,
le, sous les noms de *Castrum* et de *Comitatus*, ou de
comme *Cabilo* (Châlon) et *Matisco* (Mâcon) dans la
nnaise, comme *Vindonissus* (Wendisch), *Ebredunum*
ıuracum ou *Augusta* (Augst près Bâle) dans la Sé-
ra et *Oppida* qui furent pour la plupart, érigés en évê-
dans des conditions différentes que le château on la
devint, à la fin du Ve siècle, le siége d'un nouvel évê-
rum Divionense (Dijon), dont l'origine ancienne n'est
ontestable, qui est aussi connu dès le Ve siècle, quoique
ıs dans la *Notitia*, ne fut élevé que beaucoup plus
ı rang de ville épiscopale. D'autres *Castra* gallo-romains
mais ce titre.
ances de l'érection du nouveau diocèse de Laon sont donc
connues, d'après des témoignages, sinon contemporains,
ez rapprochés des événements pour ne pas laisser le
à la critique historique. Les deux principales autorités
incmar et de Frodoard. Hincmar, l'un des plus illustres
avants successeurs de saint Remi dans les fonctions
de Reims, mort avant la fin du IXe siècle (en 882, après
ıs d'épiscopat), outre ses Lettres et Opuscules, écrivit
int Remi basée sur des récits rédigés très-peu de temps
du saint; Frodoard, le chroniqueur et l'archiviste fidèle
Reims, mort vers le milieu du siècle suivant (vers 966),
ré dans son Histoire de l'Église de Reims et dans sa
nérale qui ne fût appuyé sur les documents originaux
ıs [1].

---

ni, qui a fait mention, dans son testament, des dons de
ıses précieux qu'il lègue à l'Église de Laon, n'a laissé
ont aucun détail sur la création de cet évêché.

J'ai déjà cité quelques passages de ces deux historiens, qui montrent que saint Remi ne fonda le diocèse de Laon qu'avec l'autorité des conciles et de l'Eglise romaine ; qu'il se borna, pour le constituer, à détacher une portion de son vaste diocèse, sans rien enlever à d'autres évêchés de la même Province, et que ce nouveau territoire ecclésiastique comprenait une région politique, un comté existant déjà antérieurement. Voici encore plusieurs fragments qui, tout en confirmant ces premières données, montrent mieux les commencements de ce diocèse et les traditions qui faisaient remonter l'origine de *Laudunum* à l'époque romaine. Saint Remi était né dans ce château, il y avait passé son enfance ; son père en gouvernait le comté, et il fut en faveur de Genebaud, mari de sa nièce, qu'il y établit un évêché.

De his, quæ in Remensi Provincia illi (B. Remigio) *fuerant traditæ, non modicam partem ecclesiæ S. Mariæ in castro Laudunensi Clavati Remensis parochiæ, ubi nutritus fuerat, tradidit. Hujus Genebaudum virum carne nobilem et tam in Scripturis sanctis quam et in sæcularibus litteris eruditum, qui, relicta uxore nepte scilicet ipsius B. Remigii, vitam religiosam expetierat, episcopum ordinavit et parochiam ipsius Comitatus Laudunensis præfato contulit subjecit* [1].

Frodoard reproduit le même fait presque dans les mêmes termes :

Ordinavit episcopum, comitatusque Laudunensis eidem contulit subjecit provinciam [2].

On lit dans le même historien :

Municipium Laudunum, postquam a Marcobrio prætore conditum fuit, nunquam inter sedes Remorum Provinciæ nomen vel locum habuit, donec Remigius, XV Remorum archiepiscopus, ibi ordinavit episcopum, et eidem municipio, rebus Remensis Ecclesiæ satis superque ditato, ipsum comitatum in quo consistit, partem scilicet a Remensi parœcia delegavit [3].

C'est dans la lettre déjà citée d'Hincmar, archevêque de Reims, à son neveu Hincmar, évêque de Laon, que se trouve la plus complète mention de la création de l'évêché de Laon [4]. Cette lettre contient des conseils sur l'administration d'un diocèse suivant les règles canoniques, sur les priviléges des églises métropolitaines, que mécontent sait le jeune évêque de Laon, sur sa conduite et sa résistance aux avis de son oncle.

.... *Scire debueras, quod in istis regionibus nemo pene ignorat quia municipium Lauduni, in quo es ordinatus episcopus, ab exordio sui, postquam a Marcobrio prætore, ut produnt historiæ conditum fuit, nunquam inter sedes provinciales Remorum provinciæ, in Paganismo vel in Christianismo, nomen vel locum habuit*

1. Hincmar, *Vit. S. Rem.*, in D. Bouquet, t. III, p. 377.
2. Frodoard, *Hist. Eccl. Rem.*, l. I, c. XIV, éd. de Sirmond.
3. Hincmar, *Op.*, éd. Sirmond, t. II, p. 692. — Frodoard, *Hist. Eccl. Rem.*, l. III, c. XXI.
4. Hincmar, *ibid.*, t. II, p. 601. — Frodoard, *Hist. Eccl. Rem.* l. III, c. XXII.

ıigius, XV Remorum archiepiscopus, certis quibusdam causis, primas ibidem ordinavit episcopum et eidem de rebus Remensis metropolis satis superque ditato, ıtum, in quo consistit, partem scilicet ex Remensi paro-it; sed semper fuit Remensis provinciæ municipium, e alia municipia in Remensi parochia, quæ in subjec-c nomine permanent.

ergo in Diœcesi Remensi natus et in metropoli Remo-s, et in municipio Laudunensi ordinatus, non te civilem sed municipem, videlicet tributarium seu munerarium, talium donorum, episcopum et excepto quod a pluribus rdinatus, pene vicarium episcopum, quem Græci chor-cant, debueras recognoscere, ac per hoc non privilegium sed municipatum.

ion faite par Hincmar, au IXe siècle, entre les priviléges et ceux d'un *Municipium* me semble très-digne d'atten évêque-vicaire ou de *chorepiscopus* mérite aussi d'être quoiqu'elle ne s'applique qu'indirectement au titulaire du èse, puisque celui-ci était intégralement revêtu de la opale.

n de la fondation de *Laudunum* ou de *Lugdunum* par ommé Marcobrius, mérite d'être notée, quoique la source soit fort douteuse (*Ut produnt historiæ*, p. 602. — *ius antiquus historiagraphus dicit*, p. 431). Les vestiges ontestables qu'on a fréquemment découverts à Laon ne ne incertitude sur son antiquité. Son nom même indique auloise qui serait encore plus incontestable s'il n'existait sur l'identité de cette ville et de la forteresse de *Bibrax*, ar César, et qui a été l'objet de tant de discussions non nées.

hie politique et civile de la portion de la *Civitas* des orme le diocèse de Laon, offre plusieurs sujets d'étude erai succinctement, savoir : les divers territoires et les s.

territoires, on peut distinguer :

ıus et *comitatus Laudunensis*, tantôt embrassant le la nouvelle *Civitas*, tantôt ne comprenant que sa ionale représentée par l'Archidiaconé de Laon ; — 2° le *n*, qui n'en était qu'une portion fort restreinte, compre-IIe et XIIIe siècles, les domaines temporels de l'évêché, si sous le nom de Commune du Laonnois, et représen-e jusqu'à un certain point le territoire primitif de la *Silva* et le *pagus Teoracensis* (la Tiérache) ; — 4° la , ou *Vedogia*, *Vosagum*, *Vecosiaca*, forêt de Vosa ou de ; — 5° le *pagus Verbonensis* ou pays de Vervins ; — 6° le *ctis*, territoire dont l'établissement romain de *Minati*-Comte) était le lieu principal.

ieux anciens qui sont le plus dignes d'attention, on peut 's-lieux de ces différentes régions : *Laudunum* ou *Lug-atum*; — *Bibrax*; — *Vetus Laudunum*; — Verbinum:

J'ai déjà cité quelques passages de ces deux historiens, qui montrent que saint Remi ne fonda le diocèse de Laon qu'avec l'autorité des conciles et de l'Eglise romaine ; qu'il se borna, pour le constituer, à détacher une portion de son vaste diocèse, sans rien enlever à d'autres évêchés de la même Province, et que ce nouveau territoire ecclésiastique comprenait une région politique, un comté existant déjà antérieurement. Voici encore plusieurs fragments qui, tout en confirmant ces premières données, montrent mieux les commencements de ce diocèse et les traditions qui faisaient remonter l'origine de *Laudunum* à l'époque romaine. Saint Remi était né dans ce château, il y avait passé son enfance ; son père en gouvernait le comté, et ce fut en faveur de Genebaud, mari de sa nièce, qu'il y établit un évêché.

De his, quæ in Remensi Provincia illi (B. Remigio) *fuerant traditæ, non modicam partem ecclesiæ S. Mariæ in castro Laudani Clavati Remensis parochiæ, ubi nutritus fuerat, tradidit. Ibique Genebaudum virum carne nobilem et tam in Scripturis sanctis quam et in sæcularibus litteris eruditum, qui, relicta uxore nepte scilicet ipsius B. Remigii, vitam religiosam expetierat, episcopum ordinavit et parochiam ipsius Comitatus Laudunensis præfato castro subjecit*[1].

Frodoard reproduit le même fait presque dans les mêmes termes : *Ordinavit episcopum, comitatusque Laudunensis eidem castro subjecit provinciam*[2].

On lit dans le même historien :

Municipium Laudunum, postquam a Marcobrio prætore conditum fuit, nunquam inter sedes Remorum Provinciæ nomen vel locum habuit, donec Remigius, XV Remorum archiepiscopus, ibi ordinavit episcopum, et eidem municipio, rebus Remensis Ecclesiæ satis superque ditato, ipsum comitatum in quo consistit, partem scilicet ex Remensi parœcia delegavit[3].

C'est dans la lettre déjà citée d'Hincmar, archevêque de Reims, à son neveu Hincmar, évêque de Laon, que se trouve la plus complète mention de la création de l'évêché de Laon[4]. Cette lettre contient des conseils sur l'administration d'un diocèse suivant les règles canoniques, sur les priviléges des églises métropolitaines, que méconnaissait le jeune évêque de Laon, sur sa conduite et sa résistance aux avis de son oncle.

.... *Scire debueras, quod in istis regionibus nemo pene ignorat, quia municipium Lauduni, in quo es ordinatus episcopus, ab exordio sui, postquam a Marcobrio prætore, ut produnt historiæ, conditum fuit, nunquam inter sedes provinciales Remorum provinciæ, in Paganismo vel in Christianismo, nomen vel locum habuit,*

---

1. Hincmar, *Vit. S. Rem.*, in D. Bouquet, t. III, p. 377.
2. Frodoard, *Hist. Eccl. Rem.*, l. I, c. XIV, éd. de Sirmond.
3. Hincmar, *Op.*, éd. Sirmond, t. II, p. 692. — Frodoard, *Hist. Eccl. Rem.*, l. III, c. XXI.
4. Hincmar, *ibid.*, t. II, p. 601. — Frodoard, *Hist. Eccl. Rem.*, *l. III, c. XXII.*

Remigius, XV Remorum archiepiscopus, certis quibusdam ibus causis, primus ibidem ordinavit episcopum et eidem io, de rebus Remensis metropolis satis superque ditato, mitatum, in quo consistit, partem scilicet ex Remensi paro- egavit; sed semper fuit Remensis provinciæ municipium, lisque alia municipia in Remensi parochia, quæ in subjec- ico ac nomine permanent.

tu ergo in Diœcesi Remensi natus et in metropoli Remo- tritus, et in municipio Lauduni ordinatus, non te civilem um, sed municipem, videlicet tributarium seu munerarium, spiritalium donorum, episcopum et excepto quod a pluribus s es ordinatus, pene vicarium episcopum, quem Græci chor- m vocant, debueras recognoscere, ac per hoc non privilegium ribi, sed municipatum.

tinction faite par Hincmar, au IXe siècle, entre les priviléges *vitas* et ceux d'un *Municipium* me semble très-digne d'atten le d'évêque-vicaire ou de *chorepiscopus* mérite aussi d'être ée, quoiqu'elle ne s'applique qu'indirectement au titulaire du diocèse, puisque celui-ci était intégralement revêtu de la épiscopale.

dition de la fondation de *Laudunum* ou de *Lugdunum* par ur nommé Marcobrius, mérite d'être notée, quoique la source e en soit fort douteuse (*Ut produnt historiæ*, p. 602. — *utropius antiquus historiagraphus dicit*, p. 431). Les vestiges incontestables qu'on a fréquemment découverts à Laon ne aucune incertitude sur son antiquité. Son nom même indique ine gauloise qui serait encore plus incontestable s'il n'existait oute sur l'identité de cette ville et de la forteresse de *Bibrax*, née par César, et qui a été l'objet de tant de discussions non terminées.

ographie politique et civile de la portion de la *Civitas* des qui forme le diocèse de Laon, offre plusieurs sujets d'étude aminerai succinctement, savoir : les divers territoires et les itiques.

i les territoires, on peut distinguer :

pagus et *comitatus Laudunensis*, tantôt embrassant ble de la nouvelle *Civitas*, tantôt ne comprenant que sa néridionale représentée par l'Archidiaconé de Laon; — 2° le *esium*, qui n'en était qu'une portion fort restreinte, compre- ux XIIe et XIIIe siècles, les domaines temporels de l'évêché, s aussi sous le nom de Commune du Laonnois, et représen- nt-être jusqu'à un certain point le territoire primitif de la 3° la *Silva* et le *pagus Teoracensis* (la Tiérache); — 4° la *oesia*, ou *Vedogia*, *Vosagum*, *Vecosiaca*, forêt de Vosa ou de obain; — 5° le *pagus Verbonensis* ou pays de Vervins; — 6° le *Vennectis*, territoire dont l'établissement romain de *Minati-* isy-le-Comte) était le lieu principal.

i les lieux anciens qui sont le plus dignes d'attention, on peut chefs-lieux de ces différentes régions : *Laudunum* ou *Luq- Clavatum*; — *Bibrax*; — *Vetus Laudunum*; — *Verbinum*;

sus et *Vadisus*. Les autres *pagi* de la Province ecclésiastique d Reims sont distribués dans d'autres *Missatica*. (D. Bouquet, t. VII p. 616.)

— A. 877. *Silvacus, cum toto Laudunensi similiter*. (Capitul. d Charles le Chauve, *apud Carisiacum*).

— IXe siècle. Hincmar cite plusieurs fois le *Comitatus* et le *pagu Laudunensis*, ainsi que l'*Episcopium Laudunense*. (*Vit. S. Remigii* in D. Bouquet, III, 377.)

— A. 917 (a. s.). *Corbiniacum in Comitatu Laudunensi*. (D. Mar lot, I, 534, et D. Bouquet, IX, 530.)

— Xe siècle. Frodoard, dans sa Chronique, en fait une très-fré quente mention, comme l'indiquent les textes suivants :

— A. 922. *Super Axonem* ou *Axonam in pago Laudunensi*. Cett mention, répétée deux fois, est digne de remarque; elle est comme u indice de la limite entre les deux diocèses de Reims et de Laon.

— A. 926. *Obiit Rotgarius comes Laudunensis pagi*. — *Comitatu Laudunensis pagi*.

— A. 927. *Tempestas maxima pagum Laudunensem concussi*

— A. 930. *Adelelmo Laudunensium præsule*.

— A. 931. *Laudunensem et Remensem pagum deprædantur exer citus regis et Hugonis*.

— A. 941. *Comes Laudunensis pagi. Ludov. rex Rotgario Laudu nensem comitatum dedit*.

— A. 948. *In partes Laudunensis pagi.... Munitio in loco qui d citur Mons Acutus*.

— A. 953. *Per pagos Veromandensem, Laudunensem atque R mensem, Catalaunensemque*.

— A. 957. *Per pagum Laudunensem et Suessionicum*. — Id., a. 95

Frodoard parle aussi du territoire du Laonnois dans son *Histoi de l'Église de Reims* :

— *In Vulfiniaco vico, pago Laudunensi, habetur oratorium honore S. Remigii dedicatum*. (*Hist. Eccl. Rem.*, l. I, c. XX.)

— *In pago Laudunensi, in villa Warocia*. (Id., l. II, c. XII.) *Pagus Laudunensis*. (Id., l. II, c. 18. — Id., l. IV, c. 24.)

— *Castrum de Novilla in Laudunesio*, id.

Le même historien (l. IV, c. XXI) parle de différends entre le r Raoul et le comte Héribert, *pro Laudunensi comitatu* qu'Héribert d mandait pour son fils, tandis que le roi l'avait accordé au fils comte Roger (Rotgar). Le comte Héribert s'empara du comté Laon et fit ensuite alliance avec les Northmans. — Ces *comites Lau dunenses* sont plusieurs fois indiqués pendant le Xe siècle.

— XIe siècle. *Laudunensis pagus*. (Dudon de Saint-Quentin, *de Mo Norm.*, l. III.)

— Avant 1124. *Laudunensis provincia*. (Guibert de Nogent.) *Laudunesium* (*Chr. an. can. Laud.* in D. Bouquet, XIII, 682).

Le Laonnois est fréquemment indiqué dans les chroniqueurs d XIIe et XIIIe siècles, tels que Suger; Guibert, abbé de Nogent; Gu laume de Nangis, les Chroniques de Saint-Denis, etc.

M. L. Delisle (*Catalogue des Actes de Philippe Auguste*, 133, — 27 — 312, — 331) a indiqué plusieurs chartes de ce prince où figure Laonnois.

Au XVe siècle, on voit dans Monstrelet les mentions suivantes :

— A. 1415. *Laonnois, Terrace* (ou *Tiérace*), *Cambresis* (l. I, c. CLIV).

— A. 1419. *Crespy-en-Lannois* ; — les *pays de Lannois* (*Laonnois*) et *Vermandois* ;— les *marches de Laonnois* : Nouvion-le-Comte, lieu principal d'icelles frontières (id., c. CCXVI, CCXX, CCXXVI.)

— 1433. *La Marche de Laonnois* (id., l. II, c. CXLVIII).

— A. 1434. Les *frontières de Laonnois* (id., l. II, c. CLIII).

Le *pays de Laonnois* a continué de figurer, jusqu'en 1792, sur toutes les anciennes cartes de Picardie et de l'Ile-de-France, distinctement de la Tiérache ; il faisait partie de l'Ile-de-France, et la Tiérache, de la Picardie. On le trouve mentionné très-fréquemment dans les chroniques et dans les cartulaires ecclésiastiques de ce diocèse.

2° *Laudunesium*. — Quoique cette dénomination ait été très-anciennement appliquée, ainsi que celle de *Laudunisus*, au territoire entier du Laonnois, elle désigne néanmoins plus particulièrement, dès le Xe siècle, le domaine temporel des évêques de Laon. Il constituait, au sud-ouest de cette ville, un ensemble de dix-sept bourgs ou villages dont Anisy était considéré comme le chef-lieu et dont les plus importants étaient Mons-en-Laonnois, Nouvion-le-Vineux, Presles, Merlieux, Lizy, Monampteuil, Urcelles (ou Ursetz), Vaucelles, etc. L'ensemble occupait une surface d'environ six lieues carrées. C'est surtout dans les chartes du XIIe et du XIIIe siècle, relatives à l'établissement de la commune du Laonnois (1174 et a. suivantes), et aux luttes que cette confédération communale eut à soutenir, que ce territoire est indiqué sous le nom de *Laudunesium*[1].

— A. 1178. *Terra de Laudunesio* (*Chron.*, *can. Laud.* in *N. Gall. Christ.* IX, Instr., col. 534).

— A. 1190. *Communia Laudunesii*. — A. 1204. *Terra de Laudunesio*.

Les évêques de Laon faisaient administrer leurs domaines par des fonctionnaires qui portaient les titres de vidames (*vicedomini*), de maréchaux, de prévôts et, plus tard, de baillis du Laonnois (*de Laudunesio*). Ce domaine temporel des évêques était sans doute primitivement plus considérable et remontait jusqu'à la création de l'évêché, quoiqu'il soit bien peu probable que la propriété personnelle de tout le territoire épiscopal ait été concédée au nouveau titulaire par saint Remi, qui n'en était lui-même, comme archevêque de Reims, que l'administrateur ecclésiastique ; aussi voit-on surtout ses domaines propres figurer dans les donations mentionnées par son testament. C'est particulièrement Anisy (*Anisiacus*) qui figure dans ce document comme étant nominativement légué au nouvel évêque. Il y est aussi fait mention de *Luliacus* (Lœuilly), de *Codiciacus* (Coucy), de *Cruscipiacus* (Crécy ?), qui ne faisaient plus partie au XIIe siècle de ce domaine épiscopal et qui n'en ont peut être jamais dépendu. Ce fut, en effet, à l'église Notre-Dame de Laon, dans laquelle il avait été élevé, et non aux évêques de Laon, que saint Remi donna ou légua

1. M. Melleville a publié plusieurs de ces chartes communales, extraites du Grand et du Petit Cartulaires de l'évêché de Laon, dans une notice intitulée : *Commune du Laonnois*, Laon, 1853, in-8°.

une grande partie des domaines qu'il avait reçus des chefs ou des rois Francs et principalement de Clovis. Or, le Chapitre de la cathédrale de Laon, qui était des plus anciens, des plus puissants et des plus nombreux du royaume, eut une part importante dans les revenus et l'administration des domaines destinés à desservir leurs menses et prébendes.

3° *Teoraciæ*, *Terasciæ saltus* et *pagus* La Tiérache.

Ce territoire dépendait-il du *Comitatus Laudunensis* quand celui-ci fut érigé par saint Remi en évêché, ou bien lui fut-il seulement adjoint à cette époque et détaché d'autres diocèses environnants? Cette question, souvent posée par les historiens du Laonnois, a été résolue dans l'un et l'autre sens. Les textes que j'ai rapportés précédemment ne me paraissent fournir aucun argument à la seconde opinion, et je ne connais pas un seul indice qui puisse faire preuve que les portions de la Tiérache qui dépendaient de l'évêché de Laon dès son origine aient fait primitivement partie des diocèses de Soissons ou de Vermand.

Comme la plupart des grandes forêts de la Gaule, la *Teoracia silva* fut probablement partagée entre plusieurs diocèses, ainsi qu'elle l'avait été entre plusieurs grands *pagi* ou *Civitates* (celles des *Remi*, des *Nervii* et des *Eburones*). Sa partie méridionale seulement, qui était la plus importante, fut comprise dans les limites du comté et du diocèse de Laon; elle conserva ce nom qu'elle donna au *pagus Teoracensis*, qu'on voit mentionné aussi anciennement que le *saltus* ou la *silva*, sans que l'on en connaisse l'origine et qu'on sache si la dénomination et la distinction de ce territoire remontent aux époques gauloise et gallo-romaine. C'est ce qui devient de plus en plus probable en raison des établissements et des ruines de cette époque qu'on y a découverts et qu'on y découvre encore chaque jour.

L'usage a prévalu d'écrire *Thiérache* au lieu de *Tiérache*, quoique cette dernière forme soit la véritable et la plus ancienne, ainsi que le démontrent les textes rapportés ci-après et que l'ont bien reconnu Sanson, Valois et d'autres erudits du XVIIe siècle.

La *silva Teoracia* s'étendait vers le N. et l'E. dans le Hainaut (*pagus Hainau*), sur les territoires des Cités de Cambrai et de Liége, depuis les sources de la Sambre jusqu'au comté de Namur, où elle confinait aux forêts de l'Ardenne (*Arduenna*) vers Avesnes et Couvain, et de la Faigne (*Fania*) vers Maubeuge. En réalité, elle n'était pas nettement limitée vers le N., parce qu'elle était une dépendance de cette grande région forestière dont l'Ardenne était au N. le groupe principal, et dont on reconnaît vers le midi des vestiges dans les forêts ou bois de La Fère, de Crécy, de Coucy, de Saint-Gobain, dépendances de l'antique forêt de Voas (*silva Vecosiaca* ou *Vedogia*). Elle touchait aussi aux forêts du Noyonnois et du Beauvoisis. Quelques vestiges de la forêt de Tiérache portaient et portent encore des noms particuliers, surtout dans l'arrondissement de Vervins, tels que les bois ou forêts de Watigny, de Renneval, d'Aubenton, de Saint-Michel, de Hirson, de Nouvion, etc. Plusieurs localités importantes (*Verbinum*, *Duronum*, *Catusiacum*) y sont indiquées par les itinéraires romains. On y trouve de nombreux vestiges de *villæ* de la même époque et de la période

érovingienne. Aubenton, Hirson et *Tervo* paraissent avoir été le ége d'établissements romains importants[1].

Les limites de la Tiérache étaient approximativement vers le N. et t. celles du diocèse; à l'O., elles s'écartaient d'une lieue environ ı la rive droite de l'Aisne jusqu'au confluent de cette rivière et de Serre, qui la limitait à peu près vers le S.

La forêt de la Tiérache a été quelquefois distinguée en grande et tite Tiérache. Au moyen âge, ce territoire était borné vers le N. r le Hainaut et le Cambrésis, à l'E. par la Champagne, au S. r le Laonnois proprement dit, à l'E. par le Vermandois. Ses prinpales villes étaient La Fère, Guise et Vervins; Guise en a été gardée comme la capitale. On y peut aussi noter Aubenton, la pelle, Remigny, Autreppe, Crecy, Novion, Hirson, Ribemont, Marle, ontcornet, Rosoy, et les abbayes de Foigny, de Bucilly, de Saintchel, de Bohéries, d'Origny, de Thenailles et de Ribemont.

C'est vers le milieu du VIe siècle qu'on voit mentionnée la Tiérache ur la première fois (*Vit. S. Theodulphi.* Boll., 1er mai, et *Ann. O. S. B.* ın., *Sæc. I*, p. 615)[2]. Pendant la seconde moitié du VIIe siècle, on trouve cette mention dans la vie de saint Ursmar, abbé de Lobbes, . diocèse de Cambrai, et évêque régionnaire dans le Hainaut, les andres et les contrées voisines. On voit aussi cette région indiquée ıns les annales de la même abbaye. On y lit que saint Ursmar était ; en 644, à Floyon, dans une partie du Hainaut sur laquelle s'étenıit la forêt de Tiérache. Il mourut en 713. Son plus ancien biographe, ıson, abbé de Lobbes, qui a écrit vers le milieu du VIIIe siècle (776), entionne cette contrée, qu'il confond avec le Hainaut, tout en la ;signant dès lors comme un pays distinct (*pagus*) :

Ursmarus episcopus in pago Hainau, vel Teorascens, in villa æ vocata est Fleon oriundus fuit (Bolland., XVIII *april.*, et Mabiln, *Acta SS., O. S. B., Sæc. III*, pars I, p. 246. — Id. p. 255).

Des rédactions ou révisions postérieures de la vie de saint Ursmar, particulièrement celle dont l'auteur fut Ratherius, évêque de Vérne, qui écrivit vers 950, indiquent sans confusion la Tiérache et le ainaut :

..... *Pago Teorascensi et villa quæ vocatur Fleon oriundus....* (Id. 251).

— *In partibus Galliæ, in Fania scilicet et Teoracia multos per m conversos fuisse et constructas, quæ adhuc supersunt, eccle-*

---

1. Voir sur l'étendue de ces vastes régions forestières successiveent défrichées par les abbayes, et dont il n'est plus resté que quelıes lambeaux, l'*Introduction* de D. Grenier à *l'Histoire générale de icardie*, et la 1re livr. du recueil intitulé la *Thiérache*, publié à Verns, en 1849, par M. A. Piette, qui a reproduit, en 1852, son travail ıns le tome 1er du *Bulletin* de la Soc. acad. de Laon.

2. Le Long (*Hist. du dioc. de Laon*, p. 94) suppose, mais sans reuves, que la Tiérache dut son nom à Thierry III, roi de Neustrie et s Bourgogne, parce que son territoire formait une partie des limites u royaume de ce prince du côté de l'Austrasie, depuis la Serre jusu'à la Sambre. Thierry est mort en 690 ou 691.

sias. (Id. rédaction publiée par A. Duchesne, *Hist. Franc. script.* t. I, p. 688).

— *Monasterium quoque dictum Waslare versus Teoraciæ saltum in finibus Faniæ ædificavit Ursmarus* (*Fulcuini Gesta abbat. Lobiensium*, c. IV, ad a. 697, in *Spicileg.*, ed. in-f., t. II, p. 782.) Folcuin, abbé de Lobbes, mourut vers 990. Il a surtout retracé les miracles opérés, de son temps, par les reliques de saint Ursmar.

— *Inter Theoracensem et Hannoniensem pagum super. fl.* Helpram. (*Vit. S. Hiltrudis*, in D. Bouquet, t. V, p. 442.)

La Tiérache figure aussi dans les Annales du IXe et du Xe siècle.

A. 883. *Northmanni... per Terraciam iter agentes, Hisam transierunt.* (*Chr. de Gestis Norm.*, in D. Bouquet, t. VIII, p. 95.)

— *Terascia.* (*Annales Vedast.*, a. 882. D. Bouquet, VIII, p. 82. Pertz., *Scrip. rer. Germ.*, t. I, p. 520.)

— *Terracia vocabulum est cujusdam nominatissimæ Silvæ* (Adalgisus, *de Miraculis S. Theodorici abbatis Remensis*).

A. 945. *In saltu qui dicitur Therascia.* (Cartul. de l'abb. de Saint-Michel en Tiérache, in Le Long, *Hist. eccl. du dioc. de Laon*, p. 598.)

— ...*Silvam Terraciam.* (*Chronique* de Balderic, vers l'an 1000), l. I, c. CXII.)

— *In duabus Decaniis de Rosseto et de Terascia.* A. 1043. (Cart. de Saint-Michel, ibid.)

Adr. de Valois (*Not. Gall.*, p. 549) cite plusieurs textes des XIIe et XIIIe siècles faisant mention de la Tiérache :

A. 1143. *Quidquid terræ cultæ et incultæ inter duas silvas Faniam et Teraciam....* (Cartul. de l'abb. de Clairfontaine.)

A. 1183. *Fusciacum* (Foigny) *in Therasca.*

A. 1228. *Auriniacum* (Origny) *in Therascia.*

Dans l'écrit du moine Herman, *de Miraculis B. Mariæ Laudunensis*, rédigé vers 1150, on voit la Tiérache fréquemment citée :

L. III, c. III, *Bartholomæus* (episc. Laud.) *ostendit ei* (Nortberto), *illam maximam diœcesis suæ silvam quæ vocatur Terrascea.*

Ibid., c. XI ... *Locum qui Fuisniacus vocatur in Terascea silva.*

Ibid., *Magna Teoracia.* — Ibid., c. XX, *Monasterium S. Michaelis Terraciensis.* — Guib. de Novig. *Opera*, p. 543.)

La Tiérache est aussi mentionnée dans les romans chevaleresques du XIIe et du XIIIe s^e^. Hugues de Chastillon, comte de Blois, y est désigné comme seigneur d'Avesnes et de la *grant Tieraisse*, dans le *Roumant de Constant*, par Bauduins Butor, 1294. (A. Dinaux, *Trouvères du N. de la France*, II, p. 103.)

On lit : la *Tieraisse*, dans *Li romans de Raoul de Cambrai* (éd. de M. E. Le Glay, p. 80).

D. Grenier (*Introd. à l'hist. de Pic*), d'après différentes chartes et chroniques, indique les formes suivantes :

1340, *Thierescha;* — 1356, *Thieraisse;* — 1404, *Theraisse.*

Cette région est aussi plusieurs fois citée dans les chroniques du XIVe et du XVe siècle, entre autres dans Monstrelet :

A. 1413. *En Cambresis* et *en Terrasses* (Monstrelet, l. I, c. CXV, éd. in-f. de 1595, t. I, p. 194, r. — Id., éd. de M. Douet d'Arcq pour la Soc. de l'hist. de Fr., t. II, p. 440 (*en Therasche*).

A. 1414. *Le roy s'en alla en Terrace et de là à Ribemont.*

A. 1414. *La Chapelle en Terrace.*

— — *Guyse en Terrace* (l. I, c. CXXII, éd. in-f., t. I, p. 206, r. et v. — Id. Douet d'Arcq, t. III, p. 14 (*en Tiérace*).

A. 1415. *Laonnois, Terrace, Cambresis* (l. I, c. CLIV, éd. in-f., t. I, p. 233, v.; — id. éd. Donet-d'Arcq, t. III, p. 132 (*Tiérace*).

A. 1416. *Le Cambresis, Terrace, Vermandois, Santers* (l. I, c. CLX, éd. in-f., t. I, p. 239, v.— Id., éd. Douet-d'Arcq, t. III, p. 161) (*Tiérace*).

A. 1440. *Guyse en Tierace* (éd. in-f., t. II, p. 184, r.).

—Dans les anciennes cartes de Hainaut et de Picardie, le nom de cette forêt et de cette région figure sous ces différentes formes : la *Tierasce;* — la *Tirasse;* — la *Tirache;* — la *Terrache* (cartes du XVIe siècle); — la *Terrache*, la *Thierrasche*, *Tierrasche* (N. Sanson, 1651, etc.); — la *Tierache* (Nolin, 1694); — la *Tierache* ou la *Thierrache* (Robert, 1753, et cartes plus récentes).

Ces citations démontrent que la Tiérache, quoique faisant partie du diocèse de Laon, continuait d'être désignée par une appellation propre comme les régions les plus importantes, le Cambrésis, le Vermandois, etc., et qu'elle était distinguée du Laonnois, quoique dans d'autres textes la plupart des localités de la Tiérache fussent dites pareillement en Laonnois, et cela dès les temps les plus reculés. C'est ainsi qu'entre plusieurs autres exemples, on peut citer deux actes de donation du IXe siècle, mais dont la date précise (815 ou 879) est incertaine, concernant l'abbaye de Saint-Denis, où Autreppe et Rebaix (*Resbacis* et *Altrepia*) sont indiqués *in pago Laudunensi* quoique situés en Tiérache (Doublet, *Hist. de l'abb. de Saint-Denis*, 1625, p. 782 et 783).

Foigny (*Fusciniacus*) est dit *in Terascea Silva* et *in Laudunensi territorio* (*Vit. S. Bern.*, a Guill., abb. Tir., l. II, c. XI). — *Marna Castrum* (Marle en Tierache) est désigné *in Laudunensi pago.* — *Gusia Laudunensis pagi castellum.* (Guib., abb. Nov.)

En effet, l'Archidiaconé de Tiérache embrassait, en grande partie, la contrée N. du diocèse de Laon, désignée primitivement sous ce même nom, et les localités nombreuses qui en dépendaient pouvaient être dites également en Laonnois et en Tiérache.

4° *Pagus Verbenensis* ou *Verbonensis.* Le *pays de Vervins.*

M. Guérard a fait figurer dans son tableau des divisions anciennes de la Gaule, comme une dépendance de la *Civitas Laudunensis* une subdivision territoriale désignée sous le nom de *pagus Verbonensis.* Quoiqu'il n'indique pas l'autorité historique sur laquelle il s'appuyait pour indiquer ce territoire, je ne doute pas que ce ne soit d'après une charte de l'année 826 publiée par Mabillon dans sa *Diplomatique*, p. 513 et 514, et dont le passage relatif à ce pays est ainsi conçu :

In pago Verbonense, in fine Inguriaca, vel in fine Fracelinse, in fine Dodiniaca.

Adr. de Valois, dans sa *Notitia Gall.* (p. 594), s'est borné à constater l'identité de Vervins avec le *Verbinum* des itinéraires romains (*Vironum* de la Tab. de Peut.) Ce lieu figure en effet sur l'antique voie romaine de Bavai à Reims, entre *Duronum* (la Capelle ?) et *Catusiacum* (Tavau ou Chaourse ?). La situation de Vervins étant dans le dio-

cèse ou la Cité de Laon et dans la partie de ce territoire correspondant à la région et à l'Archidiaconé de la Tierache, il est évident que, si le *pagus Vervinensis* désigne le territoire dont Vervins était, au IXe siècle, la ville principale, ce territoire, situé en Tiérache, était un démembrement partiel du grand *Laudunensis pagus* et comitatus, et de la *Civitas Remorum*. Mais on serait en même temps en droit de le considérer comme d'origine gallo-romaine, puisque l'établissement qui lui a donné son nom figure dans les monuments de cette période sur le trajet d'une voie romaine importante, et qu'on y a souvent découvert des vestiges d'antiquités de cette époque.

Ce n'est pas sans hésitation que j'ind que le village d'Anguelancourt, autrement dit d'Englancourt et Ecquelencourt (carte de J. Sarbon), comme pouvant correspondre à la *finis Inguriaca*, Franqueville comme pouvant représenter la *finis Fracelincis*, et Dolin ou bien Dolignon, comme identique avec la *finis Dodiniaca*. Ces trois villages sont situés en Tiérache et tous trois distants seulement, surtout les deux premiers, de deux ou trois lieues de Vervins. C'est une question que je ne crois pas avoir encore été traitée, et qui n'est pas indigne de l'étude des zélés antiquaires de la Société académique de Laon. L'examen attentif des lieux mentionnés dans les cartulaires de Thenailles, de Foigny et d'autres abbayes de la Tierache pourrait résoudre cette question qui me semble encore très-incertaine, puisque les relations de noms ne reposent que sur une analogie plus ou moins réelle entre la forme ancienne et la forme moderne des localités indiquées.

5° *Silva Vedogia*, ou *Voesia*, ou *Vecosiaca*, ou *Vosagii silva*. *La forêt de Voas*, ou de *Wois*.

C'est au milieu du VIIe siècle et à la prédication évangélique de S. Gobain, l'un des compagnons et des disciples de S. Fursi, dans le Laonnois, que se rapporte la première indication de la forêt de Voas. Il y avait fondé un ermitage ou oratoire, et y fut tué vers 670 par les habitants de ce pays inculte, idolâtres encore pour la plupart[1]. La forêt est indiquée dans ce document, rédigé bien postérieurement à la mort du saint, sous le nom de *Vecosiaca Silva*. C'est sous le même nom qu'elle figure dans une charte du XIe siècle insérée dans le petit cartulaire de Saint-Vincent de Laon[2].

Dans des chartes du cartulaire de Prémontré, cette forêt est nommée *Vedogia* ou *Voesia*; le prieuré de Saint-Nicolas-au-Bois y était situé. La célèbre abbaye de Prémontré avait été fondée, au XIIe siècle, au milieu même de cette forêt, qui est désignée dans l'acte primitif et dans un des récits de la fondation sous le nom de *Vosagii* ou *Vosagum silva*[3]. La forêt de Saint-Gobain correspond à peu près à la forêt de Voas.

---

1. Bolland, 22 *mai*.
2. *Hist. de l'abbaye de Saint-Vincent*, p. 152.
3. *N. Gall. Chr.* IX, Instr., col. 192. — Herman Laudun. mon. *De Trac. B. M.*, L. III, c. III. Ce chroniqueur a écrit vers 1140.

6° *Pagus Vennectis.*

C'est seulement à une découverte toute récente qu'est due la connaissance du nom de ce territoire. Une inscription romaine trouvée ans les ruines d'un établissement gallo-romain fort important, à izy-le-Comte, a fait connaître la forme véritable ou très-vraisemable du nom d'un lieu et d'un territoire mentionnés déjà dans les néraires anciens et que d'autres découvertes de peintures et de moiques ont aussi rendus célèbres.

Ce lieu est indiqué sous le nom de *Minaticum* sur cette même voie Reims à Bavai, avec embranchement vers Saint-Quentin (Verand), dans l'Itinéraire d'Antonin, au S. de *Verbinum*, entre *Catuzcum* et *Auxuenna*, ou *Axuenna*, ou *Muenna* (*ad Axonam*). Il figure ns la Table de Peutinger sous le nom de *Ninittaci* sur la même ie, entre les deux mêmes localités.

D'Anville et la plupart des érudits, tels que Cellarius, Mannert, 'alckenaër, qui ont étudié la situation de ce lieu, n'ont pas hésité à dentifier avec Nizy-le-Comte, dans le canton de Sissonne, sur la nite actuelle des départements de l'Aisne et des Ardennes, dans Doyenné rural de Neufchâtel. La position et le nom suffisaient ur justifier ce rapprochement. Des fouilles faites à différentes époes, sur l'emplacement de cette antique station, l'ont pleinement conmé [1]; et en 1850 l'inscription suivante, découverte par M. Callay, stituteur à Nizy, a fait connaître en même temps l'importance ainsi e le nom réel, altéré dans les autres documents, de l'établisseent et de son territoire:

NUM. AUG. DEO APO
LLINI. PAGO. VENNECTI
PROSCÆNIUM. L. MA
GIUS. SECUNDUS. DO
NO. DE SUO. DEDIT.

« A la divinité auguste (impériale), au dieu Apollon, au *pagus* de *ennectis*, Lucius Magius Secundus a fait don de ce *proscænium* evé à ses frais [2]. »

Les fouilles subséquentes ont fait découvrir dans cette même localité es tombeaux, des colonnes, des chapiteaux, des corniches, des frises,

---

1. *Congrès archéol.*, tenu à Laon en 1851, p. 19. Mém. de MM. Rouit Bretagne. — *Bulletin de la Société archéol. de Soissons*, t. V, 851, p. 58. — *Bulletin de la Société acad. de Laon*, t. I, 1852, p. 91. -T. II, 1853, p. 122. Mém. de M. Ed. Fleury — T. III, p. 138 et 415 L — T. IV, p. 22 et 507 id. — T. V, p. 274. Mém. de M. de onguemar. — T. VI, p. 173. Mém. de M. Piette. — *Revue des Sociétés savantes*, juillet, 1856, p. 390. Rapport de M. Reulé sur les découvertes de MM. Fleury, Piette et autres membres des Sociétés cad. de Laon et de Soissons.

2. Le marbre sur lequel était cette inscription votive fut acheté n 1851 par M. l'abbé Daras, qui l'a déposé dans le musée de la ociété archéologique de Soissons; elle est figurée p. 144 du tome III e la *Soc. sc. de Laon.*

des mosaïques et surtout des peintures à fresque représ
chasses ou des combats d'animaux, et indiquant un tem
théâtre, et par leur ensemble une vaste station romaine. I
de l'inscription découverte en 1850 dans ces mêmes rui
plus laissé de doute sur le caractère et l'importance du n
principal, en même temps que sur le nom de l'établissement,
ne semble point avoir encore découvert le théâtre indiqué
même inscription, et qu'on ait plutôt reconnu jusqu'ici l'
ment d'une ou de plusieurs *villæ*. L'adjonction du terme de
celui de *Vennecti* a montré le véritable nom du lieu et a mê
plusieurs érudits à considérer cette localité non-seulement
un bourg antique, mais comme le chef-lieu d'un territoire plu
en un mot d'un de ces *pagi* gallo-romains dont le nombre
considérable dans la Gaule, selon les témoignages de Pline, de
et d'autres auteurs anciens, mais dont il est cependant resté
de traces dans les monuments de l'antiquité.

Telle est surtout l'opinion émise par l'un des érudits les plu
pétents en cette matière, M. Léon Renier, membre de l'Institut
fesseur d'épigraphie au Collége de France[1]. Ce savant a rapport
scription de Nizy à la fin du premier ou au commencement du
siècle, et il a tiré du mot *pagus* une conséquence qui ne me s
peut-être pas suffisamment justifiée par d'autres preuves histori
Il pense que cet antique territoire de la Gaule, dont le nom
complétement inconnu jusqu'ici, devait comprendre la ville de *La*
num Clavatum et tout son territoire. Ce qui expliquerait, dit-i
création du diocèse de Laon à la fin du ve siècle.

« Le territoire de ce diocèse, dit M. L. Renier, était probable
« tout formé dans le *pagus* dont il s'agit, et rien n'était plus facile
« de le détacher du territoire de la Cité (de Reims) dans laquell
« avait une existence, sinon indépendante, du moins distincte à
« tains égards. »

Il faudrait donc en conclure que le *Comitatus Laudunensis*, qui
la fin du ve siècle, au moment de la création du nouvel évêché de L
avait une existence incontestable et, suivant toutes les données hi
riques et géographiques de l'époque, représentait un *pagus* ou te
toire du même nom, plus ancien, avait succédé au *pagus* gallo-ro
de *Vennectis* et en avait complétement effacé le nom et le souv
Nous avons vu, en effet, que les dénominations territoriales le
anciennement connues, le Laonnais proprement dit et la Tiér
ont prédominé pour constituer la nouvelle *Civitas* ecclésiastiqu
qu'elles s'y sont maintenues sous la forme parfaitement concord
des deux Archidiaconés.

Tout en attachant, comme M. L. Renier, une grande importa
la dénomination de *pagus*, attribuée à la localité antique de *Ven*
tis, je serais plus disposé à n'y voir qu'une portion de territoire,
tincte, en effet, dès la période romaine, comme le *pagus Verbone*
dans cette partie du diocèse de Reims, mais non point le territoire

1. *Revue des Sociétés savantes*, t. IV, p. 927, et précédemmen
les mêmes découvertes : *Bull. du Comité*, t. II, p. 19-[illegible]

ɔsorbé quelques siècles plus tard par le *Castrum* de *Laudu-*
ar son *Comitatus*. La station principale du *pagus* des *Ven-*
ı *Minaticum*, ou *Ninittacum*, représentée dans les temps
ɜ par le nom de Nizy, était située près de la frontière des
le la partie de son territoire qui constitua le diocèse de Laon.
it une position moins centrale et par conséquent moins favo-
.r devenir le chef-lieu d'un grand territoire politique et eccléi-
, que pouvait l'être le *Castrum* de *Laudunum* ou de *Lugdunum*
n. En résumé, si le nom de *Vennectis* désigne, comme il est
semblable, un des petits territoires gallo-romains de la *Ci-*
Remi, il est aussi probable que son chef-lieu, bourg, ville
ɔ, indiqué dans l'Itinéraire d'Antonin et sur la Table de Peu-
ɔrtait le nom de *Minaticum* ou de *Ninittacum* sous lesquels
diqué. Peut-être aussi ces trois noms ne sont-ils que trois
iversement altérées d'une seule et même dénomination to-
que?

ıvoir indiqué les anciens territoires du diocèse de Laon dont
a conservé les traces, il convient d'examiner les localités
oit celles qui paraissent avoir donné leur nom aux territoires,
ɜs qui, sans avoir joué un rôle aussi important, ont cepen-
origine antique, ou remontent soit à la période méro-
e, soit, au plus tard, à la seconde race. Commençons par la
ɹaon, capitale politique du Comté, capitale religieuse du dio-
ɔendant plus d'un siècle (Xe et XIe), capitale du royaume de
séjour des derniers rois carlovingiens et des premiers capé-
na ex sedibus regiis (Frodoard, *Chron.*, a. 948), — *Regni*
uib. de Nog., XIIe siècle).

n. — *Laudunum*; — *Laudunus*; — *Lugdunum Clavatum.*
ım ou *Lucdunum Cloatum*; — *Lugodunum*; — *Laodunum*;
ınum: — *Licudunum*; — *Ludunum*; — *Lon*; — *Loon*; —
ons. Si l'origine gallo-romaine de cette ville n'est pas dé-
par une mention positive dans les textes ou sur les monu-
ɜ l'antiquité, elle l'est par les débris de l'époque gallo-ro-
nurailles, vases, tombeaux, monnaies [1], etc. Si elle ne figure
les itinéraires, c'est que par sa situation de forteresse natu-
: sa grande élévation, elle était en dehors de la direction ha-
ɟes voies romaines. Mais cette position même a dû en faire
les époques, et certainement pour les Gaulois d'abord, un
e refuge et de défense, une forteresse importante contre les
omaines, contre César et ses lieutenants, qui durent cher-

---

l'année 1634, on découvrit sur l'emplacement du bastion
ın de nombreux vestiges d'un cimetière gallo-romain : ur-
ɹaires, vases de différentes formes, monnaies, etc. (*Hist. de*
de Saint-Vincent de Laon, p. 59). Depuis lors, on a fréquem-
uvé sur différents points de la ville et de la montagne de
rticulièrement autour de la citadelle, des poteries et autres
ɜ l'époque romaine. (Voy. *Bull. de la Soc. acad. de Laon*,
m. de M. Duchange ; etc.)

cher à la soumettre et à s'y établir. C'est surtout cet argu dû frapper les historiens ou les savants dont l'opinion con nis en un seul établissement antique, l'*Oppidum* de *Bib* tionné par César et le *Castrum* de *Laudunum* ou de *La* connu seulement par des témoignages historiques postéri que son nom indique incontestablement une origine gau traditions conservées par Hincmar, qui les fait remonter e Eutrope (*Opusc. ad Hincmar. Laud.*, c. XIV) et par d'au niqueurs, fournissent un autre argument très-fort en faveu gine antique du *Castrum*.

On n'est point d'accord sur la forme primitive du nom du romain, devenu mérovingien, qui succéda à l'*Oppidum* gau placé au moyen âge par la ville de Laon. Est-ce *Laudun* *Lugdunum?* tous deux sont d'origine incontestablement avec l'adjonction de *Clavatum* ou *Cloatum*, dont le sens lument inconnu et les explications diverses entièrement tiques. On trouve ces deux noms fournis par des sources b presque contemporaines. Selon Adr. de Valois, le nom v primitif serait *Lugdunum:* tel il se trouve en effet, au dans Grégoire de Tours, d'après les manuscrits les plu ceux qu'avaient suivi dom Ruinart en 1699, dom Bouquet e les auteurs de l'édition publiée en 1836-1838 par la S l'Histoire de France, MM. Guadet et Taranne. Mais des r aussi anciens donnent la forme *Laudunum*, omise dans les de ces éditions. En outre, trois sortes de témoignages b différents, et tous d'une grande valeur, donnent plus habi la forme *Laudunum* ou *Leudunum;* ce sont les monnaie giennes, les vies de saints du Ve au VIIIe siècle, et sur torien de l'Église de Reims, Frodoard, qui, quoique n'a qu'au Xe siècle, a toujours basé son récit sur les actes origi servés dans les archives ecclésiastiques dont il était gardie qui résulte des citations suivantes, en commençant par celle nétaires mérovingiens [1].

Sur les huit ou dix tiers de sol d'or de types différents co qu'ici, comme ayant été frappés à Laon, et qui peuvent

---

1. Voy. les Mémoires de M. Dessains : *Recherches sur les de Laon*, 1838, in-4° avec supplément; — de M. Thillois : *les monnaies frappées* (à Laon) *depuis l'époque de la* *française jusqu'en* 1593 (*Bull. de la Soc. acad. de Laon*, t. et les ouvrages plus généraux et plus anciens de Bouterou *ches curieuses des monnaies de France*), de Le Blanc, d (*Numismatique du moyen age*), de Combrouse (*Recueil taires des rois Mérovingiens*), et de M. An. de Barthéle *mism. moderne*). Voir aussi le catalogue de la collection par M. de Longperrier, où ce savant décrit, n° 282, un d gent de Charlemagne, en observant qu'à cette époque Laon e indifféremment *Laudunum* ou *Lugdunum*. — Boutero 1666, in-f., p. 195) attribue à Clovis les monnaies de La *légende : Lauduno Cloato*. Ce nom lui semble la véritable

au VIe ou au VIIe siècle, on lit constamment, sauf sur un seul du monétaire *Luccarius*, qui paraît le plus moderne : *Laudunum ;* — *Lauduno fit :* — *Lucdunu fit ;* — *Luduno fit ;* — *Lauduno Cloato.* Le triens mérovingien sur lequel sont inscrits ces deux noms les présente l'un sur la face et l'autre sur le revers. Sur les autres, on lit en outre le nom du monétaire, tels que *Vicirio. Sigilaico, Sigimudo,* etc. C'est seulement sur les deniers d'argent carlovingiens, soit royaux, soit épiscopaux, qu'on lit tantôt *Lauduno*, tantôt *Lugdun* ou *Logdunum Clavatum.* La forme *Lauduno* se lit sur une monnaie attribuée à Charlemagne, et *Lugdun* sur des monnaies attribuées à Charles le Chauve et à Charles le Simple.

Les plus anciennes mentions du nom de Laon par les documents historiques seraient celles des vies des saints, telles que les vies de sainte Salaberge, de saint Fursy, de saint Faron, de saint Austrade et surtout de saint Rémi, s'il était possible de retrouver les rédactions primitives; mais celles que l'on connaît, postérieures de plusieurs siècles aux saints personnages qu'elles concernent, ont pu être tellement modifiées dans les détails, qu'elles perdent une partie de leur valeur pour les formes rigoureuses et primitives des noms de lieux.

— IVe siècle. *Laudunum Clavatum.* (Actes de l'invention du corps de saint Quentin par sainte Eusébie, en 357, rédigés par un auteur presque contemporain, mais seulement connus par des rédactions plus récentes.)

— VIe siècle. *Ecclesiam Laudunensem.* — *Lauduni.* (Testam. de S. Remi, dans Frodoard, *Hist. Eccl. Rem.*, l. I, c. XVIII). — (Voir plus loin d'autres citations de Frodoard.)

— A. 549. *Medulfus archidiaconus directus a domno Gennobaudo episcopo Ecclesiæ Lugdunensi Clavato.* — Var. *Episcopo Lugduni Clavato.* (Ve Concile d'Orléans, in Sirmond, *Conc. ant. Gall*, t. I, p. 286.)

— VIe siècle. *At ille* (*Lupus dux Campaniæ*) *cernens in discrimine, tutata infra urbis Luguani Clavati muros conjuge sua, se et Guntchramnum regem confugit* (Greg. Tur. *Hist.*, l. VI, c. IV).

Var. (éd. Soc. Hist. de Fr., t. II, p. 368) : *Lugdunæ Clavatæ.* — *Lugdune Clavate.* — *Lugdonæ Clavatæ.*

— A. 640. *Ad urbem Lugduni cum maximo apparatu proficiscitur. Vit. S. Salabergæ.*)

— Id. *Castrum Lauduni.* — Id. *Laudunense S. Salabergæ monasterium* (id.).

— Id. *Quæ urbs* (*Lugdunum*) *licet obsidione vallari ab hostibus possit, tamen natura loci et in cacumine saxi sita, munitionem roboratam obtinuit, ut frangi nequeat a barbaris, et periculo careat. Nam cum vetusto tempore Wandali, Alani, Hunni, ceteræque Germaniæ et Scythiæ gentes frustra vallassent, nulla aggerum arte imminente, non fundibalorum jaculis, non armorum spiculis jacientibus, nec arietum impulsionibus obtinere valuerunt : sed casso labore vastrati, inertes recesserunt. Excepto enim murorum ambitu, qui extrinsecus in proceritatem collis extenditur, intrinsecus ipsius montis circuitus humo coæquatur; unde fit ut machinarum ars nulla valeat opidum fatigare. Sed et altrinsecus saxa naturalia ambiunt.*

Urbs infra reperta puteis.... fontes emanant perennes, etc. (*Vit. S. Salabergæ*, in D. Bouquet, III, p. 607.) Cette *Vie* a été écrite avant la fin du VIIe siècle.

— Vers 625. *Cagnoaldus germanus B. Faronis, præsul Lugduno Clavato floruit.* (*Vit. S. Faronis* ab Hildegario, Meld. episc., IXe siècle (cap. XXXVI), in *Act. SS. O. S. B. Sæc. II*, p. 610.)

— VIIe siècle. *Cagnoaldus Lugduni Clavati.... Vit. S. Eustatii, abb. Luxov.* a Jona, in D. Bouquet, III, p. 500.)

— Vers 638. *Lugdunum Galliæ.* (Testam. Dagoberti.)

— Id. *Chainoaldus episc. Leuduni.* (Epist. Pauli episc. ad Desid. Cadurci episc.) — A. 679. *Laoduno.* (*Chron. Moiss.* in D. Bouquet, t. II, p. 653.)

— Vers 680. *Accidit autem occasio et non devotio ut rex Theodoricus hostiliter intraret Lauduni Civitatem. Adfuit autem Ebroinus cum exercitu....*

....Quidam juvenis nomine Ebrohardus cum satellitibus suis.... Castrum Lauduni..., introiens, maximam partem urbis succendit. — *Madelgarius, qui tunc Laudunicæ urbis pontifex esse videbatur.* (*Vit. S. Anstrudis abb. Laud.* in *Act. O. SS. B. Sæc. II*, p. 976. — D. Bouquet, III, 615.)

— Vers 695. *Ad Castrum Laudunense quod Clavatum dicitur.* (*Vita S. Leufridi*, in Duchesne, *Hist. Fr. Scr.*, I, p. 689.)

— *.... Laudunum Clavatum.* (Frédégaire et ses continuateurs.)

— A. 742. *Lugdunum Clavatum Castrum.* (Ann. Metenses.)

Dans un fragment sur les maires du palais (*de Majoribus domus*), qui paraît être du VIIIe siècle, on lit : *Apud Laudunum Clavatum.* (Pith, *Ann. et Hist. Franc.*, in-8°, t. II, p. 2.)

— *Castrum Lauduni Clavati.* — *Castrum Laudunense quod Clavatum vocant.* — *Castrum Laudunense* (Hincmar, *Vita S. Remigii*, I, I, c. XIV, etc.).

— *Laudunum civitas et Castrum.* (Eginhard. — *Ann. Met.* — *Ann. S. Bertini.*)

— A. 873. *Castrum Montis Lauduni.* (Epist. Hincm. arch. Rem. in *Opusc. ad Hincm. Laud.*)

— A. 886 et 893. In *Lauduno Monte Clavato* (Mab. *De re dipl.*, p. 553 et 517).

— A. 892. *Lugdunum Clavatum civitatem* (id).

— A. 892. *Lugdunum* (Regino).

— A. 895. *Lugdunum* (Witichind).

— *Lugduno Cloaca* (*Chron.* Adonis, Vien. archiep.)

— *Laudunum Clavatum.* (Gesta reg. Franc., c. 46.)

Frodoard, dans sa *Chronique* et dans son *Hist. de l'Eglise de Reims*, écrit toujours *Laudunum* et jamais *Lugdunum*.

— *Chronicon.* An. 921. *Rodulfus episcopus Montis Laudunensis.* — 922. — 928. — 930. — 931. *In arce quam infra Laudunum ipse* (Heribertus) *construxerat.* — 932. — 936. — 937. — 938. *Ingressusque* (rex Ludov.) *Laudunum arcem novam nuper ab Heriberto inibi ædificatam obsidet, multisque machinis suffosso eversoque muro, cum magno tandem capit labore.* — 939. — 940. — 945. — 946. *Recepto Lauduno Castro.* — 947. *Rodulfus Licudunensis episc.* — 949. — 950. — 951. — 952. — 953. — 959. — 961.

'*Historia Ecclesiæ Remensis*, Frodoard ne cite pas moins
a ville, le château, le comté et l'évêché de Laon, toujours sous
forme de *Laudunum*, dans ce second ouvrage, non moins
que sa *Chronique* pour l'histoire et la géographie de la Pro-
lésiastique de Reims au xe siècle.
975. *Comitatus Laudunensis.* (*N. Gall. chr.*, IX, Instr.,

*Monast. S. Vincentii secunda sedes episcopatus Laudunen-
tiquo appellata.* (Charte de Lothaire, a. 979. *Hist. de l'abb.
Vincent*, p. 51.)
2. *Leudunum* (*Cartul. de Saint-Bertin*, éd. Guerard, p. 149.)
ın titre de 929, on lit dans le même recueil, p. 138 : *Lug-
tate.*
iècle. *Inter urbes Belgicæ inclitas Laudunus.* — *In subur-
dunensi.* — *Lugdunumin Gallia.* (Aimoin, *De Gestis Franc.*,
., XLV, etc.).
s documents du XIe, du XIIe et du XIIIe siècles, la forme *Lau-*
ersiste, et il est très-rare de rencontrer la forme *Lugdu-*
Sur les monnaies des évêques, on lit : *Laudunensis*, —
ses, — *Lad.*
ɔ qu'on voit dans presque toutes les chartes citées aux
le l'évêché de Laon, dans la *N. Gall. christ.*, t. IX, et dans
aires du même diocèse. Plus tard, aux XIVe, XVe et XVIe siè-
rme française a dominé peu à peu et s'est présentée d'abord
différentes variantes : *Loom* ; — *Lon* ; — *Laonz* ; — *Mon-
ıron. de Saint-Denis*, l. V, c. XXVIII). La monnaie des évê-
aon était aussi indiquée, en opposition aux monnaies Tour-
ırisis, monnaie Loevesienne, Lovisienne, Laonnoisienne.

·*ax* (*Rhemorum oppidum*).
rteresse des *Remi*, dont César seul fait mention[1] comme étant
huit mille pas du camp qu'il avait établi sur les bords de
, comme ayant repoussé les efforts des Belges coalisés contre
ɜlle située sur la montagne de Laon et doit-elle se confondre
ɔrteresse de *Laudunum* ou *Lugdunum*? ou bien faut-il en
les traces sur quelque autre point du territoire des *Remi*,
lièrement dans la portion qui a formé le diocèse de Laon?
stion de géographie gallo-romaine est une de celles qui ont
visé les érudits. L'incertitude et la différence des opinions
nifestaient au XVIe, au XVIIe et au XVIIIe siècle, sont à peu
nêmes aujourd'hui. Les arguments qu'on a fait valoir de part
ne sont pas très-différents, et l'on est sans doute en droit
:lure que, jusqu'à ce qu'une découverte nouvelle, surtout
inscription authentique, vienne jeter un jour nouveau sur
ın, elle demeure à peu près insoluble, comme tant d'autres
ıt une grande partie des établissements gaulois nommés par
ɜ qui ne doit pas diminuer l'intérêt et presque la passion
ıt ces recherches. Elles pourront un jour faire connaître la
lévoilent provisoirement beaucoup de découvertes nouvelles.

ım. *De Bell. Gall.*, l. II, c. V et VI.

Toutefois, les partisans de l'opinion qui tend à identifier la resse de *Bibrax* avec celle de *Laudunum* ont un assez fort arg à faire valoir en leur faveur : c'est celui d'une tradition non pu lement orale, mais surtout écrite et transmise depuis près de siècles par les chroniqueurs. Cette tradition remonterait même qu'au IVe siècle, s'il était possible d'ajouter une foi complète aux légendaires des vies des saints du diocèse de Laon, conserv analysées dans les rituels et les bréviaires. Ces vies, quoiqu tant des faits qui se sont passés du IVe au VIIe siècle, ont su fluence de rédactions beaucoup plus modernes et ne peuvent même valeur que des documents historiques à dates certaines. je ne rappelle ces premières autorités, qu'Adr. de Valois lui-m pas entièrement dédaignées, que pour ne pas diminuer la des arguments tendant à établir l'identité de *Bibrax* et de *Lau*

— *Benedicta Lugdunum venit quod ætas antiquorum nuncupari maluit.* . (Act. pass. S. Benedictæ, cités par Valoi

— *Laudunum quod antiquior ætas Bibrax appellari malu* autre version, Boll. 8 oct.)

— *In valle Bibracis.* (Act. Pdu Mart. de Ste reuve.)

— *Ad montem Laudunum qui, antiquo sermone, Bibrax pabatur* (Légende de St Gobain, VIIIe sæc. Boll. 20 juin.)

On a aussi invoqué un diplôme de Chilpéric Ier, pour l'l Tournai, daté de Bibrax en 575 (Mir., *Op. dipl.* I. p. 6) mai faux.

Des vers à la louange de la ville de Laon (*de præconio urbi dunensis*), par un auteur anonyme qu'on croit du IXe au XIIe ont été transcrits par Mabillon, d'après un manuscrit de la Bib reine de Suède, et insérés dans l'*Amplissima Coll.*, t. I, col. indiquent la même tradition, et, en outre, celle de l'origine de *Laudunum*, attribuée au préteur *Macrobius* ou *Marcobrius* tion rapportée au IXe siècle par Hincmar et au Xe siècle par Fro

Macrobius prætor, Bibrax, tua mœnia jecit — Brachia su bina tibi res nomina fecit.— Quod te Laudunum dici voluere tes, — Hoc quoque res habuit, quia mons laudabilis esses.

Les autorités suivantes ont beaucoup plus de valeur, les dé mières surtout, émanant de deux historiens, Dudon, do Saint-Quentin, et Guibert, abbé de Nogent, qui vécurent, l'un a mencement du XIe siècle, l'autre pendant le XIIe siècle dans l cèses de Laon et de Noyon.

Willelmus, rege exercituque suo Laudunensi in pago Laudunum Claratum, qui et Bibrax dicitur, petivit cito. S. Quint. Dec., *De moribus et gestis Norman.*, l. III).

— *Per convallem Bibracinam ad S. contendit Vincenti Inter duo brachia montis* (Guibertus, abb. Novig., *De Vita sua* c. IX ou X, selon les éditions).

Cette mention de la vallée de Bibrax entre les deux crêtes de line de Laon, entre la ville et le monastère de Saint-Vincent, des arguments les plus forts qu'on puisse invoquer en faveur de tence des deux forteresses et des deux noms sur cette même c

— ..... *Lumen Bibracis....* (Épitaphe de Baudouin, abbé de *Vincent de Laon*, au XIIIe siècle.)

— *Macrobius, prætor Romanus, ædificavit civitatem Laudunensem super montem excelsum nomine Bibrax, et vocavit eam Laudunum.* (Joannes, abb., *Speculum histor.*).

A cet ensemble de traditions, qui ont eu sans doute pour la plupart une origine commune, mais du moins fort ancienne et fort respectable, on oppose un défaut de conformité entre les distances indiquées par César, de son camp des bords de l'Aisne à l'*oppidum* de Bibrax, et la distance réelle entre cette rivière et la colline de Laon. Cette objection perdrait en partie sa force devant le fait, généralement admis, que ces distances ne sont qu'approximatives et que plus d'une erreur de chiffres a été constatée, dans les textes différents, pour cette distance même, indiquée de huit milles dans les manuscrits connus, et adoptée dans les meilleures éditions. Il est cependant probable qu'un manuscrit, inconnu aux éditeurs modernes, portait un chiffre différent, puisque Frodoard, en citant le passage des *Commentaires*, a indiqué dix-huit milles au lieu de huit milles, distance qui s'accorderait mieux avec le récit de César. Les savants, qui ont eu dans l'appréciation rigoureuse des distances et dans les calculs de la stratégie militaire de César plus de confiance que dans les traditions dont nous venons de parler, ne sont pas d'accord entre eux sur l'emplacement véritable à assigner à l'*oppidum* du *Bibrax* rémois. Diverses localités placées à des distances à peu près conformes au texte des *Commentaires*, et dont les noms pouvaient rappeler, même imparfaitement, celui de *Bibrax*, ont été présentées avec des arguments à l'appui de chacune de ces attributions.

Bray en Laonnois, Bièvres, Bruyères, Braine, Brienne près Neufchâtel, Fismes, Sissonne, Berrieux, le Vieux-Laon et quelques autres localités encore ont trouvé de chauds et savants défenseurs. N. Sanson avait mis en avant le lieu de Fismes (*Fines*) sur la frontière des *Suessiones* et des *Remi*, ce que d'Anville n'a pu lui pardonner. D'Anville, à son tour, avait trouvé dans la colline de Bièvres toutes les circonstances propres à lui faire reconnaître Bibrax; Expilly et Lemoine partageaient son opinion, ainsi que l'abbé Lebeuf qui a soutenu cette concordance dans plusieurs notices. Braine, quoique situé sur le territoire des *Suessiones*, eut anciennement des défenseurs dans le célèbre helléniste Henri Etienne, Perrot d'Ablancourt, l'un des premiers traducteurs des *Commentaires*, dom Liébaux, Deverité, et plus récemment M. Lemaistre. (*Annuaire de l'Aisne*, 1815.)

La montagne connue sous le nom de *Viel-Laon*, *vetus Laudunum*, ou camp de César, au-dessus de Saint-Thomas et de Berrieux, a fixé aussi plusieurs fois l'attention des érudits, tels que MM. Henri Martin, Paul Lacroix et Piette; elle a été présentée dans un mémoire récent de M. de Saulcy (*Campagnes de César dans les Gaules*, t. I, 1862, p. 112) comme offrant les conditions propres à y faire reconnaître Bibrax, et à concorder avec tout le récit de César.

C'est toutefois en faveur de la ville de Laon que la majorité des opinions s'est manifestée. Dès le commencement du XVIIe siècle, la plupart des géographes, hormis N. Sanson, admettaient ce rapprochement. Adr. de Valois lui donna plus de poids dans sa *Notitia Gall.* (1675). L'auteur de l'*Histoire de l'abbaye de S.-Vincent de Laon* (XVIIe s^e, publ. en 1858), dom Martin et dom Brezillac (Hist. des Gaules,

II, 137), D. Le Long (*Hist. du dioc. de Laon* (1783), d'accord avec D. Bugnâtre, l'adoptèrent ; et, de nos jours, M. Melleville (*Hist. de la ville de Laon* (1846) et *Dict. hist. de l'Aisne* (1857), s'en est fait un des plus chauds défenseurs, tandis qu'un historien plus ancien de la même ville, M. Devisme (1822), l'avait rejetée et était plus disposé à reconnaître, comme M. de Saulcy, Bibrax sur l'emplacement du *Viel-Laon*.

Ces discordances d'opinion entre des esprits, la plupart éclairés par l'étude attentive des localités, exige une grande réserve dans l'énoncé d'une opinion qui n'aurait pas une base aussi solide ; je ne me permettrais donc pas de trancher la question, tout en étant persuadé qu'on doit tenir un grand compte des traditions historiques de sources aussi anciennes, et en écartant d'avance les rapprochements topographiques qui ne seraient pas d'accord avec les limites des anciens territoires politiques représentés par les territoires diocésains.

9° *Autres lieux d'antique origine dans le diocèse de Laon.*

Après les territoires anciennement distingués par des dénominations particulières, tels que le *pagus Laudunensis*, la *Tierasca*, le *pagus Verbonensis*, la *silva Vecosiaca*, le *pagus Vennectis* ; après les chefs-lieux de chacune de ces subdivisions topographiques : *Laudunum*, *Verbinum*, *Minaticum* et le lieu le plus célèbre, le plus anciennement indiqué et le plus incertain de tous, *Bibrax*, il nous reste à indiquer plusieurs localités dont l'origine remonte aussi aux temps gallo-romains, et quelques autres qui, par leur mention dans les documents des époques mérovingienne et carlovingienne, dénotent presque certainement une origine plus ancienne encore.

Pour les lieux ou établissements remontant avec certitude à l'époque romaine, il en est cinq dont les noms et la situation ne peuvent laisser aucune incertitude, ce sont ceux qui figurent dans l'Itinéraire d'Antonin et sur la table de Peutinger ; savoir :

Duronum, — *Verbinum* ou *Vironum* (Tab.), — *Minaticum* ou *Nénitacum*, — *Catusiacum*, — *Axuenna* ou *Muenna* (Tab., erreur pour *Axuenna*).

Ces cinq localités ou stations sont indiquées dans cet ordre, du N. au S. sur la voie de *Durocortorum* (Reims) à *Bagacum* (Bavai), dans les deux monuments itinéraires qui servent de base à la géographie gallo-romaine. D'Anville a supposé que *Verbinum* dépendait du territoire des *Veromandui*, et *Duronum* de celui des *Nervii* ; mais nous avons vu précédemment qu'il n'y avait aucun motif plausible de ne les point rapporter à la partie du territoire des *Remi* qui forma la nouvelle *Civitas* ou le diocèse de Laon.

De ces stations, deux ont été déjà indiquées, savoir : *Minaticum* (Nizy-le-Comte) et *Verbinum* (Vervins). Quant aux autres, *Axuenna* paraît correspondre au *Novum Castellum ad Axonam* (Neufchâtel-sur-Aîne) ; *Catusiacum* à Tavaux ou Chaourse (près Montcornet), mentionné en 867 sous le nom de *Cadussa in comitatu Laudunensi*, dans une charte de l'abbaye de Saint-Denis [1] ; et enfin *Duronum*, à la

1. Cette charte est publiée dans le *Bull. de la Soc. hist. de Soissons*, t. I, 1847.

Capelle-en-Tiérache. Non-seulement ces lieux se trouvent sur cette voie antique, à des distances concordant avec celles des itinéraires, mais encore on y a découvert d'importants vestiges des temps gallo-romains.

Toutefois ces établissements sont bien loin de représenter les principaux lieux habités durant cette période. Il en est, comme dans toute la Gaule, un grand nombre d'autres dont les noms manquent entièrement dans les sources romaines et qu'on peut cependant, avec la même certitude, reporter à cette période. Des mentions historiques un peu plus tardives ou, pour la plupart, des découvertes de ruines romaines suffisent pour les faire remonter à cette origine antique. Je me bornerai à noter les plus importantes ; on les trouvera indiquées avec plus de détails, outre un certain nombre d'autres moins remarquables, soit dans le chapitre de D. Grenier sur les chaussées romaines de la Picardie, et dans son Dict. géogr. inédit ; soit dans le travail très-consciencieux et très-utile sur les voies romaines du département de l'Aisne, inséré par M. Piette dans plusieurs volumes du *Bulletin de la Société académique de Laon* (t. V à XI, 1856 à 1861); soit dans le *Dictionnaire historique du département de l'Aisne*, par M. Melleville ; soit dans d'autres Mém. du *Bull. de la Soc. de Laon*.

La plupart de ces localités sont situées dans le voisinage des principales voies romaines. L'indication sommaire de leur plus ancienne mention m'a paru suffisante.

Albentonum (Aubenton), ruines romaines.

Anisiacus (Anisy), donné par S. Remi à l'église de Laon. v^e s^e.

Ardo (Ardon), faubourg de Laon. VIIe siècle ;

Barentum (Barenton-sur-Serre) ruines romaines.

Bariacus, *Bairiacus* (Bairy-au-Bac), gué de l'ép. rom.; sur la rive droite de l'Aisne, cité sous les Mérov. Ruines rom.

Barisiacus (Barizis, dans la forêt de S.-Gobain), antér. au VIIe s^e.

Bucilium, *Buciliacus* (Bucilly-en-Tiérache). Ant. au xe siècle.

Capriniacus villa in comitatu Laudunensi (Chevrigny), a. 975. (*N. Gall. chr.*, IX, Instr., col. 188.)

Carbonacum (Corbeny entre Reims et Laon); ruines rom. villa Carlov.

Caviniacus (Chavignon) ve siècle.

Cerniacus (Cerny), lieu de naissance de S. Remi, au ve siècle.

Chermesium (Chermisy, visité par S. Remi au ve siècle, ainsi que Chavignon.

Codiciacus, *Cociacum* (Coucy), palais sous la Ire race.

Corbiniacus, *Corbanacum* (Corbeny), anc. villa mérov. et carlov., remarquable aussi par des vestiges romains et une statue de Mercure en bronze avec inscr. vot.

Creciacus ad Saram (Crécy-sur-Serre), palais sous la Ire race. (Mab., *De re dipl.*, l. IV, p. 279.)

Crispiacus, *Finis Crispiacensis* (Crespy-en-Laonnois). ép. merov.

Disiacus, *Dissia* (Dizy-en-Laonnois), antér. au VIe s°. Ruines rom.

Effris (Effry-en-Tiérache), antér. au Xe s°.

Ercherecum, *Erchrecum* (Chery-en-Laonnois ou Escry-sur-Aisne), mentionné en 680. Villa mérovingienne.

Ermoniacus (Morgny), Charte de Charles le chauve, pour l'abb. de S.-Denis, 867.

Fara. La Fère, Ve siècle.

Fines (Fismes), limites des *Remi* et des *Suessiones*.

Fresnum (Fresne, canton de Coucy), VIIe siècle.

Geriniacus, *Grinacum* (Gergny en Tiérache) VIIe siècle.

Goysia, *Gusia* (Guise-en-Tiérache.)

Hircio, *Hericium*, *Irsonium*, *Yerchon* (Hirson), vestiges gallo-rom. imp. Probabl. ancien oppid. gaulois dit aujourd'hui le Catelet.

Lanheriæ, *Aheriæ*, *Harsiacus* (La Hérie-en-Tiérache), près des ruines des établ. gallo-rom. de *Terva* et d'Hirson.

Latofao, *Lufao*, *Leucofaus* (Laffaux près Chavignon), célèbre par les deux batailles de 596 et de 680, sur les limites de l'Austrasie et de la Neustrie.

Laudunum Vetus (le Viel-Laon), montagne avec camp rom., dans le voisinage de St-Thomas); ruines gallo-rom.

Lisiacus (Lizy), donné par Clovis à S. Remi et légué par celui-ci à l'Église de Laon.

Maceriæ (Méxières-sur-Oise) ruines romaines.

Noviantum (Nouvion), antér. au IXe siècle.

Novigentum (Nogent-sous-Coucy), établ. rom.; sépult. ant. décrites dès le XIIe s. par Guibert, abbé de Nogent (*De Vita sua*, l. II),

Oriniacus (Origny-en-Tiérache), mentionné dans les Vies des premiers missionnaires, lieu du martyre de sainte Benoîte.

Petræ-Pons (Pierrepont), *castrum* des év. de Laon, mentionné dès le VIIe siècle.

Ribodi Montis Castrum (Ribemont-en-Tiérache), chef-lieu d'un comté dès le [illegible]^e s^e.

Rocsium, *Rauciacus* (Rouci-sur-Aisne), cité dès le Ve s. pour les miracles de S. Gibrien ; *castrum* au Xe s^e.

Salmonciacus (Samoussy, Chamouzi, dans la forêt du même nom), villa mérov. et carlov.

Silvacus, *Silviacus* (Servais, près La Fère), villa carlov.

Taisneriæ (Taisnières-sur-Helpre). Vestiges romains.

Tavellum (Tavaux-en-Tiérache). Vestiges romains ; l'une des plus anciennes paroisses du diocèse.

Terva (sur la commune de La Hérie, canton d'Hirson, dans le Doy. l'Aubenton), établ. rom. important.

Vinetum, *Viniacus* (Vigneux). Vestiges romains.

Vivaise, ruines romaines.

Versiniacus (Versigny-en-Laonnois), VIIIe s^e.

Vastiniacus (Watigny), probablement anc. station rom. près de Terva, sur le bord d'une voie romaine.

Vorgia, *Vorchiæ* (Vorges), antér. au Xe s^e.

Voenna (Voyenne). Marbres et autres vestiges romains.

Waslare monasterium (monastère construit par S. Ursmare vers 737, sur les confins des forêts de Tiérache et de Faigne.

Archidiaconés et Doyennés ruraux du diocèse de Laon.

Archidiaconés.

La plus ancienne mention d'un Archidiacre dans ce diocèse remonte au VIe siècle, moins d'un demi-siècle après la création de l'évêché, sous l'épiscopat du premier évêque, Genebaud. En 549, Me-

dulfus, Archidiacre de l'Église de Laon, représente cet évêque au cinquième concile d'Orléans :

Medulfus Archidiaconus directus a domno meo Gennebaudo episcopo Ecclesiæ Lugdunensi Clavato, subscripsi[1].

Cet Archidiacre était-il unique alors dans le diocèse? C'est probable, puisque l'ensemble du diocèse n'était encore désigné que sous le nom de pays ou de comté de Laon.

Vers 680, on voit un Archidiacre nommé Bauduin, fils de saint Salaberge. (*Hist. de l'abb. de S.-Vincent de Laon*, p. 34.)

En 825, deux chorévêques des évêques de Laon et de Noyon assistent à la translation du corps de S. Quentin. (*Lib. de Hirac. S. Quintini*, c. LX, Hemeré. *Augusta Verom.*, pr., p. 18.)

Au IXe siècle (852), les règlements d'Hincmar, archevêque de Reims, pour les Archidiacres et Archiprêtres ou Doyens ruraux des diocèses suffragants de la métropole, et la circulaire adressée par lui, en 870, au clergé de l'évêché de Laon prouvent leur existence à cette époque, mais sans aucun témoignage du nombre et des dénominations locales.

On voit dans plusieurs titres des Xe et XIe siècles la mention d'Archidiacres de Laon, Héribert en 961, Immon vers 979. (*Hist. de l'abb. de S.-Vincent de Laon*, p. 34.)

En 1063, l'Archidiacre de Laon est nommé évêque de Beauvais[2].

C'est au XIe siècle qu'on voit avec certitude la distinction des deux Archidiacres. Cependant les mentions authentiques qui figurent alors dans les chartes n'en montrent point l'origine à cette époque, mais seulement l'existence. J'ignore sur quels témoignages l'année 1050 a été assignée à la création du second Archidiaconé, puisqu'on lit dans un diplôme de 1043 : *Gebuinus episc. assensu Archidiaconorum suorum.* (Le Long, *Hist. de L.*, p. 568.)

En 1082, dans une charte de l'évêque Helinand, les deux Archidiacres de Laon, *Fulcradus* et *Ebalus*, figurent comme signataires[3]; le premier avait en même temps le titre de doyen du Chapitre, ainsi que cela eut lieu fréquemment.

En 1093, on voit figurer les deux Archidiacres Ébal et Gautier, qui pendant la vacance du siége, en 1106, furent promus à l'épiscopat, sans que leur élection eût été confirmée par le pape. Gautier n'était point clerc et avait toujours mené la vie de chevalier : *Duo ecclesiæ Archidiaconi per mutuas eligentium contentiones in cathedram fuerunt evecti, Gualterius scilicet et Ebalus, sed apostolicæ sedis judicio sunt ejecti.* (Guibertus de Novigento, *De Vita sua*, l. III, c. IV.)

Ce fut l'un de ces Archidiacres, Gautier, qui, avec un second Archidiacre nommé Gui, revêtu aussi de la dignité de trésorier, joua un si grand rôle dans la révolution communale de la ville de Laon, durant les premières années du XIIe siècle. Ils participèrent en 1109, de concert avec le nouvel évêque Gaudry, au meurtre de Gérard de Crécy dans la cathédrale, événement qui fut l'un des premiers actes de cette

---

1. *Conc. Aurelian.* V, a. 549, in Sirmond. *Conc. ant. Gall.*, t. I, p. 286.
2. *N. Gall. chr.*, t. X, col. 709.
3. *Martène, Mon. vet. ampl. coll.*, t. I, col. [illegible].

on ensanglantée par le meurtre de l'évêque et de tant d'au-
ivolution des plus dramatiques et des plus effroyables de
:e de l'établissement des communes dans le nord de la France,
. Aug. Thierry a retracé un si éloquent tableau, d'après le
ıage d'un témoin contemporain, Guibert abbé de Nogent[1].
is cette époque, on voit sans interruption les deux Archidia-
urer comme signataires d'une foule d'actes.
:te de l'évêque Ch. de Vardic, de l'année 1111, est signé par
rchidiacres et deux Doyens.
112 et en 1115 figurent *Gualterius* et *Guido*. (Colliette, *Hist.*
nandois, t. II, p. 157.)
16, une charte de l'évêque Barthélemy pour l'abbaye de Saint-
e Reims est signée par *Anselius Decanus et Archidiaconus*
Wido Thesaurarius et Archidiaconus. (Marlot, *Metrop. Rem.*
, p. 260.)
lignités d'Archidiacre et de Doyen étaient réunies sur la tête
me, l'un des plus célèbres docteurs des écoles de l'Église de
ıui mourut en 1127 sous l'épiscopat du grand évêque Barthé-
t qui compta Abeilard au nombre de ses disciples.
121, Raoul et Gui sont Archidiacres.
124, un acte de donation de l'église de S.-Martin de Laon à
ə de Prémontré est signé par *Wido Decanus et Archidiaconus*
Radulfus Archidiaconus. (*N. Gall. chr.*, t. IX, Instr.
.)
31, l'acte de fondation de l'abb. de Clairfons a pour témoins
x Archidiacres *Guido* et *Lietaldus*. (*N. Gall. chr.*, t. IX,
ol. 111.)
176, on voit figurer l'*Archidiac. Laudunensis*, un autre Archid.
rchiprêtre. (*Spicil.*, t. XII, ed. in-4, p. 164.)
des chartes de 1140, 1150, 1171, etc., l'Archid. de Tiérache
igné sous le titre de *secundus Archidiaconus*. (*Maj. Chart.*
c.) En 1238, Itiers, frère de l'Év. Anselme, a le titre de pre-
rchidiacre. (*Hist. de l'abb. de S.-Vincent*, p. 449.)
eurs fois le premier Archidiacre de Laon, pendant le XIIIe siè-
angea son titre contre celui de Doyen du Chapitre. D'autres
s deux titres étaient réunis sur le même fonctionnaire. En
acques de Troyes, rédacteur de l'un des cartulaires de cette
était un des deux Archidiacres en fonctions; il devint pape en
ıus le nom d'Urbain IV.
ces deux Archidiacres aient eu pour territoires administratifs
e des deux régions désignées dans les documents sous les
e Laonnais proprement dit et de Tiérache, c'est ce qui ne peut
le moindre doute. Ils en portaient les titres, remplacés plus
nt pour le premier par celui de grand Archidiacre, *Archidiaco-*
jor ou *Archid. Laudunensis*; — le second était dit aussi quel-

---

uiberti abb. B. M. de Novigento Opera, lib. III *De Vita sua*.
. 456 à 525. — Id., trad. fr. dans la *Coll. des Mémoires rel. à*
de Fr., par M. Guizot, t. IX et X. — Aug. Thierry, *Lettres sur*
de France, lettres XVI, XVII et XVIII.

quefois *Archidiac. Theraciæ Laudunensis*, afin de dé portion de ce vaste pays forestier qui dépendait du di Laon.

Toutefois, le grand Archidiaconé embrassa, peut-être nément, des portions étendues de territoire considérées c sant partie de la Tiérache. Les Doyennés de Vervins et de dépendaient du grand Archidiaconé, étaient cependant situ quement dans le pays de Tiérache. Mais les attributions d nés aux deux Archidiaconés ne paraissent pas avoir été c C'est ainsi que dans un pouillé de 1768 (mss. de D. Grenier, t f. 324), et dans un tableau inédit récemment dressé par ton, archiviste de Laon, d'après des documents du XVIIe et les Doyennés sont placés dans chaque Archidiaconé en no de six pour chacun d'eux; et cependant il paraît que beau anciennement l'Archidiaconé de Tiérache ne comptait Doyennés; c'est ce qu'on voit sur les deux cartes dioc N. Sanson, celle de la *Belgica secunda* (1661) et celle de l Laon (1656).

Dans un autre tableau, publié par M. Melleville, d'après de 1760, l'Archidiaconé de Laon contient aussi sept Doyenn chidiaconé de Tiérache cinq seulement. Dans l'un et l'au tableaux le Doyenné de Vervins fait partie de l'Archidiacon C'est le Doyenné de Mons en Laonnais qui dans l'un est l'Archid. de Laon et dans l'autre à l'Archid. de Tiérache. Il e de constater rigoureusement, d'après les pouillés originaux et l'étendue de ces variations, car les attributions des Doy Archidiaconés y sont fort incompiètes, aussi bien dans la p imprimée en 1626 que dans le pouillé français publié en 1 digé d'après les registres du clergé. Dans l'un et l'autre, un nombre de Doyennés est indiqué dans l'Archid. de Laon, e butions à l'Archid. de Tiérache sont omises.

Doyennés ruraux.

Les pouillés seuls seraient insuffisants pour constater da cèse de Laon, comme dans beaucoup d'autres, la division cienne du territoire en Doyennés ruraux. On ne pourrait er moins d'après les documents que je connais, remonter a XIVe siècle pour trouver une énumération complète d Doyennés qui ont subsisté jusqu'en 1790; mais des témoign moins certains en portent la mention positive jusqu'au IXe peut-être même au delà On lit dans Fulcoin (*Vit. SS. Laud* in *Vit. SS. O. S. B.*, III, I, p. 571) ce passage d'une lettr bert, év. de Cambrai (933-956), concernant aussi le diocèse *adscitis presbyteris tuæ Decaniæ*. Les *Capitula* d'Hinc j'ai déjà cités plusieurs fois, fournissent, pour tous les dioc Province ecclésiastique de Reims, la preuve la plus incont l'existence des Doyennés ruraux au IXe siècle.

Les *Capitula* de 852 et 858 présentent plusieurs articles la conduite des *Decani* ruraux dans leurs réunions me *Quando presbyteri de Decaniis simul conveniunt* (Capitulai

chapitre spécial est consacré à leurs fonctions et à leurs
ns dans la visite des églises de leurs territoires ou Dé-
cap. *Quibus de rebus magistri et Decani per singulas eccle-
tirere et episcopo renuntiare debent*[1].
.ne lettre d'Hincmar adressée en 869 ou 870 au clergé de
voit cette mention : *Archipresbyteri autem totius paro-
resbyterorum sibi commissorum diligentiam habeant*[2].
s *Capitula* de 874 adressés par Hincmar à ses deux Archi-
on lit (c. 12) : *Si Decanus in Ministerio vestro aut negli-
inutilis.... fuerit, vel aliquis eorum obierit, non inconsi-
canum eligite.*
, le même prélat, rappelant les devoirs imposés à l'évêque de
xprime ainsi :
*ros vero, id est Archipresbyteros et Archidiaconos, secun-
d providere.... valuerit, tales constituat....*
de *Ministri* et de *Ministeria*, qui, dans les deux textes pré-
s'applique aux Archidiacres et aux Archiprêtres de Laon, ne
plus que ceux-ci dans une lettre de l'archevêque Foulque,
ir d'Hincmar (a 883-890), conservée par Frodoard[4] :
*nistris quoque Laudunensis ecclesiæ, pro eo quod audierat.
contentiones esse et conventicula seorsum facere.*
e je ne puisse citer de textes du xe siècle prouvant l'exis-
cette époque des Décanies rurales du diocèse de Laon,
t déjà pleinement organisées au ixe siècle, et dont on a, dans
diocèses, des indices dès le viie et le vie siècle, il me paraît
able qu'elles n'ont jamais cessé d'y être en vigueur. Dans
ne de 1043, certaines divisions ecclésiastiques du diocèse de
ient indiquées sous le nom de *Decaniæ : Dec. de Roseto,
rascia.* (Cart. de l'abb. de S.-Michel, cité par Le Long, *Hist.
de Laon*, p. 589.) On doit remarquer cependant que ces
canies ne correspondent pas aux Doyennés ruraux des
On retrouve les divisions Décanales dans les premières
u xiie siècle, et l'on voit dans les siècles antérieurs la
des réunions mensuelles des Doyens. C'est ce que dé-
texte suivant d'un historien contemporain, Guibert de No-
oin véridique des faits qu'il rapporte :
52. *Decani quoque non longe ante calendas suæ diœcesos
orum agebant*[5].
par la suite de ce récit que les Doyens ruraux jugeaient la
ies clercs de leurs districts et leur imposaient des pénitences

---

ond. *Concil. ant. Gall.* t. III, p. 601, c. xv, et p. 623.— Id.,

rd, *Corp. hist. medii ævi*, II, p. 395, et *Actes de la Prov
Reims*, t. I, p. 352.
ond, l. c., p. 641.
. *Eccl. Rom.*, p. 843.
ert de Novig. Opera, 1651, in-fol., p. 511, lib. III, c. IV, De

publiques que ceux-ci n'acceptaient pas toujours avec une parfaite soumission.

Plusieurs Doyennés ruraux, de ce diocèse sont indiqués dans des titres du XIIe siècle. R. *Decanus de Goysia* (Doyenné de Guise). (Titres de 1166 et 1177 cités par Valois, *Notit.* p. 239.)

Ce n'est que dans des documents du XIVe siècle qu'on trouve la liste complète des douze Doyennés ruraux, dont l'origine est, comme je viens de l'indiquer, beaucoup antérieure. Le plus ancien de ces documents est un compte de l'exécution (1339) du testament d'Albert de Roie, évêque de Laon, mort en 1338[1]. Des legs faits à tous les curés du diocèse varient suivant la quotité des dîmes perçues par chacune d'elles : *Curatis civitatis et dyocesis Laudunensis.... quarum ecclesie parochiales ad certam decimam sunt taxate, soluta fuit unicuique summa pro qua ad dimidiam decimam tenebatur; aliis vero curatis quorum ecclesie non sunt taxate ad decimam cuilibet* x *sol.* Les paroisses y sont énumérées suivant l'ordre des Doyennés ruraux :

1.	*Decanatus de Brueriis.*		7.	*Decanatus de Crecy.*	
2.	—	*de Monte Acuto.*	8.	—	*de Fara.*
3.	—	*de Novo Castro.*	9.	—	*de Ribodi Monte.*
4.	—	*de Marla.*	10.	—	*de Guysia.*
5.	—	*de Vervino.*	11.	—	*de Aubentonno.*
6.	—	*de Montibus.*	12.	—	*de Lauduno.*

Ces mêmes *Decanatus* sont indiqués d'après les cartulaires de l'abbaye de Saint-Vincent de Laon, qui sont aussi du XIVe siècle, par D. Wiard, auteur de l'histoire de cette abbaye, terminée en 1673 et publiée en 1858 (p. 156).

On trouve dans le t. LXXVIII, p. 355, des mss. de Dom Grenier le tableau des bénéfices de ces huit Décanats du diocèse de Laon d'après ce même cartulaire, f° 28.

Les plus anciens pouillés mss. ou imprimés des XVe, XVIe et XVIIe siècles (Bib. imp., fonds lat., n° 5218, f° 150); D. Grenier, t. LXXVIII, f° 338; le grand pouillé de France (1626, in-12, p. 217 à 247) présentent les Doyennés ruraux de Laon sous les mêmes noms et dans le même ordre.

Dans les pouillés plus modernes où les noms des Doyennés ruraux sont en français, tels que celui imprimé en 1648, par Alliot, et un autre compris dans le *Pouillé général* (Bibl. imp., mss. S. G., n° 879, t. II, f° 609), ceux-ci sont disposés, le plus généralement, selon l'ordre alphabétique. Toutefois, le pouillé de 1768 (D. Grenier, t. LXXVIII, f° 324 à 334) les montre distribués dans chacun des deux Archidiaconés.

---

1. Ce compte est transcrit sur un rouleau de plusieurs mètres de long, récemment acquis par la Bibl. imp. et enregistré sous le n° 1664 du supplément latin. Je dois la connaissance de ce document, précieux pour la géographie historique du diocèse de Laon, à l'obligeante amitié de M. L. Delisle.

L'étendue et les limites de ces Doyennés n'ont pas varié d'une manière sensible depuis la rédaction des plus anciens pouillés connus du diocèse de Laon. Un très-petit nombre de paroisses furent déclassées et attribuées d'un Doyenné à l'autre. Par exemple, vers 1624, la cure de Chivy fut détachée du Doy. de Bruyères pour être réunie à celui de Mons. Vers la fin du même siècle, la cure de Lor (Doc. de Reims) fut réunie à celui de Laon, Doy. de Neufchâtel, en échange de la cure d'Avaux. En 1731, les paroisses de Fressancourt, de Saint-Nicolas et de Versigny furent transportées du Doy. de Mons dans celui de Laon.

On voit par ces faibles modifications combien furent durables les circonscriptions ecclésiastiques dans le diocèse de Laon, aussi bien que dans beaucoup d'autres, et quelles bases solides elles offrent à l'étude de la géographie historique.

Le tableau suivant, dressé par M. Matton, d'après les pouillés du XVIIe et du XVIIIe siècle, peut être considéré comme le plus exact et le plus complet pour les dernières périodes. Les Doyennés y sont à peu près dans le même ordre que dans le pouillé de 1768 ; mais le nombre des paroisses est un peu différent.

ARCHIDIACONÉ DE LAON.

1. Doyenné de Bruyères.	— 25 cures.	— 31 par.	— 16 chap.
2. — de Laon.	— 16 cures	et par.	— 15 chap.
Dont 11 cures dans la ville et 5 dans les faubourgs.			
3. — de Marle.	— 33 cures.	— 42 par.	— 12 chap.
4. — de Montaigu.	— 34 cures.	— 39 par.	— 7 chap.
5. — de Neufchâtel.	— 39 cures.	— 46 par.	— 6 chap.
6. — de Vervins.	— 32 cures.	— 47 par.	— 7 chap.

ARCHIDIACONÉ DE TIÉRACHE.

7. Doyenné d'Aubenton.	— 27 cures.	— 35 par.	— 5 chap.
8. — de Crécy.	— 24 cures.	— 31 par.	— 6 chap.
9. — de La Fère.	— 23 cures.	— 32 par.	— 11 chap.
10. — de Guise.	— 42 cures.	— 49 par.	— 17 chap.
11. — de Mons en Laonn.	— 30 cures.	— 35 par.	— 13 chap.
Rapporté dans d'autres listes à l'Archid. de Laon.			
12. Doyenné de Ribemont.	— 27 cures.	— 32 par.	— 20 chap.

Collégiales et Abbayes du diocèse de Laon.

Collégiales.

Cinq Chapitres ont existé dans la ville de Laon, mais plusieurs dont l'origine était fort ancienne n'ont pas duré jusqu'en 1789.

Chapitre de Notre-Dame ou de la cathédrale de Laon. — Chapitre de Saint-Geneviève. — Chapitre de Saint-Julien. — Chapitre de Saint-Pierre-au-Marché (*in foro.*) — Chapitre de Saint-Jean du Bourg.

Chapitres d'Origny (Saint-Waast.) — De S.-Germain de Ribemont. — De S.-Boétien de Pierrepont. — De S.-Jean de Lesquielles. — De S.-Laurent de Rosoy. — De S.-Gervais et de S.-Protais de Guise. — De S.-Montaing de La Fère, — De Notre-Dame et de S.-Louis de La Fère.

— De S. Pierre et S. Paul de Mouy. — De Roucy. — De S.-Gobain. — Dans le pouillé de 1646 les Chapitres de Ribemont, de Pierrepont, de Rouen et de S.-Gobain n'ont que le titre de prieurés.

Abbayes.

O. de Saint-Benoît.

Hommes.

Abb. de Saint-Vincent de Laon (*S. Vincentius Laudunensis*), fondée au VIe siècle, transférée au Xe. L'abb. de S.-Vincent était considérée dès le IXe siècle comme le deuxième siége de l'évêché.

— Saint-Jean de Laon (*S. Joannes Laudunensis*), fondée en 640; d'abord monastère de femmes, puis en 1129, monastère d'hommes.

— Saint-Michel en Tiérache (*S. Michael in Teoracia* vel *Teraucia*), fondée dans la première moitié du Xe siècle. (*N. Gall. chr.* — D. Beaunier, t. I, p. 599, dit 1269.)

— Notre-Dame de Nogent-sous-Coucy (*B. M. de Novigento subtus Cociacum*), fondée en 1076.

— Saint-Nicolas aux Bois (*S. Nicolaus in Bosco*, al. *de Saltu in Vedogia*), fondée en 1080, entre La Fère et Laon.

— Saint-Nicolas de Ribemont (*S. Nicolaus de Pratis, de Ribodi-Monte*), fondée en 1083, entre La Fère et Laon.

Femmes.

Sainte-Benoîte d'Origny (*S. Ben. de Oriniaco in Teraucia*), fondée d'abord pour des moines avant l'an 800, puis abbaye de femmes vers 854.

— Calvaire (*Calvaria de Fara*,), fondée en 1518, près La Fère.

O. de Cîteaux.

Hommes.

Abb. de Notre-Dame de Foigny (*Funiacus, in Teoracia*), fondée en 1121; à 2 lieues de Vervins.

— Notre-Dame de Vauclair (*Vallis clara*), fondée en 1134, à 2 lieues au S. de Laon.

— Bohéries ou Bohars (*B. Maria de Boheriis* ou *Spinetum*), fondée en 1141 près de Guise.

Femmes.

Montreuil-les-Dames, ou la Sainte-Face, près Montreuil-sous-Laon (*Monasteriolum sub urbe Laudunensi*), fondée en 1136, à 2 lieues d'Avesnes, près la Capelle, et transférée en 1640 près de Laon.

— Le Sauvoir-sous-Laon (*Salvatorium*), fondée vers 1220 à Bucomville, unie à l'O. de Cîteaux en 1236, puis transférée vers 1266, à la Ramée, près Laon.

O. de Prémontré.

Abb. de Prémontré (*Premonstratum*), chef d'ordre, fondée en 1120

dans la forêt de Voas (*Vedogia*), à 3 lieues de Laon, par saint Norbert.

— Saint-Martin de Laon (*S. Martinus Laudunensis*), d'abord collégiale, puis abbaye en 1124.

— Notre-Dame de Cuissy (*Cuissiacum*), fondée en 1117 ou en 1124, à 6 lieues sud de Laon.

— Thenailles (*Thenoliæ* ou *Thenolium*), fondée en 1129 ou en 1130, près de Vervins.

— Bucilly (*Buciliacum* ou *Bucilium*), d'abord abbaye de femmes, (vers 945) puis attribuée à l'Ordre de Prémontré en 1148; à 2 lieues d'Aubenton

Chartreux.

— Val Saint-Pierre (*Vallis S. Petri*), fondée en 1140.

Cordeliers.

— S.-Nicolas de Cordelas (O. du Val des Écoliers *Vallis Scholarum*).

Abbayes détruites avant le XVIII*e siècle.*

Abb. de Saint-Hilaire (*S. Hilarius*). O. S. B., fondée vers 710 et modifiée vers 969.

— Neubois (*Novus Boscus*). O. S. B.

— S.-Étienne du Cormier (*S. Stephanus de Cornu*).

— Gerigny (*Geriniacus*). O. de Prémontré.

— Claire-Fontaine en Tiérache (*Clarus Fons*). O. de Prémontré, f. vers 1131; transférée en 1671, à Villers-Cotterets, dans le diocèse de Soissons.

Femmes.

— Fontenelles (*Fontanella*). O de Prémontré, XII*e* siècle.
— — (*Rosariæ*). O de Prémontré, XII*e* siècle.
— — (*Coçiacus*). O. de Prémontré, XII*e* siècle.
— — (*Colmontium*). O. de Prémontré.

Sources de l'histoire et de la géographie ecclésiastiques du diocèse de Laon.

Cartes.

Le diocèse de Laon est indiqué, avec ses Doyennés ruraux, dans la carte de la Province ecclésiastique de Reims par N. Sanson.

Il figure sur la carte de la 2e Belgique (*pars meridionalis*), de Nolin, dans le *N. Gall. chr.*, t. IX, 1753, et sur la carte du même archevêché dans l'*État des Bénéfices*, t. II.

La carte historique de la Picardie, par M. Roger (1843), porte aussi les limites et les abbayes de ce diocèse. Mais la carte la plus complète au point de vue topographique est encore la suivante :

Evesché de Laon, où sont les duché et pairie de Laon et Ribemont; Eslections de Laon et de Guise, etc., par N. Sanson. Paris, 1650 et 1659. — 1731 (éd. de Robert), une feuille in-fol. Les Doy. ruraux y sont indiqués. Je n'ai pas vu l'éd. de 1650.

La carte de la seconde Belgique de N. Sanson (1661), comme celle de l'évêché de Laon (1656 et 1731), présente aussi les douze Doyennés ruraux sous les deux Archidiaconés.

— *Le Laudunois*, par Damien de Templeux. Paris, Leclerc, in-fol. (s. d.); une édit. se rapporte à l'année 1620. Il doit y en avoir une autre antérieure.

Le Lannois ou le *Laonnois*, par Cl. Chastillon. Paris, in-fol. (s. d.), XVIIe siècle.

Le *Laonnois* et la *Tiérache* figurent, avec leurs limites, sur la plupart des anciennes cartes.

Pouillés.

Ainsi que nous l'avons déjà remarqué, les pouillés mss. ou imprimés du diocèse de Laon présentent deux types bien distincts.

1° Les plus anciens, conformes dans leur ensemble au pouillé publié, en 1626, par Alliot, dans le *Grand Pouillé des Bénéfices*, p. 217, sont rédigés la plupart en latin, et les Doyennés y sont classés dans un ordre constant qui n'est pas l'ordre alphabétique.

A ce type, certainement antérieur au XIVe siècle, se rapportent : un pouillé du recueil ms. n° 5218 (f° 150) de la Bibl. imp., fonds latin;

Les mentions du compte de l'exécution du testament de l'évêque Albert de Roye (1338);

La liste du grand cartulaire de Saint-Vincent de Laon, qui est à peu près de la même époque ou de la fin du XIVe siècle, et dont une copie est dans la collection de D. Grenier, t. LXXVIII, p. 355;

Un fragment de ce pouillé latin qui se trouve dans le même vol., f. 353, et s'applique aux bénéfices dont l'ab. de S-Jean de Laon avait la collation;

Un des pouillés mss. du même recueil, t. LXXVIII, p. 338, daté de 1624, mais certainement de source plus ancienne;

Le pouillé, ou assiette de l'aide de 12000 l. en 1413. (Arch. de l'Emp. f. 801);

La liste des noms français des douze Doyennés dans l'ordre du pouillé latin, publié par Blaeu (Atlas de la France, t. I, p. 165, ou t. VII de la collection générale);

Le *Pouillier général* ms. (Biblioth. imp., fonds S.-Germ., n° 879, t. II, f° 609, XVIIe siècle).

2° Les pouillés rédigés en français selon l'ordre alphabétique, et conformes au pouillé imprimé en 1648 dans le Pouillé général de France par Alliot : Archevêché de Reims.

J'en connais plusieurs :

L'un, rédigé en 1768, se trouve dans la collection des mss. de D. Grenier, XIIe paquet, 5e liasse (out. LXXVIII, p. 324 à 334) : c'est celui qui paraît avoir servi de base à plusieurs publications postérieures, telles que la liste donnée par M. Melleville (Bull. Soc. archéol. de l'Aisne, 3e et 4e numéros, 1844), et le tableau beaucoup plus détaillé *adressé au* Comité historique du ministère de l'instruction publique,

par M. Aug. Matton, archiviste du département de l'Aisne, sous le titre de : *Notice pour servir d'introduction à l'inventaire des archives de la chambre du clergé du diocèse de Laon*. Cette sorte de pouillé, rédigé d'après les documents du XVIIIe siècle, doit faire présumer que les archives de Laon ne renferment pas de pouillé rédigé d'après le type le plus ancien. — Une copie d'un pouillé de Laon a été déposée en 1859 dans les archives de la Société académique de Laon, par M. Delahègue.

La comparaison des deux pouillés de Laon imprimés en 1626 et 1648, quoique d'après deux types essentiellement différents, montre cependant, à quelques égards, une source commune, ou tout au moins des intercalations postérieures à la rédaction primitive du plus ancien. Telle est cette mention dans le Doyenné d'Aubenton, la seule qui soit personnelle, reproduite dans l'un et l'autre pouillé :

Pouillé de 1626 (p. 245) : *Apud Ulmum est quædam capella quam fundavit Joannes Denson.* — Pouillé de 1648 (p. 6) : A Grigny est une chapelle fondée par Jean Douson.

En général, il y a de grandes dissemblances entre les deux pouillés, non-seulement par la forme des noms, qui est plus communément en latin dans le pouillé de 1626 et en français dans celui de 1648, mais encore dans l'ordre des paroisses de chaque Doyenné : il est alphabétique seulement dans ce dernier.

Ouvrages et documents manuscrits relatifs à la géographie et à l'histoire du diocèse de Laon.

Les archives du département de l'Aisne sont très-riches en documents historiques et topographiques concernant les établissements religieux du diocèse de Laon. L'état suivant, dressé par le précédent archiviste, M. Caron, et très-augmenté par l'archiviste actuel, M. Auguste Matton, en présente un aperçu que les travaux entrepris depuis dix ans, suivant le plan dressé par la Commission centrale des archives départementales, ne manqueront pas d'étendre et de compléter [1].

Evêché de Laon — 83 registres — 920 chartes (de 1125 à 1745).

Chambre ecclésiastique. — 41 reg. — 249 ch. (de 1596 à 1787).

Chapitre cathédral. — 29 ch. (de 1120 à 1789).

Abb. de St-Vincent à Laon. — 30 reg. — 273 ch. et environ 86 liasses (de 978 à 1785).

Abb. de St-Jean. — 47 reg. — 196 ch. (de 1145 à 1788).

Abb. de St-Nicolas aux Bois. — 11 reg. — 209 ch. (de 1089 à 1789).

Abb. de Prémontré. — 141 ch. (de 1124 à 1789).

---

1. *Tableau général des archives départ.*, Paris, 1848, in-4, p. 14. Départ. de l'Aisne.

M. A. Matton a rédigé et publié seulement en partie des extraits et notices concernant les archives, entre autres un aperçu critique sur le caractère des différentes espèces de *Chartes du diocèse de Laon*[1]; *Registres ou papiers Terriers*[2] *conservés dans les archives du dép. de l'Aisne*, et *description du Terrier de Vervins*.

Les archives civiles de l'ancien comté de Laon sont conservées aux Archives de l'Empire et renferment des documents nombreux et variés.

—On trouve l'indication d'un certain nombre de pièces concernant le diocèse et le comté de Laon dans le *Catalogue analytique des archives du baron de Joursanvault* (Paris, 1838, 2 vol. in-8), travail excellent pour lequel on n'a point assez rendu justice à son modeste et consciencieux auteur, M. de Gaulle.— Les principales pièces de ce recueil relatives à plusieurs châteaux du Laonnois ont été analysées par M. Ed. Fleury. (*Bull. Soc. ac. de Laon*, t. II, 1853.)

—*Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville de Laon*, par M. Ravaisson (membre de l'Acad. des inscr. et belles-lettres), inséré dans le t. I du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*. (Paris, 1849, in-4, p. 51 à 254, et Append. p. 499.) Ce catalogue analytique présente surtout des monuments relatifs à l'histoire générale, à la philosophie, à la théologie, à la littérature ancienne et du moyen âge, parmi lesquels on en compte plusieurs d'un grand intérêt. Ils sont au nombre de 480 et proviennent tous des anciens établissements ecclésiastiques du diocèse ; 270 viennent de l'ancien Chapitre de la cathédrale: 79 de Notre-Dame de Laon; 61 de l'abbaye de Cuissy; 39 de St-Vincent de Laon; 13 de Vauclair ; 10 de Foigny. On y remarque, comme concernant l'Eglise de Laon, un *Rituale* et un *Pontificale* du XIIIe siècle (nos 221 et 224). Quoique ce catalogue fournisse peu d'indications pour l'histoire du diocèse de Laon, il n'en est pas moins précieux et utile, comme tous les travaux du savant académicien qui l'a rédigé.

Cartulaires.

Les pouillés manuscrits de ce diocèse ont été indiqués précédemment. Les cartulaires ne sont pas moins précieux pour l'étude de la géographie du moyen âge. On en connaît un très-grand nombre, mais je doute qu'on possède encore tous ceux qui sont indiqués dans les écrits modernes sur l'histoire de Laon. Plusieurs ne me semblent avoir été cités que d'après les mentions ou les extraits qui se trouvent dans la collection de D. Grenier et surtout dans les manuscrits de D. Bugniâtre. Je me bornerai à signaler ici les cartulaires dont l'existence actuelle me paraît incontestable.

Deux cartulaires de l'évêché de Laon sont conservés dans les archives de la préfecture de l'Aisne.

---

1. *Bull. de la Soc. acad. de Laon*, t. I, 1851-1852, p. 69.
2. *Bulletin de la Soc. acad. de Laon*, t. III, 1854, p. 309 à 326. Ces terriers sont au nombre de 225, dont 207 sont énumérés; plus 18 sans no.

1° Cartulaire incomplet comprenant, sur 46 feuillets transcrits de la même main, 105 et primitivement 125 chartes de l'année 975 à l'année 1287; il est formé de deux fragments, dont l'un contient 82 chartes et l'autre 23 seulement. 1 vol. petit in-4 sur vélin, XIIIe s^e.

2° Recueil plus particulièrement connu sous le titre de *Cartulaire de l'évêché de Laon*. Il renferme 279 chartes de 1113 à 1321, et est formé de deux parties; la première d'une seule main, contenant 179 chartes; la seconde, qui est de plusieurs écritures, en contient 98. 1 vol. in-4 sur vélin, relié en parchemin vert XIIIe et XIVe s^es [1].

Ces deux vol. sont ainsi décrits dans le *Catalogue gén. des archives départ.*, p. 14: Cartulaire de l'évêché de Laon, de 1090 à 1320, 1 vol. in-4, parch.; fin du XIIIe et commenc. du XIVe s^e. — Recueil de bulles, chartes, et autres titres concernant l'évêché de 1127 à 1277. 1 vol. in-8, XIIIe s^e.

Ces deux cartulaires ont été souvent consultés et cités sous le nom de Grand et Petit Cartulaires de l'évêché. C'est probablement au second que doit se rapporter, malgré de légères différences, la mention d'un extrait du cartulaire de l'évêché de Laon, commencé en 1128, finissant en 1231, contenant 280 chartes et formant 1 vol. in-4. (Devismes, *Hist. de Laon*, t. I, p. 4.) Sous le titre de Cartulaire général de l'ancien évêché de Laon, le même historien a signalé (id. p. 41) un vol. in-f. de 848 p. contenant des copies de chartes des abbayes du diocèse. Ce vol. paraît avoir fait partie de la collection de D. Bugniâtre. Ces mêmes cartulaires ont été ainsi décrits en 1849 par M. Varin (*Archives admin. de Reims*, t. I, p. 160):

« *Cartulaires des évêques de Laon*. Nous avons vainement cherché dans les chartriers ecclésiastiques de Laon, réunis à la préfecture, le célèbre Cartulaire qu'avait fait dresser et qu'avait orné de notes marginales le pape Urbain IV, alors qu'il n'était encore que simple chanoine. Nous n'y avons trouvé qu'un Cartulaire et un fragment de Cartulaire, tous deux du XIIIe siècle, ayant appartenu aux évêques de Laon. Ce fragment de Cartulaire ou Cartulaire lacéré de Laon se compose de 46 feuillets de vélin, in-4, et contient 124 instruments complets. L'autre Cartulaire, mieux conservé, est un vol. in-fol. de 106 feuillets contenant 273 instruments complets. Les premiers feuillets sont lacérés en partie. Les 100 feuillets suivants sont intacts; les derniers sont déchirés ou manquent. Quelques pages semblent avoir été laissées d'abord en blanc et remplies seulement dans le XIVe s^e. Ce Cartulaire contient, entre autres pièces, une série d'actes fort nombreux qui tous se rapportent aux démêlés des évêques et de leurs vicomtes ou *vidames*. »

L'Église de Laon possédait trois Cartulaires principaux : le 1er, composé par Jacques de Troyes, Archidiacre de Laon, depuis pape sous le nom d'Urbain IV; il était divisé en 5 livres, comprenant 356 feuillets et 910 pièces; — le 2e, fait après 1288, renfermait 262 feuillets; — le 3e, 177 seulement. Ces Cartulaires sont probablement passés en Angle-

1. Voir une Notice de M. Thillois sur ces deux cartulaires, avec analyse substantielle des principales pièces; dans le *Bulletin de la Soc. acad. de Laon*, t. II (1853), p. 207.

terre. et paraissent figurer dans le catalogue des manuscrits de sir Th. Phillips, sous les nos 68, 77 et 1322 [1].

La Bibliothèque impériale possède deux Cartulaires de l'Église et du chapitre de la cathédrale de Laon, dont les rapports avec ceux qui sont ci-dessus indiqués ne me paraissent pas avoir encore été fixés. Ils sont ainsi indiqués : *Chartul. Capituli Laudunensis*, sæc. XVI (coll. des Cart., no 92). — *Chart. Eccl. Laudunensis*, sæc. XIII (même coll., no 95). On conserve aussi à la Bibliothèque impériale un Obituaire de l'église cathédrale de Laon.

— Trois cartulaires, au moins, de l'abbaye de Saint-Vincent de Laon existaient avant 1789. On n'en connaît plus que des extraits dans la collection Duchesne et dans le résidu St.-Germain, à la Bibliothèque impériale (Varin, *Archives administr. de Reims*, t. I, p. CLX, etc.). — Montfaucon avait signalé l'existence, à la bibliothèque du Roi, d'un Polyptique de l'abb. de Saint-Vincent; il doit encore y exister. — La collection de D. Grenier en renferme de nombreux extraits. — Jean de Guise avait composé au XVIe siècle une histoire de cette abbaye. L'histoire plus moderne de D. Wiard a été publiée en 1858 par MM. Cardon et Mathieu.

Les deux principaux Cartulaires (le Grand et le Petit) de l'abbaye de Saint-Vincent de Laon furent rédigés, vers 1398, par l'abbé Jean de la Selve. Il y fit transcrire toutes les chartes principales. (*Hist. de l'abbaye de Saint-Vincent de Laon*, par dom Wyard ou Vialard, p. 501.) On connaît encore plusieurs obituaires ou nécrologes de cette même abbaye.

— Cartulaires de l'abbaye de Saint-Jean de Laon. Deux Cartulaires in-8o, l'un de 280 pages et contenant 163 pièces; c'est le plus important; l'autre de 122 pages et contenant 94 pièces, concernant les acquisitions faites par l'abbaye et les propriétés données à cens. Ils sont conservés dans les archives de la préfecture de l'Aisne. Une analyse et des extraits de ces deux documents ont été donnés dans le t. I, p. 90 du recueil intitulé la *Thierasche* (1849).

Des extraits de ces cartulaires de Saint-Jean se trouvent dans la collection de D. Grenier, t. CCXXXVI et CCLXVIII.

La bibliothèque de sir Th. Philipps contient un cartulaire de cette abbaye (no 1335 de son Catalogue).

— Cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin de Laon, 3 vol. in-fo, 1683 pièces transcrites (de 1107 à 1731) copie du XVIIIe siècle (archives de la préf. de l'Aisne).

— Sorte de Cartulaire de l'abbaye de Nogent-sous-Coucy, intitulé : *Chronicon Ecclesiæ ac monasterii B. M. de Nogento subtus Cociacum*, 1 vol. in-fo., de 1059 à 1413, copie du XVIIe siècle, avec reproductions de sceaux, d'armoiries, de portraits. (*Catal. gén. des Cartul. des arch. dép.*, p. 14.) Il existe dans les mêmes archives un autre Cartulaire de cette abbaye. C'est un véritable Cartulaire qu'a décrit M. l'abbé Daras sous le titre de :

1. D. Bugniâtre (Coll. de D. Grenier, R, 309; et L. Delisle, *Catalogue des actes de Philippe Auguste*, 1856, p. 544.

artulaire de l'abbaye de Nogent-sous-Coucy, copie faite au ne siècle du grand Cartulaire de l'abbaye, dit le *Livre rouge*. — Il prend 193 chartes, depuis l'an 1059 jusqu'à l'an 1366 ; il fut comniqué à la Soc. de Laon par M. Grégoire, avocat à Coucy. (Notice, M. l'abbé Daras, dans le *Bull. de la Soc. Hist. et Arch. de Sois-*, t. III, 1849, p. 123).

ne copie ou des extraits du Cartulaire de l'abbaye de Nogent tent dans la collection de D. Grenier, t. CCXXXIII.

— Cartulaire de l'abbaye de Foigny (*Cartul. Fusciniacense*, ou *Po-icon monast. Fusciniac.* XIIIe siècle, Bibl. imp., fonds N.-D. n° 241). Cochéris a donné une analyse très-détaillée des principales char- de ce précieux manuscrit. — Il existe dans le fonds Decamps, 63, un extrait de Cartulaire de cette abbaye. M. Peigné-Delacourt sède aussi un Cartulaire original de Foigny, qui paraît remonter partie à la fin du XIIe, en partie au XIIIe siècle.

— Les titres et chartes de l'abbaye de Boheries sont conservés aux ives de l'Empire; ils ont été signalés et en partie analysés par Cocheris.

— Cartulaire de l'abbaye de Saint-Michel en Tiérache, manuscrit t sur vélin, 1 vol. in-4°. Bibl. imp. provenant du fonds Gaignieres. Copie authentique du même faite en 1773, 1 vol. in fol., retrouvé cheté en 1855 par la Société archéologique de Soissons.

— Un des cartulaires de l'abbaye de Prémontré existe à Soissons. documents originaux concernant cette célèbre abbaye ont été nés, en 1850, à la Société archéologique de Soissons, par M. de aine, ancien possesseur de cet etablissement qui appartient ac- ement à la manufacture de glaces de Saint-Gobain. Les archives département de l'Aisne ne contiennent qu'une petite partie des ens titres de Prémontré ; il doit en exister quelque dépôt fort ortant, qui n'a point encore été signalé à l'attention des histo- s. La Bibliothèque impériale possède (fonds Duchesne) une nique de Prémontré (*Chron. brevis abbatum monast. Præmon-*).

— Un Cartulaire de l'abb. d'Homblières est conservé dans les ar- es de l'Aisne.

— Un Cartulaire de l'abbaye de S.-Nicolas sous Ribemont (1983- 7), conservé dans les mêmes Archives.

— Cartulaires de l'abbaye de Thenailles, XIVe-XVIIe siècle (Bibl. imp., ien fonds latin, n° 5649).

— Cartulaire de l'abbaye de Vauclair. écrit au XIIIe siècle (Bibl. , fonds des Cartul., n° 90).

Autre Cartulaire du même siècle (même fonds, n° 91). M. L. Delisle connu la table de celui-ci dans le n° 127 du même fonds.

Recueils de documents, mémoires et histoires manuscrits, concernant le Laonnois et la ville de Laon.

L'histoire ecclésiastique et civile du diocèse et de la ville de Laon té, pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle, l'objet de recherches nom- uses et *approfondies*. Ces recherches ont produit plusieurs re-

cueils et ouvrages considérables qui sont restés manuscrits, q
la publication en ait été essayée plusieurs fois. Il est probal
les plus importants de ces écrits, surtout ceux de dom Varoqu
de dom Bugniâtre, entrepris dans le même but que celui de do
nier et ses collaborateurs, auront été subordonnés, malgré
forts personnels de leurs auteurs, à la publication de l'ensem
ces vastes recherches historiques des Bénédictins sur la prov
Picardie; immense trésor d'érudition qui n'a été ni complété
au jour, mais qui a été grandement utilisé par tous ceux qui
rigé leurs études sur l'histoire de cette province.

Dom Le Long, dans son *Histoire du diocèse de Laon* (in-4°
composée et publiée en dehors de ces vastes travaux et sur u
différent, a exposé (p. 585) les écrits de ses devanciers. M. P
(*Histoire de la ville de Laon*, 1822, t. I, p. 26) et M. Melleville
de la ville de Laon, 1846, t. I, p. VII et 343) ont aussi fait sa
ces manuscrits, dont les principaux existent encore aujourd'h

Je renvoie à ces notices analytiques pour les moins impor
ces ouvrages, tels que les *Recherches historiques sur le diocè
ville de Laon*, par Macquelin (hist. de 1560 à 1668), Et. Delala
cat au bailliage de Vermandois, et J. Laurent, avocat à Laon, q
recueilli un grand nombre de chartes et de documents sur l'
ecclésiastique. Tous trois ayant vécu au XVIIe siècle, leurs trav
nuscrits auront probablement passé entre les mains des hi
du XVIIIe siècle dont il va être question.

Ces historiens du Laonnois, très-connus et très-fréquemme
sont : Cl. Leleu, mort en 1726; Duchange, mort en 1782; J. F
mort en 1789; dom Varoqueaux, mort en 1743; Cl. Bu
conseiller au bailliage de Vermandois, mort en 1759; et sur
déon Bugniâtre, prieur du Mont-Saint-Martin, mort en 1778.

Voici les titres de ces ouvrages manuscrits :

*Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Laon et d
Laonnois, depuis l'an* 304 *jusqu'en* 1722, par Cl. Leleu, doc
Sorbonne et Archid. de Tiérache dans l'Église de Laon, in-fol
de 1154 et 964 p. L'auteur étant mort en 1726, son ouvrage
noncé en souscription (Foutette l'a indiqué sous les n°s 9636
de la *Biblioth. hist.*). Dom Martenne a parlé de cette histoire d
Voyage littéraire; il indique l'auteur sous le nom de l'Eleu. C'
recueil des plus précieux, de copies de pièces extraites des ch
de chapitres et d'abbayes.

Avant les travaux considérables de dom Géd. Bugniâtre
Laonnois, D. Cl. Bugniâtre composa une histoire civile et ec
tique de la ville de Laon, sous le titre de *Petit recueil de l'h
de la ville de Laon tiré de plusieurs mémoires*, 1 vol. in-4°,
existe aujourd'hui un grand nombre de copies.

Dom Gédéon Bugniâtre, neveu du précédent, entreprit vers
nouvelles recherches dans les établissements religieux du dio
composa un recueil intitulé : *Essais historiques*, ou *Mémoir
servir à l'histoire ecclésiastique et civile de Laon et du pays
nois*; ou *Mémoires pour servir à l'histoire du Laonno*

es, *comté et diocèse de Laon*, 4 vol, in-4°, proposés aussi en sous-tion en 1768 (Fontette, n° 34887) [1].

n autre Bénédictin, dom Varoqueaux, religieux de l'abbaye de t-Vincent de Laon, avait aussi recueilli vers la même époque très-nombreux documents sur l'histoire ecclésiastique du dio-e; il paraît que ces recherches, utilisées par dom Bugniâtre nièrent en grande partie le fonds de l'ouvrage dont celui-ci pré-ait et proposa la publication. Le Conseil de la ville lui avait ac-dé pendant plusieurs années une pension de 300 livres, qui de-t être doublée plus tard; mais des difficultés s'élevèrent entre le seil de ville et l'auteur. On reprochait surtout à celui-ci d'avoir posé une histoire ecclésiastique, tandis que c'était une histoire nicipale et politique que la ville désirait. Ces difficultés retardè-t indéfiniment la publication des importantes recherches des deux nédictins. Leurs manuscrits originaux sont conservés en partie s la collection de dom Grenier (t. CCLXV et CCLXVI), et en partie s des collections particulières de Picardie. La collection de dom nier renferme un assez grand nombre (surtout des copies) d'au-s documents concernant l'histoire du Laonnois.

Ouvrages imprimés concernant le diocèse de Laon, en général.

Bibliographie.

Bibliographie historique du départ. de l'Aisne, 3e partie du *Manuel t. du départ. de l'Aisne*, par M. Devisme. 1826, in-8, relative aux mmunes et aux principales familles; liste de documents imprimés tribués selon l'ordre des localités.

— *Bibliographie historique du départ. de l'Aisne*, par M. Melleville. *ull. de la Soc. ac. de Laon*, t. VIII, 1859.) Ce mém. doit avoir qua-parties, dont la 1re seule, relative aux anciennes archives, a paru; 2e doit contenir les cartulaires; la 3e et la 4e comprendront le cata-que général de tous les ouvrages mss. ou imprimés sur l'histoire l'archéologie du département.

— *Introduction à un catalogue de dessins et de gravures sur le part. de l'Aisne*, par M. Ed. Fleury. (*Bull. de la Soc. ac. de Laon*, X, 1860.)

Histoire ecclésiastique.

Gallia christ., t. II (1656), p. 616 à 626.

— *N. Gallia christ.*, t. IX (1755), col. 506 à 693. — Id. Instr., col. à 202. *Provincia Remensis : Ecclesia Laudunensis.*

— D. Beaunier. *État des bénéfices*, t. II, p. 598.

---

[1] Voir l'*Hist. littér. de la congr. de S.-Maur*, in-4°, 1770, p. 79 [illegible].

— Les œuvres d'Hincmar et de Frodoart, que j'ai souve présentent beaucoup de faits relatifs à l'histoire ecclés. de l

— *Ritus Ecclesiæ Laudunensis redivivi ex vetustissimis tis... Observationes ad ritus...*, etc. *Catalogus Episcopor canorum Ecclesiæ Laudunensis*; auct. ant. Bellotte cano Paris., 1662, in-fol.; ouvrage indiqué aussi sous ce titre : *L les usages de l'église de Laon.* L'auteur est mort en 1665.

— *Venerabilis Guiberti abbatis B. M. de Novigento Oper* par D. Luc d'Achéry. Lutet. Paris., 1651, in-fol. de 834 p.

Guibert, abbé de Nogent, neveu de l'Archid. de Beauvai a vécu de 1053 à 1124. La plupart de ses écrits, et surtout est intitulé *De vita sua, sive monodiarum libri tres* (p. sont des plus instructifs pour l'histoire des évêques, des ments religieux et même des événements politiques, con vu précédemment, du diocèse de Laon au XIe et au XIIe dernier ouvrage est ainsi composé : L. I. *De actis a se Historia Novigenti monasterii.* — L. III. *De destructione ecclesiæ et devastatione urbis Laudunensis.* Ce précieux ou reproduit, seulement en partie dans D. Bouquet, t. XII. Il duit entièrement dans la collection de M. Guizot, t. IX et Guibert est aussi l'auteur de deux écrits intitulés : *De Mariæ liber*, et *Gesta Dei per Francos libri* 9.

A la suite de ces ouvrages, D. Luc d'Achéry a publié plu tres documents relatifs au diocèse de Laon ; en voici l *Hermanni monachi libri* 3 *de miraculis S. Mariæ, sive c tione Laudunensis ecclesiæ. — De gestis Bartholomæi epis origine et incremento Præmonst. ordinis. — Vitæ S. Ger Simonis comitis Crispiacensis et S. Salabergæ abbatissæ Anselmi Laudun. — Summarium histor. et abbatum ser centii Laudun. — Abbat. et abbatiss. Mon. S. Joannis menclatura. — De monast. S.-Martini Laud. — Decanor Laud. catal. — Roberti de monte accessiones et app. Gembl.*

— *Chronicon anonymi canonici Laudunensis usque c* (D. Bouquet, XIII, 677, publié seulement en partie d'après l de la bibl. du R.)

— Synodes réunis à Laon, a. 948. — Id. a. 1232. (Labb t. IX, p. 632; XI, p.446.) — Id., a. 1564. (Labbe, XV, col id. a. 1683. Ordon. synodales de l'Év. Jean d'Estrées. (. *prov. eccl. de Reims*, II, p. 608.) — Id. a. 1696. Ordonn. de Louis de Clermont. (id. IV, p. 559.)

Vies des saints, etc., du diocèse de Laon.

Vita S. Remigii, auct. Hincmaro. (Boll. 13 janv.)

— *Vita S. Beati*, S. Béat. (Boll. 9 mai.) *Vita S. Geneb en 549*, auct. Hincmaro. (Boll. die 5 sept.)

— *Vita S. Chenoaldi* (S. Cagnou), mort en 632. (Boll. die 6 sept.)

— *Vita Hincmari Laudun. episc.*, mort en 881. (Labbe, *Concil.* VIII, col. 1664.) Vie écrite par le P. Cellot.

— *Paneg. de Laudibus Bereng. et Adalberonis* (ann. 1008). Ed. Hadr. Valesio, 1663, in-8.

Travaux d'érudition sur le diocèse de Laon en général.

Valois, *Notit. Gall.* V^is^. *Laudunum.* — *Verbinum.* — *Guisia.* — *Cociacum.*

— *Description des pays, comté et diocèse de Laonnois* dans le texte de l'Atlas de Blaeu (*Atlas français*, t. I, p. 165; XVIIe siècle).

— *Histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Laon et de tout le pays compris entre l'Oise et la Meuse, l'Aisne et la Sambre*, par dom Nicolas Le Long, relig. bénéd. Châlons, 1783. 1. vol. in-4. (Avec preuves.)

— *Notice historique sur l'ancien diocèse de Laon et les évêques de cette ville*, par M. Melleville. (*Bull. de la Soc. archéol. du départ. de l'Aisne*, 3e et 4e n^os^, p. 73 à 151. Laon, 1844, in-8). Mém. publié aussi séparément. L'état ecclésiastique est surtout exposé d'après un pouillé du XVIIIe siècle.

— *Antiquités religieuses des diocèses de Soissons et de Laon*, par M. J. F. M. Lequeux, chanoine de Paris. Paris, 1859, 2 vol. in-18.

— *De l'époque probable de l'introduction du christianisme dans le département de l'Aisne*, par M. l'abbé Poquet. (*Bull. Soc. acad. de Laon*, XI.)

— *Essai historique sur l'autorité des évêques de Laon sous les Mérovingiens, les Carlovingiens et au moyen âge*, par M. Matton, archiviste du département de l'Aisne. (Extr. du *Bull. de la Soc. acad. de Laon*, t. V, 1856; t. VII, 1858 : t. XI, 1861.)

— *Chartes du diocèse de Laon*, par le même. (Id., t. I, 1852, p. 69.)

— Documents relatifs aux procès entre l'évêque de Laon, le Chapitre de cette église et les religieux de S.-Martin. (Fontette, *Bibl. hist.* n°s 9639 à 9641.)

— *Enquête de 1596 sur la situation du clergé du diocèse de Laon*, comm. par M. Matton. (*Bull. Soc. ac. de Laon*, t. II, 1853.)

— *Essai hist. sur les Églises réformées du département de l'Aisne* par M. O. Douen.) *Bull. de la Soc. de l'Hist. du* protest. (r.)

— *Notice sur l'hist. du protestantisme dans le département de l'Aisne*, par M. Ed. Fleury. (*Bull. Soc. ac. de Laon*, t. XI.)

— *Notice sur les commanderies des chevaliers du Temple et de S.-Jean de Jérusalem, et sur les biens qu'elles possédaient dans le Laonnois*, par M. Vinchon. (*Bull. Soc. acad. de Laon*, t. VI.)

— *Histoire de la commune du Laonnois*, par M. Melleville, 1853, in-8.

Ouvrages sur le département de l'Aisne.

— *Les monuments du département de l'Aisne*, par M. Pingré.

— *Statistique du département de l'Aisne*, par M. J. B. L. Brayer Laon, 1824-1826. 2 vol. in-4.

— *Manuel historique du département de l'Aisne*, par M. Devisme. 1826. 1 vol. in-8.

— *Dictionnaire géographique du département de l'Aisne*, par M. Girault de Saint-Fargeau. 1830. in-8.

— *Dictionnaire des communes du département de l'Aisne*, par M. Bayet. 1837. In-12.

— *Dictionnaire historique, généalogique et géographique du département de l'Aisne*, par M. Melleville. (Laon, 1857. 2 vol. in-8. Ouvrage qui renferme un très-grand nombre de remarques topographiques et généalogiques sur ce département.)

— *Notice sur la Thiérache*, par M. Piette, dans le t. I du recueil intitulé *La Thiérache* et publié par le même, en 1849. — Id. *Bull. de la Soc. acad. de Laon*, t. I, 1852.

Mémoires relatifs à la géographie et à l'archéologie gallo-romaine du diocèse de Laon.

Dans les Statistiques et dans les Annuaires du département de l'Aisne, on trouve des renseignements sur la topographie ancienne du pays; et entre autres plusieurs notices de M. Lemaistre sur les *monuments celtiques et romains*, sur les *voies romaines* et les *camps anciens*, dans l'Annuaire du dépt de l'Aisne, 1815, 1822, etc., dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t, II, III et IV. Dans le *Compte rendu du Congrès archéol. de France*, tenu à Laon en 1852, se trouve l'examen de plusieurs questions archéologiques concernant cette ville.

— *Les chaussées romaines dans le département de l'Aisne*, par M. Piette. (*Bull. de la Soc. acad. de Laon*, t. V, VI, VII, VIII, XI, XII. Travail des plus complets.)

— *Découvertes d'antiquités romaines à Nizy-le-Comte* (*Bull. de la Soc. ac. de Laon*), par MM. Rouit et Bretagne, t. I, 1852; par M. Ed. Fleury, t. II, III et IV, etc. — Mém. de M. L. L. Renier sur l'inscription de Nizy, déjà indiquée. — Rapport de M. Beulé sur les mêmes ruines. (Id., t. VII, p. 324. Extr. du *Bull. des Soc. sav.*)

— *Recherches sur les monnaies de Laon*, et suppl., par M. Desains. Saint-Quentin, 1838. In-4.

— Id., par M. Mallet, (suppl. au t. IV des *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*). — Id., par M. Rigollot, id. t. VIII. — Id. par M. Thillois. (*Bull. Soc. ac. de Laon*, t. IX, p. 86. 1859.)

Ouvrages relatifs à la ville de Laon et à ses établissements religieux.

— *Epitome de l'histoire de Laon*, par Jean Laurens, avocat au parlement et au présidial de Laon; publié aussi sous le titre : *Abrégé de l'hist. de Laon*. Paris, 1645. In-4 et in-8, 6 f. Abrégé de la grande hist. ms. du même auteur en 2 vol.

— *Dissertation sur la ville de Laon* (*Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XXXI, p. 272.)

— *De l'ancien duché-pairie de Laon*. (*Hist. généal.* du P. Anselme, t. II.) — *Généalogie des vidames de Laon*. Id., t. VI et VIII.

— *Histoire ancienne et moderne et Description générale du département de l'Aisne, depuis environ 900 avant J. C. jusqu'à nos jours; publiée par cantons;* par E. Cuvillier de Wissignicourt. — Canton d'Anizy-le-Château (le seul canton publié). Anizy, 1846. In-8.

— *Histoire de la ville de Laon*, par J. L. F. Devismes. Laon, 1822, 2 vol. in-8.

— *Histoire de la ville de Laon et de ses institutions civiles, judiciaires, féodales, militaires, financières et religieuses, monuments, antiquités, mœurs, usages, impôts, finances, commerce, population*, etc., par M. Melleville. Laon, 1846. 2 vol. in-8, avec 25 grav. sur bois.

— *Les églises de Laon*, par le même. In-8.

— *Essai historique et archéologique sur l'église cathédrale de N.-D. de Laon*, par M. J. Marion. Paris, 1843. In-8.

— *Visite à l'ancienne cathédrale de Laon*, par M. V. H. Laon, 1844. In-8.

— *Notre-Dame de Laon*, par M. l'abbé Balthasar. (*Revue archéolog.* 1858, p. 200.)

— *Histoire de l'abbaye de S.-Vincent de Laon, par dom Robert Wyard*, moine bén.; publiée, annotée et continuée par l'abbé Cardon, aum. du lycée, et l'abbé A. Mathieu, vic. de la par. de S.-Quentin. S.-Quentin, 1858. 1 vol. in-8. L'ouvrage s'étend jusqu'en 1661; il a été longtemps attribué à un autre moine bén., Claude Vialart.

— *De Monasterio S. Martini Laudunensis.* (In append. ad Opera Guiberti Novig. abb. 1651. In-fol., p. 832.)

Écrits concernant d'autres villes et abbayes du diocèse de Laon.

— *De fundatione novem abbat. O. Præmonstratensis in diœc. Laudunensi.* Auct. Hermanno mon. (Append. aux Œuvres de Lanfranc. 1648. In-fol.)

— *Ordinis Præmonstrat. chronicon, in quo cœnobiorum istius instituti per orbem christianum origines.... recensentur.* Auct. A. Miræo. Brux. et Col. Agr. 1613. In-8.

— *Bibliotheca Præmonstratensis ordinis*, par le P. J. Lepaige. Parisiis, 1633. In-fol. en deux parties.

Recueil précieux, ainsi que le précédent, et dans lequel on trouve la biographie de plus de cent moines de Prémontré, distingués à différents titres.

— *Annales breves ord. Præmonstr.* Auct. Maur. Du Pré. Ambiani, 1645. In-8.

— *Sacri et canonici ordinis Præmonstratensis annales in duas partes divisi* (Annales de l'ordre de Prémontré), par le P. Hugo. Nancy, 1734. 2 vol. in-fol.

La vie de S. Norbert, fondateur de l'O. de Prémontré, mort en 1134, a été le sujet de nombreux écrits. Les plus importants sont insérés dans la *Bibl. Præm.* On a aussi : *Vita S. Norberti Præm. ord. fundatoris....* Auct. canon. Præm. coævo, edit. Vander-Sterre. Antv. 1616. In-4. — Id. ed., de Hartoghe. Antv., 1656. In-8. — Éd. Bolland. 6 junii; avec des *Analecta Norbertina.* La vie de S. Norbert a été aussi écrite par Corn. Polycarpe (Antv. 1630, in-8.), — par P. Waghenare (Douai, 1637, in-8), — par J. P. Camus, év. de Belley (Caen, 1640, in-8), — par J. B. Schellemberg (Aug. Vindel, 1641, in-8), — par le P. Hugo (Luxemb. 1704, in-4), — et par le P. Lepaige (*Bibl. Præm.* 1633).

— *Historia Fusciniacensis cœnobii* (abb. de Foigny), par dom de Lancy. Laon, 1670. In-4.

— *Histoire de l'abbaye de Foigny*, par M. A. Piette. (Antér. à 1840.)

— *Histoire de l'abbaye de Bucilly* (canton d'Hirson), par M. Piette.

— *Étude sur l'abbaye de Montreuil-sous-Laon*, par M. Rouit. (*Bull. Soc. ac. de Laon*, t. II. 1853.)

— *Histoire de l'image miraculeuse de N.-D. de Liesse*..., par Et.-Sic. Vilbette, grand archid. de l'égl. de Laon. Laon, 1707, 1728, 1743, 1769. 1 vol. in-8.

Avant cet ouvrage il avait paru depuis le XVIe siècle un très-grand nombre d'éditions, par différents auteurs, de cette histoire d'une Chapelle fort célèbre dans la chrétienté; voici les titres des principaux :

— *Les miracles de N.-D. de Liesse et comme elle fut trouvée et nommée*. Paris, 1555. In-8.

— *Histoire comment l'image de N.-D. de Liesse fut nommée*. Paris, 1557. In-8.

— *Historia miraculis et prodigiis variis illustrata imaginis Deiparæ virginis exhilaratricis in Picardia* (par J. A. Bosco. Duaci, 1606. In-16.)

— *Miracula*.... etc.; ab a. 1081 ad a. 1605. Duaci, 1606. In-12.

— *Histoire de la belle image de Liesse dans le diocèse de Laon*, par A. Lebrun. Lyon, 1615. In-12. — *L'image de N.-D. de Liesse*, par L. de Cerizlers. 1622. In-12.

— *Histoire miraculeuse de N.-D. de Liesse*, par G. Machault. Paris, 1617. In-12. — Reims, 1629. In-12.

— *Histoire de N.-D. de Liesse*, par Cl. Doyen et Cl. Debenne, chan. de Laon. 1617.

— *Image de N.-D. de Liesse*..., par René des Cerisiers. Reims, 1632. In-12.

— *Le vrai trésor de l'histoire sainte sur le transport miraculeux de N.-D. de Liesse*, nouvellement composé par 4 pèlerins (par de S. Pery.) 9 éditions depuis 1644 jusqu'en 1692.

— *Miracula B. V. exhilar*..., par W. C. 1706. In-8.

— *Histoire de N.-D. de Liesse*, en vers fr., par le Sr de Saint-Pery, Laon, 1840.

— *Notice sur de vieilles médailles* et autres *Monuments populaires de N.-D. de Liesse*, par M. Prioux. (*Bull. Soc. ac. de Laon*, X. 1860.)

— *Le miroir d'Origny, dans lequel on voit la vie de sainte Benotte et plusieurs choses concernant l'abbaye d'Origny*, par le P. Pierre de S.-Quentin. S.-Quentin, 1660 et 1668. In-4.

— *Dissert. sur la fondation de l'église royale de S.-Vaast d'Origny*, par Phil. Deslandes. S.-Quentin. 1722 et 1728, In-12.

— *Traité du comté de Guise.* (Dupuy, *Les Droits du Roi*, 1655. In-f°).

— *Histoire de la ville de Guise*, par M. l'abbé Pécheur. Soissons, 1853. 2 vol. in 8.

— *Essai historique sur la ville de Vervins*, par M. Am. Piette. 1841. In-8.

— *Histoire du village, château fort et forêt de Saint-Gobain*, par M. Adani-Colombeau. 1842.

— *Histoire et descr. généal. de la maison de Coucy*, par Fr. Lalouette. (Traité des nobles, 1557. In-4.)

— *Histoire de la ville et des seigneurs de Coucy, avec des notes, dissertations et pièces justificatives*, par dom T. Duplessis. 1728. In-4.

— *Histoire et souvenirs de Coucy*, par M. de Lespinois. 1834. In-fol.

— *Histoire de la ville et des sires de Coucy-le-Château*, par M. Melleville. 1 vol. in-8. Laon, 1848.

— *L'église de Vorges et son enceinte fortifiée*, par M. Hidé. (*Bull. Soc. ac. de Laon*, t. VII, 1858.)

— *Histoire de la ville de Chauny*, par M. Melleville. 1 vol. in-8.

— *Notice hist. sur Quercy*, par le même, ainsi que les notices suivantes :

— *Sur Sissonne.*

— *Sur Montaigu-en-Laonnois.*

— *Sur Neuville-en-Laonnois.*

— *Sur les châtelaine de Coucy et les seigneurs de Sinceny.*

— *Sur la maison de Montchâlons.* 1856.

— *Sur les seigneurs de Pierrepont et les comtes de Roucy.* Publié aussi sous le titre suivant :

Rech. hist. et généal. sur les comtes de Roucy. (*Bull. Soc. ac. de Laon*, t. VIII. 1859.)

— *Mém. sur Nizy-le-Comte à l'époque féodale*, par M. Bryois. (*Bull. Soc. ac. de Laon*, t. V, 1853.)

re un grand nombre de notices historiques et archéologi-
les *Bulletins de la Société archéologique de l'Aisne* (1843-
le la *Société historique et archéologique de Soissons* (1847
niv.); dans ceux de la *Société académique de Laon* (1853-
ns le recueil périodique publié en 1849 par M. Piette, sous
La Thiérache, ou *Recueil de documents concernant l'his-*
, *de cette ancienne subdivision de la Picardie* et dans la
s Annuaires et des descriptions statistiques du départe-

« d'Arras et de Tournay, qui ont érigé l'Église de Cambray en Arche-
« vesché, qui luy ont soumis les Eveschez d'Arras, de Tournay et de
« Saint-Omer, et qui ont érigé celui d'Ypres sous l'Archevesché de
« Malines.

« Monsieur l'archevesque de Reims se plaint de ces bulles parce
« qu'elles ont démembré de sa Province les trois Évesches de Cam-
« bray, d'Arras et de Tournay sans aucune cause canonique, sur des
« motifs qui ne sont pas véritables, sans le consentement du Roy pa-
« tron de l'Archevesché de Reims, sans appeler ni entendre les par-
« ties intéressées, sans information sur la commodité ou incommodité,
« et au préjudice de la parole que le pape Paul IV avait donnée au
« Roy Henry II, en la personne de son ambassadeur, de ne point procé-
« der à ce démembrement par une plénitude de puissance. Il s'en
« plaint encore parce qu'en établissant les nouveaux Évesches de Saint-
« Omer et d'Ypres en des villes du diocèse de Térouanne, elles ont
« soumis celui de Saint-Omer à l'Église de Cambray et celui d'Ypres à
« l'Archevesché de Malines, quoiqu'ils dussent l'un et l'autre estre
« déclarez suffragans de son Archevesché, puisqu'ils estoient érigez
« dans les anciennes limites de sa Province, au lieu de celui de Té-
« rouanne qui en dependoit. Ses plaintes, ne sont pas un procès qu'il
« commence de son propre mouvement, pour son intérest particulier.
« S'il les porte en justice, c'est pour s'acquitter du serment solemnel
« par lequel il a promis, le jour de son sacre et de la prise de posses-
« sion qu'il fit de son Eglise le 13 du mois d'avril 1669, de défendre
« les honneurs et les prééminences de sadite Église; c'est pour satis-
« faire à l'obligation dont les cardinaux Charles de Lorraine et Louis
« de Guise ses prédécesseurs, et deux conciles de sa Province, l'ont
« chargé par les protestations publiques qu'ils ont faites de se pour-
« voir contre la prétendue érection de l'Église de Cambray en Arche-
« vesché. Il ne fait en cela que suivre les traces que sa Province,
« canoniquement assemblée, luy a marquées, et il se trouve d'autant
« plus obligé à en exécuter les délibérations que les lettres de M. de
« la Bourdaisière, Évesque d'Angoulesme, ambassadeur des Roys
« Henry II et François II, auprès des Papes Paul IV et Pie IV justi-
« fient que la requeste qu'il propose de présenter à N. S.-P. le Pape
« a déjà esté donnée à Pie IV par le Roy François II, et que ce Pape
« engagé dans les intérests du Roy d'Espagne par sa naissance et
« par les grâces que lui et ses proches avaient reçues de Charles-
« Quint et de Philippe II, oubliant la promesse qu'il avoit faite à
« M. l'ambassadeur de mettre sa requeste en délibération dans le
« consistoire et d'y laisser la liberté des suffrages, en remit de jour à
« autre le jugement, sous prétexte de réparer avec le temps l'injure
« que la forme en laquelle ce nouvel Archevesché avoit esté érigé fai-
« soit à la Couronne de France et à l'Église de Reims.

« Pendant que la ville de Cambray estoit sous la domination du
« Roy d'Espagne, les Archevesques de Reims avoient une excuse lé-
« gitime de ne pas agir, mais présentement que cette ville et celles
« de Saint-Omer, d'Ypres, d'Arras, et de Tournay sont heureusement
« réunies à la Couronne, par les armes victorieuses du Roy, que cette
« réunion est confirmée par le traité de Nimègue et que l'Église de
« *Cambray* vient de vaquer par mort, pour la première fois, depuis

« ce fameux traité, M. l'Archev. de Reims n'a plus d'excuse s'il de-
« meure dans le silence. Il s'exposeroit au reproche d'avoir man-
« qué à son devoir, s'il ne reprenoit la procédure de la requeste, pré-
« sentée par le Cardinal de Lorraine au Pape Pie IV et les résolu-
« tions des derniers conciles de sa Province. Le temps d'un pon-
« tificat désintéressé, sous lequel la chair et le sang n'ont point de
« part au gouvernement de l'Église est propre pour demander la
« suppression d'un nouvel Archevesché érigé sans nécessité, ni utilité
« pour la religion, contre les lois de l'Église et du Royaume, dans la
« seule vue de favoriser la grandeur de la maison d'Autriche. La
« permission qu'il a déjà plû au Roy d'accorder à M. l'Archev. de
« Reims de faire signifier à feu Mre J. Th. de Bryas, pourvu de l'église
« de Cambray, sa protestation contre cette érection, lui fait espérer
« que Sa Majesté honorera de sa protection un dessein qui tend à
« effacer dans la ville de Cambray les marques qui restent d'une do-
« mination étrangère et à rétablir une des premières Églises de son
« Royaume dans une jurisdiction et dans une autorité dont elle a esté
« privée par des actes qui offensent les règles sacrées des quatre
« premiers Conciles généraux, les maximes fondamentales de son
« Estat et les Libertéz de l'Église gallicane. »

L'auteur du Mémoire expose ensuite tous les titres de l'archevêché de Reims à la conservation de ses limites primitives. Il invoque la renommée de saint Remi et de ses illustres successeurs; il rappelle que les diocèses d'Arras et de Cambrai, convertis par le zèle des premiers archevêques de Reims, doivent être considérés comme de véritables colonies inaliénables de la métropole; il énumère les nombreuses prérogatives dont jouissaient les archevêques de Reims sur les églises détachées; il ne craint pas d'accuser Maximilien de Bergues, évêque de Cambrai en 1564, d'avoir facilité à Charles-Quint la prise de cette ville et de n'avoir favorisé la création d'un nouvel archevêché que pour mieux détruire dans ces pays l'ancienne influence française, et assurer la domination espagnole au préjudice du gouvernement français. Il ne craint pas même d'attaquer avec une violence, qu'explique le caractère hautain, bien connu, de l'archevêque Le Tellier, la conduite du sacré collége et des deux papes Paul IV et Pie IV à l'égard de la France, ainsi que leur partialité pour la cour d'Espagne. Il se plaint que ni le cardinal de Guise, archevêque de Reims, ni l'ambassadeur du Roi Très-Chrétien n'aient été appelés dans l'instruction et que le roi ait été condamné sans avoir été entendu. A l'appui de ses griefs, Le Tellier fait valoir les traditions de l'Église et de nombreux témoignages qui démontrent avec quelles précautions et quel respect de la légalité l'Église, pendant les siècles antérieurs, avait agi dans les modifications apportées aux circonscriptions diocésaines, soit par la création des nouveaux évêchés en Germanie, soit même dans les grands changements apportés pendant le XIVe siècle aux divisions épiscopales de la France méridionale.

« Enfin, dit-il, la longue possession de l'Église de Cambray est fon-
« dée sur un titre qui ne peut produire aucune prescription, parce
« qu'il offense la discipline publique.... Elle ne passera que pour une
« usurpation, et la providence de Dieu ayant permis que la ville et le
« diocèse de Cambray fussent réunis à la couronne par les armes du

« Roy et depuis par le traité de Nimègue, N. T.-S.-P. le Pape réunira « pareillement ce diocèse et ceux d'Arras, de Tournay, de Saint-« Omer et d'Ypres à la Province de Reims dont ils ont fait partie pen-« dant onze siècles. »

Quelque habile, quelque spécieux que fût ce plaidoyer tardif, il n'eut aucun résultat. Les appuis naturels de l'archevêque de Reims, le ministre Louvois, son frère aîné, était mort depuis longtemps; leur père, le garde des sceaux Le Tellier, n'existait plus depuis 1685, et le nouvel archevêque de Cambrai, nommé par le roi en 1695, était Fénelon dont le nom n'est pas prononcé une seule fois dans le plaidoyer de l'archevêque de Reims.

Ces deux mémoires ne restèrent pas sans réponse.

A la *Protestation* de 1678, l'archevêque de Cambrai, Théod. de Bryas opposa aussitôt une défense habilement rédigée d'après l'avis du conseiller Joly de Fleury. Au mémoire de 1695, Fénelon lui-même répondit, peu après sa nomination (février 1695), mais avant sa consécration, qui n'eut lieu que le 10 juillet suivant, car il ne prend que le titre d'abbé. On reconnaît dans cet écrit l'esprit de modération, de conciliation et aussi de sage fermeté qui inspira toujours ce grand prélat.

Ces deux mémoires sont conservés parmi les manuscrits de la bibliothèque de la ville de Cambrai (n° 1042), avec d'autres documents relatifs à ce même objet. Ils ont été signalés pour la première fois par M. Le Glay, et publiés, en 1827, par M. l'abbé Gosselin dans son excellente édition des Œuvres de Fénelon (*Correspondance*, tome V, p. 2 à 70).

Le Mémoire de Fénelon (1695) était rédigé avec habileté et dut exercer, en effet, une grande influence sur les Conseils du roi.

Fénelon examine six questions :

1° Histoire de l'archevêché de Cambrai ;

2° Principe général sur lequel est fondée sa création ;

3° Exemples de divers évêchés qui montrent que l'usage est conforme au droit ;

4° Application du principe général au fait particulier des évêchés et des églises des Pays-Bas ;

5° Discipline de l'Église sur les dédommagements ;

6° Prescription que l'Église de Cambrai prétend avoir acquise contre celle de Reims.

Charles-Quint, avant son abdication, en 1555, avait formé le projet de faire ériger de nouveaux évêchés dans les Pays-Bas. Il avait envoyé le cardinal de Granvelle pour examiner sur les lieux les difficultés et les moyens de vaincre.

Motifs : Multiplication des populations depuis deux cents ans. — Pays défrichés. — Commerce maritime. — Manufactures.

Il n'y avait dans les dix-sept provinces des Pays-Bas, si vastes et si peuplées, que les quatre évêchés de Cambrai, Utrecht, Arras et Tournai.

Ressort des deux archevêchés de Reims et de Cologne.

Hérésie. — Refuge des hérétiques français. — Hérésie de Cologne.

ssité de multiplier les cures, les évêchés, les métropoles.
e de Cambrai, sous des Églises métropolitaines de rite étran-
urtout sous celle de Reims, parce que les deux nations fran-
; espagnole étaient presque sans cesse en guerre. Philippe II
Sonnius à Rome pour achever le plan de son père ; il sollicita
faire pendant un an auprès du pape Paul IV.
pe réunit une congrégation de sept cardinaux pour examiner
uestion difficile. — M. de la Bourdaisière, évêque d'Angou-
qui fut ensuite cardinal, était alors ambassadeur de France
du pape. Pendant cette courte ambassade, il ne cessa d'écrire
et au cardinal de Lorraine pour rendre compte de l'affaire. —
ut pour s'opposer à sa réussite.
pe se détermina, d'après l'avis de la commission composée de
cardinaux, à créer les évêchés sans observer la formalité d'ap-
outes les parties, afin d'éviter les lenteurs dans un mal aussi
it.
ne bulle du 12 mai 1559 pour l'érection de quatorze évêchés et
métropoles, on ôta à Cambrai, Malines, Bruxelles et Anvers.
le surplus sur Cologne, Liége, Mayence, Osnabruck et Pader-
on ôta à Tournai Bruges et Gand. — La même bulle soumit à la
e métropole de Cambrai les évêchés d'Arras, de Tournai, de
mer et de Namur. Ces décrets furent confirmés par une autre
ue Pie IV, successeur de Paul IV, rendit le 6 janvier 1560.

ponse de Fénelon, dont je viens d'exposer les principales con-
ions, paraît avoir été le dernier terme de ce long différend. La
ice des archevêques de Reims fut définitivement apaisée par
ion qui eut lieu, en 1696, des revenus de l'abbaye de S.-Thierry,
ims, à la mense archiépiscopale, et une renonciation authen-
our lui et ses successeurs à toutes prétentions sur l'archevê-
Cambrai, fut signée par l'archevêque de Reims, le 14 no-
1696.

VIe *ter* PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE.

3e BELGIQUE. — BELGICA TERTIA.

PROVINCE OU ARCHEVÊCHÉ DE CAMBRAI.

(PROVINCIA VEL ARCHIEPISCOPATUS CAMERACENSIS.)

Érigé en 1559.

Les titres originaux de la création de cet archevêché et particulièrement les bulles de 1559, de 1560, de 1564, de 1565, ont été publiés plusieurs fois. On peut consulter : Labbe, *Concil.*, t. XV, p. 117-136. — 917-940. — Miræus, *Opera diplomatica*, éd. de Foppens, t. I. — *N. Gall. Chr.*, t. III, Instr., col. 9. — Le Glay, *Cameracum christianum*, p. 60.

1. CAMBRAI (métropole). 4 Archid.—..... 14 D. rur.
2. TOURNAI..... 1, puis 2 Archid.—..... 6, puis 12 D. (en 1578.) (en 1588.)
3. ARRAS.....2 Archid.—.....12, puis 24 D.
* 4. ST-OMER..... 1, puis 2 Archid.— 8, puis 12 et 14 D.
* 5. NAMUR..... 1, puis 2 Archid.—..... 12 D.

Le territoire de l'archevêché de Cambrai fut constitué aux dépens de l'archevêché de Reims pour la plus grande partie, et de l'archevêché de Cologne pour une petite portion. Il enleva au premier d'abord son propre territoire, ou l'ancien évêché de Cambrai, puis une très-grande partie de l'évêché de Tournai, le diocèse d'Arras tout entier et le tiers de l'évêché de Térouanne nouvellement démembré. La Province ecclésiastique de Cologne ne fournit à l'archevêché de Cambrai qu'une petite part du vaste diocèse de Liége, celle qui forma le nouveau diocèse de Namur cinquième suffragant de Cambrai[1].

La création de la nouvelle Province ecclésiastique de Cambrai, tout en élevant beaucoup dans la hiérarchie ecclésiastique cet ancien évê-

1. On trouvera dans les notes du diocèse de Cambrai, considéré comme évêché, l'indication des principales cartes de ce territoire, même après sa conversion en archevêché. Ce sont surtout celles de Blaeu (1637), de Sanson (1655-1656-1731), de Villaret (en 4 feuilles), réduite en une feuille, par M. Robaut (1840), celle de Nolin dans la *N. Gallia Christiana*, t. III. *Belgica tertia — Prov. Eccles. Cameracensis.*

ché, puisqu'elle lui donnait les droits et l'autorité de métropole, diminua néanmoins notablement son territoire propre; cette considération ne fut pas oubliée dans les réponses aux anciennes réclamations de l'archevêque de Reims[1]. En effet, de sept grands Archidiaconés que nous avons vus répondre à peu près à autant de grandes régions politiques ou historiques dès les temps les plus anciens, dont se composait le diocèse de Cambrai et qui en formaient un des plus vastes de la Gaule chrétienne, il en perdit deux des plus importants, les Archidiaconés de Bruxelles et d'Anvers qui furent attribués aux nouveaux diocèses de Malines et d'Anvers. Il perdit avec eux un cinquième environ des paroisses de l'évêché, ainsi que plusieurs notables abbayes. Ces pays étaient, il est vrai, depuis longtemps étrangers à la France, et d'une administration difficile pour l'Église. Les préjudices pécuniaires que cette diminution apporta aux revenus épiscopaux furent compensés non-seulement par le titre de métropolitain, mais aussi par des droits nouveaux sur des abbayes dont les revenus avaient eu jusqu'alors une autre destination. Le nouvel archevêché eut encore, après la séparation, 500 paroisses, 100 succursales, 37 abbayes, 14 églises collégiales, 4 Archidiaconés et 14 Doyennés ruraux. On trouvera dans le chapitre précédent consacré à l'évêché de Cambrai, le tableau de sa nouvelle organisation après 1559, qui n'apporta pas d'autre modification importante que la distraction du territoire des deux Archidiaconés de Bruxelles et d'Anvers.

Le diocèse de Tournai éprouva une diminution et un préjudice beaucoup plus considérables par la création des évêchés de Gand et de Bruges qui furent formés de deux portions importantes de son territoire représentées par les Archidiaconés des mêmes noms (*Archid. Flandriæ in districtu Gandensi*, — *Archid. Flandriæ in districtu Brugensi*).

Il ne restait plus alors au diocèse de Tournai qu'un seul de ses trois grands Archidiaconés qui était désigné dans les pouillés et les titres sous le nom d'*Archid. major* ou *A. Tornacensis*, et cinq seulement de ses douze grands Doyennés ruraux, savoir les D. de Tournai, — Seclin, — Lille, — Courtrai, — et Helchin.

Une première modification consista à partager en deux le seul Archidiaconé restant. L'un conserva le nom d'*Archid major* ou *primarius* ou *Walloniæ*; le second fut appelé *Archid. Flandriæ*. Il n'y eut pas d'abord de changements notables dans les Doyennés ruraux; deux nouveaux seulement résultèrent de la subdivision des anciens. Mais en 1588 l'évêque Jean IX de Vendeuille fit subir une réorganisation plus importante, et il en divisa l'ensemble en douze Doyennés ruraux. J'ai indiqué précédemment comment s'opéra ce changement et comment les divisions primitives se trouvèrent ainsi à peu près complétement troublées.

---

1. J'ai indiqué dans les notes de ce même diocèse les principaux écrits auxquels les réclamations des archevêques de Reims donnèrent lieu de la part des archevêques de Cambrai et surtout les deux *réponses de M. de* Bryas et de Fénelon.

Ces douze Doyennés furent :

1. *Dec. Tornacensis.*
2. *Dec. S. Amandi in Pevela,*
3. *Dec. Helchincensis.*
4. *Dec. Tourgemiensis.*
5. *Dec. Robeacensis.*
6. *Dec. Insulensis.*
7. *Dec. De Quercelo.*
8. *Dec. Waurincensis.*
9. *Dec. Cortracensis.*
10. *Dec. Menenensis.*
11. *Seclinensis.*
12. *Dec. Carninensis.*

Le diocèse de Tournai perdit ainsi la moitié de ses paroisses, de ses Chapitres et de ses abbayes.

L'évêché d'Arras fut celui de l'ancienne Province ecclésiastique de Reims qui fut le moins modifié par ces transformations : il ne perdit presque rien de son territoire, et les divisions nouvelles qui portèrent ses Doyennés ruraux à 24, au lieu de 12 ou 14, sont bien postérieures au XVIe siècle et ne remontent pas plus haut que le XVIIIe[1].

C'est par la création des deux nouveaux diocèses de Saint-Omer et de Namur, détachés l'un de l'ancien diocèse de Térouanne, l'autre du diocèse de Liége, qu'on opéra la plus importante modification de géographie ecclésiastique. C'est donc sur eux que nous devons plus particulièrement porter nos recherches.

---

1. Voir dans la *N. Gall. Chr.*, t. III et dans Miræus, *Op. dipl.* les bulles d'organisation du diocèse ainsi réduit. Les cartes de l'évêché de Tournai par N. Sanson (éd. de 1657 et de 1739) et celle de Cappelier en 1709, ne présentent que la première modification.

+ IV. DIOCÈSE DE SAINT-OMER,

ECCLESIA AUDOMARENSIS,

Démembré du diocèse de Térouanne (*Tarvanensis* vel *Morinensis*), qui fut détruit en 1553, en même temps que cette ville.

(XVIe siècle. 1559-1560).

1 PUIS 2 ARCHIDIACONÉS ; 1 ARCHIPRÊTRÉ ; 8, PUIS 12, ET 13 DOYENNÉS RURAUX.

I. ARCHIDIACONATUS AUDOMARENSIS vel ARTESIÆ, vel ATREBATENSIS. Archidiaconé de Saint-Omer, ou d'Artois. (Doy. nos 1 à 5).		Portion du *Pagus Morinensis* vel *Tarvanensis*, partie occid. du comté d'Artois (*Artesia, comitatus Atrebatensis*).	Artois.	
II. ARCHIDIACONATUS FLANDRIÆ. Archidiaconé de Flandres. (Doy. nos 6 à 14.			Flandre.	
ARCHIPRESBYTERATUS CIVITATENSIS, vel S. ALDEGONDIS. Archiprêtré de la ville. (*Audomaropolis*, antiq. *Sithiu*).	7 par.			Ch.-l. d'arr. du dép. du Pas-de-Calais.
1. DECANATUS AUDOMARENSIS. Doyenné de St-Omer, confondu en partie avec l'Archiprêtré, peu après 1560.				
2. — HELFALTIENSIS. Helfaut (Helfaud, Hellefaut).	S. 12 par.			Helfaut-Bilques, Cant. et arr. de St-Omer (P.-de-Cal.).
3. — ARIENSIS. Aire.	S. S. E. 11 par.			Ch.-l. de cant. de l'arr. de St-Omer.
4. — LILLERIENSIS (vel LILIRIENSIS, de LILLERIIS). Lillers.	S. S. E. plus éloigné vers S. 8 par.			Ch.-l. de cant. de l'arr. de Bethune (Pas-de-Calais.)
5. — ARKENSIS (vel de ARKAS, ARCHARUM). Arques (Arques, Arkes).	S. S. E. 12 par.		Comté d'Arques (*comit. Arkensis*).	Cant. et arr. de Saint-Omer, près cette ville.

6. DEC. MARCIANENSIS. (Mercq, Marcques, Marck).		Portion du *Pagus Mempiscus*, partie nord-occidentale du comté de Flandre (*comitatus Flandriæ*).	Comté de Guisnes (*comit. Ghisnensis*).	Mer ven ; quem de St-de-Ca Ch.- l'arro brouc
7. — MINORIS-VILLÆ (vel de MERVILLA). Merville (Meleville, Mergheim).	E.S.E. 11 par.			
8. — BROBURGENSIS (vel BURBURGANUS). Bourbourg (Borborch, Burbroch).	N. 23 par.		Comté de Bourbourg (*comitat. Broburgensis*).	Ch. l'arr. que (velin ce Do
9. — CASLETENSIS (vel CASSELENSIS). Cassel, partie occid. de l'ancien Doy. de ce nom (*Castellum Menap.*) dont l'autre partie entra dans le dioc. d'Ypres.	E. 10 par.			Ch. l'arro brouc
10. — MORBACENSIS. Morbecque (Morbeck).	E.S.E.			Cant. zebro près (
11. — DE LONGANESSA. Longuenesse, démembré du Doy. de Helfaut.	S.	Flandre, Artois (*comitatus Flandriæ*); extrem. nord-occidentale.		Car près (
12. — ALDRUICENSIS (vel de AUDREWICK). Audruick, détaché du Doy. de Mercq.	N.N.O.			Ch. l'arr.
13 — WASTINENSIS (vel GUATINENSIS; de WATONIIS, de WATANS). Watten.	N.			Car bourg kerqu
14. — DE BOLLICELLIS. Bollezeelle, (Bollezelé, Bolliselle, Broulezelles).	N.			Car houdi seme kerqu

Ces deux derniers Doyennés furent formés aux dépens Bourbourg.

La partie du Doyenné de Hesdin (*Dec. Hesdinensis*) de l cèse de Térouanne qui fut attribuée en 1560, au diocès Omer, fut distribuée entre les Doy. d'Aire et d'Helfaut.

Ce tableau est dressé suivant l'ordre de la bulle de *Oper*, *dipl.* t. III p. 1298 et *N. Gall. chr.* t. III, Instr Les cinq derniers Doyennés furent ajoutés postérieureme

Pour le nombre des paroisses des 9 Doyennés primiti *notes du diocèse* de Térouanne.

Le diocèse de Saint-Omer fut le moins vaste des trois nouveaux évêchés formés en 1559 sur le territoire de Térouanne, quoiqu'il comprît l'emplacement de cette capitale détruite et la plus illustre abbaye de l'ancien évêché, celle de Saint-Bertin. Il en occupait la partie centrale et s'étendait en une sorte de bande étroite, allongée du S. E. au N. O., étant limité à l'O. et au S. O. par le diocèse de Boulogne, et à l'E. et au N. E. par le diocèse d'Ypres.

Suivant l'acte de partition et les bulles d'erection et d'organisation (*N. Gall. Chr.*, t, III, Instruct., col. 99-102), le diocèse de Saint-Omer comprit une portion du territoire des *Morini* qui dépendait de l'Artois, et une partie de la Flandre, empruntant ainsi aux deux Archidiaconés. Il reçut les huit Doyennés suivants; *Helfaut* et *Tatinghem*;— *Aire*; — *Lillers*, qui, avec Saint-Omer, dépendait de l'Archidiaconé d'Artois;— *Arques*; — *Merck*; — *Merville*;— *Bourbourg*:— *Cassel*, qui étaient compris dans l'Archidiaconé de Flandres. Quelques changements eurent lieu dans ces anciennes divisions. L'Archiprêtré et le Doyenné de Saint-Omer, nommé aussi Archiprêtré de Sainte-Aldegonde, furent institués par la bulle de 1559; plusieurs paroisses du Doyenné d'Aire furent attribuées aux diocèses de Boulogne ou de Saint-Omer, d'autres furent assignées au *Decanatus* de Saint-Omer. Il en fut de même de quelques paroisses des Doyennés de Lillers et de Merck.

Les changements les plus notables furent les suivants:

1° Le partage de l'Archidiaconé, créé d'abord seul par les bulles de 1559 et 1560, en deux territoires, qui prirent les noms d'Archidiaconé d'Artois et d'Archidiaconé de Flandre. Ils ne représentaient, par conséquent, que pour une faible partie, les deux Archidiaconés du même nom dans l'ancien diocèse de Térouanne. La bulle énonce positivement que l'archidiacre de Saint-Omer, après la mort de l'archidiacre d'Artois alors en fonctions, jouira des mêmes droits et de la même juridiction qui avaient été jusqu'alors attribués à celui-ci : *talem juridictionem, qualem ibidem ab antiquis archidiaconis haberi et exerceri consuevit.*

2° La subdivision de plusieurs des anciens Doyennés, de telle sorte que le nombre en fut porté à treize, indépendamment de l'Archiprêtré ou du Doyenné de Saint-Omer. Ces cinq nouveaux Doyennés, ajoutés postérieurement à la bulle, furent ceux de *Morbécques*, — *de Longuenesse*, — d'*Audruick*,— de *Watten* et de *Bollezeelles*. Le Doyenné de Longuenesse fut détaché de celui d'Helfaut, et plusieurs paroisses du Doyenné d'Hesdin furent ajoutées à celui d'Aire ou à celui d'Helfaut, et quelques paroisses de l'ancien Doyenné d'Aire attribuées à celui de Saint-Omer ou à celui d'Helfaut. Le Doyenné d'Audruick remplaça celui de Merck. — Les Doyennés de Watten et de Bollezeelles furent démembrés de celui de Bourbourg. On peut voir ces relations dans le tableau de partage que j'ai ajouté aux notes du diocèse de Térouanne.

Le diocèse de Saint-Omer fut donc ainsi constitué : 2 Archidiaconés; — 1 Archiprêtré ou Doyenné urbain;— 8, puis 12, puis 13 Doyennés ruraux; — 104 paroisses et 8 annexes; — 4 collégiales et 14 abbayes, dont les noms sont indiqués dans les listes de l'évêché de Térouanne.

Ce fut la plus ancienne collégiale du nouveau diocèse, l'église

Notre-Dame de Saint-Omer qui en devint la cathédrale, en temps que cette ville fut le siége de l'évêché.

Les longues et violentes discussions qui s'élevèrent entre ce cienne collégiale devenue cathédrale et la puissante abbaye de Bertin (*Sithiu*) relativement à la question d'antériorité d'origi suprématie ou d'indépendance de l'abbaye sur la collégiale conséquent à l'égard de l'évêque lui-même, ont duré jusqu'en Elles ont donné lieu à de nombreux et savants mémoires acc gnés de preuves diversement interprétées et mutilées, dont le r a été de laisser, comme il arrive d'ordinaire, chaque partie plu vaincue de la légitimité de ses droits.

Les auteurs de la *N. Gall. Christ.*, l'auteur du *Clergé de Fran* tens, et la plupart des historiens ecclésiastiques reconnai l'antériorité du Chapitre devenu cathédrale épiscopale et nia prétendue indépendance et exemption de l'abbaye de Saint-] Toutefois, il n'était pas difficile, par une interprétation différer actes de fondation des deux établissements religieux et de leu mières dépendances, de démontrer la plus grande antiquité d baye. J'ai indiqué les principaux mémoires que ces débats c naître; un membre très-distingué de la Société des Antiqua Morinie, qu'elle a perdu depuis peu d'années, avait examiné d veau à fond la question et montré par quelles subtilités historiq pouvait prouver soit la contemporanéité soit l'antériorité relati fondations faites par Saint-Omer et par Saint-Bertin, puisqu la question se réduisait à cela[1].

Outre les sources historiques et géographiques concernant (néral le territoire du diocèse de Térouanne et qui ont été préc ment indiquées, on peut consulter plus particulièrement, pour tion qui forma le diocèse de Saint-Omer : les cartes de Sanson, 1703 (éd. de Marlette); celles de M. Lipsin, publiées depuis pe nées à Douai, deux cartes manuscrites conservées dans les ar de la ville de Saint-Omer et qui ont été signalées par M. Vallet d ville dans son *Essai sur les archives eccl.* de cette ville, p. LIII. de ces cartes est datée de 1641 et est dédiée à l'évêque Chri de France, par les PP. Jésuites; les noms sont en français. chapitre de la *N. Gallia christiana* consacré à l'église de Omer (t. III, col. 472 et Instr., col. 99-104; Dutens, *Le Cle France*, t. IV, p. 199).

— Il existe plusieurs pouillés ou listes Décanales du nouveau di Dans la bulle de dotation du pape Pie IV, datée de 1560, l roisses attribuées à chaque Doyenné sont indiquées. (*N. Gall* t. III, Instr. col. 99; Miræus, *Opera dipl.*, t. II, p. 1258.)

La collection de D. Grenier contient plusieurs copies de p plus ou moins incomplets du diocèse de Saint-Omer.

---

1. Mem. de la Soc. des Antiq. de la Morinie, t. IX, p. 8.

Voy. les mém. intitulés : *L'Origine de Saint-Bertin*, in-8, *vérité de l'Église de Saint-Omer*. 1764, etc.

Tome LXXVIII (paq. XII, n° 5, f. 150).
Id. f. 151. — Id. f. 152.

Ces pouillés sont peu importants. Il en existe un à Saint-Omer qui l'est davantage. On conserve aussi dans la bibliothèque de cette ville un tableau descriptif des paroisses de l'Archiprêtré de Saint-Omer sous ce titre : *Commentarius parochorum Archipresbyt. Audomar.* in-f. XVIIe siècle, mss., n. 828.

On possède les statuts de plusieurs synodes : celui de 1583 présidé par l'évêque Jean VI (*Actes de la Province ecclesiastique de Reims*, t. III, p. 479 ; — *Conc. Germ.*, t. VII, p. 918), et celui de 1640 présidé par l'évêque Christophe de France présentent des mentions essentielles sur les *Archipresbyteri aut Christianitatis Decani* (synode de 1583, tit. VII — tit. XVIII — tit. XXVI). Les Doyens sont obligés de dresser des registres très-détaillés des bénéfices de leurs districts Décanaux.

Dans l'*Almanach hist. et géogr. d'Artois* pour l'a. 1773 on trouve le tableau des douze Doyennés ruraux de Saint-Omer, ce qui fut la dernière et la plus complète division topographique de ce diocèse.

— Dans les notes du diocèse de Térouanne j'ai présenté l'indication des principaux ouvrages historiques concernant la portion de ce territoire dont le nouveau diocèse de Saint-Omer faisait partie.

V. DIOCÈSE DE NAMUR.

CIVITAS NAMURCENSIS.

Détaché du diocèse de Liége (Archid. de Hasbaye et de Campine.)

(XVIe siècle, 1560.)

1, PUIS 2 ARCHIDIACONÉS; 1 ARCHIPRÊTRÉ; 13 DOYENNÉS RURAUX.

I. ARCHIDIACONATUS NAMURCENSIS. Archidiaconé du diocèse, partagé en deux durant le XVIIe siècle (1641): L'Archidiaconé du Namurois, ou du comté de Namur, et l'Archidiaconé du Brabant-Wallon, ou du duché de Lorraine.		Pays ou comté de Lomme (*pagus et comitatus Lomacensis*, vel *Lomnensis*). — Namurois, partie nord du comté de Namur (*pagus et comitatus Namurcensis*). Partie des *pagi Hasbania* et *Campinia*: qui formaient, avant 1559, les deux Archidiaconés de ce nom dans l'évêché de Liége.	Belgique. Province de Namur.	
II. ARCHIDIACONATUS NAMURCENSII, vel DE COMITATU NAMURCENSI. Archidiaconé du Namurois, ou du comté de Namur.	Partie septent. du dioc. au N. de la Sambre.			Ch.-l. de la province du même nom.
ARCHIPRESBYTERATUS CIVITATENSIS, vel DE NAMURCO, antiq. DE NAMUCO. Archiprêtré de la ville et de la banlieue.	Au centre du dioc. 20 par.			
1. DECANATUS RURALIS ANDENNENSIS, vel DE ANDANAA, DE ANDAINA. Doyenné rural d'Andenne.	E. 20 par.			Ch.-l. de cant., arr. de Namur, entre cette ville et Hui.
2. — WALCURII, vel WALINCURTENSIS. Walcourt. Ce Doy. paraît remplacé par celui de Biesme dans la carte de Sanson.	S.S.O. 16 par.		*Pagus Ardennensis*, et pays d'Entre-Sambre-et-Meuse.	Ch.-l. de cant. de l'arr. de Philippeville.
3. — DE ASSESSA. Assesse.	E.S.E. 26 par.		Pays d'Outre-Meuse.	Canton et arr. de Namur.
4. — DE PONDROME. Pondrome (Pondresme, Pandresme).	S. 13 par.			Cant., et près de Beauraing, Cant., Dinant.

VINIENSIS. ie (Bouvines).	S. 16 par.	Pays d'Entre-Sambre-et-Meuse. *Pagus Darnuensis.*		Canton, arr. et près de Dinant.
ERUCENSIS, vel DRUCO. (Fleuru, Fle-	O. 31 par.	*Idem.*	*Idem.*	Prov. belge de Hainaut, arr. de Charleroi, cant. de Gosselies.
NRENSIS. (Havrec de la le Sanson).	N.N.E. 31 par.			Prov. belge de Namur, cant. de Dhuy, arr. de Namur.
HIDIACONATUS NTIÆ WALLO- GALLICANÆ. iaconé du Bra- Wallon.	Partie mérid. du diocèse.	Pays et comté de Lomme (*pagus et comitatus Lomacensis*), partie sud du comté de Namur (*pagus et comitatus Namurcensis*). — Brabant Wallon. (*Wallonis-Brabantia*). Les Doy. 8 à 11 et 13 dépendaient du Brabant-Wallon. — Les Doy. 6 et 12 s'étendaient en partie sur le Namurois, en partie sur le Brabant.	Belgique. Province du Brabant méridional.	
NATUS RURALIS NAPO. ié de Genappe.	N.N.O. 22 par.			Arr., et près de Nivelles.
DE GILDONACO, JUDONIA. ie.	N. 30 par.			Arr. de Nivelles.
E HANNUTO. (Hannaut).	N.N.E. 27 par.			Prov. belge de Liége, canton d'Avennes, arr. de Huy.
E NIVELLA E NIELLA).	O.N.O. 20 par.			Prov. belge du Brabant mér. Ch.-l. d'arr.
EMBLACENSIS. DUX (Gem- , Gemmelaus).	N. 31 par.	*Comit. Gemblacensis. Pagus Darnuensis?*		Prov. belge de Namur; ch.-l. de canton de l'arr. de Namur.
NABRENSIS (al. AVERA). (sur la Dyle).	N.N.O. 20 par.			Prov. belge du Brabant mér., arr. de Nivelles.

cèse de Namur, créé en 1560, comprit tout l'ancien comté de et le Brabant wallon ou français; on y comptait 8 villes, 133 pris dans le comté de Namur, et 164 dans le Brabant-Wallon. de Pie IV[1] énumère tous les lieux, villes, bourgs qui devaient

. *Opera dipl.*, t. II, p. 1085-1091; t. III, p. 470.

composer le nouveau diocèse et qui furent distraits de l'antique évêché de Liége, Archidiaconés de la Hesbaye et de la Campine ; c'est pour subvenir à l'entretien du nouvel évêque, que l'abbaye de Floreffe fut annexée, après la mort du titulaire, ainsi que plusieurs prieurés, à la mense épiscopale. L'église collégiale de Saint-Aubain, quoique moins ancienne que celle de Notre-Dame, fut érigée en cathédrale, et le Chapitre de Saint-Pierre du Château lui fut uni. Mais l'annexion de l'abbaye de Floreffe ne fut point réalisée ; et en 1566 l'abbaye de Brogne, alors vacante, lui fut substituée par une bulle de Pie V.

L'administration ecclésiastique du diocèse de Namur se composa d'un Archidiacre, d'un Archiprêtre, de 7 ou 8, puis de 13 Doyens ruraux. Il comprenait 322 ou 326 paroisses, suivant les plus nombreux témoignages, et 347 selon Gramaye. L'Archidiaconé fut plus tard divisé en deux, pour chacune des deux provinces, l'Archid. de Namurois et l'Archid. du Wallon-Brabant. Ce partage eut lieu en 1641, en vertu d'une bulle du pape Urbain VIII, sur la demande de l'évêque Englebert Desbois et à l'imitation des diocèses de Tournai, Arras et Saint-Omer. (Mir. *Opera dipl.*, t. IV, p. 158.)

En 1641, on comptait dans le diocèse 9 collégiales, — 4 Chapitres de chanoines réguliers, — 12 monastères de l'ordre de Saint-Benoît, — 14 de l'ordre de Cîteaux, — 5 de l'ordre de Prémontré, — et 16 autres couvents de divers ordres.

Les Doyennés ruraux furent d'abord moins nombreux, et l'on voit par un témoignage presque contemporain de la fondation du diocèse qu'on n'y en comptait d'abord que 7 ou peut-être 8. Ce document est de l'année 1562, on y lit :

« Au dict pays ou diocèse de Namur sont 7 Conciles ou Congrégations de curés, et 7 Doyens que l'on appelle Ruraux ou de Chrestienneté[1]. »

En 1639, le nombre des Doyennés était de 12, ainsi que le démontrent les décrets d'un synode tenu à Namur, cette même année, sous la présidence de l'évêque E. Desbois[2] :

Dies congregationis cujusque Concilii Decanorum ; — Florici : — Nivellis ; — Vaveriæ : — Gemblaci ; — Hanreschæ : — Geldoniæ ; — Hannuti ; — Andanæ ; — Bevemæ ; — Pondremiæ ; — Asseriæ ; — Namurci.

C'est donc entre 1562 et 1639 que le nombre des Doyennés ruraux fut porté à 12, et un peu plus tard à 13.

Devant exposer dans les notes du diocèse de Liége les relations des Archidiaconés de ce diocèse avec les *pagi*, ou divisions des territoires politiques, relations qui sont des plus remarquables, je me bornerai à indiquer ici les noms anciens de ces territoires qui servirent à constituer le diocèse de Namur.

Le comté et diocèse de Namur, dont l'étendue était de 13 à 14

---

1. *Chroniques de Namur, Hainaut et Liége*, t. I, p. XLII (publié par M. de Reiffenberg, pour la Commission histor. de Belgique 1844).

2. *Decreta synodi diœcesanæ Namurcensis* ; ann. 1639. Namurci, *1639, in-4, p. 108.* — Id. *Conc.* Germ., IX, p. 600.

le longueur sur 11 ou 12 de largeur, était borné au nord par
ınt, à l'ouest par le Hainaut, à l'est par le Hesbaye et le Condros,
par la plus grande partie de l'évêché de Liége.
lus anciens habitants étaient les *Aduatici* et les *Tungri*.
le diocèse de Liége tout entier, ce territoire dépendit d'a-
: la seconde Germanique, avant d'être enclavé dans la
ıe Belgique.
ef-lieu du comté, qui en forma la plus grande partie, était connu
le VIIe siècle sous le nom de *Namucum Castrum* (*Sigeberti*
c. Chron., a. 689). C'était déjà dès cette époque, une forteresse
nte qui avait succédé à un établissement belgo-romain. Des
lu VIIe au XIe siècle en font mention sous les noms suivants :
um Namucum; — *Castrum Namugo* (*Cont. Fredeg.* in D. Bou-
, p. 451). — *Namucum Civitas*; — *Namucum Castrum*; —
cum Castrum (Flodoard, a. 960, in Pertz, V, p. 405). — *Villa*
um, a. 961 et 987 (*Gesta abb. Gembl.*, in Pertz, t. X, p. 529). —
um Vicus (dipl. Othonis III, a. 985, in Mir. *Op. dipl.*, t. I,
— *Civitas Namon* (Ravenn. anon., l. IV, n. 26). — *Civitas*
ne; — *Civitas Namucium* (*Vit. S. Poppon.*, XIe siècle, in D.
., XI, p. 462). — *Namuti* (*Chr. Roberti de Monte*). — *Namur*-
Ie siècc.). — *Namur* (XVIe siècc.). Les monnaies mérovin-
et carlovingiennes reproduisent des désignations analogues
le VIIe siècle. On lit sur des triens mérov. : *Nammuco*; —
o, *c*, — *Namuco*, *f*, etc. (*Rev. de la Numism. belge*, t. IV,
Mém. de M. Piot; et *Numism. Namuroise*, par M. Fr. Cajot;
s de la Soc. archéol. de Namur, t. VI, 1859).
rritoire du *Castrum*, de la *Villa*, du *Vicus* de *Namucum* ne
ıas avoir donné d'abord son nom à une région distincte; il
npris dans un *pagus* et un *comitatus* désigné dans les chartes
hroniques depuis le VIIIe siècle, sous le nom de *P. Lomensis*,
nsis, *Lummensis*, *Laumensis*, *Lommacensis*. (Capit. de Ch. le
170, Baluze, *Capit.*, t. II, col. 224, Divisio regni Lotharii, —
fondation de l'abb. de Gembloux, in *N. Gall. chr.*, III,
col. 125. — Id. col. 146, a. 900). — *Pagus Lomacensis*, a.
ıræus, *Op. dipl.*, I, p. 340). — *De Pago Lommis* (*Mirac.*
t., in Colliette, *Vermandois*, t. I, p. 381).
agus ou *Comitatus Lomacensis*, ou pays de Lomme, dont le
ait celui de la rivière *Loma*, est cité fréquemment comme
ent du *P. Namucensis*; mais il paraît plus ancien et embras-
it-être une plus grande étendue de pays. On lui voit en effet
nnés les petits pays désignés dans les chartes sous les noms
Darnoensis ou *Darnuensis*, ou *Darmiensis*, comté d'Orneau
seau (a. 948), et *Maginitrus*, pays de Manise (a. 912). Valois
fondu à tort avec le *P. Lossensis*.
ys de Lomme ou de Namur était borné au nord et à l'ouest par
aye, au sud par la Tiérache, à l'ouest par le Hainaut et la
Fagne, à l'est par l'Ardenne. Il comprenait vers le sud la ré-
signée sous le nom d'Entre-Sambre-et-Meuse ou *Pagus Ardue-*
(*Vit. S. Materii*), et correspondait à peu près au comté de
des temps modernes, dont les limites étaient les mêmes.
nomination de comté de Namur a promptement prévalu, et

lui qui représente le plus complètement le diocèse du même . Quant aux deux Archidiaconés de Hesbaye et de Campine, dont ut partie, dans le diocèse de Liége, le plus grand nombre des isses qui constituèrent le diocèse de Namur, ils correspondaient ux *pagi*, ou régions physiques qui se trouvèrent ainsi morcelées la révolution territoriale de 1559. Ces régions seront étudiées bien convenablement dans l'histoire du diocèse de Liége. Il en sera ième de la portion du Brabant, le Brabant français ou wallon, qui posa la partie occidentale du nouvel évêché.

Pagus Lomensis figure dans des titres des IXe et Xe siècles, ies par Le Mire (*Op. dipl.*, t. I, p. 31, 35, 38, 337, etc.)

Églises collégiales et abbayes du diocèse de Namur.

Églises collégiales.

glise cathédrale de Saint-Aubain. — Notre-Dame de Namur, ord abbaye, et qui rivalisa pour la prééminence avec la collé- e de Saint-Pierre au château de Namur. — Notre-Dame de Wal- . — Nivelle. — Sclayn. — Andenne. — Moustier.

apitres de Chanoinesses nobles : — Andenne. — Moustier. - elles.

Abbayes.

O. de Saint-Benoît.

Hommes.

bb. de Saint-Gérard de Brogne (*Brovium*, ou *Sangerardiens*; s) fondée vers 915, à 3 lieues de Namur, entre la Meuse et la ibre.

- A. De Gembloux ou Gemblours (*Gemmelaus*. — *Gemblacum*, *Gemmelacum*), fondée en 922 dans le Brabant.

- A. De Vauser, ou Vaussore, ou Vaulsors (*Valciodorum*), fon- vers 944, entre Dinant et Givet.

- A. D'Hasnières (*Hasterium*), fondée vers 968, près de l'abbaye Vauser.

Femmes.

- A. De Nivelle (*Nivella*, *Nivialla*, *Nivigella*, *Niella*), fondée s 650, en Brabant, entre Bruxelles et Mons.

- A. De Moustier-sur-Sambre (*monasterium ad Sabim*), fon- près de Namur, au VIIe siècle.

- A. D'Andenne (*Andana* ou *Andenna*), fondée vers 674, entre nur et Huy.

- A. D'Oro (*Oryium*), fondée vers 692, dans le Brabant-Wallon, nitivement dans le diocèse d'Utrecht ; elle n'a eu qu'une très- rte existence.

O. de Saint-Augustin.

Hommes.

- A. De Geronsart (*Geroldi Sartum* ou *Geronsartium*), fondée Namur, au XVIIe siècle.

O. de Cîteaux.

Hommes.

— A. De Villers (*Villare* ou *Villarium*); fille de Clairvaux, fondée en 1146 en Brabant, entre les abbayes de Nivelle et de Gembloux.
— A. De Grand-Pré (*Grande Pratum*), fondée en 1231, à 1 lieue de Namur, dans la contrée d'Outre-Meuse.
— A. Du Jardinet (*Jardinetum*); fille de Cîteaux, fondée en 1317, près Valcourt.
— A. De Molines (*Molina, Molinum, Allodium B. Mariæ*), fondée près Dinant, en 1233.
— A. De Nizelles (*Nizella*), fondée vers 1441, près Nivelles.
— A. De Boneffes (*Boneffia* ou *Vinea B. M.*), fondée en 1240, entre Namur et Huy.

Femmes.

— A. De Sallesines ou Salsen (*Salsinia* ou *Vallis B. M. et B. Georgii*), fondée vers 1130 près Namur.
— A. D'Aiwiers (*Aquiria* ou *Aviria*), fondée vers 1202, entre Liége et Huy.
— A. De Rameiges (*Rameia*), fondée vers 1215, près Jodoigne.
— A. D'Argenton (*Argentonium*, ou *Argentona*), fondée en 1229 près de Gembloux.
— A. De Watiebraine ou Wautiebraine (*Walteri Brania*), fondée vers 1229, près Halle, dans le Brabant-Wallon.
— A. De Solières (*B. M. de Soleriis*), fondée en 1196, à Ben-sur-Meuse.
— A. De Solismont ou Soriamont (*Soriamons*, ou *Solismons*), fondée en 1237, près Fleurus.
— A. De Marches-les-Dames ou March-le-Dam (*Marchia* ou *Markia Dominarum*, fondée d'abord sous le nom de *Vivarium B. Mariæ*, en 1096, puis transférée en 1406, près de Namur.

O. de Prémontré.

Hommes.

— A. De Floreffe (*Floreffia*), fondée en 1121, à 2 lieues de Namur, sur la Sambre.

Outre ces nombreuses abbayes, dont plusieurs et surtout celle de Gembloux jouirent d'une grande célébrité dans l'histoire de l'Église, on comptait encore dans le diocèse de Namur seize autres couvents de différents ordres plus modernes.

Sources de l'histoire et de la géographie ecclésiastiques du diocèse de Namur.

Cartes.

La carte de la seconde Belgique par Sanson donne les noms des paroisses et les limites de l'évêché; mais non les subdivisions

décanales, ni le partage de l'Archidiaconé de Namur, quoique réalisé en 1641.

— *Galliæ christianæ Belgica tertia* : Province ecclésiastique de Cambrai, par Nolin (*N. Gall. chr.*, t. III, 1725), 1 feuille in-fol.
— *Aduatici*. — *Evesché de Namur*, par N. Sanson. Paris, 1657 1 feuille in-fol.

— *Namurcum comitatus*, par H. Hondius, 1632. Atlas de Mercator, in-fol., p. 395.

Id., auctore J. Surhonio, dans la *Géogr. Blaviane*, t. IX, p. 181. Amsterd. 1667.

— *Comitatus Namur..., Tabula geographica, ex mappis Frixianis deprompta et hinc inde correctior reddita, per Homannianos heredes*. Norimb, 1746, 1 feuille in-fol.

— *Topographie du comté de Namur*, par Jaillot, 1750, 2 feuilles in-fol.

Principaux documents et ouvrages concernant le diocèse de Namur.

— *Sacrarium Comitatus Namurcensis in quo recensentur reliquiæ et religiosa loca quæ in illo sunt*; auctore Ægidio De Monin, Soc. Jes. Leodii, 1619, in-8.

— *N. Gallia christiana. Ecclesia Namurcensis*, t. III (1725), col. 542 à 615. — Id. *Instr.*, col. 125 à 134.

— Miræus : *Op. diplomatica*, t. II, p. 1085 à 1091 : Bulle de Pie IV pour l'érection du diocèse de Namur en 1560. — Id., t. III, p. 470. — Id., t. IV, p. 157. Bulle de création des deux Archidiaconés en 1641, par Urbain VIII.

— *L'Histoire ecclésiastique du Pays-Bas*, par Gazet, 1614, in-4. — Évêché de Namur, p. 293.

— *Belgica christiana*, par Raissius, 1634, in-4, p. 339.

— *Sacra Belgii chronologia*, par de Castillion. Gand, 1719, in-8, p. 452.

— *Decreta et statuta synodi diœcesanæ Namurcensis*. Bruxellæ, 1540, in-4.

— *Synodus Namurcensis* A. Havetio episc. præs., a. 1570. Levanii, 1571. — Id. *Conc. Germ.*, VII, 832.

— *Decreta synodi diœcesanæ Namurcensis anno Domini* 1604 *celebratæ præside D. Fr. Buisseret episcopo Namurcensio.* Lovanii, 1605, in-4. — Id. *Conc. Germ.*, VII, 602.

— *Decreta synodi diœc. Nam.*, 1625, 1626, 1627, 1639, 1659, 1698. (*Conc. Germ.*, t. IX et X.)

— *Decreta et statuta omnium synodorum diœcesanorum Namurcensium*, Namurci, 1720, in-4.

— *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, publiés par M. de Reiffenberg, pour la Commission roy. d'histoire de Belgique, in-4, t. I, 1844.

Les mémoires relatifs à Namur contenus dans ce volume sont les suivants :

— *État ancien du comté de Namur*, par Paul de Croonendael (XVIe s., mort en 1622). Extrait de son grand ouvrage dont le ms. original est conservé à la Bibl. roy. de Bruxelles, sous ce titre :

Chronique contenant l'estat ancien et moderne du pays et comté de Namur, la vie et gestes des seigneurs, comtes et marquis d'icelluy.

— *Cartulaire de Notre-Dame de Namur* (1200-1328). — *Autre cartulaire de Namur* (1225-1298), Archives de la Ch. des comptes de Bruxelles ; copie.

— *Chartrier de Namur ou chartes originales conservées aux Archives du royaume* (1092-1323).

— Plusieurs chroniques relatives au même pays, entre autres celles de l'abb. de Floreffe, font partie du VIIIe volume de la même collection, publié en 1848.

— *Analyse des chartes du comté de Namur*, par M. de Ram. (*Bull. de la Comm. roy. d'hist.*, t. II, 1837-1838.)

— *Sigeberti chronicon Gemblacense* : Chronique de l'abbaye de Gembloux jusqu'en 1112 (*Spicilegium*, éd. in-4, t. VI). — Id. Miræus, 1608. — Id. D. Bouquet. — Id. Pertz. (*Mon. hist. Germ.*, t. VIII, p. 268.)

— *Gesta abbatum Gemblacensium* (à *Sigiberto et contin.*, Pertz., t. X, p. 523.

— *Auctaria chronic. Gemblacens.* (*Analecta* de Mabillon, t. II. — D. Bouquet, t. XVIII. — Pertz, *Mon. hist. Germ.*, t. VIII).

— *Note critique sur quelques monuments relatifs à l'origine de l'église de Saint-Aubain à Namur*, par M. Ch. Wilmet (*Ann. de la Soc. de Namur, t. V, 1857, p. 47*).

— *Notice sur la cathédrale de Saint-Aubain de Namur*, par un membre du clergé de cette église. Namur, 1851, 1 vol. in-8.

— *Essai sur la cathédrale de Namur*, par M. Van-de-Steen. (Cet ouvrage ne diffère peut-être pas du précédent.)

— *Historia abbatiæ Villariensis*. (Thes. n. Anecd., t. III.)

— *Notice hist. sur l'ancienne abbaye noble de Milen*, par M. S. Wolters. Gand, 1853, in-8.

— *L'abbaye de Brogne ou de Saint-Gérard*, par M. Eug. del Marmol (*Ann. de la Soc. archéol. de Namur*, t. V, 1858); mémoire accompagné de documents originaux.

— *Histoire des béguinages de Namur*, par M. Ch. Wilmet. (*Ann. de la Soc. archéol. de Namur*, t. VI.

— J. B. Gramaye : *Namurcum, in quo breviter comitum series, gesta, decora, ex archivis oppidorum et cœnobiorum, diversisque codicibus digesta, tomi duo*. Antverp., 1607, in-4, 2 vol.

— *Antiquitates comitatus Namurcensis*, par le même, formant un 3e volume de l'ouvrage précédent. Antv., in-4, 1608.

Gramaye a réimprimé ces trois volumes sous le titre de *Namurcum* et de *Historia Namurcensis, et Antiquitates comitatus Namurc...*, dans ses *Antiquitates Belgicæ* (en 80 p. in-fol.); Lovan., 1708, in-fol. Il en a été donné un extrait sous le titre suivant :

Historia et Respublica Namurcensis: Comitum Namurcensium inscriptiones.

— Id., édit. augmentée par Pacquot. Brux., 1781, 2 vol. in-8.

— *Histoire du comte de Namur*, par le P. Demarne; Liége, 1754, 1 vol. in-4.

On trouve à la fin de ce volume une dissertation sur le *pagus* ou *comitatus Lomacensis*, ses dépendances et son identité avec le comté de Namur.

— *Histoire générale, ecclésiastique et civile de la ville et province de Namur*, par M. Galliot, avocat. Liége, 1788, 6 vol. in-12.

On trouve dans le t. III une sorte de pouillé ou plutôt de tableau des Doyennés ruraux, avec les noms des paroisses de chacun d'eux, mais sans indication de patrons ou collateurs. Les tomes V et VI renferment les preuves.

— *Histoire du comté de Namur*, par M. J. Borgnet.

— *Promenades dans la ville de Namur*, par le même. (Annales

:héol. de Namur, t. I et suivants.) Sous ce titre mo-
rgnet a composé une des histoires les plus complètes
Namur, d'après les documents originaux.

: Namurois, par le même. (Bull. de la Commiss. hist.
:ie, t. VI.)

namuroises, par Jérôme Pimpurniaux, ancien procu-
il de Namur. Ouvrage pseudonyme dont l'auteur est
t, prof. à l'Université.

voyageur en Ardenne, par le même, 1857, 2 vol.

dation du comté de Namur au comté de Hainaut, par
850, in-8.

---

e des monnaies du comté de Namur, par M. Piot, con-
Cabinet des médailles de l'État à Bruxelles et divers
es du même archéologue. (Revue de la Numismatique
t. IV, — t. VI — et 2e série, t. II.)

numismatique namuroise, par M. Fr. Cajot. (Ann. de
l. de Namur, t. VI, 1859.)

ies sur les monnaies des comtes de Namur, depuis
7-1105), par M. R. Chalon (Mém. de l'Acad. roy. des
gique, t. XXXII, 1861, 146 p. et 26 pl. in-4),

---

ales de la Société archéologique de Namur, publiées
t qui se composent aujourd'hui de six volumes in-8,
es mémoires variés et intéressants sur l'histoire et les
diocèse et du comté de Namur. On y distingue, outre
endus de M. J. Borgnet qui en est le secrétaire général,
oncernant les abbayes de Boneffe par M. E. de Marmol,
y de N. par M. Guebel, de Floreffe, par M. Siret, de
d. de Marmol, de N. D. de Walcourt, par M. Ch. de
des recherches sur les églises de Namur et les objets
renferment, par M. Montigny. On trouve aussi dans
nombreux mémoires d'archéologie locale, par MM. de
eur, etc.

ires générales du diocèse et du pays de Liége par Fisen
siæ Leodiensos), par Bouille (Histoire de la ville et du
), par Foullon (Historia Leodiensis), par Chapeaville
cum Leodiensium), ainsi que le Theatrum Gallo-Bra-
Roy, la Chrographia sacra Brabantiæ, par Sanderus,
tions topographiques, connues sous le nom de Délices
et de Délices du Pays de Liége, contiennent aussi des
ts variés sur le diocèse de Namur.

Documents manuscrits concernant le diocèse de Namur.

Je ne connais pas de pouillés mss. du diocèse de Namur, mais le nombreux pouillés de l'ancien diocèse de Liége dont il fut détaché au XVIe siècle présentent la répartition et les revenus des paroisses dans les Doyennés ruraux, tels qu'ils étaient avant 1560, et qu'ils ont persisté encore pendant quelque temps.

— M. Gachard, directeur général des Archives du royaume de Belgique a publié une *Notice sur les Archives de la ville de Namur* (*Analectes Belgiques*, p. 225).

— Le même savant, dans son *Inventaire des Archives de Belgique* (1837, in-fol., t. I), a mentionné plusieurs recueils mss. qui ont été imprimés depuis dans la collection de la Commission histor. de Belg. entre autres les Cartulaires de N.-D. et le chartrier de Namur. Dans un grand nombre de documents et de registres de comptes restés inédits figurent les suivants :

— *Estat et évaluation du comté de Namur*, en 1609, par Jean de Seur (nos 1315-1317).

— *Inventaire des titres du château de Namur*, par Godefroy.

Les Archives de l'État à Namur mises en ordre par M. J. Borgnet, qui en est conservateur, renferment de nombreux documents relatifs soit aux établissements ecclésiastiques, soit surtout aux institutions municipales de la ville, à l'administration et aux événements politiques du comté de Namur. Voici les principaux recueils mss. de ces deux riches dépôts :

— *Cartulaire du Chapitre de N.-D. de Namur* (Arch. du roy. à Brux.). — *Registre des archives de la même église* (même dépôt).

— *Chartularium S. Albani* (Arch. de l'État à Namur).

— *Acta capitularia S. Albani* (plusieurs volumes in-fol. dans le même dépôt).

— *Registres de la cathédrale et du Chapitre de Saint-Pierre* (même dépôt).

— Chartriers des abbayes de Geronsart, de Vausor, de Floreffe, de Boneffe et d'autres établissements ecclésiastiques.

— Une chronique ms. de l'abbaye de Boneffe fait partie d'un recueil de documents originaux relatifs à cette abbaye, que M. Eug. de Marmol a fait connaître.

— Une *Chronique du pays et comté de Namur*, écrite au commencement du XVIIIe siècle, existe dans la bibliothèque de la Soc. *archéol.* de Namur.

ux recueils suivants jouissent d'un certain renom et ont été consultés et analysés par les historiens plus modernes du e Namur :

ique du pays et comté de Namur, par Croonendael, in-fol. ait plusieurs exemplaires de cet ouvrage composé vers 1580 ; trouve dans la Bibl. roy. de Bruxelles, l'autre au musée de rchéol. de Namur. Une petite partie seulement en a été pu- ns le IIe t. des *Mémoires pour servir à l'hist. des prov. de* , etc., sous le titre de :
ique contenant l'estat ancien et moderne du pays et comté ur.

de Varick (B. H. M.), Archidiacre du Brabant-Wallon, mort en t auteur d'un recueil précieux de documents originaux très- ux et très-variés concernant l'église de St-Aubain de Namur, on origine jusqu'en 1740.
connaît cinq volumes in-fol., dont les quatre premiers sont és à la cathédrale de Namur, et le cinquième à la Bibl. roy. de es. En voici les titres :
rium Ecclesiæ cathedralis Namurcensis, 2 volumes qui des biens, des dignitaires etc., de la collégiale et de la ca- e.
rium Namurcense, 2 vol. (t. III et IV), traitant de l'évêché glises de Namur et du diocèse.
diœcesis Namurcensis chronologia, 1 vol. (t. V).
eignement fourni par M. Wilmet, *Ann. de la Soc. archéol. de* , t. V, 1857, p. 50.)

✝ VIe *quater* PROVINCE ECCLÉSIASTIQ

4e BELGIQUE, BELGICA QUARTA PROVINCIA, vel ARCHIEPIS MECHLINIENSIS.

PROVINCE OU ARCHEVÊCHÉ DE MALINE

✝ I. DIOCÈSE DE MALINES.

(MÉTROPOLE.)

CIVITAS, VEL ECCLESIA MECHLINIENSIS.

(XVIe siècle. 1559.)

Démembré en grande partie du diocèse de Cambrai (Archi Brabant et de Bruxelles), et vers l'E. et le N. E. du di Liége.

1, PUIS 2 ARCHIDIACONÉS; 1 ARCHIPRÊTRÉ; 11 DOYENNÉS R (*Decanatus Christianitatum*).

I. ARCHIDIACONATUS MECHLINIENSIS (post DE BRACHBANTO). Archidiaconé de Malines; puis de Brabant, quand fut créé, au XVIIe siècle, le deuxième Archidiaconé.	Partie orient. et centr. du diocèse,	Partie méridionale du duché de Brabant (*pagus dein ducatus Brachbantensis; Brabantia*).	Brabant.	Belgique.
II. ARCHIDIACONATUS FLANDRENSIS. Archidiac. de Flandre.	Partie occidentale du diocèse.		Flandre.	
ARCHIPRESBYTERATUS CIVITATENSIS ET DISTRICTUS MECHLINIENSIS (ECCLES. METROPOL. S. RUMOLDI). Archiprêtré de la ville et du territoire de Malines (*Maalina*, *Maslinæ*, *Macline*, *Machlinia*, *Mecheln*-			Seigneurie de Malines. (*Dominium Mechliniense.*) Après le XIVe s., une des 17 provinces des Pays-Bas.	Maline d'arr. provin d'Anv

ATUS CHRIS- ATIS MECH- IS. ; de la chré- de Malines.	A l'extrémité N. du dioc.	Partie méridionale du duché de Brabant (*pagus dein ducatus Brachbantensis*; *Brabantia*).	(*Campus. Mechlin*). A l'E. de Vilvorde.	Belgique. Vilvorde, dans la partie S. du Doy. de Malines.
VANIENSIS. (*Lovanium*, *a*, *Lovan*,). de ce Dé- ut passagè- les droits diacre).	S.E.		Quartier de Louvain. (*Comitatus Lovaniensis. Ambacht-Loeven*).	Louvain. Ch.-l. d'arr. de la prov. belge du Brabant méridional.
ESTHEMIEN- DIESTENSIS. *iesta*, *Dies-* *Diesthe-*	E.		Comté de Diest. (*Comitatus Diesthemiensis*).	Arrond. de Louvain. Arscot et Sichène étaient dans ce Doy.
WIS S. LEO- *euwe*, *Leeu-* *Getam*, al. *m*, *Leeawæ*, *eeuw*).	E.S.E.		Duché de Arscot. Terre de Sichène.	Ch.-l. de canton de l'arrondissement de Louvain.
NENSIS. nt, Tille- (*Thenæ*, *in monti-* *ienen*, *Thie-* *Thile*, *Til-* *ium*),	S.S.E.		Terre de Haeght.	Arrondiss. de Louvain.
XELLENSIS. s (*Bruch-* *Brusella*, *a*, *Bruoli-*	Au S. de Malines, et partie centr. du dioc.		Quartier de Bruxelles. Anc. capit. du Brabant (*Sennagus*, *Pag. Sonegiæ*),	Cap. du roy. de Belgique. Ch.-l. de la prov. de Brabant. Anderlecht dans ce Doy.
UWENSIS S. (*Leeuwa*, *d Sennam*, *le*, *Liewes*,	O.S.O.	Part. or. du comté de Flandre (*comit. Flandrensis*); Flandre impér. ou Teutone.	Pays d'Asch, entre Alost et Bruxelles. Pays de Gaesbeck, entre Bruxelles et Grammont.	Arr. de Bruxelles. Pamelle. Ch.-l. de Doy, dans l'anc. dioc. de Cambrai avant 1559, fit partie de ce Doy.
OSTANUS. (*Alostum*, *Alst*).	O.		Comté d'Alost (*Comitatus Alostensis* et *Einhamensis*) Terre de Assche.	Ch.l. d'arr. de la pr. belge de la Flandre orient. L'abb. d'Affighem dans ce Doyenné.

9. — GERARDIMONTENSIS. Grammont (*Gerardmont*, *Geraldimons*, *Gerts-berg*, *Geersberge*).	O.S.O.	Partie orientale du comté de Flandre (*comitatus Flandrensis*); Flandre impér. ou Teutone.		Belgique.
10. — ROTHNACENSIS. Renaix (*Rotonacum*, *Rodenacum*, *ad Ronnam fl.*, *Rotornacum*, *Renay*, *Ernay*, *Ronsen*).	O.S.S.O.		Bois de Cœcame. *Rothnacensis Silva.* Primitiv. partie de l'anc. Brabant.	
11. — OORDEGEMENSIS. Oordegem (*Œdegem*, *Ouderghem*, *Adelghem*). Oosterseele, qui avait le titre d'Archiprêtré, fut uni à ce Doy. vers 1623.	O.N.O.		Principauté de Massème, etc. Petite part. N.E. du pays de Waes (*Wasia*).	

Malines, chef-lieu d'une des dix-sept provinces belges l'archevêché, située au centre du Brabant, dépendait de l'Église de Liége, comme domaine temporel, jusqu'l Elle fut alors cédée par l'évêque de Liége aux comte puis passa aux ducs de Brabant. Au spirituel, Maline l'év. de Liége jusque vers le XIe siècle. — A cette épo l'êv. de Cambrai (*Balderici*, *Chron.*, a. 1050, l. II, c. XI sous cette dépendance jusqu'en 1559; et fut alors éri par le pape Paul IV (*Mir. Op. dipl.* t. I, p. 472.)— Ce par une bulle de 1660, fixa l'étendue et les dépendance archevêché, devenu primat de tous les Pays-Bas; — L giale de S. Rumold en fut l'égl. cathédrale, et l'abb. d'A la mense archiép. (Mir *Op. dipl.* t. I, p. 61 v. — Van *sacra et profana Archiepisc. Mechliniensis*, 1725, 2 v. — N. *Gall. chr.* t. V, Instr. col. 427.) — Les divisions territoires distraits des diocèses de Liége et de Camb servées, et sont la plupart antérieures à la création de 2e Archidiaconé (*Archid. Flandriæ*) fut créé en 16 p. 273.) L'ordre du tableau est celui suivi par Van Ges de 1609 leur assigne un ordre différent. (*N. Coll. syn.* p. 231.)

+ II. DIOCÈSE D'ANVERS.

ECCLESIA ANTVERPIENSIS.

(XVIe siècle. 1559.)

bré en grande partie du diocèse de Cambrai (Archid. d'Anvers) et du diocèse de Liége.

RCHIDIACONÉ ; 1 ARCHIPRÊTRÉ ; 6 PUIS 7 DOYENNÉS RURAUX OU DE CHRÉTIENTÉ.

ACONATUS AN-IENSIS. iconé d'Anvers.		Partie occid. de l'anc. grand *pagus Taxandriæ*, vel *Tessandriæ*, et part. du duché plus moderne de Brabant (*pag. Brachbatensis, Brabantia*.		Belgique.	
ESBYTERATUS CI-ENSIS. êtré de la ville et banlieue.	Partie sud du dioc. 9 par.		Pays ou Quartier (*Ambacht*) d'Anvers (*Pag., Marchia Antverpiensis*), pays et comté de Ryen ou de Rin. *pag.* et *comit. Ryensis*, vel *Renensis*, vel *Renensium* ; correspond. en part. à la Marche de l'Escaut (*Marca Scaldensis*), ou marquisat du St-Empire (*Marchionatus imperii*), part. mérid. et occid. du diocèse entre l'Escaut à l'ouest, la grande Nethe à l'est et le *pagus Stryensis* au N.		Chef-lieu de la province belge d'Anvers.
ANATUS CHRIS-ATIS ANTVER-. iné de la Chré- d'Anvers (*An-, Andoverpum, rpia, Castrum nense, Andover-ntverpia, Ant-*	36 par.				
RANUS. (Lier, Lirre, *Lyra* ; — ant.). *Ledi, Ledo-*	E. S.E. 24 par.				Ch.-lieu de Con de la prov. belge d'Anvers.
RENDALIENSIS. thal (*Herenda-*	E. 25 par.				Ch.-lieu de Con de la prov. belge d'Anvers.
RGIZOMENSIS. op-Zoom (*Berga nam, Berge su-omam, Bergom, onium, Berg*).	N.N.O. 24 par.		Pays et comté de Stryen, *pag.* et *com. Stryensis*, partie N. du dioc. s'étendant à l'O.		Arrond. de Breda, province de Brabant (Pays-Bas).
EDANUS. (*Bredæ*).	N.N.E. 21 par.		S. O. au delà de Berg-op-Zoom et conten. les pays submergés.		Ch.-l. de ce nom dans la prov. de Brabant.

6. — HOOGSTRATANUS. Hoogstreten (*Hochstrata*).	E.N.E. 24 par.	*Idem.*	Partie occid. de la Campine Brabançonne (*Campania, Campenland*).	Belgique. Ch.- Com prov d'An Pro b d'A
7. — TURNHAUTANUS. Turnhout (*Tornhout, Turnhautum*, antér. *Torholdt*).				

Le 7e Doyenné, mentionné à la fin du XVIe siècle sous ce t sous celui d'Archiprêtré, ainsi que dans la plupart des diocès Pays-Bas, ne figure pas, avec les six autres, dans la bulle de (11 mars 1561.) Il paraît avoir été alors réuni à celui d'Hooghst

Les Doyennés ou Archiprêtrés ruraux d'Anvers, de Lierre rénthals et de Hoogstraten avaient fait partie de l'évêché de Ca ceux de Breda et de Berg-op-Zoom avaient été distraits du djo Liége. Les quatre premiers constituaient l'Archidiaconé d'Anve le diocèse de Cambrai; les deux autres étaient situés dans l'Ar coné de Campine, au diocèse de Liége. Les paroisses du Doye Breda faisaient antérieurement partie de l'ancien Doyenné de renbeck. Les paroisses de chacun de ces Doyennés ruraux so mérées dans la *Bulla limitum* de 1561, dans le décret d'organ de ce diocèse par l'évêque Sonnius en 1570 (Diercksens, IV, dans plusieurs autres documents. Ce tableau est conforme à suivi par Foppens. (*Historia episcopatus Antverpiensis*, Brux. 1717, in-4.)

Les divisions politiques plus modernes de baronie de Br marquisat de Berg-op-Zoom, de comté d'Hoghstraete, de mairi renthal correspondent en partie aux Doyennés des mêmes Quoique non mentionnés dans le diocèse de Cambrai (Archid vers), ces Doyennés étaient antérieurs au démembrement de ce diocèse. Dans tous les chefs-lieux existaient des collégiale Doyennés capitulaires, fondées du XIIe au XVe siècle. Dans ce d comme dans beaucoup d'autres, leur existence a coïncidé création des Doyennés de Chrétientés.

On peut surtout consulter, pour l'histoire ecclés. de ce d outre l'ouvrage de Foppens, celui de Diercksens (*Antverpia nascens et crescens*, Ant. 1773, 7 vol. in-8. — *Annales Antver* le P. Papebrock, 1845-1848, 3 vol. in-8.) — *N. Gall. christ* col. 121 à 158. — Id. Instr., col. 207 à 323. — Les deux grands ges de Sanderus : *Flandria illustrata*, Col. Agr. et Brux. 16 Id., 2e éd. Hag. com. 1735; 3 vol. in-fol. — *Chorographia Brabantiæ* (1726-1727). — *Les Trophées sacrés et profanes d bant*, par C. Butkens, La Haye, 1724. 4 vol. in-fol. — *Le grand sacré du duché de Brabant*, par le même; La Haye, 1729. 3 vol. in-f. — Ces quatre grands et importants ouvrages sont de plans, de vues et de portraits. — Voir aussi dans l'excelle *nopsis act. Eccl. Ante.* de M. de Ram (1856. in-8) la descrip diocèse d'Anvers, p. 135.

+ III. DIOCÈSE DE GAND.

ECCLESIA GANDAVENSIS.

Détaché du diocèse de Tournai (Archid. de Gand) en très-grande partie et du diocèse d'Utrecht.

(XVIe siècle. 1559-1561.)

:HIDIACONÉ; 1 ARCHIPRÊTRÉ; 7, PUIS 8 DOYENNÉS RURAUX.

·IACONATUS ·VENSIS. iaconé du ·e de Gand ·la, *Gandum*, ·*vum*, *Portus* ·*ensis*, *Gant*, ·*lt*. flam.) ·ESBYTERATUS DECANATUS?) ·TENSIS. rêtré de la de Gand, et ·né du terri- limitrophe.	Centre du diocèse. 10 par.	Partie N. des anciens *pagi Mempiscus* et *Flandriæ*; la principale partie N. E. de l'anc. comté de Gand. — Part. orient. de la Flandre impér. et N. de la Flandre holland.	Gantois, (*Pagus Gandavus*, vel *Gandensis*) qui faisait, au IXe siècle, partie du *pag. Brachbantensis*, pour la petite portion sur la r. dr. de l'Escaut, et partie du *pag. Flandriæ*, borné alors au littoral. Au Xe siècle, le *pag. Gandensis*, et le *pag. Wasiæ* corresp. au territoire nommé alors *Othingia*.	Belgique; — province de la Flandre orientale, presque entière. Chef-lieu de la province belge de la Flandre orientale.
·ANATUS RU- EVERGHE- ·IS (vel EUER- ·ENSIS). ·m.	N. et N.O. 25 par.			Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Gand.
·CHRISTIANITA- ·ASIÆ. de Waes (ou ·ays de Waes, St-Nicolas de).	E.N.E. Entre Gand et Anvers. 23 par.		Portion S. du pays de Waes (*pag. Wasiæ*, *Wasæ*, *Wasdie*), entre l'Escaut à l'E. et la *fossa Ottoniana* à l'O.	Saint-Nicolas de Waes. Ch.-l. de canton de l'arr. de Termonde. Waesmunster, lieu fort ancien dans ce Doy.

+ IV. DIOCÈSE DE BRUGES.

ECCLESIA BRUGENSIS.

Démembré du diocèse de Tournai (Archidiac. de Bruges et partie de l'Archid. de Gand).

(XVIe siècle, 1559.)

1 ARCHIDIACONÉ ; 1 ARCHIPRÊTRÉ ; 8 DOYENNÉS RURAUX.

ARCHIDIACONATUS BRUGENSIS. Archidiaconé du diocèse de Bruges.		Le plus ancien pays dénommé *Flandre* correspondait à peu près à l'Archid. et au nouv. dioc. de Bruges. *Pagus Flandriensis*, *Flandria maritima in majori pago Mempisco*. Franconat ou Terre-franche de Bruges ; partie occidentale de la Flandre autrichienne et du comté de Flandre (*Her-Vryje*), XIIe s., 2 l. autour de Bruges.	Thourout et Roulers étaient dans le *pagus Mempiscus* proprement dit, qui comprenait aussi tout le dioc. d'Ypres.	Belgique, province de la France occidentale.
ARCHIPRESBYTERATUS CIVITATENSIS. Archiprêtré de la ville.	Centre du dioc.			
1. DECANATUS BRUGENSIS. Doyenné de Bruges et du territoire environnant (*Brugæ*, *Bruzziæ* ; ant. *Burch*, *portus Brugensis*, *Municipium Flandrense*, vel *Brugense* ; VIIe siècle).	9 par.			
2. DECANATUS RURALIS OUDENBURGENSIS (al. AUDENBURGENSIS, vel de ALDENBURGO). Doyenné rural d'Oudenbourg (Oudenburgh, Audenborgh).	O.S.O. 15 par.			
3. — THORALTENSIS. Thourout (*Thuroltum*, *Thoroltum*, *Torotum*, *Thorholt*, *Thorhout*).	S. 17 par.			
4. — GHISTELLENSIS. Ghistelles (Ghistell).	O.S.O. 20 par.			

5. — ROLLARIENSIS. Roulers (Roslar, Rousselaere, Roullers, antiq. *Rollarium*).	S.E.O. 15 par.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	Ch.-l. de canton de l'arron. de Courtrai.
6. — ARDENBURGENSIS (al. de RODENBURGO). Ardembourg (Aerdenburgh, Ardenborgh).	E.N.E. 17 par.			Pays-Bas, prov. de Zeeland.	District de l'Écluse (Sluys).
7. — SLUSANUS (al. de CLUSIS). L'Écluse (*Sluys*, flam.; *Slusa*, *Clausulæ*, *Clusæ*).	N.N.E. 17 par.		Partie de la Flandre hollandaise.		Arr. de Middelbourg.
8. — DAMMENSIS. Damme (Dam; Damnum).	N. 14 par.				Arr. de Bruges, prov. Belge de la Flandre occid.

Archipresbyteri de Bruges, d'après le synode de 1571. (*Concilia Germaniæ*, t. VII, p. 802, a. 1747.)

Pro Decanatu Civitatensi (Bruges).
Pro Decanatu Ardenburgensi (Ardenbourg).
Pro Decanatu Rollariensi (Roulers).
Pro Decanatu Thoraltensi (Thourout).
Pro Decanatu Gistellensi et Dammensi (Ghistelle et Damme).

Cette liste est incomplète. Les Doyennés de Ghistelle et de Damme sont réunis, et celui d'Oudenbourg manque.

Dans un synode de 1693 se trouve une sorte de pouillé de Bruges, avec les noms des paroisses et ceux des collateurs. (*Conc. Germ.*, X, 206.)

1.	*Archipresbyteratus.*	*Brugensis.*
2.	*Décanatus.*	*Ardenburgensis.*
3.	—	*Torhaltensis.*
4.	—	*Rollariensis.*
5.	—	*Gistellensis.*
6.	—	*Oudenburgensis.*
7.	—	*Dammensis.*
8.	—	*Slusanus.*

Voir les notes du diocèse de Tournai, relatives à l'Archidiaconé de Bruges, qui en fut détaché pour former le nouveau diocèse.

Voir aussi Blaeu, *Geogr.*, t. IV, p. 74.

+ V. DIOCÈSE D'YPRES.

ECCLESIA YPERENSIS (vel IPRENSIS).

Détaché du diocèse de Térouanne.

XVIe siècle (1559).

1 Archidiaconé ; 1 Archiprêtré ; 8 Doyennés ruraux.

ARCHIDIACONATUS YPERENSIS. Archidiaconé du diocèse d'Ypres.	Ypres était situé vers l'extr. S. E. du dioc. et entouré par le Doy. de Warneton.	La plus grande partie du *pagus Flandriæ*, sur le littoral (partie occid.), de l'ancien *pagus Mempiscus*. Partie occid. du comté de Flandres : *Comitat. Flandrensis.*	Châtellenie d'Ypres ; (*Castellania Yperensis*,) correspondant à peu près au *Dec. Wastenensis*, plus à une partie du *Dec. Roslariensis* du dioc. de Bruges.	Belgique ; prov. de la Flandre occid. Chef-lieu d'arrond. Cant. de Messines, arrondiss. d'Ypres.
ARCHIPRESBYTERATUS CIVITATENSIS vel de Ypera. Archiprêtré de la ville et de la banlieue.				
1. — **DECANATUS RURALIS WARNESTONENSIS** (al. WASTENENSIS, carte de Blaeu). Doyenné rural de Warneston (*Warnestonium, Waestenia.*)	S. S. E. 20 ou 24 par.			
2. — **BALLIOLENSIS.** Bailleul (Ballieul ; Belle ; *Ballolium, Bella*).	O. S. O. 16 par.		Chât. de Belle ou Bailleul (*Castell. Bellensis*).	Ch.-l. de Com. de l'arr. de Hazebrouck (Nord), qui était dans ce Doy.
3. — **POPERINGENSIS.** Poperinghe (*Poperinga, Poperingheim, Puperningaheim*).	O. N. O. 19 par.			Belgique ; prov. de la Flandre occid. Ch.-lieu de cant. de l'arr. d'Ypres.
4. — **FURNENSIS** (falso FURDENSIS, carte de Blaeu). Furnes (*Furna, Veurne*, fl.).	N. 22 par.		Chât. de Furnes (*Castell. Furnensis.*)	Ch.-lieu d'arr.
5. — **CASLETENSIS.** Cassel (*Casletum, Castellum Menapiorum*).	O. 21 par.		Chât. de Cassel (*Castell. Casletensis.*)	Ch.-lieu de cant. de l'arr. d'Hazebrouck (Nord).

6. — WINOCHI BERGENSIS, vel BERGENSIS. Bergues St.-Winoch (Berghen. *Groen-Berg*, *mons S. Winoci*).	O. N. O. 30 par.	*Idem.*	Chât. de Bergues (*castell. Bergensis*).	Ch.-lieu de cant. de l'arr. de Dunkerque (Nord), qui était dans ce Doy.
7. — DIXMUDENSIS. Dixmude (*Dicasimuda*, *Dichesmuda*, *Dicasmuda*; *Dikeunde*; *Dicmuyden*, flam.).	E. N. E. 15 par.	*Idem.*	Partie occid. du *Franconatus Burgensis*.	Arr. de Furnes.
8. — NEOPORTENSIS (vel NEOPORTUENSIS). Nieuport, (Nieuwport, Neufport; *Iseræ portus*, *novus-portus*; ant. *Santhoes*.)	N. N. E. 8 par.	*Idem.*	Belgique prov. de la Flandre occid.	Ch.-lieu de cant. de l'arr. de Furnes.

Les Archiprêtrés et Doyennés ruraux, avec les paroisses de chacun d'eux, sont indiqués dans la bulle de Pie IV (1560). Mir., *Op. dipl.*, t. II, p. 1077 à 1084. — Id. *N. Gall. chr.*, t. V, Instr., col. 307. On trouve dans le t. IV de la *Géogr. Blaviane*, p. 91, la liste des Doyennés du diocèse d'Ypres, avec les paroisses dépendant de chacun d'eux. Voir les indications géographiques et bibliographiques sur ce diocèse, dans les notes du diocèse de Térouanne, ainsi que les cartes et les synodes dont la liste se trouve plus loin (pour l'ensemble du diocèse de Malines.)

+ VI. DIOCÈSE DE RUREMONDE.

ECCLESIA RURÆMUNDENSIS.

Démembré des diocèses de Cologne, d'Utrecht et de Liége.

(XVIe siècle. 1559.)

1 ARCHIDIACONÉ ; 1 ARCHIPRÊTRÉ ; 9 DOYENNÉS RURAUX, OU ARCHIPR., créés en 1569.

A. DIVISION, D'APRÈS KLIPPENBERG, (*Hist. Duc. Geldriæ* 1719, p. 176.)

ARCHIDIACONATUS RURÆMUNDENSIS. Archidiaconé du diocèse de Ruremonde (Roermonde.)		Gueldre super. partie mérid. du pays, comté, puis duché de Gueldre (*Gelria, Geldria*) partie inférr. du pays de Meuse (*Pagus Mosanus, Masgau*) et partie orientale du grand *Pagus Menapiorum*, partie mérid. du Betau (*pag. et comit. Bathua; Bataveia*).	Quartier de Ruremonde, *Quarta vel Tetrarchia Rurræmundensis.*	Belgique, province de Limbourg.	Chef-lieu d'arr. de la prov. belge de Limbourg.
ARCHIPRESBYTERATUS CIVITATENSIS. Archiprêtré de la ville et de la région environnante.					
1. DECANATUS RURALIS FALCOBURGENSIS. Fauquemont (Faukenberg, Valkenberg).	S. 31 par. dont 15 en Hollande.		*Dominium de Falckenbergh.* La moitié de ce Doyen. dépendait de la Hollande.		Canton de Meersen, arr. de Maëstricht.
2. — WEERTHENSIS. Weert (Weerdth).	O.N.O. 5 par.		Comté de Horn (*Comitat. Hornensis*) en partie et *comit. Thornensis*, r. g. de la Meuse.		Ch.-l. de cne de l'arr. de Ruremonde.
3. — MONTFORDIENSIS. Montfort.	S.S.O. 15 par.				Cne et arr. de Ruremonde.
4. — ERCKLINIENSIS. Erkelens (Erkelen, *Ercklinia, Herculena*).	E. S.E. 6 par.		Prévôté de Erkelens *Pr. Erculena.*		Enclavé dans le duché de Juliers.
5. — KESSELLENSIS. Kessel (*Castellum*, confondu à tort avec le *Castell. Menapiorus*, Cassel).	N.N.O. 18 par.		Terre de Kessel, (*Domin. Kesselense*).		Canton de Horn, arr. de Ruremonde, entre cette ville et Venloo.

CHI BERGEN-RGENSIS. St. - Winoch *Groen-Berg*, *inoci*).	O. N. O. 30 par.	Idem.	Chât. de Bergues (*castell. Bergensis*).	Belgique prov. de la Flandre occid.	Ch.-lieu de cant. de l'arr. de Dunkerque (Nord), qui était dans ce Doy.
DENSIS. (*Dicasimu-smuda*, *Di-Dikeunde*; ı, flam.).	E. N. E. 15 par.		Partie occid. du *Franconatus Burgensis*.		Arr. de Furnes.
ORTENSIS (vel ENSIS). (Nieuwport, *seræ portus*, *us*; ant. *San-*	N. N. E. 8 par.				Ch.-lieu de cant. de l'arr. de Furnes.

iprêtrés et Doyennés ruraux, avec les paroisses de chu-
sont indiqués dans la bulle de Pie IV (1560). Mir., *Op.*
p. 1077 à 1084. — Id. *N. Gall. chr.*, t. V, Instr., col. 307.
dans le t. IV de la *Géogr. Blaviane*, p. 91, la liste des
lu diocèse d'Ypres, avec les paroisses dépendant de cha-
Voir les indications géographiques et bibliographiques
cèse, dans les notes du diocèse de Térouanne, ainsi que
t les synodes dont la liste se trouve plus loin (pour l'en-
diocèse de Malines.)

5. *Archipresbyteratus Neomagensis.* — Nimègues. R. g. du
6. — *Batenburgensis.* — Batenburg. entre
hal et la Meuse.
7. — *Geldriensis.* — Gueldre. R. d. de la
8. — *Kessellensis.* — Kessel. R. g. de la M
9. — *Weertensis.* — Weerth. R. g. de la M

Les Archiprêtres furent pour la première fois élus par les p
présents au synode. — 4 synodes diocésains au XVIe s^e. dans le
de Ruremonde, 1569, — 1570, — 1571, — 1572. — Les *Arc*
byter y sont plus habituellement désignés sous le titre de *Dec*

+ VII. DIOCÈSE DE BOIS-LE-DUC.

LESIA SILVÆDUCENSIS, VEL BOSCODUCENSIS.

dépens des diocèses d'Utrecht (Archid. de Arnheim; 5, 9 du nouv. dioc.), de Liége (Archid. de la Campine; , 3, 4, 8), et de Cambrai (Doy. 7, en partie).

(XVIe siècle. 1559-1561.)

ONÉ; 1 ARCHIPRÊTRÉ; 9 DOYENNÉS, OU CHAPITRES RURAUX CRÉÉS EN 1571, CONFIRMÉS EN 1612.

ONATUS ENSIS, vel ENSIS. né du e Bois-le-	200 par.	Partie orientale du grand *pagus Menapiorum*. — Partie N. du duché de Brabant (*pagus*, postea *ducatus Brachbatensis*; *Brachbantum*.)	Mairie, ou Quartier de Bois-le-Duc, le 4e des quatre Quartiers du Brabant (*Majoria*, vel *majoratus Silvæducensis*, subdiv. avant le XVe siècle, en quatre Quartiers ou territoires (*Quarteria Campinia*, *Peellandia*, *Maeslandia* et *Oosterwickanum*). Le Maesland, ou terre de Meuse (*Maeslandia*) comprenait le territoire de Bois-le-Duc.	Hollande. — Province du Brabant septentrional.	Chef-lieu de la province du Brabant septentrional.
YTERATUS SIS. é de la s-le-Duc, *Ort-Du-ina*, *Sil-*, *Buscun-Buscodu-lertogen-*1.).	A l'extrémité N. du diocèse. 6 par.				
US RURA-CHIPRES-S ORTEN- ral d'Or-	N. Ce Doy. entourait la ville de Bois-le-Duc. 21 par.				Village près et au N. de Bois-le-Duc, ayant conservé le nom primitif de cette ville avant 1185. L'abbaye de Boxtelle était dans ce Doy., ainsi que

Idem.	*Idem.*			
2. DECANATUS HILVARIBEKENSIS. Hilvarenbeeck (*Hilvari Beka*).	S.S.O. 24 par.	*Idem.*	Le territoire d'Oosterwick (*Osterwicanum Ter.*) correspondait à peu près au Doy. d'Hilvarenbeck.	Hollande, province du Brabant septentrional.
3. — EYNDHOVIENSIS. Eyndhoven (*Eyndoue, Eyndhovia, Endovia*).	Au S.S.E. de Bois-le-Duc, et au centre du dioc. 27 par.		La Campine brabançonne (*Campinia*, vel *Campania Brabantiana, Kempen-Land.*)	
4. — OSSIENSIS. Osch (*Oss*).	E.N.E. 26 par.		Le Maesland (*Maeslandia, Comitatus Meganus*).	
5. — MONTIS SANCTÆ GERTRUDIS. Gertrudisberg (*S. Geertrudenberch, S. Gertrudis Berga*, ant. *Mons Littoris*).	Extrém. N.O. du diocèse. 14 par.	Comté de Hollande.	Pays et comté de Stryen (*pagus Striensis*), partie mérid. du pays et comté de Teisterbant (*pag. et comit. Teisterbantensis*), qui dépendait en très-grande part. du diocèse d'Utrecht.	
6. — HUESDENSIS. Heusden (*Heusda, Heusdenum*).	O.N.O. 27 par.			
7. — GELENSIS, vel GHEELENSIS. Gheel, sur la grande Nethe (*Geel, Ghele, Ghela, Gheleen*).	O.S.O. 14 par.		Petite partie orientale de la mairie de Turnhout dans le Quartier ou *Ammania* d'ANVERS (*pagus Ryensis*), et partie occidentale de la Campine.	

8. — DECANATUS HELMONDENSIS. Helmond (*Helmont, Helmonda*).	E.S.E. 19 par.	Brabant. Le Peelland, ou marais de Peel (*Peelandia*), entre la Meuse et le canal de Bois-le-Duc, et partie du territoire de Cuyck.	Hollande. Prov. du Brabant septentrional, arr. d'Eindhoven.
9. — BOMMELIENSIS. Bommel (*Bommelia, Salt-Bommel*).	N. 17 par.	L'île de Bommel, formée par le Wahal et la Meuse, composait ce Doy. rural : elle dépendait d'une partie du pays de Gueldre (*Gelria Neomagensis*).	Hollande. Prov. de Gueldres, arr. de Thrélon.

L'évêché de Bois-le-Duc fut formé aux dépens des évêchés de Cambrai, de Liége et d'Utrecht. Trois Décanats furent enlevés à l'Archidiaconé de Campine (diocèse de Liége); deux Décanats à l'Archidiaconé d'Arnheim, dans le diocèse d'Utrecht; quelques paroisses seulement à l'évêché de Cambrai.

La durée de cet évêché fut très-courte. Il fut le théâtre des troubles religieux les plus violents. Des neuf Décanats qui avaient formé le diocèse de Bois-le-Duc en 1571, dans le synode rassemblé par l'évêque Laurent Metzu, il ne resta plus que le seul *Decanatus Gelensis* au roi d'Espagne, après le traité de Westphalie. Ce petit territoire fut depuis l'an 1731 administré par les évêques d'Anvers.

L'autre portion du diocèse fut soumise au pouvoir des États-Généraux des Pays-Bas. — De nombreux mémoires et rapports sur la destruction de l'évêché de Bois-le-Duc furent publiés de 1611 à 1699.

Voir l'ouvrage de Foppens intitulé : *Historia Episcopatus Silvæ ducensis*.... Bruxellis, Foppens, 1721, in-4.

— *N. Gall. chr.*, t. V (1731), col. 391 à 428. — Id. Instr., col. 407 à 426.

Cartes des diocèses de l'Archevêché de Malines.

Des cartes de tous les nouveaux évêchés des Pays-Bas, créés au XVIe siècle, furent dressées dans le but spécial d'être envoyées à la cour pontificale, afin de faciliter et de fixer la répartition des territoires. Cet usage, suivi pareillement pour les autres États catholiques et dont on trouve l'indication à différentes époques, doit avoir formé, dans les archives du Vatican, une collection des plus précieuses pour la géographie historique, au point de vue des divisions ecclésiastiques.

Plusieurs de ces cartes des diocèses des Pays-Bas ont été publiées au XVIIe siècle par les habiles géographes Blaeu, Hondius et autres, qui rendirent alors de si grands services aux études géographiques. Ces cartes sont généralement supérieures à celles de N. Sanson qui, de son côté, enrichissait alors, avec un si admirable dévouement, la géographie ecclésiastique de ses nombreuses cartes de diocèses.

Mais avant les cartes de N. Sanson et celles publiées dans les Pays-Bas, il convient d'indiquer, comme comprenant toute la quatrième Belgique, la carte de Nolin, insérée dans la *N. Gallia christiana*, quoiqu'elle soit plus récente et qu'elle ne présente pas les subdivisions Archidiaconales et Décanales :

Galliæ christianæ Belgica Quarta. Provincia ecclesiastica Mechliniensis, continens Diœceses Mechliniensem, Antuerpiensem, Gandavensem, Brugensem, Iprensem, Ruremundensem, Silvæducensem. Descripta aj. B. Nolin, geogr. (*Gall. chr.*, t. V, 1731.)

Voici la liste des cartes de N. Sanson, qui embrassent l'ensemble de la Province de Malines et qui furent des premières qu'il publia.

Cartes de N. Sanson.

Belgica secunda.... — Province de Rheims, de laquelle ont esté tirées en partie celles de Cambray et de Malines; où sont à présent les diœseses (sic), *Archev. et des Ev. de Rheims, Archevesché, et des Evesché de.... Boulogne, de Cambray, Arras, Tournay et Saint-Omer, etc.; encore ceux de Gand, Brugges et Ippres sous Malines.* 1661, in-f°. (Avec les divisions Archidiaconales et Décanales.)

Germania secunda, sive inferior. — Prov. de Cologne. 1660, in-f°. (Contient accessoirement Malines, Anvers, Bois-le-Duc, Ruremonde, Namur, Bruges et Gand.)

Archevesché de Malines. (Sous ce titre : *Menapii... Diœcese de l'Archev. de Malines. Partie mérid. du duché de Brabant....*) 1657, in-f°. (Avec les Archidiaconés et Doyennés ruraux.)

Menapii. — Evesché d'Anvers et de Bos-le-Duc (sic). — *Partie septentrionale du duché de Brabant* .. 1657, in-f°. (Sans subdivisions ecclésiastiques.) — Id., 1703.

Evesché de Gand et de Bruges.... 1657, in-f°. (Avec les Doyennés ruraux.) — Id., éd. de 1679; — id., 1689; — Id., 1712.

Evesché de Saint-Omer, Ypres et Tournay. 1657, in-f°. (Avec les Doyennés.) — Id., 1703.

Menapii. — Evesché de Ruremonde.... 1657, in f°. (Sans subdivisions ecclésiastiques.) — Id., 1703.

Plusieurs de ces cartes de Sanson ont été publiées de nouveau, sans beaucoup de changements, par Mariette (1703-1712), et par Robert, un demi-siècle plus tard environ.

Cartes publiées dans les Pays-Bas.

Je les indique, comme celles de N. Sanson, non dans leur ordre de publication, mais selon l'ordre géographique des diocèses de la Province.

Malines. — *Descriptio dioceseos Archiepiscopatus Mechliniensis, ex adversariis geographicis Jacobi Florentii van Langren.*

L'auteur, est Michel Florent van Langren, cosmographe et mathématicien des archiducs Albert et Isabelle, et ensuite de Philippe IV, roi d'Espagne. Les Décanats ruraux sont indiqués sous leurs noms latins dans cette carte très-exacte et très-complète.

L'épître dédicatoire est adressée à Jacques Boonen, archevêque de Malines (de 1621 à 1655) et signée, sans date, mais problement de 1644.

Selon M. Maréchal, cette carte a été calculée d'après le méridien de Bruxelles. (*Bull. de l'Ac. des sc. de Belg.*, t. XIX, c. III, p. 408, 1852.)

Une seconde édition de cette carte fut publiée au commencement du XVIIIe siècle, sous ce titre :

Descriptio geographica Archiepiscopatus Mechliniensis, primatus Belgii, et episcopatuum Antverpiensis, Gandensis, Buscoducensis Brugensis, Yprensis et Ruremondensis, metropolis. Accuratior et correctior. 1725, 2 *fes* in-f° oblong.

Cette carte est jointe à l'ouvrage de Cornel. van Gestel, intitulé : *Historia Sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis.... in XI decanatus divisa.* Hagæ-comitum. 1725, 2 vol. in-f°.

Anvers. — *Diœcesis episcopatus Antverpiensis;* carte in-f°, s. d. ni lieu, bien gravée, publiée et dédiée par Pierre Verbist, d'Anvers, à J. Malder, qui occupa le siége épiscopal de 1611 à 1633. 1 f. in-f°.

M. de Ram a reproduit cette carte, en *fac simile*, dans le *Synopsis act. Eccl. Antv.* 1856. Il en indique (p. 246) une plus ancienne et de plus petit format, qui est aussi partagée en Doyennés ruraux, comme celle de Verbist. J'en ai vu un exemplaire; elle est in-4°, sans lieu, ni date, ni nom d'auteur.

Une autre carte de l'*Évêché d'Anvers*, par Scribanius, est indiquée, mais non reproduite, dans l'ouvrage ancien du P. Papebrock, *Annales Antverpienses*, publié seulement depuis peu d'années (1845-1848, 3 vol. *in-8°*), *t. II, p.* 475.

Gand. — *Episcopatus Gandavensis*, 1 f. in-f°, gravée et dédiée par Jean et Corn. Blaeu à l'évêque Ant. Triest, qui fut évêque de 1617 à 1657, mais ne prit possession de son siége qu'en 1622. Les Doyennés ruraux y sont indiqués sous leurs noms latins; elle est insérée dans le t. IV, l. IX (Europe, Belgique royale), de la grande Géographie Blaviane. In-f°, Amstel. (1667).

Bruges. — *Episcopatus Brugensis*. Composée dans le même système, cette carte fait partie du même recueil et du même volume, p. 74. Elle est dédiée par Blaeu à l'évêque Nicolas de Houdion (1641-1649). 1 f. in-f°. s. d. (1667).

La carte du *Franconat de Bruges*, dans la *Flandria illustrata*, de Sanderus, présente les Décanats ruraux sous leurs noms latins.

Une grande carte du *Franconat de Bruges* a été publiée vers 1856 sous ce titre, d'après l'original conservé aux archives de cette ville.

Ypres. — *Iprensis episcopatus*. Même système et même recueil que celle de Bruges par Blaeu. Elle est dédiée par J. Blaeu à l'évêque Judas Bouckaerd. (1641-1654.) 1 f. in-f°. s. d. (1667).

Il existe deux autres éditions de cette même carte; l'une, qui paraît un peu plus ancienne et qui est intitulée *Évêché d'Ypres, auctore Joanne Blaeu*. In-f°, Amstelod., 1663; l'autre, éditée vers le même temps par H. Hondius sous le même titre latin, est aussi sans date.

Ruremonde et Bois-le-Duc. — Je ne connais pas de carte ecclésiastique de ces deux diocèses autre que les deux cartes, par N. Sanson, indiquées ci-dessus et sans divisions Décanales; mais seulement des cartes politiques dont l'une est intitulée *Geldria Ducatus et Ulfanis Comitatus*, etc...., par J. Blaeu. On y lit : *Accuratissima ditionis Silvæ Ducensis Tabula*; par Hondius, qui l'a dédiée aux gouverneurs de la principauté de Bois-le-Duc.

Il existe de nombreuses cartes politiques du Brabant, du Hainaut et de la Flandre, depuis le XVIe jusqu'au XIXe siècle. J'ai indiqué, dans les notes des diocèses de Cambrai, de Tournai et de Térouanne, les plus intéressantes de ces cartes pour les divisions de la géographie politique. Elles font surtout partie des atlas de Blaeu, de Homan et de Hondius.

Les grands ouvrages de Sanderus, *Flandria illustrata* et *Chorogr. Brab.*, contiennent aussi plusieurs cartes historiques.

Statuts synodaux de l'Archevêché de Malines.

L'authenticité, ainsi que le caractère d'organisation et d'administration disciplinaire, qu'on remarque à un si haut degré dans les actes des conciles et des synodes, en font, comme nous l'avons déjà souvent remarqué dans cet ouvrage, une des sources les plus riches de l'histoire et de la géographie ecclésiastiques. C'est surtout pour les nouveaux évêchés créés au XVIe siècle que leur étude est instructive. Les difficultés infinies que suscita cette révolution religieuse

les anciennes relations du clergé à ses différents degrés de juridiction; les nécessités d'une prédication, d'une surveillance de plus en plus actives pour lutter contre les progrès de l'hérésie et contre l'opposition d'une partie des pouvoirs civils et politiques, multiplièrent les synodes dans les Pays-Bas pendant la seconde moitié du XVIe siècle et pendant le siècle suivant.

Entre autres renseignements précieux qu'ils fournissent, on trouve les instructions données par les évêques et réglées dans ces assemblées synodales sur la conduite, sur les obligations, sur les priviléges des Doyens ruraux ou Archiprêtres. (*Decani Christianitatum, Decani*, ou *Archipresbyteri rurales*.) Aussi les statuts synodaux devaient-ils être lus dans les assemblées (*Capitula*), que tenaient plusieurs fois chaque année, en différentes parties des diocèses, les Doyens des Chrétientés. C'étaient ceux-ci en effet qui, par leur autorité sur les pasteurs des campagnes, étaient en position d'exercer une grande influence sur les populations. Une autre cause, qui donne aux plus anciens synodes de l'archevêché de Malines une importance réelle, comme documents historiques, est l'obligation dans laquelle se trouvaient les nouveaux évêques en prenant possession de leur siége, de fixer exactement les limites et les divisions des territoires confiés à leur administration, conformément aux bulles de création. Ils devaient exécuter et réaliser les conditions de fondation de ces diocèses, formés de toutes pièces aux dépens d'anciens et puissants évêchés, et ils devaient en même temps aviser à l'exécution, dans leurs domaines spirituels et temporels, des décrets du Concile de Trente, qui suscitèrent dans leur application tant de questions délicates et de solutions difficiles. Aussi retrouve-t-on dans presque tous les synodes locaux des différents évêchés de la Province de Malines, au XVIe siècle, une très-grande analogie. Les chefs éminents qui furent préposés dès l'origine, ou dans les premiers temps, au gouvernement de ces diocèses, tels que le cardinal Granvelle, Rithove, Metsius, Jansenius, Sonnius, Lindanus, etc., agissaient d'un commun accord, et les statuts de ces différents synodes ne diffèrent guère entre eux qu'au point de vue des limites, des divisions et des descriptions géographiques.

Deux recueils généraux de ces synodes ont été entrepris; ils n'ont encore été terminés ni l'un ni l'autre. Le premier présentait le plan et l'analyse d'un corps synodal complet; le second réalisait ce plan par la publication intégrale des actes propres à chaque évêché. Voici les titres de ces deux recueils :

1° *Synopsis monumentorum collectionis proxime edendæ conciliorum omnium Archiepiscopatus Mechliniensis*. Auctore Van de Veld. Gandavi. 1821-1822. 3 volumes in-8°.

2° *Synodicon Belgicum, sive acta omnium ecclesiarum Belgii a celebrato concilio Tridentino usque ad Concordatum*. A. 1801, éd. Xav. de Ram.

La collection doit former 7 ou 8 volumes in-4°.

Les tomes I et II renferment les *Actes de l'Archevêché de Malines*; ils ont été publiés à Malines en 1828 et 1829.

Le tome III, consacré aux *Actes de l'Évêché d'Anvers*, est sous

presse depuis longtemps ; le savant auteur de l'ouvrage, M. de Ram, Recteur de l'Université de Louvain, en a publié en 1856, dans la collection de la Commission royale d'histoire de Belgique, un sommaire analytique sous ce titre :

Synopsis actorum Ecclesiæ Antverpiensis et ejusdem diœcesseos status hierarchicus ab episcopatus erectione usque ad ipsius suppressionem ; liber prodromus tomi tertii Synodici Belgici. Bruxellis, 1856, in-8°, avec une carte.

Le tome IV contient les *Actes de l'Évêché de Gand ;* il a été publié en 1859. 1 vol. in-4°.

Ces deux recueils sont d'une grande importance pour l'histoire ecclésiastique ; il serait trop long de donner la liste des actes synodaux qui y sont ou analysés ou intégralement publiés presque toujours d'après les registres originaux de ces assemblées ; je me bornerai à indiquer ceux des synodes qui ont été antérieurement l'objet de publications particulières.

Malines. — *Concilium Mechliniense*, a. 1566. Labbe, *Concil.*, XV, col. 789.

Decreta et Statuta : primæ provincialis Synodi Mechliniensis, anno 1570, præsidente Ant. Perrenoto de Granvelle. Antwerp., 1571, in-4°.

Synode provincial de Malines, a. 1574. (*Concil. Germ.*, t. VII, p. 755).

Decreta et statuta synodi provinc. Mechliniensis. a. 1607, *præside Math. Hovio, archiep.* Antwerp., 1608, in-4°. — Id., Labbe, *Concil.*, XV, col. 1534.

Decreta et statuta synodi provincialis Mechliniensis. Antv., 1634, in-8. — 1636. — 1680 et 1683. Antv, in-8. — 1724, Mechl. in-8. = *Statuta omnium curiarum ecclesiasticarum Provinciæ Mechliniensis.* Mechl., 1625, in-4. — 1667, in-4. — 1759, in-8.

Nova collectio synodorum Mechlinensium. A. 1883, in-4. Leodii, 1783, in-12.

Anvers. — Les trois premiers et plus importants synodes ont été tenus en 1571 et 1576, par l'évêque Sonnius, et en 1610 par F. Mirœus.

Statuta synodi diœcesis Antwerpiensis a R. D. Fr. Sonnio, a. 1576. Antw., 1576, in-12.

Decreta synodi diœcesis Antwerp., 1610, in-8°.

1643. *Synod. diœc. Antwerp.*, ou plutôt Assemblée des *Decani rurales* sous l'évêque G. Nemi. (*Conc. Germ.*, t. IX, p. 638.)

Synode d'Anvers. A. 1660. (*Conc. Germ.*, t. X, p. 94.)

M. de Ram a indiqué (*Synopsis act. Eccl. Antw.*) un grand nombre d'actes des assemblées annuelles, ou *Capitula*, ou *Congregationes*, des Doyens ruraux, qui ne peuvent être considérés comme des synodes.

Gand. — *Decreta et statuta synodi Gandavensis.* A. 1571, in-12.

Decreta et statuta synodi diœc. Gandavensis. A. 1579. — Id., a. 1613 ; id., a. 1614 ; id., a. 1625 ; id., a. 1629. 1 vol. in-12.

Decreta et statuta synodi diœcesanæ Gandavensis. Gand, 1614, in-12.

Le synode de 1613, publié dans les *Concilia Germ.*, t. IX, p. 240, est très-important par la fixation des *capitula* ou réunions annuelles des Archiprêtres ruraux.

ı et ordinata diœcesis Gandavensis 1650, *præs. Triest.* ndavi, 1650, in-12.
ı et statuta primæ synodi diœcesanæ Gandav. 1673, in-12. . — *Decreta et statuta primæ synodi diœcesanæ Brugensis.* -12. — A. 1571, *Conc. Germ.*, t. VII, p. 802. — A. 1693, id., 88.
— *Statuta diœcesanæ Iprensis celebratæ* 21 *maii a.* 1577, Rev. *D. Mart. Rythovio, episc. Ipr.* Ypris 1577, in-4°. — ians les *Concil. Germ.*, t. VII, p. 825.
.uts présentent l'organisation complète des Doyennés ruraux.
ı episcopi P. Symons. A. 1599.
ı in synodis episcopatus Yprensis et decreta per R. R. epis- ıdem. Antw., 1673, in-4°. — Id., 1773, in-12.
n synode assemblé à Ypres en 1609, il est fait mention de *Archipresbyteri* (tit. XVIII, c. v) et de plusieurs *Decani ıitatis* id., c. vi). Ce sont les mêmes fonctionnaires désignés deux noms. On y rappelle les prescriptions des plus anciens elatifs aux *Decani rurales.* (*Concil. Germ.*, t. VIII, p. 816.) onde. — *Oratio synodica Ruremundensis*, Colon., 1571,

alyses des principaux synodes de l'évêché de Ruremonde se aussi dans l'ouvrage d'Havens, sur ce diocèse. (1609, in-4°.) Duc. — *Statuta primæ synodi diœc. Buscoducensis, a.* 1571, *Mentzio.* Buscid., 1571. — Id., Lovan, 1692, in-12.
diœcesanæ Buscoducensis, demum.... editæ jussu et cura artis. Ann. 1571 et 1612. Lov., 1703, in-12.

---

tres sources historiques les plus importantes, concernant ses de l'archevêché de Malines, ont été indiquées dans les diocèses de Cambrai, de Tournai et de Térouanne; je me à rappeler les ouvrages généraux de Gazet, d'A. Le Mire, ye, de Sanderus, de Raissius, de Castillion, et la *N. Gallia a*, t. V.

Plan d'une Belgica sacra; — état actuel des divisions ecclésia de la Belgique.

Les révolutions politiques ont si fréquemment changé l'étar les limites des anciennes divisions territoriales des provinces de l'époque romaine; dont une partie seulement est represen le royaume actuel de Belgique; elles ont, par conséquent, tel modifié les diverses attributions des anciens évêchés aux Éta dernes qui se sont fondés sur leur territoire, qu'il me paraît résumer en un tableau complet la hiérarchie ecclésiastique d portion importante de l'ancienne Gaule chrétienne.

Je ne l'ai point présentée en tête de l'Archevêché de Maline de ne pas jeter de confusion sur ces divisions géographiques riées et si compliquées. J'ai suivi le plan que M. de Ram se sait d'adopter dans la rédaction d'une *Belgica sacra*, principa subordonnée aux subdivisions diocésaines établies pend XVIe siècle[1].

I. — PRIMATIALIS AC METROPOLITANA ECCLESIA MECHLINIEN

(Archevêché de Malines).

1. *Ecclesia Mechliniensis.* (Diocèse de Malines).
2. — *Antverpiensis.* — (Anvers).
3. — *Gandavensis.* — (Gand.).
4. — *Brugensis.* — (Bruges).
5. — *Iprensis.* — (Ypres).
6. — *Buscoducensis.* — (Bois-le-Duc).
7. — *Ruræmundensis.* — (Ruremonde).

II. — METROPOLITANA ECCLESIA CAMERACENSIS.

(Archevêché de Cambrai, en partie).

8. — *Cameracensis.* (Diocèse de Cambrai).
9. — *Atrebatensis.* — (d'Arras).
10. — *Tornacensis.* — (Tournai).
11. — *Audomarensis.* — (Saint-Omer, en part
12. — *Namurcensis.* — (Namur.)

III. — METROPOLITANA ECCLESIA ULTRAJECTENSIS.

(Archevêché d'Utrecht, dont une très-petite partie dépendait du royaume de Belgique).

13. *Ecclesia Ultrajectensis.* (Diocèse d'Utrecht).
14. — *Harlemensis.* — Harlem, en Hollande
15. — *Daventriensis.* — (Daventrie, Holl.)
16. — *Leovardiensis.* — (Leuvarden. Holl.)
17. — *Groeningensis.* — (Groningue. Holl.)
18. — *Middelburgensis.* — (Middelbourg. Holl.)

---

1. *Compte rendu ou Bulletin de la Commission royale d'Hi de Belgique.* T. III, p. 209; t. IV, p. 122, et surtout t. X, p. 2

IV. — ECCLESIA LEODIENSIS.

(Diocèse de Liége, faisant primitivement partie de la Germanie Seconde, ou Province ecclésiastique de Cologne). Une petite portion en fut détachée au XVIe siècle pour être ajoutée à l'archevêché de Malines.

es grands territoires épiscopaux il faut encore ajouter l'exten-
le la Belgique actuelle sur quelques points des archevêchés de
s, de Reims et de Mayence dans l'évêché de Munster.

partie du territoire de plusieurs des évêchés compris dans ce ta-
, appartient soit à la France, soit au royaume des Pays-Bas,
la Prusse. C'est au point de vue historique que le savant Rec-
de l'Université de Louvain a surtout envisagé les divisions de ce
u, pour une *Belgica christiana*. Cet ouvrage, dont la publi-
serait si désirable, compléterait très-utilement les grands tra-
d'Aubert Le Mire, de Sanderus, de Foppens, de C. Van Gestel, de
. Van Hessen, de Van de Veld, de Schannat et de Hartzeim ; sur
graphie et l'Histoire ecclésiastiques de ces mêmes contrées.
l'on compare cet Etat ecclésiastique avec les divisions anté-
es à 1559, on peut constater les faits suivants : La première
pole ou l'archevêché de Malines n'existait point encore ; son
oire fut alors détaché, en très-grande partie, de l'évêché de
rai, ainsi que le diocèse d'Anvers. Les diocèses de Gand et de
es furent formés aux dépens de l'évêché de Tournai. Le dio-
d'Ypres fut détaché de celui de Térouanne, qui, détruit en
en forma trois autres, Boulogne, Saint-Omer et Ypres. Le
se de Bois-le-Duc fut créé aux dépens du diocèse de Liége, en
grande partie, ainsi que celui de Ruremonde qui emprunta
quelques paroisses à l'évêché d'Utrecht.
ns la Métropole de Cambrai, créée aussi en 1559, dont le terri-
fut alors séparé de l'archevêché de Reims, le diocèse d'Arras
e partie de celui de Tournai avaient primitivement fait partie
tte dernière Province ecclésiastique. Le diocèse de Saint-Omer
mprunté entièrement à celui de Térouanne, et le diocèse de
r détaché de celui de Liége, qui faisait partie de la Germanie
nde, ou Province ecclésiastique de Cologne.
métropole d'Utrecht, dont le territoire constitue aujourd'hui le
me des Pays-Bas, fut aussi détachée de la Germanie Seconde, ainsi
es cinq suffragants. L'évêché de Liége continuait de faire partie
tte dernière Province, et n'était subordonné à aucune des métro-
de la Belgique.
l'on compare cet ancien état de choses ainsi modifié par la
de révolution territoriale de 1559, aux divisions actuelles de
ise belge, on voit que, d'après les bulles de 1827, du pape
XII, elle est ainsi composée :

CHEVÊCHÉ DE MALINES, comprenant 24 Doyennés ruraux, et em-
sant les provinces politiques d'Anvers et de Brabant.

Évêchés de Bruges et de Gand (momentanément réunis de 180 1834); contenant, le premier, 13 Doyennés ruraux, le second 1! dans ce nombre les Doyennés de l'ancien évêché d'Ypres; et c respondant aux provinces de la Flandre occidentale et de la Flan orientale.

Évêché de Liége, comprenant 37 Doyennés ruraux, s'étendant le territoire des provinces de Liége et de Limbourg.

Évêché de Namur comprenant aussi 37 Doyennés ruraux et cor pondant aux provinces de Namur et de Luxembourg.

Évêché de Tournai divisé en 32 doyennés, et comprenant grande partie de la province de Hainaut [1].

N. B. La plupart des tableaux des diocèses de la seconde l gique et une grande partie des notes qui les accompagnent é imprimés depuis plusieurs années, je n'ai pas toujours pu pro de quelques travaux récents que je regrette de n'avoir pu ci comme je l'ai fait pour tous ceux que j'ai connus. Un ouv aussi long et aussi difficile qu'une géographie ecclésiastique de l l'ancienne Gaule chrétienne, devra nécessairement donner li des suppléments et à des rectifications pour lesquels je rece avec reconnaissance les documents et les indications qu'on vo bien me communiquer.

La 3e partie de cette *Topographie ecclésiastique* comprenant *Germaniques*, est aussi imprimée en grande partie, et sera pub comme appendice aux portions déjà insérées dans les *Annuaire* la *Société de l'Histoire de France* pour 1853, 1860, 1861, 1862, contiennent les *Lyonnaises* et les *Belgiques*.

Paris, 1er novembre 1862. J. DESNOYERS.

---

1. Ces indications de l'état ecclésiastique actuel de la Belgique t tirées de l'*Annuaire ecclésiastique de Belgique* pour 1860. Tour 1 vol. in-8.

FIN DES BELGIQUES.

TABLE

DE LA

TOPOGRAPHIE ECCLÉSIASTIQUE DE LA FRANCE

PAR M. J. DESNOYERS.

(2e Partie).

LES BELGIQUES.

Considérations générales. — Tableau des diocèses que comprenaient les Provinces ecclésiastiques des Belgiques et des Germaniques, dans leurs rapports avec les anciennes et les nouvelles divisions politiques..... 1

Ve PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE. — Ire BELGIQUE.

ARCHEVÊCHÉ DE TRÈVES.

1. Trèves (métropole)..... 25
2. Metz..... 54
3. Toul..... 78
4. Verdun..... 100
*5. Nancy..... 127
*6. Saint-Dié..... 181

VIe PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE. — IIe BELGIQUE.

ARCHEVÊCHÉ DE REIMS.

1. Reims (métropole)..... 135
2. Soissons..... 168
3. Châlons-sur-Marne..... 206
4. Noyon (d'abord Vermand)..... 237
5. Arras..... 294
6. Cambrai..... 341
7. Tournai..... 385 *bis*.
8. Senlis..... 475
9. Beauvais..... 488
10. Amiens..... 543

---

* Diocèses dont les noms ne sont pas dans la Notit. Prov. et Civ.

11. Térouanne..... 584
12. Boulogne..... 685
*13. Laon..... 697

VIe *bis* PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE. — IIe BELGIQUE.

ARCHEVÊCHÉ DE REIMS, APRÈS LA CRÉATION DE L'ARCHEVÊCHÉ DE CAMBRAI, EN 1559.

Les mêmes diocèses, moins Cambrai, Tournai, Arras et Térouanne..... 752

*VIe *ter* PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE.— IIIe BELGIQUE.

ARCHEVÊCHÉ DE CAMBRAI.

1. Cambrai (métropole)..... } 760
2. Tournai..... }
3. Arras..... }
*4. Saint-Omer..... 763
*5. Namur..... 768

*VIe *quater* PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE. — IVe BELGIQUE.

ARCHEVÊCHÉ DE MALINES.

*1. Malines (métropole)..... 780
*2. Anvers..... 783
*3. Gand..... 785
*4. Bruges..... 788
*5. Ypres..... 790
*6. Ruremonde..... 792
*7. Bois-le-Duc..... 795
Cartes et statuts synodaux de l'Archevêché de Malines... 798
Plan d'une Belgica sacra..... 804

N. B. Les diocèses de la Ire Belgique et les trois premiers de la IIe Belgique ont été publiés en 1858 dans l'*Annuaire historique de la Société de l'histoire de France* pour 1859; les diocèses suivants ont paru en 1860 dans l'*Annuaire* pour 1861, en décembre 1861, dans l'Annuaire pour 1862 et en décembre 1862 dans l'*Annuaire* pour 1863. Les diocèses des *Lyonnaises* ont été publiés dans l'*Annuaire* pour 1853. Les diocèses des *Germaniques* formeront un appendice à l'*Annuaire* pour 1863.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES ANNUAIRES

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, COMPRENANT LES TITRES DES ARTICLES ET LES NOMS DES AUTEURS.

N. B. On trouvera un relevé méthodique des articles en ısultant la présente table aux mots *Astronomie*, *Beaux-ts*, *Chronologie*, *Géographie civile*, *Géographie ecclésias-ue*, *Histoire*, *Littérature* et *Météorologie*.

Les chiffres arabes renvoient aux pages, et les chiffres nains aux volumes. (I désigne l'Annuaire de 1837; II celui 1838, etc.)

bayes. *Voy.* Monastères.
adémies. *Voy.* Sociétés littéraires.
cidents causés par la foudre, XV, p. 3.
iances. *Voy.* Naissances.
LOU. *Voy.* Manuscrits.
ıbassadeurs, envoyés, etc., de la cour de France près les puissances étrangères (Liste des), jusqu'en 1830, d'après M. F. M. Guérard, XII, p. 145. — Depuis 1830, XIV, p. 137.
ıbassadeurs, envoyés, etc., des puissances étrangères en France (Liste des), d'après M. F. M. Guérard, XIV, p. 68.
ıphithéâtres. *Voy.* Théâtres.
ıciens registres de l'état civil à Paris, Lyon, Rouen et Chartres (Notice historique sur les), par M. Taillandier, XI, p. 200.
ınuaires publiés par la Société de l'Histoire de France (Exposé sur les), par M. B. Guérard, X, p. 33; XI, p. v.
chevêchés et évêchés de France, par M. de Mas-Latrie, II, p. 57.
chevêchés. *Voy.* Évêchés.
chevêques et évêques de France par provinces ecclésiastiques (Liste des), par M. Marion; de la province d'Albi à la province d'Aix, IX, p. 93; d'Arles à Avignon, X, p. 55; de Besançon à Cologne, XI, p. 11; d'Embrun à Narbonne, XII, p. 27; de Paris à Tarentaise, XIII, p. 27; de Toulouse à Vienne, XV, p. 27. — Supplément pour Cambrai,

XII, p. 85, et XV, p. 145; pour Cologne, XII, p. 86, et XV, p. 146; pour Paris, XXI, p. 29; pour Laon, XXI, p. 29; pour Mayence, XV, p. 146; pour Tarentaise, XV, p. 153. — Table alphabétique, XV, p. 155.
Architecture religieuse du moyen âge (Essai sur l'), par M. Mérimée, II, p. 283.
Astronomie. *Voy.* Jupiter, Lune, Marées, Vénus. *Voyez aussi, dans tous les annuaires*, le commencement des saisons, les éclipses, les signes du zodiaque et des planètes, le lever et le coucher du soleil; le temps moyen.
Auger. *Voy.* Sociétés littéraires.

Bailliages et sénéchaussées (Liste des), par M. Gorré, XIV, p. 27 et 54.
Bailly. *Voy.* Éphémérides.
Bajot. *Voy.* Chronologie ministérielle.
Beaux-arts. *Voy.* Architecture, Cartes à jouer, Chanson musicale, Instruments de musique.
Bénédictins illustres. *Voy.* Éphémérides.
Beugnot. *Voy.* États généraux.
Bibliographie. *Voy.* Ouvrages.
Borel d'Hauterive. *Voy.* Musée de Versailles.
Bottée de Toulmon. *Voy.* Chanson musicale; Instruments de musique.

Calendrier des dictons ou proverbes, par M. Duchesne, XI, p. 3; XII, p. 3.
Calendrier grégorien, XXI, p. 7.
Calendrier julien, XXI, p. 7.
Calendrier luthérien, par M. Duchesne, VII, p. 3.
Calendrier perpétuel, par M. L. Delisle, XVIII, p. 19.
Calendrier rural, sous la République, par M. Duchesne, VI, p. 157. *Cf.* Jardinage.
Calendrier russe, par M. Duchesne, VII, p. 3. *Cf.* XXI, p. 2.
Calendrier de l'ordre du Temple, XIV, p. 26; XV, p. 26; XVI, p. 27; XVII, p. 2.
Calendrier pour les travaux du jardinage, par M. Duchesne, VI, p. 11.
Calendrier. *Cf.* Chronologie.
Cartes à jouer (Observations sur les), par M. Duchesne, I, p. 172.

Chanson musicale en France (De la), par M. Bottée de Toulmon, I, p. 214.
Charles V. *Voy.* Embaumement.
Charte française du XIIIe siècle, par M. Géraud, II, p. 273.
Chartres. *Voy.* Anciens registres.
Chastelain (Liste générale des saints, d'après le Martyrologe de), XXI, p. 35; XXII, p. 33.
Chronologie ministérielle depuis François Ier, d'après M. Bajot, VIII, p. 86. *Cf.* Ministres.
Chronologie. *Voy.* Calendrier, Concordance chronologique, Fêtes, Glossaires, Israélites, Mahométans, Romains, Saints. *Voyez aussi, dans tous les annuaires*, le comput, les cycles, les quatre-temps, le calendrier hébraïque et celui de l'hégire.
Cirques. *Voy.* Théâtres.
Comité de salut public (Tableau des membres du), par M. Taillandier, VIII, p. 76.
Comput. *Voy.* Chronologie.
Concordance chronologique, par M. Duchesne : 1° jusqu'en 1582, VI, p. 98 ; 2° de 1582 à 2000, p. 123 ; 3° pour les calendriers grégorien et républicain, de 1792 à 1806, VI, p. 134.
Congrès (Plénipotentiaires respectifs des puissances européennes dans les), d'après M. F. Guérard, XII, p. 253.
Consuls de la République, par M. Taillandier, VIII, p. 85.
Convention nationale (Présidents de la), par M. Taillandier, VIII, p. 73.
Cours souveraines. *Voy.* Parlements.
Croisades (Salle des). *Voy.* Musée.
Cycles. *Voy.* Chronologie.

Dates. *Voy.* Glossaire, Pâques.
DELISLE. *Voy.* Calendrier perpétuel, Fêtes mobiles.
DESNOYERS. *Voy.* Ouvrages propres à faciliter les travaux relatifs à l'Histoire de France, etc.; Sociétés littéraires Topographie, Travaux de la Société.
Dictons. *Voy.* Calendriers.
Directeurs de la République, par M. Taillandier, VIII, p. 84.
Divisions financières de la France avant 1789, par M. de Fréville, IV, p. 131.
DUCHESNE. *Voy.* Calendrier, Cartes à jouer, Concordance chronologique, Éphémérides, Fêtes, Israélites, Mahométans, Naissances, Romains, Saints.

DUPONT (Edmond). *Voy.* Saints.

Eau tombée dans la cour de l'Observatoire (Quantité d'), XV p. 3.
Éclipses. *Voy.* Astronomie.
Embaumement du corps de Charles V, par M. B. Guérard, IX, p. 19[illegible].
Envoyés. *Voy.* Ambassadeurs.
Éphémérides, événements historiques avant 1789, par M. Duchesne, I, p. 3.
Éphémérides, Bénédictins illustres, par M. Bailly, IV, p. 13 et 27.
Éphémérides, événements historiques depuis 1789, par M. Duchesne, II, p. 9.
Éphémérides de l'Histoire de France, dans l'ordre chronologique, de 1804 à 1842, par M. de Mas-Latrie, VII, p. 129.
Éphémérides, Parisiens célèbres, par M. Ravenel, III, p. 11 et 35
Éphémérides de la Révolution, dans l'ordre chronologique de 1787 à 1804, par M. de Mas-Latrie, VI, p. 161.
État civil. *Voy.* Anciens registres.
États généraux (Chronologie des), par M. Beugnot, IV, p. 89.
Évêchés de la chrétienté (Liste alphabétique des), par M. de Mas-Latrie : 1° de la lettre A à la lettre E, VIII, p. 138; 2° de F à Z, X, p. 109.
Évêchés. *Voy.* Archevêchés.
Évêques. *Voy.* Archevêques.
Exposé. *Voy.* Annuaires, Ouvrages, Travaux.
EYRIÈS. *Voy.* Naissances.

Fêtes diverses. *Cf.* Calendrier, Glossaire, Israélites, Mahométans, Romains.
Fêtes (Éclaircissements sur quelques), par M. Duchesne, VIII, p. 3. *Cf.* Glossaire.
Fêtes mobiles (Calendrier des), par M. de Wailly, VIII, p. 119.
Fêtes mobiles (Tableaux des), par M. L. Delisle, XVIII, p. 110.
Fêtes patronales aux environs de Paris, par M. Duchesne, XIV, p. 3.
Feudataires. *Voy.* Grands feudataires.
Fiefs. *Voy.* Grands fiefs.
Foudre. Voy. Accidents.

(Du nom de) et des différents pays auxquels il fut ap-
é, par M. B. Guérard, XIII, p. 152.
.E (DE). *Voy.* Divisions financières, Grands fiefs.

hie civile. *Voy.* Bailliages, Divisions financières,
e, Grands fiefs, Monnaie, Normandie, Pairies, Palais,
ments, Pays d'États, Provinces.
hie ecclésiastique. *Voy.* Archevêchés, Évêchés, Mo-
res, Topographie.
. *Voy.* Charte française, Glossaire, Parlements.
e des dates, par M. Géraud, VII, p. 96. *Cf.* Fêtes,
3.
e des dates (Courtes additions au), par M. de Wailly,
p. 28.
Voy. Bailliages.
ements depuis 1793, par M. Taillandier, VIII, p. 71.
feudataires (Liste chronologique des), XIX, 83; XX,
; table alphabétique générale, XX, p. 319.
fiefs de la couronne (Liste des), par M. de Fréville,
81.
grésil (Nombre des jours de), XVI, p. 3.
. *Voy.* Palais.
D (B.). *Voy.* Annuaires, Embaumement, France, Pro-
s, Relevé, Religieux.
D (F. M.). *Voy.* Ambassadeurs, Congrès, Ministres.

: (Calendrier des). *Voy.* Chronologie.
Calendrier de l'). *Voy.* Chronologie.
. *Voy.* Ambassadeurs, Anciens registres, Annuaires,
vêques, Chronologie ministérielle, Comité de salut
, Congrès, Consuls, Convention, Directeurs, Embau-
nt, Éphémérides, États généraux, Gouvernements,
ls feudataires, Manuscrits, Ministres, Musée, Naissan-
Ouvrages, Papes, Religieux, Sceaux, Sociétés littérai-
ouverains, Théâtres, Travaux.

ents de musique en usage dans le moyen âge, par
ttéo de Toulmon, III, p. 186.
s (Fêtes religieuses des), par M. Duchesne, IX, p. 3.

ge. *Voy.* Calendrier pour les travaux du jardinage.

Jours fériés. *Voy.* Romains.
Jupiter (Lever et coucher de), XIII, p. 3.

Le Prevost. *Voy.* Normandie.
Lieux où l'on a battu monnaie. *Voy.* Monnaie.
Limoges. *Voy.* Manuscrits.
Littérature. *Voy.* Charte française, Troubadours, Trouvères.
Longpérier (de). *Voy.* Monnaie.
Lune (Phases de la), lever et coucher de Vénus et de Jupiter. XIII, p. 3; XXI, p. 28.
Luthériens. *Voy.* Calendrier.
Lyon. *Voy.* Anciens registres.

Magnin. *Voy.* Théâtres.
Mahométans (Fêtes religieuses des), par M. Duchesne, IX, p. 3.
Maisons des rois de France. *Voy.* Palais.
Manuscrits conservés au séminaire et à l'hôtel de ville de Limoges (Sur les), par M. Allou, I, p. 221.
Marées (Grandes), XXI, p. 28.
Marion. *Voy.* Archevêques.
Mas-Latrie (de). *Voy.* Archevêchés, Éphémérides, Évêchés, Monastères, Pairies, Papes, Sociétés littéraires.
Mérimée. *Voy.* Architecture.
Météorologie. *Voy.* Accidents, Eau, Grêle, Neige, Pluie, Température moyenne, Relevé.
Ministres des affaires étrangères de France depuis 1547 jusqu'en 1848 (Liste chronologique des), par M. F. M. Guérard, ancien sous-directeur au ministère des affaires étrangères, XIV, p. 150. *Cf.* Chronologie ministérielle.
Ministres des divers départements. *Voy.* Chronologie ministérielle.
Monastères de France, par M. de Mas-Latrie, II, p. 66.
Monnaie (Liste des lieux où l'on a battu), par M. de Longpérier, V, p. 211.
Musée de Versailles; notice sur les cinq salles des croisades et sur les personnages dont les noms y figurent, avec une liste supplémentaire, par M. Borel d'Hauterive, IX, p. 127.
Musique. *Voy.* Chanson, Instruments.

Naissances et alliances des souverains de l'Europe, par M. Duchesne, V, p. 69; VIII, p. 27; IX, p. 69; XVII, p. 15; XIX, p. 59. — Avec les notes de M. Eyriès, VI, p. 67; VII, p. 65.

Neige (Nombre des jours de), XVI, p. 3.
Normandie (Anciennes divisions territoriales de la), par M. Le Prevost, II, p. 231.

Ouvrages propres à faciliter les travaux relatifs à l'histoire de France (Indication des principaux), par M. Desnoyers, I, p. 235.

Pairies de France, par M. de Mas-Latrie, III, p. 117.
Palais et maisons des rois de France, par M. Guadet, V, p. 185.
Papes (Chronologie des), par M. de Mas-Latrie, XVI, p. 37; — liste alphabétique, p. 176.
Pâques (Date des). *Voy.* Concordance chronologique.
PARIS (P.). *Voy.* Trouvères.
Paris. *Voy.* Anciens registres.
Parisiens célèbres. *Voy.* Ephémérides.
Parlements et cours souveraines, par M. Géraud, III, p. 141.
Pays d'États (Notice sur les), par M. Taillandier, XVI, p. 179.
Pays. *Voy.* Provinces.
Planètes (Signes des). *Voy.* Astronomie.
Plénipotentiaires. *Voy.* Congrès.
Pluie (Nombre des jours de), XVI, p. 3.
Poésies. *Voy.* Troubadours, Trouvères.
Proverbes. *Voy.* Calendrier.
Provinces et pays de la France, par M. B. Guérard, I, p. 58.

Quatre-Temps. *Voy.* Chronologie.

RAVENEL. *Voy.* Éphémérides.
RAYNOUARD. *Voy.* Troubadours.
Relevé du temps qu'il a fait à Paris depuis dix-huit ans, par M. B. Guérard, XI, p. 27. *Cf.* Météorologie.
Religieux de Saint-Germain des Prés (Fragment sur les), par M. B. Guérard, VIII, p. 239.
Résumé. *Voy.* Exposé, Travaux.
Révolution. *Voy.* Éphémérides.
Rois de France. *Voy.* Palais, Souverains.
Romains (Jours fériés des), par M. Duchesne, V, p. 9.
Rouen. *Voy.* Anciens registres.
Russes. *Voy.* Calendrier.

Saints et Saintes (Catalogue alphabétique des), par M. Duchesne, XI, p. 45. *Cf.* Glossaire.

Saints et Saintes pour les différents jours de l'année, par M. Duchesne, X, p. 3. *Cf.* Calendrier, Fêtes, Glossaires.
Saints (Liste générale des), d'après le Martyrologe de Chastelain, par M. Edmond Dupont, XXI, p. 35; XXII, p. 33; XXIV, p. 1.
Saint-Germain des Prés. *Voy.* Religieux.
Saisons (Commencement des). *Voy.* Astronomie.
Salut public. *Voy.* Comité.
Sceaux (Notice sur les), par M. de Wailly, IV, p. 167.
Sénéchaussées. *Voy.* Bailliages.
Sociétés littéraires de la France, par MM. Desnoyers, de Mas-Latrie, et Auger, V, p. 93.
Soleil (Lever et coucher du). *Voy.* Astronomie.
Souverains de la France (Liste chronologique des), par M. Teulet, p. 49. *Cf.* Gouvernements.
Souverains de divers pays. *Voy.* Naissances.

TAILLANDIER. *Voy.* Anciens registres, Comité, Consuls, Convention, Directeurs, Gouvernements, Pays d'États.
Température moyenne à Paris, XVI, p. 3.
Temple (Ordre du). *Voy.* Calendrier.
Temps moyen. *Voy.* Astronomie.
TEULET. *Voy.* Souverains.
Théâtres, amphithéâtres et cirques romains dont il existe des vestiges en France (Liste des), par M. Magnin, IV; p. 199.
Topographie ecclésiastique de la France, par M. Desnoyers; XVII, p. 117; XXIII, p. 1, XXV, p. 237; XXVI, p. 385, XXVII, p. 601 *bis*.
Travaux de la Société de l'Histoire de France (Résumé des), par M. Desnoyers, I, p. 325.
Troubadours (Poésies des), par M. Raynouard, I, p. 140.
Trouvères (Poésies des), par M. P. Paris, I, p. 156.

Vénus (Lever et coucher de), XIII, p. 3.
Versailles. *Voy.* Musée.

WAILLY (N. de). *Voy.* Fêtes mobiles, Glossaire, Sceaux.

Zodiaque (Signes du). *Voy.* Astronomie.

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS L'ANNUAIRE DE 1863.

Comput ecclésiastique..... Page V
Fêtes mobiles..... *ibid.*
Quatre-Temps..... *ibid.*
Commencement des Saisons..... *ibid.*
Éclipses en 1863..... *ibid.*
Phases de la lune en 1863....., VI
Tableau des plus grandes marées en 1863..... VII
Calendriers..... VIII
Décret reconnaissant la Société de l'Histoire de France comme établissement d'utilité publique. XX
Règlement de la Société de l'Histoire de France.. XXIII
Liste des membres de la Société..... XXVIII
Bibliothèques..... LXXIV
Bibliothèques étrangères..... *ibid.*
Sociétés correspondantes..... LXXV
Associés correspondants..... LXXVII

Liste des membres du Conseil d'administration. LXXVIII
Comité de publication..... LXXIX
Comité de l'Annuaire..... *ibid.*
Comité des fonds..... *ibid.*
Bureau de la Société nommé en 1862..... LXXX
Censeurs..... *ibid.*
Tableau des séances de la Société..... LXXXI
Liste des ouvrages publiés par la Société depuis sa fondation..... LXXXII
Topographie ecclésiastique de la France, par M. J. Desnoyers. (Suite et fin des Belgiques). 601
Table de la 2e partie de la *Topographie ecclésiastique* (Annuaires des années 1859, — 1860, — 1861, — 1862 et 1863)..... 807
Table générale des Annuaires depuis 1837 jusqu'en 1863..... 809

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rue de Fleurus, 9

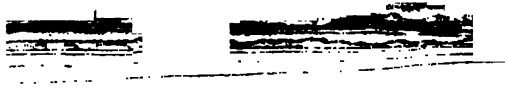

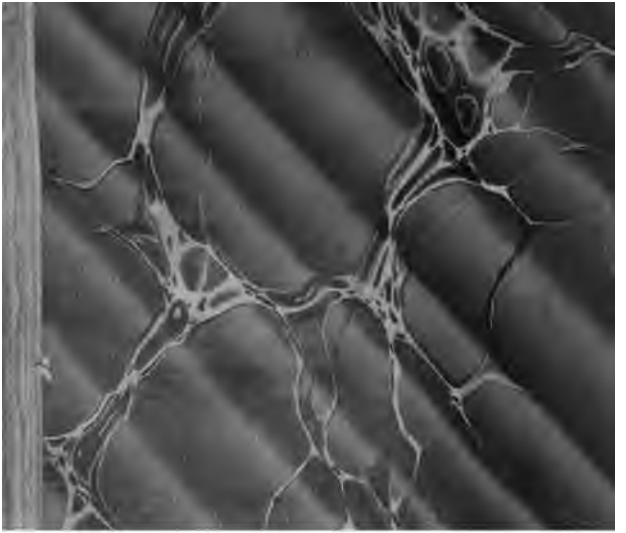

[redacted] 567a

Stanford University Libraries
Stanford, California

Return this book on or before date due.

A
Hi